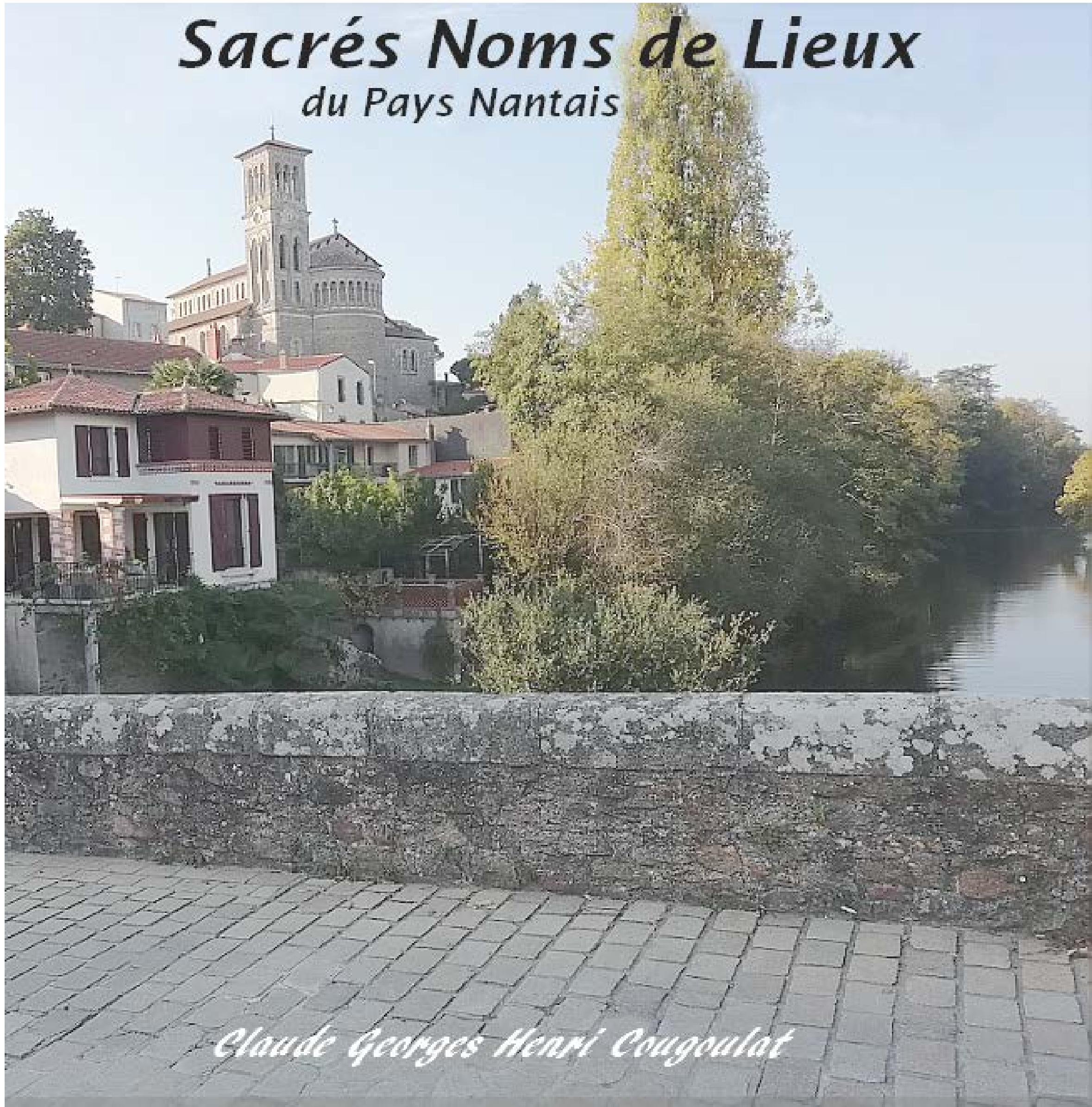



*La Sèvre Nantaise à Clisson (Loire-Atlantique*

# Notes de l'auteur

C'est bien du terme **Sacrés** qu'il convient d'honorer nos noms de lieux souvent vénérables par leur âge.
Les recherches avancées, que permettent les moyens d'aujourd'hui, révèlent que la plupart d'entre eux, comptent probablement des siècles si ce ne sont des millénaires.
Toujours présents dans notre quotidien, dans nos villes, nos villages, la pleine campagne, la montagne ou la mer. Ils remplissent notre environnement géographique, désignent notre lieu d'habitation ou de destination. Ils sont incontournables, inévitables.
Leur sens, souvent mystérieux, échappe à la plus grande partie de leurs utilisateurs.
On peut, certes, vivre sans se soucier de ce que peuvent bien vouloir dire nos noms de lieux. Par contre en rechercher la signification exige la plus grande prudence et oblige fréquemment à s'invertir dans la préhistoire des mots. Les noms de lieux ne proviennent pas non plus d'une boutique de farces et attrapes comme pourraient le faire croire certains écrits.

D'où la remarque édifiante de **Marianne Mulon** Archiviste paléographe pendant plus de trente ans au Centre d'Onomastique des Archives Nationales.

**"""""On ne le dira jamais assez : la toponymie, discipline récente en tant que**

***science humaine, est un domaine passionnant, mais hérissé de difficultés et de mirages. Les noms de lieux intriguent, dès lors que, cessant de les utiliser, dans l'indifférence mentale, comme simples points de repère dans l'espace, on cherche à leurs donner un sens. Souvent opaques, ils ont suscité les interprétations les plus ingénues, le plus fantaisistes……"""""***

*Animé par la curiosité toponymique, en tenant compte des mises en garde ci-dessus, votre auteur s'est laissé aller à effectuer des recherches pointues de nature, parfois, à faire tomber quelques idées arrêtées ou interprétations faciles sans base historique ou étymologique.*
*L'intérêt culturel contemporain rend totalement révolu le temps où, dans l'ignorance ou l'indifférence des potentiels lecteurs, les auteurs pouvaient se contenter d'indiquer qu'un nom de lieu provenait systématiquement de l'appellation d'un imaginaire personnage créateur ou propriétaire du site ? D'ailleurs presque toujours, même en France, des héroïques tailleurs de fiefs germaniques ou latins. Souvent des approches laissant les lecteurs culturellement intéressées sur leur faim ?*
*La réalité des recherches profondes, par opposition aux études de surface, révèle une antériorité thématique pas toujours mesurable.*

Il faut se pénétrer de l'idée, qu'en matière géographique notamment, les noms, les mots, ont plus que des siècles d'existence. Le plus souvent même ils relèvent de la préhistoire.

Pour avoir méconnu ce truisme et l'aspect impérativement « fossile » de la thématique - pour n'avoir pas su toujours distinguer entre la science ornithologie et l'oronymie par exemple - méprisé l'antériorité inexorable de la sémantique, de curieuses interprétations ont effectivement été données, aux noms de lieux. Il est évidemment plus facile d'avoir recours à des concepts récents, des synonymes faciles, qu'à des avatars ayant perdu, au cours des temps, la sémantique de la lointaine langue mère dont ils étaient issus.

Des exemples connus comme « Pech Merle » - « Chante-duc » ou « cante-perdrix » n'ont peut-être pas vraiment le sens que l'on y entend. Subtilité qui avait fait dire à un chercheur ancien que les linguistes devraient, en même temps, être ornithologues.

Il reste, qu'en France, les authentiques et valeureux chercheurs en archéolinguistique ne manquent pas. Mais leurs propositions ne sont pas toujours suivies par les interprètes où les éditeurs. D'où les cocasseries observées dans certains ouvrages qui font pourtant la gloire de leurs auteurs. Etonné de trouver, par exemple des cours d'eau déplacés, transplantés - des noms d'oiseaux se substituant à la roche, à la montagne – des fabricants de housses pour des lieux où s'épanouissait

tout simplement le houx ? Avant toute chose il est impératif de recadrer les données apparentes dans le temps et dans l'espace.
Les études toponymiques ne peuvent pas être exclusivement livresques. Il faut aller sur le terrain. Cependant, de nos jours et dans certains cas déterminés, des cartes géographiques peuvent être des auxiliaires précieuses. Notamment dans le domaine oronymique où l'étude des courbes à niveau, leurs cotations et concentrations peuvent affirmer ou infirmer l'appellation d'un site, l'accident de terrain qui justifie. C'est là un minimum plutôt que de se risquer à des hypothèses hasardeuses. Il subsiste encore trop d'étymologies de surface.
Les sources : peuvent être nombreuses et variées, soit :

**Récentes - Historiques - Préhistoriques ou pré-indoeuropéennes.**

► Récentes si par exemple :
- votre site d'habitation s'appelle « la Gare » et que vous n'y avez jamais vu de train, et même peut-être vos parents non plus, vous pouvez soupçonner qu'une telle activité y a existé un moment donné et que des archives doivent pouvoir vous éclairer.
- un lieu dit « la Poste » en rase campagne qui, à votre connaissance, n'a jamais connu la moindre activité. C'est sans doute que, dans le parler local, la

répétition d'une génération à l'autre a conservé la mémoire d'une antique activité de relais de Poste à cet endroit (peut-être même comme une sorte de psittacisme à la longue).

► Historiques si les définitions semblent appartenir au langage de ceux que l'on a appelés les indoeuropéens. Dont la quasi-totalité des langues européennes à l'exception des parlers finno-ougriens (d'origine ouralienne) et le Basque. Notamment le Celte ce peuple ayant occupé longtemps l'Europe centrale, puis les îles Britanniques, l'Italie du Nord, l'Anatolie, la plus grande partie de la péninsule Ibérique etc. avant d'être confinés, pour les Gaulois, dans l'espace devenu sensiblement la France et la Belgique d'aujourd'hui.

► Pré-indoeuropéennes dans les autres cas de figure ils sont peut-être d'origine : Ouralo-altaïques ? - Turco-mongoles ?- Méditerranéennes?
La difficulté peut résider dans le fait que, de tous les temps, les nouveaux arrivants, les envahisseurs divers, ont maintenu des mots, des appellations, notamment dans le domaine de l'espace géographique, de leurs prédécesseurs.
Il résulte de cette évidence que des noms de lieux, toujours d'actualité, peuvent avoir appartenus à des langages ayant des siècles, des millénaires, des dizaines ou plus de millénaires. Personne ne peut le savoir. Ils se sont transmis oralement sur la plus grande partie de leur

existence. Parfois avec des mutations, des changements difficilement perceptibles ou, au contraire, des adaptations par les générations successives les ayant rendus inidentifiables.
L'apparition de l'écriture aurait due assurer une certaine stabilité mais la dispersion de l'évolution des parlers et l'incroyable arborescence graphique de ceux-ci, ne l'ont pas forcément facilité.

Constat implacable qui, contredit ce que laisseraient supposer quelques ouvrages selon lesquels la majorité des toponymes, en France, serait issus d'appellations mirifiques de tailleurs de fiefs germaniques.

**D'où le présent et modeste ouvrage, un simple essai, sur quelques toponymes et hydronymes de l'environnement partiel de la Loire-Atlantique, rédigé dans le but exclusif d'exposer un point de vue personnel. Toutefois il faut s'imprégner de l'idée que les types d'exemples cités, les imprécisions évoquées, peuvent rester valables pour toute la France et même bien au-delà des frontières.**

## Du même auteur :

Etude sur le fossile pré-indoeuropéen « Kuc - Cuc ». Incidence en toponymie et anthroponymie - dépôt légal 1992 (épuisé).

Vestiges du parler Gaulois dans les noms de famille déposé en 1998. (Editions Petit Véhicule – Nantes)
(épuisé).

Dictionnaire étymologique et historique des noms de famille français d'origine Gauloise, édité en 2001 (Editions Petit Véhicule – Nantes). Epuisé.
Revu et augmenté décembre 2015 sous le titre
**Les noms de famille Gaulois et leurs secrets**
(Editions Mémoire et Documents – Aix en Provence)

**Sacré Nom de Nom**
(Histoire des mots racines qui ont généré les noms de famille)
dont les Volumes :

**I -** (250 fiches synthèses donnent un éclairage sur 8800 patronymes) (Dépôt Légal 1996)

**II** – (250 fiches synthèses donnent un éclairage sur 7300 patronymes) (Dépôt Légal 1999)

**III –** (250 fiches synthèses donnent un éclairage sur 7500 patronymes – Dépôt Légal 2013)
**(Les trois volumes réactualisés 2017)**

**Survie du Langage de Cro-Magnon à la Tour de Babel**
Editions du Petit Véhicule – Nantes - 2018.

## *Sacrés Noms de Lieux*

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

# ***Abbaretz (44)***

Parmi les fossiles proposés pour définir l'origine du toponyme Abbaretz : (citation)……

« ***le nom de la localité est attesté sous les formes Abbaretiacum en 1123, Les Barrez en 1140, Barreoz en 1145, Abbarez en 1270, Abbaretz en 1287*** ».

C'est principalement la forme « ***Barrez*** » qui semble devoir être retenue. ***Barrez***, et ***baretz*** qui termine le nom contemporain, constituent une résurgence d'un fossile pré-indoeuropéen « ***Bar*** » = hauteur.

Or le site en question constitue un point culminant entre le Don et l'Isac. Vaste colline d'ampélite graphite (Ce que nous rappelle le dictionnaire Ogée). Une ligne faitière Abbaretz → La Meilleraiye-de-Bretagne varie de 70 à 86 mètres. Soit plus élevée que l'environnement global (Voir : La Mignonnière 83m – Bellevue 81m – Bel Air 77m)

Généralement peu enclin à reconnaître les fossiles pré-indoeuropéens Albert Dauzat s'était abstenu d'interpréter Abbaretz.

La racine oronymique « ***bar*** » s'inscrit dans la longue lignée des thèmes les plus anciens auxquels ont peut donner un sens mais sans en connaître l'âge ou le parler d'origine.
D'une manière générale il s'agit de chaînes de montagnes, de sommets, ou monticules divers qui barrent le passage ou, tout au moins, coupent l'horizon à la vue.
Sur notre sol c'est forcément le parler Gaulois qui a fait office de courroie de transmission de ces mots non identifiables. Disons que l'ensemble des peuples indoeuropéens a fait de la récupération et que, depuis, tous les langages en ont donné de multiples applications.
Puis s'imposeront les langages des romains, des gallo-romains, et des bretons qui, en quelques sorte réintroduisent ou rafraichissent le Gaulois. Ce qui peut expliquer la dyschronologie des interprétations relevées. Le préfixe « ***ab*** » peut correspondre à une marque dépendance.

Les Celtes sont apparus, dans notre région, environ 1000 ans, avant notre ère.
Les prédécesseurs connus, et probablement premiers occupants, seraient d'origine ouralo-altaïque ou turco-mongole – puis viendront les ligériens – dans le sud les nouveaux occupants sont des méditerranéens. Génétiquement, comme linguistiquement, ces couches de populations sont nos ancêtres.

Les oronymes du type Abbaretz se rattachent à la racine Gauloise ***Barro*** qui définit globalement ce qui constitue une barrière dans le sens le plus large. Du pré-indoeuropéen « ***barr, barro*** » qui a le sens général de barrière. *Barr* fait allusion à la barrière naturelle, c'est-à-dire escarpement rocheux, montagnes qui, en quelque sorte, barrent la route ou l'horizon. (Voir Bourg et environnement Ouest : La Mignonnière 83m – Bellevue 81m – Bel Air 77m).

*Barro* a aussi donné le nom du sommet dans d'autres parlers Celtiques comme l'Irlandais et le Gallois. Dans les langues romanes on observe : espagnol = *barrueco* = sommet - italien = *barr-anca* (ravin).etc. En France de nombreux

toponymes sont issus de cette notion : - Barre-des-Cevennes (Lozère - *barra* en 1052) - LA BARRE (Hérault) - BARRES (Aveyron) - *BARR* (Haut-Rhin)....

*BARRO*, peut-être retransmis en français par le latin *barra*, est nécessairement inspiré de *barr*, mais prend le sens de barrière avec toutes les applications possibles :- limite - démarcation - séparation de pays ou simplement de propriété ou de champ - la cime d'un arbre - la barre de bois qui sert de barrière - barrière de péage - rempart - tracer des traits - rayure d'habit.... Le verbe *barrer* (vers 1144) signifie consolider avec une barre - faire un barrage. L'expression "tenir la barre" (d'un navire ou avoir barre sur quelqu'un) fait allusion, à l'origine, à la barre de bois du gouvernail, à l'action de direction que cela confère. (Cf. pour info. le sanskrit रुद्ध (ruddha) = barrer, arrêter, bloquer, entraver ; obstruer, empêcher - रुद्ध [*ruddha – ruddhá*] = ce qui est : obstrué, vérifié, arrêté, supprimé, retenu…..

Outre les toponymes indiqués ci-dessus avec l'idée de montagne, ou sens apparenté, le thème "barre" a distribué, sur l'ensemble de notre sol, une grande quantité de noms de lieux et une myriade de microtoponymes.

Le toponyme MUR DE BARREZ (Aveyron) illustre à la fois la notion de "barre" (barro), soit : MUR du latin "mŭrus" = remparts - et BARREZ qui est un descendant du pré-Gaulois *Barr* avec le sens de montagne, d'autre part.

Retz, finale du toponyme Abbaretz, ne semble pas avoir de rapport avec le pays dit de Retz (Sauf apport gratuit de l'archaïsme *-tz* notant à l'origine l'affriquée [ts] « affriquée qui ne se prononce pas »). (Voir cependant la synthèse Rezé).

Dans les langages antiques (peut-être gallo-germaniques) Retz, avec de nombreux dérivés comme Rais – Ré – Rets etc. indique un ruisseau ou l'eau en général. Or il existe, à proximité du Bourg d'Abbaretz, un village la Rainais, près de la naissance d'un ruisseau, dont le Littré dit toujours que ce thème est afférant au concept de « creuser en faisant une rainure » (Voir le chapitre Raitière).

**En résumé Abbaretz pourrait s'articuler de la façon suivante :**

« ***ab*** » marque de dépendance - préfixe de filiation d'origine celtique (mab).

« ***bar »*** du pré-indoeuropéen ***« barr » = hauteur*** barrant l'accès ou la vue***.***

« ***retz*** » suffixe synonyme de « raie » (soit ; - pour marquer la ligne de faitage de la barre oronymique ou en raison de la présence d'un ruisseau antique traçant un sillon dans le sol).

« ***acum*** » en 1123, suffixe du Gaulois « acon – acos » indiquant la propriété du fief.

## ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

# <u>*Aigrefeuille (44) – Montaigu (85)*</u>

Dissemblables en apparences ces toponymes partagent cependant une racine commune en l'occurrence le fossile pré-indoeuropéen « ***ak - akw*** » (aig).

***Aige-aigre*** est un adjectif qui, généralement, définit ce qui fait preuve d'acidité, n'est pas malléable, est difficile d'accès, pique …

L'aigreur relatée par ces fossiles peut tenir aux conditions climatiques, à la difficulté d'ascension d'un sommet, au caractère d'un individu, à l'agressivité des végétaux … etc.

A travers le latin *acer acris* et *acutus* qui est à l'origine du concept de «aigu» parfois « aigre » tiré du pré-indo-européen «***akw*** » (Voir les chapitres ***Ac*** et ***Men*** dans Survie du Langage Cro-Magnon, du même auteur, ainsi que les synthèses ***Acaire*** au Volume I et ***Aigre*** du Volume II de Sacré Nom de Nom).

Le vieux français a utilisé des formes comme : *egre* = aigre – *egre faim* = homme rusé vivant d'industrie, puis *aigrefin* – *aigre* = ardent, impétueux – *aigrement* = vivement, rudement – *aigresse* = aigreur, amertume, verjus (d'où l'expression de Voltaire ***««être aigre comme verjus»»*** - *aigret* = verjus ou raisin vert, triste pénible ou fâcheux – *aigrun* = toute espèce de légumes à saveur âcre … etc.

Appliqué à la toponymie (science des noms de lieux), l'idée de difficulté se retrouve plus particulièrement au niveau de la végétation, estimée piquante, et l'aspect ou la difficulté d'accès à certains sommets.

## <u>*Aigrefeuille (44)*</u>

La végétation *acerbe* ou *agressive* est le plus souvent figurée par la présence d'arbustes à épineux. Dans ce toponyme la feuille épineuse du **houx** est littéralement à l'origine du nom (la feuille « ***aigre*** » qui agresse en piquant).

Le plus lointain des termes connus dans cette thématique apparaît dans le Gaulois sous la forme « ***sparn sperno*** », d'origine inconnue selon les spécialistes, latinisé « ***spina*** ». Peut-être une origine pré-indoeuropéenne ?

Thématiquement seulement on peut relever le Grec *akantha* = épine - latin *ancanthus* - vieux français *achante* (voir la synthèse n°1 du Volume I de Sacré Nom de Nom). Concept tiré du sanscrit **कण्टक** (épines-vinettes = arbustes à épineux = *kaṇṭaka* <u>m.</u> épine, écharde; pointe, aiguille; aiguillon, arête, extension à rebelle, bandit, ennemi. Un probable dérivé du <u>proto-indo-européen</u> « *kulisos* » désignant une plante épineuse. Voir la survivance dans le gaélique *cuillean* et le breton *kelenn*.

Les noms de lieux contenant cette racine sont difficilement énumérables. L'épine au sens, trop restrictif, de *«épine blanche*» ou aubépine est nettement dépassée. L'idée prend en compte tous les végétaux piquant dont les principaux sont peut-être les ronces, les genévriers, les églantiers et de nombreux autres. A tort, semble-t-il, le toponyme *Roncesvalles* (ancêtre de Roncevaux) est traduit par « vallée de l'aubépine » au lieu de « vallée des ronces ». D'autant que pour certains chercheurs ce seraient plutôt les piquants de la roche, de la trouée, qui devraient être mis en cause (éperons aigus par exemple d'où Esperon Lespéron Lesperon = Ardèche Landes Gard).

Dans le cas plus particulier du houx les feuilles luisantes sont armées de nombreux piquants. Aigrefeuille est, en l'occurrence, un authentique synonyme de « Houssaie ». Probablement des bois de houx naturels qu'un jour les hommes essarteront pour y installer leurs villages ou étendre les terres cultivables.

Il en est ainsi de : Aigrefeuille (Loire-Atlantique – Haute-Garonne – Charente – Agrafeil Drome – Greffeuil Aude) des ex *acrifolium*. Soit une composition de *acer* avec le latin classique *folium* = feuille d'arbre. Peut-être du grec ancien φύλλον, *phúllon* « feuille » -

***Montaigu (85)***

Le concept de « ***aigu*** » ou « ***acerbe*** » est identique à ce qui prévaut au paragraphe ci-dessus. S'y ajoute en l'espèce l'idée de hauteur géographique. Ce qui implique un aspect pointu et, probablement, des difficultés d'ascension. En France les hauteurs titulaires de l'épithète «aigu» sont assez nombreuses.

***Mont*** : Le fossile ***«men»***, dont il est tiré, provient du pré-indoeuropéen. Comme bon nombre de ses synonymes et apparentés très âgés, il évoque la roche, la montagne et, par conséquent, l'élévation géographique. Sa présence est manifeste dans de nombreuses langues non indoeuropéennes et son antériorité ne pose pas d'équivoque.

Le Latin « ***mons*** », systématiquement évoqué, ne constitue lui-même probablement, qu'un avatar de ce fossile **Pré**-indoeuropéen.

Les toponymes et microtoponymes de cette sorte sont infiniment nombreux avec des formes variées :
***Montagu Montagut Montaigu*** (Vendée – Aisne –Allier Jura – Manche) ***Montaigut*** (Puy-de-Dôme) ***Montégut*** = nombreux départements …
Dans certaines circonstances la notion de « aigu », de pointe oronymique, peut se confondre avec la présence de « l'eau » parce que la hauteur et la pluie sont pratiquement toujours à l'origine de la naissance des cours d'eau.

Le mont Aigoual est un exemple typique (Dans le sud du Massif central, à la limite entre les départements du Gard et de la Lozère).
Né de racines pré-indoeuropéennes à la thématique multiple, voire confuse, on peut y trouver l'idée d'oronymes : pointus – vifs – aigus, mais ayant généralement un rapport avec l'eau.
C'est peut-être à travers les mystères de la formation du mont Aigoual que des explications crédibles peuvent être émises.

Les latinistes disent que Aigoual semble venir de ***aqua*** (de l'indo-européen $ak^{w}ā$ : eau - Sanskrit जल *jala* : eau) en raison de la naissance de beaucoup de ruisseaux sur ses pentes, lesquels peuvent devenir des cours d'eau importants.
Mais le Mont Aigoual, dont l'étymologie semble vouloir signifier plus précisément « ***eau de montagne*** » est le lieu de France qui reçoit le plus de précipitations sous forme de pluie. Il constitue la limite de partage des eaux. Une partie coule vers l'Ouest et l'Atlantique, l'autre vers la Méditerranée. **C'est sans doute le plus grand Aigout (égout) de France.** Dans ces cas de figures

il apparaît imparable de devoir tenir compte des deux thématiques ***«eau*** et ***sommets»*** *(voire roches)*, d'où une attraction mutuelle de ces pôles différents.

L'hypothèse selon laquelle Aigoual (Aygoual) relèverait d'un anthroponyme Algwald ou Algoad, soit d'un personnage d'origine germanique, doit être sérieusement remise en question. C'est l'inverse qui est concevable en ce sens que se sont des ***tailleurs de fiefs*** issus des envahisseurs romains ou germains qui se sont emparés de domaines et s'en sont donné le nom antique. Puis, par le temps, la dénomination d'origine (oronymique généralement) a pu se transformer.

La forme de type « aig » n'est donc pas exclusivement due à l'eau mais aussi au fait que les sommets, de l'Aigoual ou d'autres sites, présentent également pour nos grands anciens un aspect pointu, ***aigu***. Des figures oronymiques comme Mont**aigu** et Mont**aigut** relatées ci-dessus par exemple désignent des sommets pointus. Qu'il y ait ou non formation de ruisseaux ces hauteurs séparent toujours, en quelque sorte, les eaux de pluie.

(**pour information sur le fossile pré-indoeuropéen « men » voir ci-dessous : un extrait de la synthèse 85 du Volume III de Sacré Nom de Nom).**

►Armorique « men » est présent tant en Pays Gallo qu'en Bretagne. La toponymie est imprégnée de ses dérivés de « menez – miné - minez », comme Mennenezeg = massif montagneux. Menesguen peut se traduire par montagne blanche tout comme son inverse Guémené. Celtique ancien « moniyo » - Gallois « mynydd ».
►Menerdes (Vaucluse) est un toponyme bâti sur un oronyme évident constitué d'un éperon rocheux (Luberon). Ex « Menerba », la consécration aux divinités de l'époque ne pose pas de surprise. D'où la récupération des romains pour Minerve, leur déesse de la Sagesse et de l'intelligence.
►Minerve (Hérault). L'appellation apparait tardivement sur la base du pré-indoeuropéen ***«men»*** et consiste aussi en un petit village perché sur un éperon rocheux, véritable oppidum naturel pré-Gaulois et forcément pré-Latin.
►Le basque « mendi » est présent dans de nombreux oronymes de cette région : « ***men***dibel = montagne noire – ***men***dibile montagne ronde – ***men***dichaharra = avec taillis – ***men***dikao = petite montagne ……. ».
►Dans le Midi : Menton (06) Menthon (74) Mentonne (83) et d'autres partagent la même histoire.
- Monaco. Malgré toutes les interprétations intéressantes qui ont été données, il est plus vraisemblable que ce nom soit tiré de l'émergence du fameux rocher, sur la base du fossile ***« men-man*** ou ***mon »*** avec, à proximité du ***monte*** Carlo de même sens. La famille Ligure des « ***Mon***oïkos », authentifiée VI° siècles avant notre ère, n'y a-t-elle pas laissé une partie de son nom ?

## ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

# ***Anetz (44)***

***Anetz-sur-Loire*** est une ancienne commune de l'Ouest de la France qui, après négociations avec sa voisine Saint Herblon, forme la commune nouvelle de Vair-sur-Loire. (Voir la synthèse Vair). A Anetz les historiens notent ponctuellement l'existence d'un camp romain.

Si le nom toponymique de ce site n'est relevé qu'au XII° siècle sous la forme ***Arnet***, son histoire sémantique reste sans équivoque.
Le préfixe « ***Ar*** », d'une ancienneté insoupçonnable manifestement pré-indoeuropéenne (avant les Celtes, les Romains, les Grecs etc.), se justifie par la présence de l'eau, constituée en l'occurrence par La Loire dont le site est riverain.

***Ar*** définit l'eau courante dans plusieurs langages antiques, dont par exemple : le Basque « ***ara*** »– l'Assyrien « ***ara*** »– le Vieil Indien « ***nârâh*** » - l'Araméen biblique « ***nahar*** » (cours d'eau) etc. Ces quasi-phonèmes font toujours état de l'eau, du liquide, de l'humidité, des marais…

La forme plus tardive « ***Anetz*** » impliquerait plus facilement la notion de marais, en complément du cours d'eau. Il ne faut pas voir la Loire de cette époque dans l'emplacement de son lit actuel, sa profondeur, la force de son courant etc. Dans les temps reculés les rives n'étaient pas aménagées et le fleuve devait encore se frayer le passage, ne serait-ce qu'au final, pour percer la fin du massif Armoricain. La présence de marais n'est nullement hypothétique. Notons au passage que le « ***Ar*** » d'Armorique n'est pas sans évoquer l'eau.

La présence de marais placerait Anetz dans l'héritage du terme Gaulois « ***ana*** » (Voir le glossaire d'Eidlicher du IX° s.). L'appellation « Ani sedium » qui apparaît au début pouvant se traduire que par « sédiment de marais », tout comme :

**Anet** (28) **Annet** (77) **Anoye** (64)… etc. qui, pour les chercheurs se traduisent par :

- Anet (E-&-Loir) : Ce toponyme semble dériver du gaulois *Ana-* (marais) avec le suffixe diminutif roman *et*, soit un « petit marais ».

- Annet (Seine-et-Marne) La mention la plus ancienne est *Anethum* vers 1059. Le toponyme serait composé du gaulois *Ana-* (marais) et du suffixe diminutif *-ittum*, d'où le « petit marais ». Marianne Mulon, archiviste française, spécialisée en onomastique, évoque « ***anittum*** » soit un petit bourbier.

- Anoye (Pyrénées-Atlantiques) désigne le plus probablement un terrain marécageux.

Pour autant la finale *TZ* de « ***Anetz*** » n'est pas expliquée ! Faut-il établir une correspondance avec Abbaretz (Voir ce titre) ou avec le pays dit « de Retz » du Sud Loire-Atlantique ? Sachant que ce dernier est parfois orthographié « ***Rais*** ». On pourrait penser à une dérive tardive de la finale « ***ais*** en ***tz*** » (par fantaisies de scribes) des suffixes « ***ière*** » et « ***erie*** » évoquant la notion de propriété. Depuis, cette finale est devenu le déterminant complémentaire des noms de nombreuses localisées dans le pays de Retz. Le rapport fait par certains chercheurs avec Metz ne peut pas être retenu.

L'hypothèse qui voudrait que l'origine des toponymes évoqués ci-dessus remontrait à une déesse Celte « ***Ana*** » n'est pas si innocente qu'il y parait ! On parle de la déesse ***Ana*** (Anna, Dana, Danu, Anu, Dôn ou Danann) qui serait l'équivalence de Gaïa pour les Grecs. Dans la mythologie grecque, Gaïa, Gaia, Gaya, Gaiya ou Gæa est une déesse primordiale identifiée à la « Déesse mère ». **Elle est l'ancêtre maternelle des races divines**.

***Ana*** ou ***Anna*** représente aussi la mère des Dieux chez les Celtes et en même temps la mère des Humains. Elle donnera son nom à une grande tribu de la mythologie celte. Ce culte, très vivace chez les Gaulois, sera perpétré à l'arrivée des Bretons sans transition à travers la vénération à Sainte Anne. ***Ana*** est aussi la mère des lieux humides et des marais. Or il se trouve que, selon certains géologues, la région de Sainte Anne d'Auray est un ancien lieu marécageux, asséché, situé dans le prolongement de l'actuel golfe du Morbihan.

En France la dévotion à Anne est préchrétienne et n'a pas forcément de rapport avec l'hébreux Hannah mère de la vierge Marie. (Cf. le Mont *Anis*, de *Anicium* = Le Puy-en-Velay). On peut suspecter la même chose aussi à Sainte Anne d'Auray (Morbihan), le culte d'Anne ou Anna était antérieur à la chrétienté. La forme primitive correspondrait à *Dyanus Di-anus* (Déesse *Anis/Anus*).

Faire le parallèle avec le pèlerinage de Sainte Anne-la-Palud, établi vers l'an 500 sur un site après la submersion de la Ville d'Ys (comme Herbauges du lac de Grand Lieu).

Sur la finale « *tz* », notant à l'origine l'affriquée [ts] (« affriquée » = non prononcé), voir la synthèse Rezé. Sinon on pourrait admettre une approximative finale comme « Retz » d'un fossile gallo-germanique « ***Retz*** » attesté en 1180 sous la forme « ***Rezze*** » = cours d'eau (la Loire). - slavon « ***rěčica*** » - tchèque « ***řeka*** ».

## ***Aunay – Launaie – Launay - Les Aulnais***

Tous ces toponymes, ou microtoponymes, concernent, à l'origine la présence d'*Aulnes*.

L'aune, ou aulne, est avec le saule l'arbre caractéristique des lieux humides en général et de la bordure des cours d'eau en particulier. Cette spécificité, ajoutée au fait que l'un et l'autre de ces arbres (dont l'osier dérive) ont été utilisés dans la vannerie, est-elle de nature à avoir produit une sorte de confusion dans la racine étymologique que l'on pourrait croire commune ? Ce n'est pas certain.

Le Gaulois "*Al*", emprunté au pré-indo-européen, est de nature à entretenir ce flou étymologique. "*Al*" semble désigner originellement la rivière puis, par dérive sémantique, va s'appliquer à la végétation qui borde celle-ci, dont le saule et l'osier, et probablement à l'Aulne. L'Aulne serait, pour certains chercheurs, l'arbre sacré des Gaulois et non pas le chêne comme on l'a cru longtemps. L'Aulne vit au bord de la rivière qui elle-même est presque toujours une divinité chez les Gaulois. Pour témoin le nom de la famille Gauloise des *Alvergnes* (aujourd'hui Auvergne) qui voulait dire : *ceux qui vivaient parmi les Aulnes*.

Les latinistes y voient la source *alnus* à laquelle ils reconnaissent volontiers de nombreux équivalents dans les autres parlers. Les Gaulois sur ce point utilisent un équivalent qui sera renforcé par le francique *Alisa* lors des invasions Germaniques. On ne manquera pas de remarquer la présence de la première syllabe *Al*, dans l'une comme dans l'autre de ces sources, parallèlement au pré-indo-européen *Al* cité ci-dessus. Mais le parler Gaulois connaît aussi un synonyme à travers le terme *vernos* qui désigne également l'aulne (voir aussi le Gaulois "*aues-a*" qui s'applique au lit de la rivière).

A partir de *Alnus/Alisa* et du Gaulois *Vernos* (Cf. VERNE), naîtra une incroyable quantité de noms de lieux dont, à titre d'exemple :

- ANNAY (Pas-de-Calais) - ANNOIES (Aisne) AULNAIES "les" (Loire-Atlantique - Orne) - AULNAT (Puy-de-Dôme) - AUNNAY (Pas-de-Calais) - AULNAY (Puy-de-Dôme - Aube - Charente-Maritime - Vienne) Aulnay-Sous-Bois (Seine-Saint-Denis) - AULNAY-sur-MARNE (Marne) - AULNAY-sur-MAULDRE (Yvelines) - AUNAC (Charente) - AUNOU (Orne - Seine-Maritime) etc.... puis LAUNAY et des dérivés en grand nombre lorsque le ***L'*** s'est agglutiné.

## ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

# ***Baule – Escoublac (44)***

1 - *Baule* est doté du double sens de : *mugir* et de mettre en *boule* (de « ***bôl*** » mot d'origine pré-indoeuropéenne).

2 - *Escoube*, en général, correspond à ce qui est *balayé, dépouillé*, y compris par le vent.

Les deux termes n'ont étymologiquement aucun rapport, mais l'histoire des mots et la géographie en ont peut-être décidé autrement. L'exemple le plus marquant étant, sans doute, représenté par l'imbrication des toponymes associés de **LA BAULE - ESCOUBLAC** (Loire-Atlantique).

Une première approche aboutirait à constater que *baule* (vieux français *bôle*) est globalement indicatif de boule ou de dunes, naturelles ou élevées par l'homme. Un notera qu'il existe une quantité de microtoponymes « ***Baule*** » dans cette région.

Alors que « ***escoube*** » représente la terrible conjugaison du vent et des vagues de la côte Ouest qui balayent le sable et provoquent la constitution de dunes en forme de boules ! Cette image est très représentative de la vérité car les faits sont là, dépourvus de toute équivoque. Aujourd'hui, le clocher d' ESCOUBLAC (ex-commune) est enfoui sous une gigantesque dune naturelle due à l'action concertée du sable charrié par l'embouchure de la Loire et rejeté sur la côte par le vent d'Ouest et la houle.

L'ex-hameau *Bôle* (LA BAULE), a pris la place d' ESCOUBLAC dans le rôle chef lieu de commune. (Voir aussi le chapitre "Bol" dans Survie du langage Cro-Magnon, du même auteur). Le site d'Escoublac doit, par deux fois, être évacué et reconstruit ailleurs après un anéantissement presque total, une première fois au XV^e siècle puis à la fin du XVIII^e siècle.

L'origine exacte de *bôle* est reconnue avec le pré-indo-européen *bol*, dont un emprunt par le gothique *buljan*, qui a le sens de mugir quand il s'agit du taureau, et de souffler en ce qui concerne le vent, est probable. *Baule* est relevé en 1270 comme une forme de bal, de danse et, par extension, de malheurs (sous-entendus causés par le vent).

Le rapprochement avec *bole*, attesté en 1250, avec le sens de boule et, par imagerie : de rouler, précipiter comme une boule, gonfler, bulle etc., est beaucoup plus crédible qu'un rapprochement avec *bouleau* (l'arbre) encore que celui-ci puise aussi son étymologie dans *boule*. Bouler, pris au figuré, explique l'idée de tromperie parfois affecté à *bole*. La racine *bol (bul)*, par ailleurs, est perceptible dans des toponymes d'origine pré-indo-européenne qui représentent des sommets, des têtes de montagnes, exposés au vent : BOLQUERE (Pyrénées-Orientales) - BEUIL (ex-*boléo* - Alpes-Maritimes) - MONT-BOLO (Catalogne)....- Les toponymes LA BAULée (Maine-et-Loire) - LES BAULéES (Aube) - BAULIèRE (Ille-et-Vilaine) expriment l'idée de *hurler* en parlant du vent.

*Escoube* (encore *escobe* ou *escove* au XIII° siècle) est un balai. C'est aussi le nom de plusieurs hameaux du Gers, des Pyrénées-Atlantiques et

du Lot-et-Garonne. Sens du toponyme par extension : lieu où pousse le genêt (notamment à balais).

Escover, à la même époque est l'action d'utiliser le balai (balayer). *Escoubaire* est le surnom de balayeur. L'application de ce concept au niveau des éléments de la nature aboutit à des notions de : dépouillement, de chassé du nid, de mise à nu ...etc., comme par l'effet d'un gigantesque balai. C'est bien ce que semble vouloir suggérer le verbe *escover* attesté en 1204. Escoube se révèle par conséquent tant dans l'action de *balayer* par un personnage que par le vent. Pris dans ce second sens il induit la constitution, de boules *(bole)* ou dunes, de sable, évoquée dans le paragraphe ci-dessus.

Un personnage nommé *Escoube* (*Escoplac* ou dérivé) a-t-il été titulaire de ce fief au point de laisser son nom aux lieux ? Cette thèse, qui s'appuierait sur le suffixe « ***acum*** » indicatif de propriété, pourrait le suggérer. C'est possible mais cependant la thématique revient au même à travers le verbe « ***escouber*** ».

Dans les faits il s'agit le plus souvent de personnages qui, occupant des lieux d'une façon plus ou moins régulière, cherchent à légitimer leurs titres en s'emparent de la dénomination du site.

# ***Bernerie (La) (44)***

Fidèles à leurs convictions sur l'influence de la culture germanique A. Dauzat et Ch. Rostaing, dans leur dictionnaire étymologique des noms de lieux, voient forcément dans Bernerie (La) un indispensable personnage d'origine germanique. M.T Morlet, aussi germaniste convaincue, dans son dictionnaire des noms de famille y trouve la base ***Bern*** = ours et de ***hari*** = armé). Soit :

Un surnom faramineux dont les guerriers Germaniques aimaient à se parer, composé des deux termes :

- - ***bern(i)*** = ours, sous-entendu guerrier.
- - ***hard*** = dur ou fort, dans le sens d'aguerri.

Il faut savoir que ces définitions extravagantes ont souvent été prises par des gallo-romains ! Paul Lebel dans « les noms de personnes chez P.U.F » dit : ***""""des noms de personnes germaniques, vers l'an l000 seront adoptés par la majeure partie des familles gallo-romaines – une vogue qui ira en grandissant"""".***
Ceci explique pourquoi le panthéon anthroponymique français est aussi riche en noms de lieux et par conséquent en noms de famille d'origine germanique sans qu'il y ait de rapport avec l'importance des invasions de ces peuples ni leur culture, et alors que ces langues n'avaient plus cours sur notre sol. Attitude forcément au détriment de la culture Gauloise et qui, il faut le souligner, ne change en rien l'origine ethnique des personnes

Sans doute soucieux de rétablir un semblant d'historicité des chercheurs locaux ont fait une approche différente en faisant appel à un seigneur local qui, dépité de n'être pas admis chez les croisés et délaissé par sa belle, se serait mis à fabriquer des draps.
Certes les éléments constitutifs du toponyme sont là mais l'histoire les recadre autrement, à savoir :

- *le fameux seigneur aurait **berné** ses collègues en leur faisant croire à son inaptitude au combat (pour rester auprès de sa belle)…*
- *Chassé de son château par sa bien aimée qui ira retrouver son croisé de fiancé…*
- *Donc ici tout le monde est **berné à son tour.***
- *L'intervention de la notion de « drap » s'est peut-être manifestée car, selon les auteurs de l'époque, il était coutumier de faire sauter les personnes **bernées** dans un drap, une couverture… la finale « erie » soulignant souvent une activité.*
- *A l'usage la berne est devenue un vêtement fait d'un drap grossier et velu appelée **bernée.***

(dans Don Quichotte, il est fait état de ce que le valet Sancho Pança, fut violemment ***berné*** dans la taverne avec un drap).

Dans cette recherche on peut également soupçonner une approche relative à la qualité des rives peut-être trompeuses de la mer. Soit une confusion avec un pseudo étymon Celtique *« **bern-at-os** »* dérivé de *bernis*, c'est-à-dire acqueux - visqueux comme la vase.
D'où un possible sens de <u>Berner</u>ie qui comporterait inexorablement le concept de ***Berner*** = tromper.

Dans un contexte proche

►le vieux français :

- « bernier » ou « brenier » = sensitif masculin avec le sens de conducteur ou valet de chiens en langue d'Oïl. D'où l'expression « l'emplacement ou le quartier des « berniers ». Parce que les responsables des chenils « gardaient » les meilleurs morceaux de viande et ainsi « bernaient » à la fois les maîtres et les chiens.
- Mais le mot a aussi le sens de marchand de « *bran »* ou de déchets, en particulier de son. D'ou le surnom de meunier ou de boulanger laissant trop de son dans le pain. Par extension est né le français actuel *« berner »,* dérivé par métathèse, selon le Robert Etymologique, de *bren* = partie grossière du *son*.

En ce sens la racine est incontestablement Gauloise. On constate aussi le retour vers la notion de valet de chiens qui nourrissait ses animaux avec du son grossier.
Or la racine « *bren* » est tirée du Gaulois avec le sens de déchet du son.
A aussi été qualifié de ***bernier*** le boulanger qui laissait trop de son dans le pain.

L'étymologie de Berne (Suisse) n'est pas véritablement révélée. Les érudits pensent :

- Au gaulois *berna* (« marécage qui peut rejoindre *bernis* cité ci-dessus »)
  → Voir *Bernay*, *Berné*, *Borne*, *Bornel* et *bran*.
-
- autre hypothèse la plus probable est qu'elle provienne d'un hydronyme celtique *berna*, signifiant « fossé, fente ».

# Bignon - Le (44)

Attestée sous la forme « ***Brigno*** » en 1130, pour la premièregraphie, le toponyme s'inscrirait dans les avatars du Gaulois ***Briga***, qui correspond généralement à hauteur géographique.

Le sens le plus précis du fossile *briga* semble concorder avec hauteur fortifiée. Soit utilisation d'un site naturel, en hauteur, pour assurer un point de défense. Cf. le nom de la Famille Gauloise des *Brigantes* (ceux qui habitent les hauteurs - les supérieurs...) dont il existe un équivalent dans les familles Celtes insulaires. Le nom de la princesse Irlandaise *brigit* est issu de ce thème, d'où d'ailleurs aujourd'hui Sainte Brighid patronne de l'Irlande.

Le Bignon (44) accuse, au sud du bourg actuel, une pente assez rapide sur le ruisseau Doitée.

Son quasi-homologue : Brignon (Gard) vient du fossile « ***Briginno*** » et le village actuel est positionné sur le flanc sud, d'une colline : le *Serre de Brienne.* L'Oppidum originaire s'est développé sous les Ligures. Il est appelé « ***Briga*** », en raison de sa position de hauteur fortifiée.

À la fin du v^e^ siècle avant notre ère, une nouvelle agglomération s'est positionnée plus au sommet de la colline.

De nombreux noms de lieux peuvent être rattachés à *briga*, tels :

- BRIANÇON (Hautes-Alpes - ex-*Brigantion Brigantuium, Brigantione* encore au IV° siècle) - BRIANTE (Saône-et-Loire) - BRIGES (Lozère) - LE BRIGNON (Haute-Loire) - LA BRIGUE (Alpes-Maritimes) - BRION (Isère - Lozère - Maine-et-Loire - Pas-de-Calais) - LA BRIONNE (Creuse) - BRIONNE (Eure) - BRIMONT (Marne qui, avec le pré-indoeuropéen "Men" représente un doublet tautologique) - Il existe de nombreux autres toponymes, seuls ou en composition.

**C'est probablement là l'hypothèse la plus crédible.**

En faisant abstraction du « ***r*** » deux hypothèses de travail sont permises : du Gaulois « ***bugn*** » en temps que source – du vieux français « ***bigne*** ou ***beigne*** » : bosse.

## Bugn :

Le Gaulois « bugn » est concevable à condition de démontrer que le nombre de sources, à l'époque considérée, correspond à une réalité. Voir les toponymes Bignan (56) et Bignac (16).

## Bigne :

Une « bigne », une « beigne », une « bugne » constituent en vieux français un coup, une anomalie de planimétrie. Que cela soit sur le terrain ou sur une personne physique.

Une beigne notamment désignait aussi autrefois une bosse de terrain, une petite éminence, un mamelon. Ce nom reflète l'aspect géographique du lieu. C'est un peu le cas de notre Bignon avec ses multiples mamelons.

Au physique c'est le porteur d'une tumeur à la tête provenant d'un coup, d'une beigne, d'une bigne, d'une piqure d'insecte… (bigner c'est « cabosser »). C'est pour cette raison que l'histoire étymologique de « le Bignon » pourrait descendre de tronc d'arbre, de ruche (Selon Dauzat et Rostaing dans leur dictionnaire des noms de lieux)

Il est vrai que, à l'origine des temps, les essaims d'abeilles se logeaient dans les arbres creux et tout naturellement l'écorce d'arbre s'est trouvée toute désignée pour faire office de ruche au fur et à mesure de la maîtrise de l'apiculture.

Le Gaulois *rusca* (ou *rusco*) représente l'écorce de l'arbre en général et le Catalan *rusc* désigne en particulier l'écorce du chêne liège, souvent utilisée, avant que ne soit connue l'utilisation de la paille tressée. - Latin médiéval *rusca* - ancien Provençal *rusca* - ancien Irlandais *rusc* - Gallois *rhisg*. L'ancien français disait = *rusche* et *rosche* puis *rousche* et *rouche*, pour déboucher sur *ruche* au XVI° siècle.

Les Gaulois ont maîtrisé très tôt l'apiculture. Après l'élevage naturel dans l'écorce des arbres, les ruches ont été construites en liège (d'où le nom de *rusc* en Catalan pour le chêne liège), puis en paille, en osier, en torchis, et en bois.

Pour accepter cette hypothèse il faudrait pouvoir démontrer que l'environnement du site antique avait un grand nombre d'arbres servant de ruchers et que les habitants étaient souvent piqués.

Il faut dire aussi que la présence d'une léproserie a souvent joué un rôle comme le suggèrent certains auteurs. Surtout sachant ce que cette affection apporte de transformations visibles, notamment au visage.

# ***Blain (44)***

Sans appartenir à une chaîne de montagnes comme Bleine (954 m en bordure de la Durance - dans les Hautes Alpes) le site qui nous intéresse constitue un monticule respectable dans son environnement oronymique, dont l'altitude varie de 7 à 44 m – Blennes (Seine-et-Marne) est sensiblement dans la même situation géographique que Blain (44), mais au bord de l'Orvanne.

Un inventaire exhaustif révèlerait une quantité de situations semblables.
Blain (44), situé sur les bords du cours d'eau Isac, probablement navigable déjà aux périodes préhistoriques sans que, bien sûr, ne soit tenté une comparaison avec le canal de Nantes à Brest d'une autre époque et d'un autre objectif. Toujours est-il que militairement ce sommet permettait une surveillance sur la rivière et les environs. L'édification d'un ouvrage à cette destination est dans la logique. Remarque qui justifie l'appellation Blein-Castrum (Ou Bleing au X° siècle).

De nombreux chercheurs attribuent à Blain une origine **pré**-indoeuropéenne en raison de la dispersion géographique du fossile. D'où le Celtique ***blein*** (indiquant une hauteur), le Gallois ***bleen***, le Breton ***blein***, comparable au ***bleine*** de Provence. Cette racine, avec le sens de colline ou montagne, a laissé des traces à bon nombre de sites de notre région :

- **Blain**/Bannalec (Finistère) = le haut de la genêtaie.

- **Blen**/Gueor = le sommet de la chèvre.

- **Blin** Ar Bec = sommet avec le gaulois « becco » du radical Celte « becc » correspond à « sommet du Bec ».

- **Bleyn**-questre = la hauteur du chêne (le second terme est apparenté au Gaulois Cassanos).

- selon Jean-Marie Plonéis dans « la toponymie Celtique » Painblanc constitue une déformation de ***Pan blain*** tiré d'un antique « ***penn blein*** » qui correspond à « le haut du sommet » ou « la pointe de la hauteur ».

# ***Le Loroux Bottereau (44)***

Le premier terme, qui ne présente pas d'équivoque, est attesté sous les formes *Oratorium* en 1073, du latin ecclésiastique *orare*. L'hypothèse de lieux où aurait prié Saint Martin, et par conséquent d'oratoires, reste dans le domaine du possible.

C'est-à-dire que le site s'est développé autour d'un modeste lieu de prière, un « oratoire ». En l'occurrence, après la chute de l'apostrophe le « L » s'est agglutiné au nom.

Le second terme « *Boterelli* », seigneur du lieu au XII^e siècle (qui s'ajoute au XIV^e siècle) est un nom de personne. Par l'évolution naturelle de la langue il devient « Bottereau ».

Deux directions de recherches au moins peuvent être explorées :

- Vieux français *bot* = crapaud, déformations apparentes diverses.
- Breton *bot* ou *bod* = demeure ou buisson.

❑ **Le vieux français *bod* :**

Contrairement à ce que l'on avait pu penser, la distinction entre *bot* et *bot(t)e* n'est pas aussi tranchée qu'il n'y paraît malgré les différentes origines étymologiques.

*Bot, boit ou bote,* sont en 1164, pour Chrétien de Troyes, indicatifs de *:* ce qui est *émoussé*, puis de *crapaud*. A la fin du XII° siècle *bote* représente la chaussure haute (Aiol - chanson de geste). *Bot* est attesté dans le sens de crapaud vers 1100, d'un possible mot francique. Mais des équivalents sont connus dans les langues romanes pour désigner des animaux gros et court !

Avoir le pied *bot*, pour du PINET, vient du Germanique *butta* et donne une notion d'*émoussé* et serait de même origine que l'ancien français *bot* = crapaud... Sans compter, pour plusieurs dictionnaires, l'interférence avec sa***bot***. Ainsi la boucle est fermée. La botte, en tant que chaussure, n'est pas de la première élégance au moyen âge. La laideur de ce cuir *avachi* a pu, sans aucun doute inspirer à nos malicieux ancêtres l'analogie avec le crapaud, puis coller un surnom sur le dos du dit personnage botté.

Le sens de pied bot, pour sa part, paraît trop tardif pour avoir engendré des appellations. Mais *boiste* (Brunetto Latini, livre du Trésor - 1260), qui est de même étymologie, est de nature à avoir suggérer des sobriquets au détriment des personnes atteintes d'un défaut de la marche.

L'aspect médical d'un individu, qui aurait laissé son nom à son fief, a pu aussi jouer un rôle en fonction de son apparence :

- Porteur d'une tumeur à la tête provenant d'un coup, d'une beigne, d'une bigne, d'une piqure d'insecte… (bigner c'est « cabosser »)….
- Il ne peut être exclu que la présence d'une léproserie ait joué un rôle comme le suggèrent certains auteurs. Surtout sachant ce que cette affection apporte de transformations visibles, notamment au visage.
- Une beigne désignait aussi autrefois une bosse de terrain, une petite éminence, un mamelon. Ce nom reflète l'aspect géographique du lieu.

Et la pâtisserie dite « bottereau » ! Est-ce elle qui a communiqué son nom au site ou au personnage ? A moins que ce soit l'inverse ? Il s'agit là d'une loi onomastique bien connue des chercheurs. On notera l'analogie puisqu'il s'agit d'une languette de pâte **boursouflée** par la friture et servie saupoudrée de sucre. On l'appelle beigne ou bugne dans d'autres régions.

❑ **Le Breton *bot* :**

Le moyen Breton *bot* ou le Breton *bod*, dans une multitude de toponymes de Bretagne, désigne la demeure comme dans : BOT-CAZO à LANGOELAN (Morbihan) ou BOT-CAZOU à CAVAN (Côtes d'Armor). Termes qui expliquent la forme *bothus* parfois relevée en Normandie. Mais *bod*, à travers une vieille racine *bheu* est aussi synonyme de *touffe*, de *feuillée* etc. avec une grande quantité de microtoponymes qui ont pu se fixer sur ceux qui en provenaient. Dans BOTERF apparaissent, à la fois *bod* = touffe, et le Gaulois *dervos* = chêne. Dans BOTREIGNE (Finistère) transparaissent *bot* = touffe, et le Gaulois *drageno* = épineux. Des exemples de ce type il en existe des centaines mais leur énumération ne relève pas de cette synthèse. On notera la présence de nombreux microtoponymes *bots* dans le centre de la France, et *botz* (Maine-et-Loire), équivalents de *bois.*

Ce même mot, en 1316 dans le moyen Néerlandais, est employé dans le sens de *touffe*, de lin ou autres produits de la culture.

L’hypothèse qu’un seigneur local ait laissé son nom à la paroisse du Loroux (par adjonction de « Bottereau ») est tout à fait recevable mais l’inverse est également fréquent. Et si un seigneur du Loroux est surnommé « Bottereau » au XII° siècle il y a une raison à mettre en relation avec une des causes évoquées dans les paragraphes ci-dessus.

Bottereau – Boterellus puis Boterel par adaptation Bretonne. On notera cependant que la langue Bretonne n’a jamais été pratiquée dans cette région. Celle-ci restera sous l’autorité de Poitiers jusqu’en l’an 800 et depuis que César avait fait avancer ses alliés *Pictons* (Poitevins) et Lémovices (Limousins) jusqu’à la Loire. Il s’agissait pour lui, dans ces moments là, de faire avancer ses alliés afin d’empêcher la confédération Armoricaine de construire des navires sur la Loire (Dans la perspective de la Bataille navale de 55 avant notre ère au large du Morbihan). A la suite de cette avancée sur la Loire les alliés de César édifieront un port important sur la rive gauche de la Loire = Rezé.

Bottereau ou Boterel …il pourrait aussi s’agir d’une famille transfuge.

A la lumière de ces informations il est clair qu'il faut rester prudent en matière d'interprétation des noms de lieux de ce type. Tout ne se rattache pas systématiquement, comme le pensaient généreusement les auteurs anciens, à la laideur du crapaud **!**

Y a-t-il eu un nom préalable au IX° siècle sur ce site appelé aujourd'hui Bouguenais ? Rien en ne semble le démontrer ! Même si l'occupation du sol par nos grands ancêtres ne fait aucun doute.

« ***Bougon*** ou ***Bégon*** », qui semble en être la racine, n'apparaît pas dans les références toponymique qu'à cette période là.

Faut-il rappeler que le Sud Loire avait été amputé au territoire des Namnètes à l'époque de Jules César qui avait fait avancer ses alliés Pictons (Poitevins) et Lémovices (Limousins) pour empêcher la confédération Armoricaine de construire des navires sur la Loire (dans la perceptive de ce qui devait devenir la bataille navale au large de du Morbihan actuel). Par conséquent cette région était encore sous l'autorité de Poitiers alors que les Bretons projetaient de « libérer » l'ancien territoire Namnètes.

Pour cette raison le roi Charles II dit, « le chauve », délègue ses pouvoirs pour régler le problème à un de ses aquitains fidèles, le comte d'Herbauges du nom de « ***Bégon*** - ***Bougon*** ou ***Bégo*** ». Lequel fait édifier sur le lieu objet de cette étude, une motte féodale, avec une tour de bois comme poste d'observation (notamment sur la Loire). Du même coup l'appellation de ce tailleur de fief se fixe, pratiquement d'une manière définitive, sur le site de ce qui devait devenir la paroisse puis la Commune de Bouguenais. En l'occurrence le suffixe « ***ais*** » est un équivalent de « ***ac*** » donnant généralement le sens de propriété ou fief. Soit le fief ou le château à Bougon.

« ***Bougon*** ou ***Bégon*** » évoque le tumulte. Bougonner correspond à vacarme ou bruits incompréhensibles et suggère deux hypothèses de recherches :

► Le bruit naturel que peut produire la nature telle que le courant impétueux d'un cours d'eau – cascades etc.

► Pour un individu c'est le fait de parler entre les dents, murmurer, maugréer etc. Mais principalement d'être atteint de troubles du flux ou du rythme de la parole. C'est le bégaiement.

Dans les circonstances présentes c'est la deuxième hypothèse qui semble devoir être retenue. Le dit « ***Bougon*** » pouvait être atteint de cette affection ou, tout au moins, avoir hérité du surnom de l'ancêtre premier porteur de l'appellation. On notera d'ailleurs que dans les proches du Roi Charles II les surnoms de ce type n'étaient pas rares : le roi lui-même étant surnommé « le ***chauve*** » et dans sa parenté on trouve : « le ***simple*** » « le ***bègue*** ».

Or, le concept de « ***bègue*** » est tiré d'un terme pré-indoeuropéen *«**bec**»*, Gaulois *« **beccu** »*, latin « ***beccus*** », germanique « ***beco*** », ancien français « ***beguer*** », qui faisait allusion à un défaut physique au niveau de la bouche et entraînant des problèmes de prononciation, de souffle, de répétitions.

En tant que microtoponyme on connaît encore de nos jours, dans la région :

► Château-Bougon sur Bouguenais mais pas à l'emplacement de la motte féodale d'origine (aéroport de Nantes-Atlantique).

► Château de Bougon sur la commune de Couffé (44) en bordure du cours d'eau La loge au moine.

Nota des archives locales : Le nom de Bouguenais vient de celui d'un comte d'Herbauges du IX$^{e}$ siècle, Bégon, dont le nom est aussi à l'origine de *Château-Bougon* et de *la Motte de Bougon*. Son nom breton est *Kervegon.*

## Sacrés Noms de Lieux

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Bouvron (44)***

Bouvron (44) est identifié par « ***Buluuron - Bulwron*** » en 878 puis « ***Bouveron*** » au XI° siècle – « ***Bouverone*** » vers 1166 et « ***Bouvron*** » en 1287.

L'apparentement étymologique avec le « ***biber*** » Gaulois c'est-à-dire le castor en terme plus moderne est sans équivoque.

Le terme Gaulois ***Bébros*** (***bibros - biber***), sorti d'usage depuis des lustres, a été supplanté par castor (kastor), mot d'origine Grecque pour définir le petit mammifère bien connu. D'un mot **indo-européen** que l'on reconstitue sous la forme « ***bhibhrús*** ».

C'est vers le XII° siècle que bièvre, descendant de ***bébros*** a quitté le langage parlé par nos ancêtres. Plusieurs formes sont relevées au cours des siècles : « ***vibre*** » - « ***fibre*** ».... qui semblent inspirées directement du Celtique ancien « ***fiber*** », puis « ***bièvre*** ».

Bièvre a laissé des traces en hydronymie (science du nom des cours d'eau) avec par exemple : la Bièvre (Essonne), soit la rivière aux castors.

Le site global de Bouvron n'est pas traversé par des cours d'eau importants, mais comporte de nombreux ruisseaux qui peuvent avoir accueilli les « ***bébros*** » ou castors.

Bon nombre de noms de lieux gardent encore des traces du terme bièvre :

- BIEVRES (Aisne - ex-"beveria", puis "Bevra") - BIEVRES (Ardennes - ex-"Bevria" puis "Bevra") - BEURIERE (Drôme) - LA BREVIERE (Calvados - Nièvre) - LA MOTHE-BEUVRON (Cher) - BOUVRON (Meurthe-et-Moselle) « ***Bevro*** » en 885, « Boverous » en 1050 – BOUVRON (Vosges) « Boverous en 1277, « Beuvron en 1517 - BEUVRY (Nord) - BIBERKIRCH (Moselle) en composition avec le Germanique "kirch"= église . Et de nombreux autres....

L'identification de certaines tribus à travers des noms d'animaux est fréquente dans beaucoup de peuples d'origine Celtique. En l'occurrence à partir de « ***bebros-bibros*** » (le castor). (Voir l'ethnozoonyme où le nom d'un peuple est dérivé de celui d'un animal)

Il est ainsi des Bibroci, une tribu autrefois authentifiée au sud de Londres, sur les rives de la Tamise (Voir César, *BG*, V, 21). Il en est de même en France pour Bibracte, l'oppidum-capitale des Eduens (César, BG, I, 23 ; Strabon, IV, 3) - Bibrax, un oppidum des Rèmes (César, BG, II, 6) ; et, au Moyen-âge, Bibraige (« ***Bibru-rigion*** » = royaume des castors).

## ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Breil Breuil***

Cette famille de toponymes provient d'un fossile Gaulois encore très vivant dans notre géographie.

Le nombre important de *breil* et *breuil*, dans notre toponymie, avec quantité de dérivés, témoigne de la présence du Gaulois *brogilo* qui définit généralement :

- un petit bois clos, entouré d'un mur ou d'une haie, et servant de parc à retenir au mieux le gibier. C'est une marque incontestable du sens de la propriété qui s'est reporté sur les personnes demeurant dans l'environnement de ces enclos.

- ce fossile Gaulois s'est transmis jusqu'à nous par le bas latin *brogilus* - puis *brogilum* = bois humide - Occitan *brolh*. Cymrique *brog*. L'ancien français emploie *bruil* : (1080 chanson de Roland) et *breuil* est encore utilisé dans la langue courante au début du XIX° siècle - par extension *breil* deviendra synonyme de piège pour prendre les oiseaux puis piège en général. *Breuil, broil, bruil* deviendront aussi des parcs ou l'on enfermait les bêtes fauves - *breuille* sensitif féminin s'appliquera au bois en général, et parfois *bruil* en Bretagne.

La forme Italienne *broglio* est due à une famille noble dite *de Broglie* qui a laissé son nom à un toponyme du département de l'Eure.
Nota : Le nom de Broglie a relancé l'existence de ce thème dans une affaire criminelle de 1976.

Les toponymes et microtoponymes sont infiniment nombreux et il n'entre pas dans le propos d'une synthèse de faire une énumération exhaustive. Pour information : Breil Alpes-Maritimes - Breil Maine-et-Loire = *Brel* vers 1147 - La Breille Maine-et-Loire = ex *silva Brolia* - Le Breuil = Allier, Calvados, Marne, Rhône - Le Breuilh Dordogne - Briot (Oise) - Briou (Loir-et-Cher) - Brel (Cantal)... cette courte évocation donne une idée de la vitalité du thème sur l'ensemble de la France.

L'humidité du lieu ne paraît nullement systématique. Sans doute que cela dépendait du type d'animaux ou de gibier concerné.

Sans donner de précisions certains chercheurs pensent que l'origine de ce nom est indo-européenne ?

## *Bretesche (La)*

Les toponymes de ce type tirent leur histoire d'un système de fortification emprunté aux Bretons, ce qui explique l'analogie avec ce nom ethnique.

Même si le mot transite par le latin (Cf. le latin médiéval *brittisca*, qui correspond à *Brittonique* ou, d'une façon plus moderne, à *Britannique*), l'origine est d'outre manche.

Le vieux français *bretesse* est synonyme de *bretesche*, dit le Dictionnaire de l'ancien français et de tous les dialectes du IX° au XV° s. de Frédéric Godefroy. Le premier terme de ce mot composé évoque l'origine géographique, et la finale est identique à celle de forteresse (*-ece* du latin populaire *fortaticea*). Pour comparaison thématique voir ce qui est *HORDé ou HOURDé.*

Sur le plan architectural, les points forts *brittonique*s se distinguent par la présence de surélévations par rapport à la construction de base. C'est l'adjonction d'encorbellements, statiques ou mobiles, comportant des créneaux ou des mâchicoulis. Les architectes médiévaux feront un large usage de ce système de défense qui permet, en outre, de surveiller la base même des murs de la forteresse.

A l'origine la *bretesche* est de bois et elle n'est pas exclusivement destinée aux points forts fixes. Nos ancêtres en ont fait largement usage en tant que moyen mobile d'attaque d'une forteresse. Dans cet emploi de campagne les *bretesche*s se démontaient et pouvaient être transportées au hasard des besoins. Ainsi Guillaume de Normandie a transporté une *bretesche* d'assaut de Domfront (Orne) à Ambrière (Mayenne). Les *bretesches* servent également à combler temporairement les brèches faites dans les fortifications.... etc.

A l'époque médiévale tout un langage particulier à la *bretesche* est né :

- - le verbe *bretescher* ou *breteschier* correspondait à fortifier ou garnir de créneaux ***(as berteiches montent et al mur quernelé....** - extrait d'un texte relatif à la cité de Rouen**)** - brestèque* est aussi employé.

Puis le terme dépassera le niveau de l'architecture militaire pour passer dans celui des constructions bourgeoises :

- - avancée d'angle ou en pignon;
- - loge appliquée sur la façade d'une maison;
- - balcon ou parapet.... etc.
- 

Les noms de lieux du type *La Bretèche* sont assez nombreux : (Corrèze - Eure - Loiret - Loire-Atlantique Commune de Missillac - St Nom la Bretèche Yvelines ...etc.).

## *Sacrés Noms de Lieux*

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

# ***Cadoire (la) – Chaise (La)***

## ***Cadoire :***

Une « cadoire » est une pierre sur laquelle on s'assoit qui, par conséquent, fait office de chaise. En tant que nom de lieux, généralement des microtoponymes, l'appellation est assez fréquente. Ces lieux sont devenus de simples noms de rue lorsqu'ils ont été absorbés par les agglomérations. Notons par exemple, parmi d'autres, pour la région Nantaise :

- rue de la Cadoire, Nantes – Bouguenais – Rezé – Sainte Luce-sur-Loire.
- encore microtoponymes : Petit-Auverné – Sainte Luce-sur-Loire.

Le nom de Cadoire, est encore visible dans le mot breton « Cador », qui signifie chaise (Kador depuis le rétablissement du K par la réforme Legonidec).

Voir les pierres à légendes de la Bretagne dont la pierre de Saint Yves et la pierre à mariage.

Par extension l'appellation Cadoire était donnée aux sièges de pierres dans l'entrée des fortifications. Aussi, parfois, aux portes des maisons de la noblesse).

« ***Cahair - Chaire*** » sont aussi employés pour chaise. Le parler Gallo dit encore « ***chér*** » pour chaise. Ancien français « ***chaer*** ».

Le thème antique, pour certains auteurs, serait Gaulois. On peut y pressentir aussi le Grec « Cathédra » duquel on tire la chaire : siège d'un évêque dans son église, ou d'un prédicateur – chaire également dans le sens universitaire.

Par extension des monticules, des sommets, par leur aspect gigantesque de chaire, ont hérité de cette appellation. Voir par exemple le Puy des Chaires, un sommet du Massif central situé dans la Creuse. On parle alors de chaires préhistoriques présentées par des rochers ordinaires.

Cador et Cadour ont certainement été confondus à l'usage. D'où l'emploi actuel du second, qui signifie combat, dans la phonétique du premier. (Voir le nom de personnage Gaulois « ***Caturus*** » dans Cadours (Haute-Garonne).

## ***Chaise :***

Ce mot, en toponymie, évoque une idée de maison exprimée à travers le latin *casa*. Vieux français *chiese*, d'où la forme *chaise* pour indiquer la même chose. On notera d'ailleurs que, relativement au concept de siège, la collusion entre *chaire* et *chaise* s'est également produite (changement du ***"r"*** intervocalique par un ***"s"***- phénomène plus particulièrement observé dans le centre de la France).

Le rapport idéologique entre chaire et chaise réside probablement que les deux offrent un moyen de repos.

L'histoire a semé de nombreux noms de lieux dus à *casa* sur l'ensemble de la France, dont en l'espèce :

- La Chaise (Bonnœuvre – 44) - La Chaise (Aube - ex *La Chase*) - La Chaise Baudouin (Manche - ex *Chesa*) - La Chaise Giraud (Vendée) - La Chaise Dieu (Haute-Loire - ex *casam* Déi, qui se traduit par <la maison de Dieu> - La Chaize le Vicomte (Vendée) (ex *Casa*) - Le Père-Lachaise, à Paris, cadeau de Louis XIV à son confesseur Jésuite - Le Bois de la Chaise dans l'île de Noirmoutier (Vendée), et de nombreux microtoponymes : Allier - Charente - Corrèze - Creuse - Dordogne - Haute-Vienne.... Variantes orthographiques : La Chèze localité des Côtes-D'Armor. - La Croix-de-la-Chaire (Loire).

## ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

# ***Campbon (44)***

CAMPBON (Loire-Atlantique), de « ***cambidonno*** » sa première graphie connue, est loin de tout cours d'eau important mais accompagné de plusieurs ruisseaux sinueux, semble représenter une hauteur dans un plissement de terrain. Ce toponyme implique la double démarche d'évoquer à la fois une notion de courbe : « ***cambo*** » et de hauteur « ***dun*** » (devenu souvent synonyme de point de défense).

## ***Cambo***

Le Gaulois ***Cambo,*** est un successeur du fossile Pré-indo-Européen « ***kam*** », qui exprime géographiquement une notion de **courbe.** Toutefois le mot contemporain courbe n'est pas tiré de cette source antique mais du latin classique ***curvus*** issu d'un thème Proto-Indo-européen « ***kor Ker*** », soit : plier – courber – tourner + « ***vós*** » = « ***vus*** » seconde syllabe de ***Curvus***. Même s'il s'est gravé dans la toponymie et l'hydronymie le Gaulois ***cambo*** ne semble pas avoir fait de percée dans la langue française.

***Cambo***, le plus fréquemment, s'applique à la courbe d'un cours d'eau puis, par extension à la courbe de terrain à travers l'idée de pré souvent inondé dans la courbe de la rivière. De cette constatation s'est produit un glissement sémantique, une sorte d'aspiration, entre les termes de courbe et de champ. Ainsi CAMBON CHAMPBON plus ou moins déclinés à la latine, peuvent exprimer la notion de courbe de terrain, de pointe de terre, ou tout simplement avoir son sens évident de "champ bon", peut-être fertilisé par le débordement du cours d'eau sinueux. L'existence de plusieurs microtoponymes « ***la Gagnerie*** » dans l'environnement du bourg laisse présumer une certaine fertilité globale du terrain.

Puis, l'imagination aidant, ***cambo*** où l'un de ses dérivés s'est appliqué à la hauteur qui dominait les méandres d'une rivière.

Il est instructif de comparer avec un nombre, volontairement limité, de toponymes de la même famille, par exemple :

- CHAMPÉON (Mayenne) dont le site est attesté sous les forme Cambdonno ou Cambidonno.
- CAMALèS (Hautes-Pyrénées) = village situé en bordure d'un ruisseau qui décrit une courbe.
- CAMARèS (Aveyron) = agglomération placée dans une courbe du Dourdon.
- CAMARET (Finistère) – Breton *Kameret* ou *Kamelet*, *Kamm-eret*. Le suffixe *eret-ero* signifiant sillon (de sable) et *kamm* = *courbe. D'où* Kamm-eret*, sillonné en courbe.* Pour évidence, on trouve, dans la géographie du lieu, le port du *sillon courbe*. De même la présence du nom *gorrejoù*, pluriel de *gorred*, qui signifie barrage de sable et de galets.
- CHAMBORD (Loir-et-Cher - "*Cambortus"* en 860) témoigne de la présence antique d'un "gué" (Gaulois" "ritos"), dans la courbe d'un cours d'eau......

D'autres toponymes tirés de cette source doivent leur nom à des personnages Gaulois dérivés de ***cambo*** comme : CHAMBRY (Seine-et-Marne) de ***Camberius*** - CAMBIA (Corse) de ***Cambius*****.....** et de nombreux autres.

L'étymologie de la Camargue, située au bord de la Méditerranée, à l'intérieur du delta du Rhône, principalement entre les deux bras du fleuve, n'est pas vraiment connue. Certains chercheurs pensent à un fossile d'origine ligure indiquant le « champ recouvert d'eau ».

Les fossiles ***Kam*** et ***Hill,*** parfois fusionnés, semblent exister en Grande Bretagne et font probablement référence à une colline ronde.

En pays Basque *"Cambo"* peut aussi avoir le sens de source....

## DUN

***Dun*** est un fossile toponymique très courant dans les régions (ou anciennes régions) de peuplement celtique Il indique à l'origine un lieu stratégique naturel, une hauteur et, par extension, si des constructions ont été élaborées : forteresse, enceinte fortifiée Mais primitivement c'est un oronyme plus ou moins accentué, un tertre, une colline, voire un mont. On le trouve en gaulois sous la forme ***dunon*** ou plutôt ***dūnon*** (avec un U long) au nominatif, le radical étant « ***dūno*** » ou latinisé en ***dunum – dún*** ou ***dùn*** en gaélique – ***din*** en breton et en gallois.

A un degré moindre on retrouve « ***dun*** » dans la notion de ***dunes*** de sable qui bordent les côtes de la mer. Même si sous cet angle il a transité par l'ancien néerlandais « *dûna* » (moyen néerlandais *dûne*, néerlandais *duine*), la source antique Gauloise est la même.

Par déduction le concept « militaire » n'est que secondaire Souvent *duno(s)* deviendra synonyme de forteresse pour la simple raison que les points forts militaires ont été installés sur des sommets ou des tertres.

Très souvent aussi « ***dun*** » est devenu un hagiotoponyme parce que employé à titre de lieu de culte. C'est, parmi tant d'autres, le cas de *Lugdunum* : Lyon où le nom d'un dieu Gaulois est associé à « ***duno(s)*** » hauteur géographique. Comme dans *Gabalus,* nom d'un peuple Gaulois + *dunon* = GAVAUDUN (Lot-et-Garonne).

*Novio-dunum* indique le nouveau fort et *Uxello-dunum* le fort du haut....

**AUTUN** (Saône-et-Loire) est un ex-*Augustodunum* (forteresse consacrée à l'empereur Auguste).

**DUN** plusieurs agglomérations de ce type (Ariège - Creuse - Inde - Cher.etc).

**DUNES** de DUNES toponyme du Tarn-et-Garonne.

**DUGNY** agglomérations de la Meuse et de la région parisienne dues au nom d'homme gallo-romain *dunius* avec le suffixe Gaulois *acum*.

**DUNET** (Indre).

**DUNEAU**, (Sarthe).

**DUNIERES** nom d'agglomération de l'Ardèche.

**CHATEAUDUN** château sur la hauteur.

**GEVAUDAN** (Lozère - Haute-Loire). Or, dans ce nom composé, la première syllabe correspond à *Gaballus* nom d'un peuple Gaulois, auquel s'est agglutiné *dun* = hauteur.

**VERDUN**, désigne les originaires de plusieurs toponymes de ce type (Ariège - Aube - Meuse - Tarn-et-Garonne - Saône-et-Loire), variante **VERDU**. Le premier élément *ver* représente le plus probablement un nom de personne (vero), lui-même tiré du pré-indoeuropéen ***"ver"*** = colline – hauteur… et le second est issu du Gaulois ***dun*** avec aussi le sens de hauteur (parfois, et par extension = fortifiée). *Ver* peut également avoir le simple sens de : *sur* ou *dessus.*

## *Sacrés Noms de Lieux*

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

### Carquefou

**Pour certains chercheurs Carquefou** vient du latin "carcafagum", soit emplacement de hêtres.
D'autres ont proposé « la hêtraie du rocher » par comparaison avec le Steinbuche Allemand.
Constatations qui méritent quelques explications.

**« *Carca* ».**

La première syllabe « *kar* » du premier relevé, correspond à pierre ou rocher, et ne doit rien au latin ou au gaulois ni à une quelconque langue indoeuropéenne. Elle est issue d'un parler nettement antérieur. En tout état de cause avant l'arrivée des indoeuropéens (Celtes Latins Germains Grecs et autres européens même si l'on exclu les finno-ougriens).
Par conséquent ce fossile se rattache aux langages de nos très grands ancêtres les « pré-indoeuropéens » sans qu'il soit possible de dire s'ils étaient méditerranéens, ouralo-altaïques turco-mongoles ou autres…

On retrouve le fossile « ***kar*** » dans une quantité de toponymes dont par exemple Carcassonne, qui comporte aussi le redoublement comme dans Carcarès (40), Carqueiranne (83), Carcanière (07). Dans Carcassonne la finale « onne » tirée du pré-indoeuropéen « ***onno*** » : cours d'eau, représenté en l'occurrence l'Aude très proche.

L'assimilation de Carquefou et de Carquebut (14) ne trouve pas de justification historique et encore moins chronologique. Le « Kirkk » saxon, pour église, ne trouve pas sa place et serait trop tardif.

Ni les Bretons ni les Romains et encore moins les Scandinaves, n'ont pu être parties prenantes dans l'origine de ces toponymes, dont Carquefou, qui peut-être ont plusieurs milliers d'années si ce n'est plus. A cet égard rien ne permet d'écarter une identité d'origine linguistique entre le ***Carnac*** Armoricain et le ***Karnak*** Egyptien.

**« *fou* »**

Ce terme, qui définit le hêtre, est généralement attribué au latin « ***fãgus*** ».

Toutefois le grand Albert Dauzat, citant le prestigieux dictionnaire d'Ernout-Meillet, indique que les noms latins des arbres, dont « ***fāgus*** », ont des attaches indoeuropéennes assurées (Etudes de 1940).

Les recherches récentes démontrent effectivement que l'appellation du hêtre est issue du parler indoeuropéen commun « *bhāgós* » (les Celtes – les Grecs – les Latins – les Germains….). D'où le Gaulois « ***bāgos*** » latinisé « ***fāgus*** » à l'époque romaine.
« *bāgos* » est attesté dans la toponymie. Voir Bahais (Manche) signifiant « hêtre ».

Reste à indiquer que « ***bāgo*** » est aussi le nom d'une divinité Gauloise dont on trouve des traces sur plusieurs inscriptions de l'époque. Il est dit "***le Jupiter du hêtre***" et assimilé à « ***Bhaga*** » aussi un dieu Indien. Le « ***Bagacum*** » correspondait à la hêtraie ou le lieu de Baco.

Pour autant il serait imprudent de conclure que Carquefou serait un "hagiotoponyme" caché (lieu de culte antique).

## *Sacrés Noms de Lieux*

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

# ***Cellier (Le)***

L'origine thématique du toponyme « le Cellier », en Loire-Atlantique, est généralement attribuée au latin « ***cellarium*** » en tant que garde-manger ou cave à vin ? Sous réserve de disposer de détails évidents l'hypothèse est acceptable.

Toutefois, en tenant compte des lieux, de la géologie, et de l'histoire de ceux-ci, une recherche étymologique et sémantique profonde ouvrirait plus largement les perspectives d'interprétations.

Seul un report vers les fossiles « ***pré-indoeuropéens*** **Kal** - **Kel** » permet une large ouverture pour comprendre l'éventail possible des interprétations.
Il s'agit de termes qui ont précédés l'arrivée des indo-européens. Donc préceltiques – prélatins et autres. Des mots dits préhistoriques car hérités de nos ancêtres plus lointains et qui ont pris leur place dans le langage des nouveaux arrivants. Parfois ils sont restés naturels, d'autres fois ils se sont adaptés aux parlers nouveaux, mais ils existent toujours. C'est la profondeur de la recherche qui permet de les dévoiler.

***KAL*** définit la pierre, la roche et la dureté de ces formations (montagnes – falaises etc.).

***KEL*** évoque, dans ces massifs pierreux et durs, des cavités naturelles que nos très grands ancêtres utilisaient comme abris qui ne sont pas forcément des grottes ouvertes au niveau du sol. « ***Kel*** » est l'ancêtre du mot cellule par imagerie de la petitesse de l'espace.
Or le relief schisteux de la frange nord des rives de la Loire, à cet endroit, se prête tout-à-fait à ce type de création de cavités.
Il ne s'agit pas de simple métonymie ou figure de style ! Le mot « ***cellule*** » est le véritable continuateur du « ***Kel*** » préhistorique.
Puis viendra, au fil des siècles et, incontestablement des millénaires, des types de constructions externes, des cabanes de branches, des huttes primitives, des loges, des cellules (notamment d'ermites puis de moines), des chalets (de bois à l'origine et enfin de divers matériaux), puis des monastères (pour info voir le sanskrit et pali ***Vihara*** (विहार) = hébergement de moines).
Au cours du temps des noms de lieux sont restés attachés au terrain pour diverses raisons (présence de refuges naturels dans la pierre – édifications diverses d'abris….).

La toponymie (science des noms de lieux) n'est pas en reste dans le thème, ne serait-ce qu'à travers les nombreux noms de lieux du genre : (sans prétentions exhaustives)

- - CELLE - LA CELLE - CELLIER - LE CELLIER - LACELLE - LALACELLE - LASCELLE - LESCELLES - SCHELLE(S) - LESCHELLES - CHELLE(S) ou autre forme plurielle comme CEAUX
- - CèRE (Landes)
- - SELLE – SELLES - LESELLES que l'on compte par dizaines sur l'ensemble de la France, avec une autre forme au pluriel = SCEAUX (outre un possible rapprochement avec *salix* = saule).
-

Le plus souvent ces toponymes font référence à l'existence passée d'une implantation religieuse d'une certaine importance mais aussi, parfois, à un simple oratoire, à l'ermitage d'un moine.

- Chelles (77) où des vestiges préhistoriques attestent de la présence de l'homme en des temps très reculés notamment aux abords du mont Châlats au nom évocateur (point culminant de 106 mètres) situé au lieu-dit de la montagne de Chelles.

- Challans (85) = lieu où il y avait un abri (plus vraisemblable qu'une calanque)…..

- Chaix et Chais dont de nombreux microtoponymes = sortes de caves ou de magasins, à température ad-oc, où l'on gardait les aliments dont le vin, le cidre….

- Chalet – Chalais – Challais et apparentés, dans de nombreux départements.

L'histoire du Cellier (44) ne dément pas l'existence passée de cellules à travers les monastères parfaitement connus des chercheurs locaux, dont :

- du Mont Clair latinisé Clarus (aujourd'hui Clermont).

- Le prieuré de Saint Méen.

Par extension sémantique, par imagerie du petit local de desserte, l'art architectural, définit le **cellier** comme un lieu annexe. Généralement situé au rez-de-chaussée ou au sous-sol d'une maison ou attenant à celle-ci, dans lequel on conserve les provisions.

On notera que, dans la région de la Mée, le local où les récoltants stockent leurs récoltes de cidre est appelé « le cellier ». C'est là que les voisins, les visiteurs, se retrouvent au cul de la barrique.

Plus au sud, dans le même département, on appelle ce même local où est stocké le vin cette fois, « la cave ».

Dans les monastères, par extension dans les grandes maisons bourgeoises, l'hôtellerie etc. le responsable de ce local et de son contenu est appelé « le cellérier » (Par l'intermédiaire du latin ecclésiastique ***cellerarius*** définissant le moine préposé au cellier).

Mais ***Chai*** ne constitue qu'un synonyme. Terme toujours d'actualité en tant que lieu de stockage du vin et relatif aux professions inhérentes (maître de chai par exemple), semble plus s'apparenter au concept de ***quai***.

## ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

# ***La Chapelle-Basse-Mer (44)***

La présence d'une chapelle au début de la chrétienté… ? Aucun problème pour l'imaginer, la Loire, entre autres choses, ayant été la voie de pénétration, dans l'Ouest, de l'évangéliste Saint Martin de Tours. Mais l'implantation de l'édifice exact, celui qui laissera son nom au site, n'est pas exactement connue. Toutefois, dans le village de Barbechat (qui à un moment donné sera une commune autonome) existe une chapelle que l'on croit, par tradition, avoir été la première église de la paroisse (Voir sur le site du Perthuis Churin, les vestiges de l'église Sainte Magdeleine du XII siècle – près d'un mégalithe).

En outre, aux pieds de la Chapelle-Basse-Mer, s'étale le majestueux fleuve ***LOIRE*** au niveau où sera identifié plus tard « l'ancien Port-des-Mauves – plus tard encore, l'ancien « Port de Saint-Simon » dont une Chapelle édifiée au XVI° siècle et toujours existante (restaurée en 1775 suite à un effondrement de son toit) mais sans rapport avec l'édification de la paroisse de La Chapelle Basse-Mer).

Très tôt, probablement encore dans la protohistoire, la nécessité de traverser le grand fleuve se fera ressentir tant pour les riverains que pour les négoces divers. Or, la chance veut que le niveau du cours d'eau soit fluctuant en fonction des marées de l'océan atlantique. Avec un temps de retard, certes, ce niveau monte ou descend et se ressent encore sur des kilomètres dans les terres (au-delà d'Ancenis).

En outre le fleuve ne doit pas être considéré tel que nous le connaissons aujourd'hui. Tant dans le domaine de son niveau, de sa profondeur, que de son cours ou l'emplacement se son lit. Les ondes de marnage sont inéluctables - les distances de propagation sont variables mais se reproduisent inexorablement. L'ampleur de travaux antiques reste totalement hypothétique. La levée de la Divate n'existait pas et n'était même pas dans les conceptions.
Pour résumer, dans ces temps anciens, si la marée haute était plus favorable à la navigation, la marée basse semblait permettre un passage à Gué. Cette notion de ***<u>basse-mer</u>***, même si elle agit avec retard devient importante dans l'explication du nom du toponyme étudié.

Des chercheurs assurent même que le microtoponyme de « la Pierre Percée » renvoie à une « percée de pierre », c'est-à-dire à un gué empierré. Il aurait existé deux points de passage vers Mauves : depuis la Pierre Percée et depuis Saint-Simon. Le premier aurait permis le franchissement par les attelages. C'est le sens d'une « ***percée pavée de pierres*** » dans le lit du fleuve qu'il semble devoir être retenu même si le sens du toponyme reste « ***La pierre percée*** »).
<u>Selon une autre source</u> : on en retrouve des traces à Mauves. L'histoire nous révèle d'ailleurs que, dans ce lieu du Nord Loire, un vicus routier avec un sanctuaire de ***l'eau guérisseuse*** comme à St Barthélémy ! Là une voie protohistorique franchissait la Loire, sur un guet pavé, au niveau de La Pierre Percée en La Chapelle Basse Mer.

Jusqu'à la révolution la paroisse s'est orthographiée ***La Chapelle-Bassemer***. Le trait d'union apparaissant après cette période.

L'apparition d'un seigneur ***Bassemere***, au XII° siècle suppose qu'un personnage s'est vu attribuer la phonétique de son lieu de résidence (situation fréquente en anthroponymie, que le sujet en soit l'initiateur ou pas). Les orthographes à suivre peuvent ne résulter que d'erreur ou de fantaisies de scribes. On a même vu parmi les anciens titres, *Capella Beatœ Matris*, *Capella Batœ Matris*, enfin *Bassœ Matris*, d'où l'on a fait *Basse-**Mère***. Ce qui constitue un détournement ou une récupération de l'authentique l'histoire et de sa sémantique.

Même s'il peut toujours subsister un doute sur les arguments des uns ou autres il reste indubitable que les gués mis en évidence par les archéologues ne pouvaient se découvrir que par les effets de la ***Basse-Mer*** et, en l'occurrence, dans l'environnement d'une ***chapelle***. (1)

Pris en ce sens ***Bassemere*** serait un équivalent des toponymes ***Mortener Morteau*** etc, qui constituent des lieux situés en bordure de mer ou d'un cours d'eau, connaissant des variations de niveau.

(1) Voir le § « La Pierre-Percée.

## ***Chaud (la) – Chaume (la)***

Ce sont là de lointains avatars d'un thème pré-indoeuropéen « ***kal – kar-gal – gar… »***. Qui peut savoir depuis quand ils occupent le terrain ? Ce sont nos grands ancêtres ouralo-altaïques – turco-mongols ou autres qui nous les ont laissés en héritage.

D'où, dans la continuité, les termes dits indoeuropéens « ***calma – calmis – calmus*** – ***calamus*** ». C'est-à-dire, notamment, en provenance du Grec – du Celte – du Latin et presque tous les pays européens à l'exception des finno-ougriens, etc. Lesquels mots évoquent ce qui est : dur, la pierre, le rocher et les éléments météorologiques qui empêchent la végétation de s'épanouir et engendrent des zones dénudés et chauves, souvent des hauteurs.

La richesse sémantique distribuée par ces fossiles s'étend de l'adjectif « calme » en passant par le roseau imaginé debout et dénudé dans ces zones infertiles (***calamus*** – calumet), le chaud, la chaux, et la chaume qui servira à couvrir certaines habitations qui pour cela deviendront des chaumières.

***Kal*** et ses nombreux dérivés du genre : ***calma calmis chaume chaux chaud*** etc. sont à l'origine d'une quantité importante de noms de lieux très diversifiés comme, outre LA CHAUD et LES CHAUMES (microtoponymes de Loire-Atlantique), :

CALME (La) (Aveyron) – CHAUME (Côte-d'Or encore Calmis en 1145) – LA CHAUME (Vendée – Sables d'Olonne) - CHAUME-en-BRIE (Seine-et-Marne encore *Calmae* en 1114) – LACAMP (Lot) – LACHAMP (Lozère) - CHARMES (Drôme - ex-*calmen* - *calmis* - *chalmis*...) - LA CHOMETTE (Haute-Loire - "calmetta" 1275) - CALVI (Corse) - MARCHAL (Cantal) et MARCHAUX (Doubs) qui représentent un composé de deux termes Gaulois, soit : *maros* = grand, et *calmis* = colline dénudée.... et une multitude d'autres.

Chaumer, voire chômer, c'est aussi rester debout (d'où, à la longue, le chômage en tant qu'inactivité) ou mettre debout, contenir à l'abri du chaud. Le rapport avec les roseaux servant à couvrir les chaumières n'est pas évident. Le voisinage de ces thèmes est cependant indéniable. Une pratique agricole, pas si ancienne que cela, consistait à mettre debout les gerbes de céréales fraichement coupée pour que le grain sèche mieux (il en était de même pour les gerbes de roseaux avant de les poser sur les toits). Les paysans de la Mée appelaient cette méthode « ***chômer les gerbes*** ».

Les traces de ce thème, relatifs à la chaleur (Chaud), sont perceptibles dans le grec καῦμα « ***kauma*** » qui signifie «chaleur», «brûlure» et qui a donné le provençal « ***caumo- caumare*** » d'où ne rien faire ou chômer. Parallèlement le parler gallo dit « ***choomë*** » pour mettre debout ou (*se*) mettre débout et le Breton « ***choum*** ».

Appartiennent à la même lointaine famille les fossiles « ***Caljo/Caliavo*** »

***Caliavo***, est synonyme de *caillou* et puise aussi ses sources dans les entrailles des parlers préhistoriques « ***cal*** ou ***kal*** ». Mots qui sont à l'origine du vieux français ***chail chaille chaill*** *.*etc. pour arriver à la forme normano-picarde

"***caillou***" que le français semble avoir adoptée définitivement et qui subsiste toujours. Le sens originel semble vouloir lui attribuer une notion de dureté, d'où la désignation de la pierre ou du rocher.

Dans un sens général *cal* et ses dérivés s'appliquent à un grand nombre de conceptions que les études permettent de découvrir. Ce sont les lieux caillouteux - les sommets pierreux et, par extension naturelle, les constructions nécessitant l'emploi de la pierre, dont les forteresses. Cette racine est attestée dans un grand nombre de lieux antiques du genre :

- CAUSSE ou CHAUSSE = plateaux élevés sans source ni cours d'eau et généralement couverts de traînées blanchâtres (avec une possible confusion avec la présence de calcaire, du latin *calx* ou *calcis* = *chaux*) :

- Les CAILLèRES ou CALLIèRSES sont des endroits particulièrement caillouteux.

- Les ***calanques*** (escarpements de pierres) de Provence sont de même origine.

L'impact de ces fossiles linguistiques sur la toponymie est important et s'étend sur l'ensemble du territoire de la France, par exemple :

- CALCE (Pyrénées-Orientales) - CALLAS (Var) - CAUSSE (Gard-Hérault) - CHAILLEUX (Cher) - CHAILLON (Meuse) - CHAILLOU(X) (Cher - Loir-et-Cher - Eure-et-Loir...) Le Breton nous offre CAILLASTREC (Côtes-d'Armor) et CAILLASTREN (Morbihan)...

**Chaillet** est un petit caillou et a été donné comme sobriquet à un casseur de pierres - une ***caillette*** (XIII° siècle) a le même sens - ***Chaillo*** est attesté en 1164 (Chrétien de Troyes). Le Breton-Armoricain restitue : ***kailh*** = cailloux, minerai - ***kailhos*** = menus cailloux.

# ***Clisson – Clis – Claie et apparentés (44)***

Le plus probablement le toponyme Clisson est à mettre en relation avec le mot Gaulois *Cleta* qui correspond aujourd'hui à *claie*.

Le terme est attesté très tôt dans le latin médiéval sous la forme *clide,* du latin populaire *cléta* d'origine Gauloise. Le vieux français emploie *cloie*, puis *claie* (1303).

Bien avant on distingue : l'indo-européen « ***klei*** » dans le sens de : soutenir – appuyer - fermer…. – D'où, par exemple :
- le Gaulois « ***clēta - cleda*** » - latin médiéval « ***clitat*** » - l'ancien français « ***cleide*** » - l'irlandais « ***cliath*** » - le vieux breton « ***cluit*** – le breton « ***kloued*** » - le gallois « ***clwyd*** » - l'occitan et le catalan « ***cleda*** » - l'aragonais « ***cleta*** » …. Le grec « ***kleis*** », parfois évoqué, indique une forteresse. Cette racine (qui se prononce clisse) exprime une notion de clef, de fermeture, de porte et, par extension, gorge, défilé, forteresse. Elle s'inscrit sans équivoque dans les avatars de l'indo-européen « ***klei*** ».

Le sens varie avec le temps mais conserve une sémantique globale :

- fermetures en tout genre, dont une approche avec le concept de « clé - limite -frontière - passage gardé - fossé etc. limitant ou interdisant le passage, obligeant à un contrôle etc. (même sans aucune construction ou cause naturelle).

- - treillage de bois à usage multiple comme reposoir pour morts ;

- - brancard sur lequel on traînait les blessés ;

- - assemblage d'osier ;

- - fascines de retenues d'éboulements ou de culture en paliers ;

- - clôture ou barrière de branchage (plessis) - le Suisse emploie *clédel* pour fermeture d'un pré ou d'un verger ;

- - les *claies* (ou brancard) à fumier seront utilisées tardivement dans l'agriculture pour nettoyer les étables et précéder ainsi le rôle de la brouette ;

- - échelles sur lesquelles étaient transportés les exécutés après les assauts ;

- - forteresse – passages difficiles dans des gorges naturelles ou des défilés.

- - puis plus tard, toutes sortes d'emballages à claire-voie - panier à huîtres.

La toponymie est riche en noms de lieux issus du Gaulois *cléta*, à travers des formations comme :

CLAIES (Seine-Maritime - anciennement *Cleides, Cloies*) - CLAIX (Isère - ex-*Clais* au XI° siècle) - CLAYE (la) en Vendée - CLAYES (Ille-et-Vilaine) - CLAYES-SOUILLY (Seine-et-Marne - encore *Cloia* au XII° siècle) - LA

CLEYETTE (Saône-et-Loire) - CLEDES (Landes) - par assimilation à barrière ou fermeture : CLEFS (Meurthe-et-Moselle) et LES CLEFS (Haute-Savoie) - CLELLES (Isère) ou CLESLE (Marne) – CLISSON CLIS LA CLAIE (Loire-Atlantique)….

Le thème "clé" ou "clef" (objet de métal servant à condamner la serrure) est très probablement issu de cette source lointaine. Pour comparaison : le Grec *klaïs* auquel on apparente le latin *clavis* et le Gaulois *clavos*, c'est-à-dire "clau" puis "clou". A l'origine en effet les serrures étaient composées d'un clou et d'un anneau - d'où la relation avec «clôture».

En l'occurrence c'est ce dernier toponyme « ***CLISSON*** **»** qui constitue l'objet de cette présente recherche. Les hypothèses sont multiples et parmi celles-ci :

- le toponyme proviendrait de l'agglutination du nom d'un personnage local gallo-romain Cliccius et du suffixe acum qui signifie : la terre de Cliccius par comparaison avec Clécy (Calvados). L'étymologie de cliccius restant hypothétique si ce n'est un rapprochement lointain avec le gaulois « cléta » = fermeture ! Trop souvent, à défaut d'attestations antiques, les noms de lieux sont attribués à des personnages latins ou germaniques. Peut-être une solution de facilité.

- soit Clisson serait tiré du celtique (gaulois) *« klesiodunon* » qui se traduirait par « forteresse des glaives ». Or, glaive se disait *cladio* en gaulois, terme qui semble plus relatif au concept de « branches coupées », glaive – désastre. En fait une traduction littérale de cette hypothèse reviendrait à dire « la claie du sommet » (le second terme exprime la hauteur). Le Gaulois *Duno(s)*, latinisé en *dun-um*, qui correspond à mont, est attesté dans le glossaire de Vienne en qualité de hauteur, sommet, monticule etc. Des correspondances existent dans les autres langues Celtiques comme l'Irlandais *dun* ou le Gallois *din*. A un degré moindre on le retrouve dans la notion de *dunes* de sable qui bordent les côtes de la mer. Même si sous cet angle il a transité par l'ancien néerlandais *dûna* (moyen néerlandais *dûne*, néerlandais *duine*), la source antique Gauloise est la même.
Souvent, du concept de hauteur quelconque, *duno(s)* deviendra synonyme de forteresse pour la simple raison que les points forts militaires sont généralement installés sur des sommets ou des tertres. Très souvent aussi *dun* est employé en composition, comme dans *Lugdunum* Lyon nom d'un dieu Gaulois + *duno(s)* - *Gabalus,* nom d'un peuple Gaulois + *dunon* = GAVAUDUN (Lot-et-Garonne). *Novio-dunum* indique le nouveau fort et *Uxello-dunum* le fort du haut.

- soit du gaulois « *cleta* » (clôture) qui a donné *clisse*, *éclisse* en français (« claie d'osier tressée ») dans le sens de « plessis » (d'un pseudo fossile nordique) qui évoquerait un enclos entouré de haies entrelacées, suivi du suffixe gaulois et latin *-onem*, indiquant une présence. Cependant, ce mot n'est pas attesté en français avant le XII$^{e}$ siècle ;

- contrairement à des élucubrations parfois simplistes, ce n'est pas non plus une famille Clisson (ou Clichon) qui aurait laissé son anthroponyme aux lieux, mais exactement l'inverse. Cette famille dite « de Clisson » s'est révélée beaucoup plus tardivement que le toponyme.

Il faut au moins séparer ce qui est préhistorique de ce qui est seulement historique.
Le toponyme Clisson, situé sur la limite entre le gallo et le poitevin, possède un nom en gallo : *Cliczon – Clizon* en Pictave.

La seule hypothèse vraisemblable n'a pas été évoquée. C'est celle relative à l'agglutination de deux termes gaulois, en l'occurrence « ***Claie*** et ***On*** » :

- la première syllabe « clis » est une forme de « claie » du gaulois « cléta » et indique une particularité quelconque du thème développé ci-dessus. Il existe d'autres toponymes Clis en France.

L'idée de clef est aujourd'hui retenue par plusieurs érudits locaux. Le site de Clisson, placé au confluent de la Sèvre Nantaise et de la Moine, est bien la Clef médiévale permettant de passer du Poitou à la Bretagne. Le site fait partie intégrante de la Bretagne historique, et se trouvait être la clé de voûte de la défense des Marches de Bretagne face au Poitou et à l'Anjou avec son château.

Mais **bien avant**, à l'époque gauloise, **Clisson** est la limite d'influence de deux grandes familles Gauloises. En l'occurrence : les Namnètes et leurs alliés Ambilatres (Pays Nantais aujourd'hui) et les Pictaves ou Pictons (Poitevins).
Il n'apparaît pas très historique d'affirmer que : à la fin de l'âge du Fer, à époque de La Tène, au sud, la Loire constituait la frontière entre les Namnètes et les Pictons. Pour que les Pictaves et les Lémovices (Limousins) avancent jusqu'à la Loire il faudra attendre César. Il s'agissait pour lui, dans ces moments là, de faire avancer ses alliés afin d'empêcher la confédération Armoricaine de construire des navires sur la Loire (Dans la perspective de la Bataille navale de 55 avant notre ère au large du Morbihan). A la suite de cette avancée sur la Loire les alliés de César édifieront un port important sur la rive gauche de la Loire. En l'occurrence Rezé.
Que le Clisson Gaulois ait été doté d'une forteresse, de claies ou de fascines entrelacées, n'est pas l'important. Il ne manque de cours d'eau, de défilé, de gorges (dont plus tardivement le nom d'une paroisse voisine). Avant tout il s'agit d'une limite, d'une frontière de tribus. Donc d'une clé au sens linguistique, sémantique et historique. D'autant que, à un moment donné, ces tribus deviendront rivales du fait d'alliance avec César.

- Le second terme « ***on »*** est tiré du Gaulois « ***onno*** » qui correspond à cours d'eau au sens générique (fleuves – rivières). Transmis par le Gaulois ce fossile semble provenir d'un substrat antérieur.

**- CLIS :**
Il existe un lieu-dit « Clis » à l'opposé de Clisson. Soit à la limite Nord du territoire des Namnètes et à l'endroit où prend naissance celui de la tribu des Vénètes. Selon toute vraisemblance cette limite était matérialisée par le fleuve « La Vilaine » voie navigable desservant aussi les Riedones (Rennes et aujourd'hui région de Redon).
L'étendue du territoire de ce Clis du Nord n'est pas exactement connue mais devait comprendre la presque totalité des actuelles communes entre la Vilaine et la presqu'île du Croisic. Toutefois, sans doute pour une certaine prise en

considération de l'histoire ancienne, voire antique, plusieurs communes du Sud de la Vilaine seront rattachées au Morbihan lors de la constitution des départements. Dont La Roche-Bernard (1790) **(1).** Peut-être un simple problème linguistique pour séparer la Bretagne Gallèse de la Bretagne bretonnante ? Clis, qui n'est pas devenu comme Clisson, un centre d'intérêt ni une paroisse, se trouve situé sur la Commune de Guérande entre cette agglomération et La Turbale. Peut-être un simple transfert du chef-lieu dû au hasard ou aux conditions économiques du II° siècle qui impliquèrent des abandons de sites.

**- La CLAIE :** au nord du département, sur la commune d'Issé, relève-t-elle de la même histoire étymologique que Clisson et Clis ? Cela n'est pas impossible étant donné que sa position l'imbriquait autrefois dans le comté de Rennes et supposée provenir du lointain territoire des Riedones. A part ce point géographique il n'existe aucune base permettant une recherche sérieuse. **(1).**

**(1)**. La création des départements vise à faire disparaître les provinces de l'Ancien régime, et entraîne la mise en place de nouvelles entités. Le découpage territorial a fait l'objet de négociations. Rennes ayant obtenu que Redon soit rattachée au département dont elle va devenir le chef-lieu, Vannes exige en échange La Roche-Bernard et six paroisses rurales. En contrepartie, l'Assemblée concède aux Nantais la baronnie de Châteaubriant et la vicomté de Fercé, qui contiennent onze paroisses. Les « frontières » des « pays » sont imprécises à l'est. La Remaudière et La Boissière-du-Doré sont englobées dans le même département que Nantes sans raison historique, et sans consultation des habitants.

# ***Corcoué-sur-Logne***

## ***Corcoué :***

Le nom de ce toponyme constitue un héritage des Celtes, en l'occurrence Breton par héritage du Gaulois.
La première syllabe « ***cor*** » représente généralement la notion de ce qui est petit. Cependant, parfois, le concept de forme particulière en « angle ou en coin » est perceptible.
La seconde syllabe désigne une concentration d'arbres à un moment donné soit le Breton « ***coët*** » tiré du Gaulois « ***ceton*** ».

***Logne :*** les aspects hydronymiques présentent un intérêt indéniable.

Les cours d'eau locaux, dont la Logne et la Boulogne qui traversent la commune, et même en y ajoutant Loignon qui s'écoule peu loin, tirent leur étymologie du Gaulois générique « onno ». La plante potagère ne constitue en fait qu'un faux ami sans aucun rapport. Une recherche en profondeur permet de découvrir une autre piste plus crédible.

En effet, il existe en France une quantité de noms de lieux ou de cours d'eau de la sorte. En l'espèce, il faut en rechercher l'origine dans le Gaulois *onno(s)* qui suggère une idée de source, de cours d'eau, dont :

- *Alauna* ou *Alona* = divinité des sources à l'origine des toponymes : - Allamps (Meurthe-et-Moselle) ex- "Alonum" - Allonne (Oise) "Alons" vers 1186 - Allonne (Deux-Sèvres) "Alona" en 986 - Allonnes (Eure-et-Loir) "Alona" en 954 - Allonnes (Maine-et-Loire) "Alona" 973 - Allonnes (Sarthe) ex-"Alaona" - "Alauna" - Allonnes (Loiret) "Alona" 1235, à Donnery et Beaugency vers 1145.

- Le nom d'homme Gaulois *Onno(s)* - *onna*, de sens indéfini mais dans lequel on peut voir : fleuve (flumen dans le glossaire d'Endlicher), mais aussi avec l'idée de flot, de paroles, de personnes, d'imagination …etc.

- Quant aux toponymes tirés de la même référence, on retrouve par exemple : Ognes (Aisne - Marne) - Ognon (Oise) - Ougny (Nièvre - ex-*Oigniacum*).....

- une dizaine de cours d'eau, au moins en France, s'appellent l'Ognon ou Loignon (Côte-d'Or - Doubs - Hérault - Loire-Atlantique - Meuse - Haute-Saône.....), auxquels on ajoutera des noms de lieux comme : Avon (Aube - Indre-et-Loire – Seine-et-Marne) tirés du Gaulois *ab-onno* = nom de rivière.

- En composition le fossile *onno* est perceptible dans : Brienne (Saône-et-Loire) et Brionne (Eure) où le premier terme correspond au Gaulois *briva* = pont – Cougoulogne = précédé du Gaulois *cougoul* = capuchon (soit le sommet capuchon près de la rivière) – Lausanne (Suisse) avec le Gaulois *lauza* = pierre – Péronne (Nord) = nom d'homme Gaulois *Perros* + *onno* – Valogne (Manche) = précédé du Latin *vallis* = vallée etc.

La Boulogne est précédée de la racine également Gauloise « ***bona*** » qui révèle une  fondation pré-romaine, notamment pour Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Cette ville, après s'être appelée *Portus Itius* sous César a pris, ou a repris, son nom de *Bononia*, puis *Bolonia*, et enfin Boulogne tel que nous connaissons. Bologne (Italie) s'inspire sensiblement de la même histoire.

Boulogne-sur-Seine ne constitue qu'une transposition due au fait que son église d'origine a été construite par des pèlerins de Boulogne-sur-Mer se dirigeant vers des lieux Saints comme Rome ou Saint Jacques de Compostelle. Ce toponyme semble dater de la fin du XV° siècle.

Boulogne (Nord) et Boulogne (Vendée) semblent avoir été des domaines de personnages gallo-romains nommés *Bullinius* du Gaulois *Bullius*.

Toutefois, pour la Vendée il ne faut pas oublier l'existence d'une rivière *la Boulogne* (Celle qui d'ailleurs traverse Corcoué) rattachable au Gaulois *abonna* qui correspond à la définition générique des cours d'eau. Cette *Boulogne* reçoit d'ailleurs un autre cours d'eau nommé *Lognon* dont l'origine est tirée du Gaulois *onno(s)* qui définit aussi un fleuve.

La localité de Boulogne (Vendée) est située presque à la source de la rivière du même nom qui, plus loin, a donné naissance à la localité dite : Les Lucs-sur-Boulogne. Luc, le premier terme, peut se prendre dans le judéo-araméen *louka* = brillant (d'où Saint Luc auteur du 3° évangile, émule de l'apôtre Paul) d'où aussi le latin *lux* = lumière, ou mieux, dans le Gaulois *lux* = bois sacré repris par le latin *licius*.

# ***Cormier (Le) (44)***

La désignation de l'arbre "Cormier" est issue du Gaulois « ***Curmi – corma*** ».
Le cormier est un arbre assez gigantesque dont la durée de vie peut atteindre 400 ans.
Des noms de lieux ont pu se fixer là où des arbres de ce type existaient. Il est difficile d'attribuer une période de fixation des toponymes de cette famille.
La corme est le fruit du cormier (sorbier domestique, nom scientifique sorbus domestica). Cet arbre entre dans une catégorie plus vaste comportant notamment l'allouchier, l'alisier, le sorbier des oiseleurs….
Le grec korma (*κούρμι* selon botaniste grec Dioscoride), a le même sens. Puis le Latin impérial cervesia emprunte sa définition au Gaulois - Gallois *cwrw* – *coref* en cornique…..
Le cormier, abondait plus à l'époque Gauloise que de nos jour ce qui explique qu'un grand nombre de microtoponymes porte cette appellation ou un dérivé.
Les Gaulois en tiraient une boisson fermentée assimilable au cidre de pommes ou au poiré. Puis des produits distillés nettement alcoolisés (peut-être à l'origine de la potion magique ?). Mais l'intérêt de cet arbre est double :

- Outre que le fruit entre dans la composition de la très célèbre boisson dite cervoise. (Son nom correspond à celui de la bière des Gaulois et des Celtes insulaires). Le fruit se présente en forme de petite poire et ne se consomme comme tel qu'à maturité complète (à l'état dit « blet » comme pour les nèfles). Dans les années 1940, les agriculteurs du Pays de la Mée (44), produisaient encore du cidre de cormes.

- le bois est très apprécié pour sa finesse et sa dureté. Souvent il se substitue au métal dans certains outils ou armes de guerre (pointes de javelots etc.), manche de divers autres outils, pignons des moulins.... L**es dents gigantesques des moulins sont, le plus souvent, taillées dans le bois de cormier.**

Ces deux points sont d'ailleurs de nature à entretenir la confusion entre le cormier et le cornouiller (Le cornouiller mâle, est remarquable par la dureté de son bois).

Les noms de lieux comportant la racine corme et corne sont assez nombreux. Ils représentent l'arbre lui-même, le fruit ou le bois, ou encore découlent d'un nom de personnage Gaulois en rapport avec ce thème :

- CORME-Ecluse (Charente-Maritime) - CORMES (Sarthe) - CORMOZ (Ain)...et une infinité de lieux-dits CORMIER - LE CORMIER (dont le Cormier à La Plaine sur Mer 44) - Saint AUBIN du CORMIER (35) - CORMERAIE CORMERAY - CORMEILLES - CORMELLES – Peut-être des toponymes comme Cramaille (par métathèse du « ***r*** » selon certains chercheurs)…..

# ***Coudray (Le) – Coudraie (La)   (44)***

Le Coudrier (coudre et parfois Caure) était l'arbre magique des civilisations celtiques. Plus connu sous son nom de noisetier c'était l'arbre de la science et de la sagesse. Pas étonnant que les Celtes en général et les Gaulois en particulier en aient favorisé l'exploitation et la vénération. Ce qui explique que quantité de lieux, de microtoponymes, de quartiers ou de rues, en portent encore le nom même si ces arbustes n'y règnent plus.

Les bois sacrés (de « ***coudres*** ») comportaient pratiquement toujours des bouquets de noisetiers et généralement à proximité de points d'eau (source – fontaine – noue – marre).
Même s'il est moins besoin d'avoir à creuser des puits de nos jours, le système de la baguette de noisetier, du détecteur de sources, est toujours connu.

Etymologiquement le mot coudrier est tiré de l'indoeuropéen « ***koslos*** » - Celte « ***kosel*** » - Gaulois « ***collos*** » - Celtique insulaire « ***coll*** » - Gallois moderne « ***coll-wydd*** » - latin classique « ***corylis*** » puis « ***colurus*** » - vieux français « ***coldre*** » - vieux Breton « ***coll-guig*** » – Breton « ***kelvez*** » - gallo « ***coude*** » - bourguignon « ***queudre*** ».

La toponymie, du Nord et du Centre de la France, est infiniment riche en noms de lieux ou microtoponymes provenant du Gaulois ***collos*** et de son descendant latin ***corylis***. Quelques exemples :

- CAURE (La) dans la Marne - CAUROIR (Nord) - COLROY-la-Grande (Vosges) - les nombreux COUDRAIE COUDRAIS COUDRAY COUDRE COUDROIS, dérivés : LE COUR(R)EAU  LES COUREAUX COURET LES COURETS.... dans de nombreux départements.

La Bretagne est aussi fortement marquée par le thème. Par exemple le toponyme « ***La Coudraie*** » est relevé 70 fois en Ille-et-Vilaine – 32 fois en Côtes d'Armor etc. selon Jean-Marie Ploénéis (dans son ouvrage ""La toponymie Celtique""). Sans compter les différentes versions bretonnisées de toutes les époques.

# ***Couëron***

- **A** - On pourrait peut-être retrouver, à l'origine de Couëron, le nom d'homme Corius qui aurait été le créateur du site ou le titulaire de la première occupation ? Certes, mais cette hypothèse facile est donnée dans environ 70% des toponymes en France. Cette solution apparaît généralement lorsque rien d'autre de concret n'a été découvert. Souvent c'est le contraire qui s'est produit, à savoir qu'un personnage se construisait une identité à partir du nom de lieu qu'il occupait (Voir le cas de la famille de Clisson). Ou, à défaut le nom de son lieu d'origine lui était attribué par son entourage.
-

En l'occurrence, l'installation d'un personnage Gaulois de la famille des ***Coriosolites*** (Centre Nord de l'Armorique) est tout-à-fait recevable. C'était le nom d'une tribu tiré d'un concept générique Celtique « corrios » correspondant à « armée ou troupe ».

- **B –** Le thème villa « ***corii***», relevé après l'épisode Romain, peut indiquer l'exploitation agricole tenue par une troupe, un groupe, une armée. Ceci par comparaison avec le Gaulois « ***Petro-corii*** » traductible par ***quatre troupes***. C'est le nom d'une famille Gauloise importante qui a laissé son héritage au toponyme Périgueux et à la région du Périgord. Ou encore ***« tri-corii »*** = trois troupes à l'origine de Troyes (Aube) et de Tréguier (Trégor) en Bretagne. ***Corii*** ou ***Corio***, en vieil Irlandais ***« cuire »***, peut expliquer la confusion avec le travail du cuir, en tant que matière, évoquée ci-dessus. De même que ***Corio*** = troupe, se confond avec ***Corio*** (***Korio)*** = installation agricole.

Thèse confortée par la possible existence d'une colonie agricole sur la base d'un fossile indo-européen « ***Korio*** » apparent dans le vieux celtique « ***koria*** » et encore dans le Breton « ***kouer*** ».

- **C** – de « ***coêt »*** = bois, en Breton, tiré du Gaulois ***« ceton »*** avec la notion de rond (« runt » vers 1100) ou « run » pour tertre. Sur ce thème générique toutes les hypothèses peuvent être échafaudées sans risque de contradiction absolue.

- **D –** L'analyse supporte la comparaison avec les autres toponymes **Coiron**. En effet la graphie **Coyron** est relevée tant pour la Loire-Atlantique que pour la Charente, La Suisse, par exemple.

-

Dans cette hypothèse de travail c'est le concept de hauteur, butte, ou tertre qui est retenue, sur la base d'un fossile pré-indoeuropéen « ***kar*** » (ouralo-altaïque ?) c'est-à-dire ***dur*** et, par imagerie, pierre ou rocher.

Le massif du Coiron Ardéchois est décrit comme un ensemble de falaises basaltiques – volcaniques – noires.

Pour admettre le sens de « hauteur » il faut noter que le massif du Coiron voisine avec les « ***berg*** » tirés d'un autre fossile pré-indoeuropéen « ***bhergh*** » qui réapparaîtra dans le Gaulois et le Germanique.

Le plateau du Coiron se révèle comme une hauteur perchée sur un substrat marneux.

En examinant la situation du Couéron de la Bretagne Galèse il est évident qu'il y a identité d'apparence géographique avec les autres Coiron par la présence de buttes plus ou moins entourée d'eau.

Dans les derniers soubresauts du sillon de Bretagne la commune est riveraine de la Loire au nord de celle-ci. Avec à l'Ouest un vaste marais placé par la nature comme un vase d'expansion des divers débordements de la Loire ou de la mer très proche.

➢ Un personnage latin nommé Corius conduirait à conclure qu'il s'agissait d'un cordonnier, d'un bourrelier, d'une activité en relation avec la peau des animaux : le cuir.
Coiron, en occitan est un diminutif de « coircuir » qui désignait un marchand de cuir.

Sur la butte de ***Couëron (44)*** les microtoponymes, s'ils sont antiques, parlent d'eux-mêmes :

- Le Tertre, de 32 m environ, (peu importe le nom qui suit mais *Bûchelier* est en relation avec une ativité relative au bois) évoque toujours une hauteur géographique, un oronyme.

- Les Ardillets évoquent la roche et les épineux, les ronces. Thème complété par les Epinettes.

- La Jariais constitue un dérivé ou un continuateur de « garrigue » d'un mot Gaulois « ***garric*** » qui fait allusion à la présence de chênes sur un sol calcaire (Chêne kermès). Voir le chapitre **Derval**.

- Retz pont de …. (Voir Rezé – Retz) indique généralement un ruisseau (peut-être tiré comme un trait ou une raie) – ici fait probablement allusion aux étiers.

## *Couffé 44* *(- avec extension aux microtoponymes de la commune)*

Le toponyme COUFFÉ (Loire Atlantique), encore relevé « ***Coffé »*** en 1287, semblerait s'inscrire dans l'histoire d'un fief ayant appartenu à un personnage Gaulois nommé ***« Cofius »***. (ex « Cofiniacum – villa Cofi). Terme dérivé de *kufia* : « sous casque » (toile d'amortissement).

Sensiblement le même processus s'observe pour d'autres noms de lieux comme :
- « ***Coiffy*** » (le bas et le Haut) dans la Haute Marne *« Coiffé » en 1172.*
- « ***Couffi*** » Loir-et-Cher etc. ***« Couffy »*** (Corrèze) du nom d'homme gallo-romain *«* ***Cophinus*** » dérivé de « **Cofius** ».

Il était tout à fait dans les habitudes des Romains, et de César en particulier, de remercier un guerrier fidèle en lui attribuant un fief.
L'histoire révèle un chef de plusieurs légions romaines nommé Cofius ou Cafius (peut-être des légions de volontaires Gaulois passées en Espagne puis en Afrique).
L'étymologie lointaine est à rechercher dans le bas-latin ***« côphinus »*** lui-même emprunté au grec « ***kophynos*** ».
Le sens global et originel est celui de coiffe (dont le casque d'armure, la calotte de fer sous le heaume) et, par métonymie, à celui de couvrir, enfermer. Mais rien n'empêche de penser à un nom toponymique évoquant le fait que de site originel de Couffé, un oronyme évident, pouvait donner l'impression d'être « coiffé » par une végétation remarquable ?
Souvent, pour une question de facilité, les chercheurs ont trouvé un personnage à l'origine du toponyme (généralement germain ou latin – curieusement rarement Gaulois).
Autres extensions envisageables vers « ***cofin*** » « ***couffin*** » = sac ou panier à diverses fonctions (dont le ramassage des fruits), corbeille, cabas et marchand de cabas, panier d'osier recouvert - « ***coffe*** » est un baquet (notamment en Lorraine) – « ***couffe*** » est encore perceptible en 1666 – « ***couffin*** » apparaît vers 1841(voir le provençal « ***coufo*** »). Par imagerie, le contenu d'un panier, d'un couffin, est enveloppé ou coiffé.
Le sensitif féminin du vieux français « ***cofinee*** » représente le contenu d'un panier, d'une corbeille – le concept de guérite en haut d'un mât, de cercueil, lui est parfois attribué dans les interprétations anciennes.
Coffre et ses dérivés partagent la même étymologie.
Prendre pour exclusive uniquement ces extensions parait difficile. Le concept est plus tardif et des quantités de paroisses ou de communes qui récoltaient des fruits auraient aussi porté ce nom.
Pour la petite histoire…
- Couffé pourrait être le pays des fées. Les légendes en trouvent à la Roche et sur le gué de Pont-Noyer.
- Coufé, une grande école calligraphique aux portes de Bagdad, est à l'origine de l'écriture célèbre, le Coufique employé dans le Coran.
Difficile de parler du Havre qui court sur la commune, sans évoquer le tracé dit romain qui traversait le cours d'eau quelque part entre l'embouchure de la Loge au Moine et l'actuel pont de l'autoroute.
Question intéressante : s'agissait-il d'un pont ou d'un gué ? Les avis sont partagés. On ne fait pas un gué avec du bois, même de noyer. D'autres disent qu'on y voit encore les pavés dans le lit de la rivière ?
Le dictionnaire de Bretagne (l840) dit *« « « à peu de distance du bourg on trouve les vestiges d'un chemin pavé que l'on croit avoir été fait du temps de César. Il parait que c'était la route de Nantes à Ancenis ou peut-être à un camp romain où se trouve aujourd'hui le bourg d'Anetz » » ».*

Cette voie serait connue, localement, sous l'appellation de Chemin de Main Berthe ou madame Berthe, dite encore Berthe au grand pied. Que l'on juge de l'affabulation que ne freinent pas les dyschronologies ni l'espace historique et géographique. Il est connu que les légendes n'ont pas d'âge ni de repaire géographique. Peut-être une confusion, ou un prolongement avec les fées de la Rochemacé, petites créatures bienfaisantes qui descendaient la nuit par les cheminées des chaumières pour « évacuer » le travail des villageois.
L'idée même que l'immense roche où s'est construit le nouveau Couffé ne soit le résultat d'une colère des Maimberthes contre ceux qui avaient entrepris de les chasser, n'est pas à exclure.
Accepter l'idée d'un pont justifierait au moins l'utilisation de bois, de noyer ou autres.
Le terme « pont » lui-même n'est pas exclusivement romain. Provenant du védique « panthàh » il appartient au groupe des langues indoeuropéennes. Dans les civilisations ou religions antiques les responsables et les prêtres, qu'ils soient « brahmanes » ou « druides » doivent, lors de leur voyage initiatique, traverser un pont. Initiation qui semble être l'équivalent de la transfiguration pour les Chrétiens.

Général en Chef de l'Armée catholique et royale François Athanase Charette de la Contrie est né à Couffé le 2 mai 1763. Il sera exécuté sur la place Viarme à Nantes en 1796. Son château existe toujours dans le bourg de Couffé.

## Etymologie exhaustive des noms des villages et cours d'eau à Couffé

(Dans le cadre d'une conférence et exposé du 06 Mars 2010 – actualisation 2018)**.**

### Amelin (les champs) *(Couffé)*

Toponyme qui désignait le propriétaire des champs.
Amelin est un nom de personne d'origine germanique et un diminutif de Amal (Amalin ou Amelin : Goths de l'Est et vieux norois) tiré de la racine « amal » = ami. Nom d'une famille de rois Goths « les Amali ».
L'appellation ne signifie pas que l'origine ethnique du personnage était germanique. Il s'agit le plus probablement de l'adoption faite par de nombreuses familles gallo-romaines, vers le dixième siècle de noms flatteurs des guerriers d'outre Rhin.
Pour information : la phonétique et la dysorthographie (chute de la consonne initiale lors d'une transcription) auraient pu entraîner la confusion avec Hamelin, autre anthroponyme d'origine germanique relatif au concept de hameau et perceptible dans l'Est de la France sous la forme Heim.

### Aubrière (l') *(Couffé)*

Dont un quartier de Nantes et de Ste Luce/Loire et nom du ruisseau qui sépare ces deux communes.
Aussi microtoponyme à Couffé (44).
Sites qui ont bénéficié de l'appellation du créateur, du premier occupant, ou d'une famille dominante, d'où la finale « ière » qui indique la notion de propriété.
Il s'agit d'un nom composé du pré-indoeuropéen « ***alb*** » = blanc, et du gaulois « ***rix*** » = puissant ou roi, équivalant du germanique « ***ric*** ».
Appellation intermédiaire « Albéric » nom porté au II° siècle par le second abbé de Cîteaux à l'origine de la réforme « cistercienne ».

### Bel-Air *(Couffé)*

Tout comme beau-lieu ou bellevue, ce toponyme inspirait la vue, l'espace, la qualité de l'air etc. Près de 300 villages ou lieux divers sont recensés en France (surtout dans l'Ouest).

En l’occurrence ont y trouve les mots latins « ***bellus*** » et « ***aer*** ».
Beau (forme ancienne « bel ») a souvent été employé comme superlatif pour former des noms composés. Que ce soit dans les noms de baptême, de métiers ou de lieux.
Par conséquent, les gens qui s’installaient dans un endroit de ce type, ont fréquemment eux-mêmes créé le toponyme. Ces appellations, souvent de fantaisie, sont assimilables à celle de Beaulieu ou Beauregard, et se réfèrent à un essartage qui a dégagé la vue, l’espace, remonteraient au XVIe siècle pour la plupart.

L’ombre de la Minerve Gauloise la déesse « Belisama » ne rode-t’elle pas souvent dans ces formations toponymiques ?
La déesse Gauloise Belisama (ou Belsama), associée à la foudre et à l'éclair (d'où son surnom de "très brillante"), était considérée comme la Minerve des Gaulois.

**Elle est l’équivalente féminine de Bélénos**

Le nom de cette déesse se retrouve, dans une inscription latine, découverte à St LIZIER (Ariège) """***Mineruae Belisamae Sacrum***""" (consacrée à Minerve selon l'interprétation des Romains).

On doit à Belisama quelques noms de lieux du genre :

- LA BALEINE (Manche) qui n'a rien à voir avec le grand cétacé très connu mais constitue une déformation de ***balesme***;

Certainement que de nombreux sites « ***Bel Air*** » constituent des latinisations tardives de microtoponymes Gaulois.

## Belorderie (la) *(Couffé)*

Nom de lieu qui n’a pas d’étymologie connue mais que l’on peut rapprocher du latin « ordinarer – ordo ». En composition avec le préfixe « bel » et le suffixe régional « erie » = « belorderie. Réputation de pruderie d’un occupant du site ?
Par opposition à « désordonné » le thème est en relation avec « ordonnancement » auquel s’est adjoint un superlatif de supériorité. Personne titulaire d’une charge.
**Attention** aussi à son contraire, comme saleté ou ignominie, donné par antithèses par nos malicieux ancêtres.
Un phénomène de métathèse s’est produit par rapport à la rédaction des cartes Cassini qui orthographient le lieu-dit en « Blorderie ». Ce qui ne facilite pas l’étymologie.

## Bénerie (la) (ex Besnerie). *(Couffé)*

La finale « ***erie*** », généralement, indique une activité.
Le vieux français, du IX° au XIV° siècle, révèle les sensitifs masculins « beneleur ou benelier » pour propriétaire ou conducteur d’une benne, d’un « benneau » ou d’un tombereau. Une « benelee » sensitif féminin est le contenu d’une benne ou banne.
Thème qui a, au moins, laissé l’anthroponyme Benelier = constructeur ou conducteur de tombereau.
Ce hameau, relativement bas et en bordure du ruisseau « ***le Beusse*** », a-t-il depuis sa création nécessité des travaux justifiant l’emploi de benne ou de tombereau ? La question se pose.
On observe dans l’environnement un passage bas et un passage haut (d’une dénivellation de 11 mètres sur une courte distance).
Le site pouvait-il suggérer la forme d’une benne ? L’hypothèse mérite l’attention.

Dans l’hypothèse où il paraîtrait normal de retenir la forme ancienne Besnerie le thème change. Celui-ci orienterait vers le Gaulois « bes ou bez » qui désigne le bouleau. Une idée d’exploitation d’une « boulaie ou boulaye » n’est pas à rejeter. Les premiers sabotiers exerçaient directement dans la forêt. Parmi les diverses essences le bouleau, bien que dur à creuser, revenait souvent.

En tout état de cause le cumul des sémantiques n'est pas incompatible.

## Bernadières (les) *(Couffé)*

Avec la finale « ière » désigne un village créé par un nommé Bernard ou, pour le moins, occupé par une famille de ce nom ou d'un apparenté.
Ces patronymes s'inscrivent dans la longue lignée des noms de famille découlant du Germanique *Bernard.*
*Bernard*, ou *Bernart*, était un surnom faramineux de guerriers Germaniques, composé des deux termes :

- - ***bern(i)*** = ours, sous-entendu guerrier.
- - ***hard*** = dur ou fort, dans le sens d'aguerri.

Anciennes orthographes *Berinhard - Berenhard - Bernhard*, puis *Bernard* à partir du IX° siècle.
L'appellation a forcément fait sa pénétration en Gaule à l'occasion des invasions Germaniques, et a rapidement été adoptée par la population gallo-romaine. Parfois bien après les invasions germaniques ces noms, d'une langue qui n'était plus comprise sur notre sol, ont été adoptés par des familles gallo-romaines, en masse à partir du X° siècle. Malgré ces mutations anthroponymiques les intéressés restaient ethniquement des descendants de Gaulois Pendant tout le moyen âge *Bernard* fut le surnom de l'ours. Nom de baptême fréquent il a été notamment porté par St Bernard le fondateur de l'abbaye de Clervaux, et de nombreux autres saints ou bienheureux.
*Bernard* a souvent été mis à mal dans la littérature médiévale notamment dans le roman de Renart où l'âne est surnommé *Bernart l'archipreste*. On peut soupçonner, dans cette approche, une confusion avec un pseudo étymon Celtique *bern-at-os* dérivé de *bernis*, c'est-à-dire aqueux - visqueux comme la vase.

## Bezinière (la) *(Couffé)*

Bezin est une forme de Vezin qui lui-même constitue une variante de « Voisin ». L'origine étymologique est à prendre dans le latin «vicinus » qui exprime ce qui est à coté.
L'hypothèse la plus probable est que ces noms représentent une notion de proximité. Cependant des noms de lieux de ce type ont pu être attribués à des personnes qui étaient originaires de toponymes de cette sorte.
L'origine se perd dans le lointain fonds commun de nos langues occidentales, c'est-à-dire dans l'indo-européen ou il apparaît sous la forme *weik* parallèlement au Sanskrit *veçah*. Il partage cette racine avec *villa* (installation rurale). Voisin a d'ailleurs été l'appellatif commun des villages et des bourgades (du latin *vicus* = village).
De la notion de village, de proximité, de quartier, l'expression s'applique à quelqu'un qui habite près, à côté, qui est proche etc. Le mot actuel nous vient par le latin classique *vicinus* = voisin (*vicina* = voisine) - latin populaire *vecinus*. Il apparaît dans les premiers textes français sous la forme *veisin* au début du XII° siècle, puis devient *voisin* à la fin du même siècle.
Ces concepts sont, par conséquent, à l'origine de l'usage des termes *voisin voisine* qui se sont trouvés, par nature, collés à la peau des personnes en cause. Le jour venu ils sont passés, de simples surnoms, au statut de noms de famille héréditaires. Mais l'appellatif *voisin* ou *voisine* a pu être attribué à quelqu'un qui en faisait un usage intensif. En contrepartie le sens de : avoir un sentiment *voisin* de quelqu'un d'autre, une conception analogue, partager une conviction etc. est d'usage plus récent et ne peut que difficilement avoir eu une influence sur la création des patronymes.
Le sens de village, qu'avait *voisin* originellement, a laissé des traces en toponymie (science des noms de lieux). Or, les noms de lieux ont souvent été utilisés pour désigner

d'une façon très simple les personnes qui en étaient originaires. Sans prétention exhaustive :
VOISIN (Côte d'Or - Loiret - Saône-et-Loire) - LE VOISIN (Gironde) - VOISINE (Cher - Haute-Marne - Yonne) - VOISINS. (Allier - Seine-et-Marne - Yvelines). Il reste qu'un nommé VOISIN a pu aussi laisser son nom à sa demeure, son château, sa forêt.
Variantes orthographiques : VESINES (Ain) - VESINET (Yvelines) - VESINS (Haute-Savoie) - VEZIN (Hautes Alpes - Meurthe-et-Moselle) - VEZIN LE COQUET (Ille-et-Vilaine) - VEZINNES (Yonne) - VEZINS (Maine-et-Loire - Manche) VEZINS DE L'EVEQUE (Aveyron) - BEZINS (Haute-Garonne) – BEZINIERE (la) (Loire-Atlantique) etc....
Le latin *vicus* (dérivé de *vicinus*= voisin), pour sa part, est présent de nombreuses fois dans la toponymie du Sud de la France sous des formes comme : VIC ou VICQ, exemple VIC (Ariège - LOT) - VIC de Chasse et VIC des Prés (Côte-d'Or)... ou encore VICQ (Allier - Dordogne) etc....

## **Bigotière (la)** *(Couffé)*

Village fondé par un nommé Bigot où habité par une famille de ce nom.
Avec ***Bigot*** on peut pressentir l'idée d'une synonymie avec dévot – « *bi* » pouvant représenter le double dévouement à dieu. Mais le sens de dévotion excessive (XV° siècle au moins) que lui donnent généralement les dictionnaires est en réalité trop tardif pour avoir eu une influence sérieuse sur la création de noms de famille et, par conséquent, de lieu.
Beaucoup plus crédible, chronologiquement et géographiquement, est la thèse du célèbre « *by Got* » qu'employaient à tout moment les Normands, pour singer les Anglais, et qui est restée collée à la peau de certains personnages. Pris dans son sens originel « *by got* » n'est rien d'autre qu'une interjection comme il en existe à la française dans le genre « *grand dieu* » ou « *par dieu* » qui parfois ont également généré des noms de famille.

## **Bitière (la) :** Couffé (44) – Les Épesse (85).

A l'origine le mot *« Bite ou Bitte »*, est donné dans le français du moyen âge pour : pierre grossièrement équarrie dont l'une des faces est à arrête vive. Souvent ces élévations, plus récentes que les menhirs, faisaient office de borne. On en trouve encore dans les campagnes et certaines d'entre elles ont été surélevées d'un crucifix. Les esprits éveillés ont la partie belle pour ironiser ou élucubrer sur ce thème. De tous les temps les civilisations ont trouvé un sens phallique à tout ce qui pouvait se dresser vers le ciel : les arbres – les bornes - les colonnes...etc. Mais la représentation symbolique se rattachait plus à la force divine, à la puissance, qu'à une quelconque relation érotique. (le scandinave *biti* est trop récent pour être retenu XIV°).
A Couffé le village a donné son nom au cours d'eau de proximité mais l'inverse est concevable.
Parallèlement l'ancien norrois a fourni dans notre parler le terme *bitte* avec le sens de dispositif, à bord d'un navire, pour enrouler les câbles. Par extension, et beaucoup plus tardivement, le terme passera aux bornes d'amarrage fixées sur les quais. Plus scientifiquement le verbe *bitter* correspond à tourner un câble (Littré) - toucher ou heurter (F. Godefroy). Un *bitton*, sensitif masculin, est un petit dispositif d'amarrage.
En l'occurrence, à l'origine des microtoponymes évoqués, il y a peut-être eu, à un moment donné une borne à cet emplacement. Ou encore un personnage, portant un nom dérivé du thème, y a laissé son empreinte.
L'exercice du métier de carrier ou de tailleur de pierres peut aussi avoir eu une influence.

**Bois Brillant (le)** : Nantes – Couffé.
Toponyme composé de :
- Bois en langue d'oïl et « buis » en langue d'oc avec pour origine, dans les deux cas, le germanique « ***boscum*** ».
Le mot est attesté en ancien français « ***bosc*** », en bas latin « ***boscus*** », allemand « ***busch*** » en vieux-francique « ***bosk*** »….
Au niveau de la recherche, sur l'histoire des mots géniteurs lointains des noms de lieux « bois » doit être considéré comme un terme générique pour désigner tout ce qui est concentration d'arbres.
Peut-être à l'origine lointaine « ***dóru*** **»**, tiré du sanskrit : दारु (dā́ru), द्रु (drú) dont on est censé retrouver des traces dans le Gaulois « ***dervos*** » qui constitue l'une des désignations du chêne (Voir Derval).
"***Buis***" est plus spécifique et désigne une variété déterminée (du genre d'euphorbiacées) dont le "bois" ainsi que sa racine sont employés dans de nombreux ouvrages.

- Brillant doit se rapporter à la végétation locale ou au sol.
Brillant est aussi un nom, ou une appellation de personne étymologiquement de « béryl » du latin « bérylus » emprunté au grec « bêrulos » (vieux français « beril » au masculin, et « berille ». Correspond :
- à piège aux oiseaux « prendre au « bril ».
- tromperie (par ruse brillante).
Un nommé Brillant ou Bois Brillant pouvait, par conséquent, être le propriétaire du bois.

L'histoire démontre qu'un toponyme « Bois-Brillant » aurait appartenu à la famille Charrette « « Citation – *La branche Charrette de Boisbriant (Nantes Doulon) s'est installée à Couffé où s'est développée la branche Charrette de la Contrie » ».*

Pour autant il ne faut pas négliger les sources Gauloises notamment le culte de « Bélénos » = le brillant, le lumineux. Les bois étaient souvent des lieux consacrés aux divinités.

**Boissenotière (la)** *(Couffé)*
Occupation d'un site innové par un nommé **Boissenot**, nom de famille qui, parmi beaucoup d'autres, dérive de « boisson ».
**Attention**, en l'espèce il ne s'agit pas d'un liquide mais d'une zone boisée. Voir, en vieux français, le sensitif masculin « boisseie » = lieu couvert de bois.
Se rattache au premier § de Bois-Brillant.

**Bottereau** (voir le chapitre Bottereau)

**Bougon** (voir le chapitre Bouguenais)

**Bourgonnière (la)** *(Couffé)*
Un lieu créé par un nommé « Bourgon » ou habité par une famille de ce nom. Le toponyme offre plusieurs interprétations :
- « bourgon » = chef des charretiers (dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous les dialectes du IX° eu XV° siècles de F Godefroy).
- Appellation issue de « bourg = ex burg germanique » et du Gaulois « onno » qui a le sens de cours d'eau.

- « bourgon » est parfois une contraction de « bourgougnon » = originaire de Bourgogne.

### Brosse (la) – Le grand Brossais – les Brosses. *(Couffé)*

Le Gaulois ***Broccia***, synonyme de brousse, est à l'origine de ces toponymes.
Thème au moins à double facette étymologique, *brosse* s'inscrit dans la lignée de taillis d'arbustes à épineux plus ou moins concentrés, de végétation touffue. Globalement c'est un lieu inculte où poussent les ronces et la bruyère, synonyme de broussaille.
*Broccia* pourrait être apparenté à *broccos* = pointu, même si l'hypothèse d'une source latine, dans *bruscia* = pousse d'arbre, n'est pas à exclure (voir la synthèse *BROCH*).
Ancien français *broisse* et *bruisse*r pour brosser (du bruit que produit la traversée des broussailles)- Anglais *brush* (buisson). Brousse est la forme méridionale.

De nombreux noms de lieux se sont formés à partir de brosse et de brousse :

- LA BROSSE (Loiret - "*brocia*" vers 1350) - LA BROSSE ou les
- BROSSES dans une multitude de départements (dont L-Atl)....etc.
- BROUSSE (Aveyron - "*brossa*" en 1341) - LABROUSSE (Cantal - "*brussia*" en 1298).....

### Butte(s) (la ou les) *(Couffé)*

Elévations naturelles de terrain par opposition à Motte qui constitue un apport de matériaux (le hameau semble en « butte » par rapport à la vallée formée par le cours d'eau « La Verdière »).
C'est un accident, positif, de terrain constitué par un petit tertre, une colline. Lieux généralement constitué de roche ayant résisté à l'érosion.
Par imagerie, dans certaines régions, il s'agit d'un grand tonneau.

### Chalonge (ex chalenge) *(Couffé)*

Village limitrophe sur l'Ouest de Couffé  Chalonge s'explique par le vieux français « calenge XI° siècle - chalenge – challenge. Hameau encore inscrit « Chalenge » sur les cartes Cassini.
Il s'agit d'une réclamation judiciaire, une poursuite. En l'occurrence sur la libre disposition d'une terre qui a été contestée.
On peut y trouver une origine pré-indoeuropéenne, puis Celtique, à ce mot à travers « ***kamb*** » : se plier, se courber Gaulois « cambo » (sans doute à certaines exigences dont juridiques).
L'emploi en termes de sport « challenge cup » est un anglicisme récent (fin du XIX° siècle).

### Chapellerie (la) *(Couffé)*

Endroit où s'exerçait une activité relative à un lieu consacré tel que : prêtre = chapelain – sacristain chargé de l'entretien et de la surveillance de la chapelle.
Chapelle dérive, dans l'esprit, de « oratoire » où était conservés les restes de la cape ou chape de Saint Martin. Oratoire qui, par expansion est devenu chapelle. Terme qui, par la suite a désigné les petites églises généralement sans fonts baptismaux ni cimetière.
Un lieu où l'on fabriquait des chapeaux… ? Peu probable.

### Le Charbonneau (très fréquent – dont : Carquefou – Couffé…).

Constitue un diminutif de charbonnier (Ouest). Le plus souvent désignait un lieu où l'on produisait du charbon de bois. Activité relativement mobile en comparaison de l'exploitation dans le sol qui aurait laissé des traces topographiques comme « La Mine - La Minière etc. ».

## Châtelier (Le) *(Couffé)*

Toponymes et microtoponymes fréquents dans toute la France mais particulièrement dans l'Ouest. Mot issu, dans le lointain passé, du concept de forteresse, du latin « ***castellum*** ». Du moyen français « ***chasteau, chastel*** », de l'ancien français « ***chastel, castel*** » (« petit château »). Avec le temps l'accent circonflexe s'est substitué au « ***s*** ». Conception allant, selon les époques ou les lieux, du château-fort à la maison de plaisance.
Châtelier est souvent un toponyme marquant une ancienne position militaire des romains.
Désignait l'occupant d'un château et son défenseur, ses occupants. A aussi évoqué celui qui avait la garde du château. Sanscrit दुर्ग ( *durga* )

## Chesneaux (les) *(Couffé)*

Impliquent plus une arborescence spécifique de chênes qu'une origine de nom de personne. Peut-être un élevage de chênes. Lieux qui pourraient avoir une correspondance avec un système d'écoulement des eaux si l'on trouvait des traces de canal ou de chenal.

## Chênes (le) Pierre ou Tiennot. *(Couffé)*

Nom de l'arbre bien connu comme avatar du Gaulois « cassanos » (mot peut-être même préceltique).
En l'occurrence il ne semble pas que le concept de « chênaie » (bois ou forêt de chênes) soit réalisé. Il apparaît plus crédible de penser à chêne en tant qu'arbre caractéristique de la demeure.

- chêne Pierre désigne le propriétaire et ne pose pas de problème.
- Chêne Tiennot = le chêne à Tiennot. Provient de Etiennot, lui-même diminutif de Etienne, qui de surcroit a subi le phénomène d'aphérèse (amputation de la première lettre).

**Commentaire sur l'origine du nom Chêne**. Cassanos, le chêne, se devait d'avoir un rayonnement prolixe tant dans le domaine des noms de lieux que dans celui des noms de famille. D'abord parce qu'il était l'arbre sacré de la religion druidique, ensuite par qu'il est l'arbre de prédilection du climat de la Gaule. L'emploi intensif de "cassanos", et de ses descendants, est de nature à avoir barré la route au latin "quercus".
Le chêne est un arbre monumental à feuilles lobées, atteignant 20 à 4O mètres de hauteur, de la famille des "cupulifères".
Le latin populaire employait les formes : cassanus attesté en casnus à l'époque médiévale. Le vieux français disait "chasne" puis "chaisne" et "chesne". Le terme chêne, tel que nous le connaissons aujourd'hui, est relevé au milieu du XII° siècle. Son évolution est parallèle à celle de "fresne" devenu "frêne".
L'appartenance Gauloise de "cassanos" est bien attestée mais il convient de souligner l'existence de deux autres noms Celtiques du chêne, à savoir : "dero" et "tann" (d'où tout ce qui se rapporte à la tannerie). Sans oublier les "garrigues" ou "garric" du pays d'Oc.
Les noms de lieux tirés de "cassanos" sont infiniment nombreux et variés.

## Chevalerie (la) *(Couffé)*

La chevalerie évoque un lieu où l'on élevait des chevaux (même sens que les toponymes Cavalerie – 1080 Roland).
Notre mot "cheval" est issu (vers 1080) du latin "cabalus" qui lui-même est emprunté au parler Gaulois. Le terme désigne plus volontiers le cheval de labour ou de servitude avec une connotation parfois dépréciative déviante dans le sens de "hongre" ou de mauvaise monture. C'est la distinction entre le cheval des villes et le cheval des champs. Les seigneurs partent à la guerre avec deux chevaux, l'un pour le parcours, l'autre pour la bataille. On oppose le *palefroi* (latin médiéval emprunté au Germanique *parafridus* = cheval de voyage) au *destrier* (ainsi appelé parce qu'il est tenu par la main droite).

Cheval cependant éliminera le latin *equus* qui subsiste cependant dans notre langage à partir de "équestre" et tout ce qui s'y rattache (statue équestre - sport équestre... etc.). Pour sa part le Gaulois "epos" (ici le son indo-européen "**kw**" s'est transformé en "p" pour le Gaulois) a légué ce qui est "épique" et que suggère "l'épopée" que permettait la domestication du cheval.
Le sens "noble", généralement attaché à *cavalier*, est plus tardif et reviendra en français à travers l'Italien *caval(l)liéro*, début du XII° siècle avec l'idée de "gentilhomme" servant à cheval. A l'époque Gauloise, le côté honorifique est plus sensible à travers *marc'h* ou *marcos* (d'où *Maréchal*).
Par contre dès 1080 chevalier correspond à ce qui se rapporte à "l'ordre de la chevalerie". Mais pendant longtemps le terme *chevalier* désignera plus celui qui est assez riche pour posséder un ou des chevaux, que celui qui fait preuve de *chevalerie* dans notre concept actuel.
Une multitude de noms de lieux marque l'endroit où des chevaux étaient élevés, le plus spectaculaire étant sans doute LA CAVALERIE (Aveyron). Mais des personnages élevés à la dignité de "chevalier" ont pu laisser cette empreinte honorifique à leur domaine.

## Conterie (château de la). *(Couffé)*

Indépendamment du fait qu'il fut la demeure du Général de Charrette et de sa famille (ex Charrette de Boisbriant) le toponyme «*contrie*» indique le château, le village ou le siège d'un noble haut rang «un comte» (Comme Contreville dans plusieurs départements – Contaut (Marne). Le changement de «m» en «n» est une simple mutation non exceptionnelle.
La toponymie fait état de plusieurs manoirs appelés « ***conterie*** » ayant appartenus à des familles nobles.
Dans l'hypothèse où l'archéologie démontrerait une ancienne activité relative à la pierre le concept de « carrière » peut être retenu à partir du verbe vieux français « ***conterer*** » = broyer ou briser.
Voir aussi « ***conterie*** » en tant que sorte de verroterie qui relève d'une continuité spécifique de l'extraction de pierres.

## Corbière (la) *(Couffé)*

Un corbier désignait un lieu fréquenté par les corbeaux. Féminisation Corbière – comme corbin corbinier féminisé en corbinière. Le siège antique d'un nommé Corbin ou d'une famille de ce nom est envisageable. La finale « ***ière*** », d'usage à partir du XII° siècle environ, correspond au « ***ac*** » Celtique et donne le sens de propriété.

## Coudraie (la) *(Couffé)* (voir le chapitre Coudray).

Le Gaulois « ***collos (koslos)*** », emprunté par le latin, débouchera sur le français *coudrier* synonyme de noisetier.
Latin classique « ***corylus***, puis ***colurus*** » - vieux français « ***coldre*** » (vers 1100), « ***couldrier*** » encore au début du XVI° siècle, puis *coudrier*, terme pratiquement disparu aujourd'hui au profit de noisetier. *Coudrier* est encore employé dans les campagnes avec le sens de *sourcier*, la fourche de cet arbre ayant la propriété de détecter les points d'eau souterrains.
La toponymie, du Nord et du Centre de la France, est infiniment riche en noms de lieux ou microtoponymes provenant du Gaulois « ***collos*** » et de son descendant latin « ***corylis*** ». Quelques exemples : CAURE (La) dans la Marne - CAUROIR (Nord) - COLROY-la-Grande (Vosges) - les nombreux COUDRAIE COUDRAIS COUDRAY COUDRE COUDROIS...

*Extraits de Vestiges du parler Gaulois dans les noms de famille De Claude Georges Henri Cougoulat – Dépôt légal Avril 1998.*

**Coutume (la).** *(Couffé)*
C’était souvent une disposition orale imposée par le seigneur local (obligation de faire – de payer une taxe etc.). La **coutume** était un usage juridique oral, consacré par le temps et accepté par la population d'un territoire déterminé. Aussi une des <u>sources du droit</u>. Les coutumes qui, dans certaines communes peuvent être consignées par écrit, règlent encore des dispositions entre particuliers (fréquence de la taille des haies ou des arbres, dévolution des fruits par exemple).

**Cribotière (la)** en réalité **<u>G</u>ribotière.** *(Couffé)*
L’appellation ancienne est plus crédible selon les cartes.
Gribot est un avatar lointain de « Gerbert » à travers Gribert. Nom d’un saint « Gerbertus » lui-même tiré du vieux haut allemand composé de «***gêr***» = lance et de «***berth***» = brillant ou illustre. Par imagerie = javelot – personne renommée.
L’origine du village serait l’œuvre d’un nommé Gribot ou Gribert.

**Cuette** *(Couffé)*
Du Gaulois ***« cauannos »*** qui s’est incorporé naturellement dans l’ancien français à travers des formes graphiques comme ***« choete - çuete – cuet - cuette »*** diminutif de ***« <u>choe</u>, <u>choue</u> « (« chouette »),*** vieux-francique ***« kāwa - coâ »*** d’où « choucas » - néerlandais « ***<u>kauw</u>*** », apparenté à l'anglais « ***<u>chough</u>*** », et au suédois « ***<u>kaja</u>*** ».
La carte Cassini donne encore « ***Cuet*** ». Lieu où chante la chouette. Extension géographique vers le pont de la ***Cuette***. Il s’agit, en l’occurrence, d’un fossile d’origine indoeuropéenne qui s’est fixé sur des lieux où vivaient les chouettes.

**Daudinière (la)** *(Couffé)*
Constitue un lointain dérivé de « ***Aude – Eudes*** » latin « ***Eudo – Odo – Audo*** » puis « ***Aude –Audin*** ». Signifie « ancien » et, par extension, « doux – sage… ».
« Daudin » désignait le fils ou le serviteur d’ « Audin ». Le « D’ » s’est agglutiné pour former le nom final DAUDIN où s’ajoutera la finale régionale « ière » pour composer le toponyme actuel et désigner le créateur, ou un occupant marquant, du village.

**Dorée (la)** *(Couffé)*
Fait allusion à l’or, le « D’ » s’étant agglutiné. Deux hypothèses sont acceptables :
- somptuosité d’un personnage qui expose sa fortune.
- en relation avec la qualité du terroir qui, par imagerie, produit de l’or ou tout au moins de bonnes récoltes.

**Favrie (la)** *(Couffé)*
Désigne un lieu où l’on traitait le fer d’une façon quelconque, ou ouvrier du fer (voir la synthèse Forge).
La collusion avec une idée de récoltant ou marchand de « fèves » n’est pas permise.

**Forge (la)** *(Couffé)* (Voir le sanskrit लोहकार lohakAra)
Lieu où était implanté un atelier du fer. Généralement un forgeron-maréchal ou lieu où l’on affinait la loupe de fonderie par martelages.
Du moyen âge à nos jours, les ateliers fleurissent dans les campagnes. Chaque Paroisse (ou commune) en comptaient plusieurs. A l’époque où votre serviteur exerçait cet art (1945-1948) la commune de Saint Julien de Concelles comptait au moins 5 ateliers du fer.
Le phonème Gaulois « ***Gauff*** » constitue, le plus vraisemblablement, la racine antique de forgeron repris par la forme latine « ***faber*** » : c’est à dire artisan, ou ouvrier,

qui travaille les matières dures. Faire le rapprochant avec le grec **Hé<u>ph</u>aïstos.** (voir « Gobnios » nom du dieu Celte de la forge).
Le concept de "forgeron", tel que le décrit le français actuel, est relatif à l'ouvrier qui transforme le fer, à chaud, par martelages. Mais le terme, refait assez tardivement, ne date que de 1538 où il apparaît sous la forme *forjeron*. Vu sous cet angle restrictif il cache tout le passé fantastique des fondeurs-forgerons de l'antiquité. Les indo-européens en général, et en particulier les Hittites pour la branche orientale, les Celtes pour la branche européenne, maîtrisaient parfaitement le métal. D'abord le bronze puis le fer, depuis des temps si lointains qu'il n'est pas possible de dater avec précision. A l'époque un nombre important de *fabrica* (atelier) est disséminé sur l'ensemble du territoire, souvent sur le lieu même d'extraction du minerai. Parfois le même personnage extrait le minerai, procède aux opérations de fonderie, purge la "loupe" par martelages successifs, transforme le produit à la demande. A l'arrivée des Romains les Gaulois, très en avance techniquement, savent depuis longtemps ferrer leurs chevaux. Leur matériel agraire comportant du fer est très avancé. Les Romains amplifieront cette industrie en construisant des fourneaux de fusion, principalement pour le matériel de guerre. Les forges-fonderies dites à bras (volantes au hasard des filons de métal), cohabiteront longtemps avec les fourneaux. Puis, dans les campagnes notamment, se fixeront de nombreux ateliers de forgerons-maréchaux qui subsisteront jusque vers les années 1950.
Etymologiquement le latin *fabrica*, parfois *faverge*, qui désigne l'atelier (principalement de forge), est un dérivé de *faber* = celui qui transforme la matière dure).
Ces différentes notions sont passées, tant dans les noms de lieux que dans les noms de personnes sous des formes multiples. Ces noms sont par conséquent liés à l'exercice d'un métier ou relatif à un originaire d'un lieu d'extraction ou de transformation du fer.

**Nota : Les grands sites archéologiques (du fer) du Hallstatt (- 800-500) Autriche et de la Tène Suisse (- V à I) sont d'origine Celte.**

*Extrait de Sacré Nom de Nom de Claude Georges Henri COUGOULAT, dépôt légal 2° trimestre 1996 et de « mon expérience dans les métiers du fer ».*

## Fournerie (ruines) *(Couffé)*

Ici c'est peut-être à l'histoire locale de prendre la parole, à l'archéologie.
Le latin «fornus» a produit quantité de noms de lieux à partir des ruines de fours. En France et ailleurs. Reste à connaître, grâce à l'analyse des ruines, quel était le type d'activité, l'éventail étant largement ouvert. Même peut-être tout simplement un four banal. Cela donnait lieu à un impôt en argent ou en nature appelé "banalité". Pour le pain, les candidats devaient impérativement utiliser le **four** seigneurial dit "***banal***" et payer une redevance ...

## Gallière (la) *(Couffé)*

Plusieurs hypothèses de travail se révèlent, dont :
- tout ce qui est dérivé du concept de «gal – gall » = signifiant gaulois.
- « galier » du vieux français « galer – ou galler » = s'amuser – de réjouir – faire la noce.
- Domaines où l'on élevait les poules **(hypothèse la plus probable)**.

d'où des noms de famille Galié - Galier – Gallier et de nombreux autres qui, à leur tour, ont pu s'imposer sur les noms de lieux ou réciproquement.

## Galotinière (la) *(Couffé)*

Toponyme qui pourrait représenter un lieu créé ou occupé par un nommé Galot.
Pour « galot » le vieux français, et tous les dialectes du IX° au XV°, (Frédéric Godefroy) évoquent deux possibilités :

- sensitif masculin = sorte de monnaie.
- Adjectif = zone où l'on parle le français (sans doute par opposition aux résidus encore vivace des parlers celtes).

Ici «in» est un diminutif auquel s'est agglutinée la terminaison «ière», du latin «***aria***», sous-entendant *la demeure ou le fief* de…..

**Gaubergère (la).** (Couffé 44 – Venansault 85)
De l'appellation du créateur du village ou d'une famille dominante comme Gaubier Gober(t) et dérivés.
La racine « gaube – gauber » pourrait faire penser à une influence germanique de « gau - ou got » soit : nom du peuple gotique avec le suffixe « bert - berth » = brillant ou illustre.
Mais le vieux français ouvre aussi des possibilités :
- « gauberge) sensitif féminin = poisson – perche.
- « gaubergeux » sensitif masculin qui laisse entendre de concept de « gorge » = bon vivant – moqueur – fanfaron – se rengorger etc. (sans doute d'un concept encore plus antique) « gabe - gauber ou se gauber etc.» = plaisanterie – moquerie.

**Gazillardière (la)** *(Couffé)*
Nom de lieu qui évoque l'occupation, voire l'origine, d'un personnage ou une famille « Gazi ». Terme qui, notamment dans l'occitan du moyen âge, désignait un tuteur ou encore un exécuteur testamentaire.
L'histoire lointaine des mots pourrait faire remonter à une origine germanique en « wadizo – wazzo – puis gazzo ».
La finale antique « ard » est généralement péjorative et découle de la période gallo-romaine ou ce suffixe était ajouté pour se moquer du fameux « hardi » trop généreux des germains.
Le suffixe « ière » date du XIII° siècle environ pour indiquer l'origine du lieu à travers l'appellation d'un personnage ou d'une famille.

**Gerbauderie (la)** *(Couffé)*
La racine Gerbaud est un composé du germanique (vieux haut allemand) « gêr » = lance et de « bald ou bold » = audacieux. C'est typiquement l'appellation faramineuse d'un guerrier germanique dont les successeurs des Gaulois (les gallo-romains) se sont affublés par fantaisie vers le X° siècle. En vieux français (X° à XV° s) le terme « gerbie » en un sensitif masculin désignant une sorte de lance courte.
L'appellation d'un personnage, premier occupant probablement un tailleur de fief, s'est imposée au lieu qui est devenu un microtoponyme désignant un village.

**Gravelle (la).** (Voir l'étude au chapitre Grave – Gravelle).

**Grées (les)** *(Couffé)* **– La grée ( Grès - Grais – Gretz ….** dans d'autres régions**)**.
Représentent des particularités toponymiques de terrain. Souvent des sols pierreux de roches constitués de sables consolidés par une cimentation naturelle, de grains agglomérés. La qualité des pierres extraites de ces régions, pour la construction ou l'industrie, n'est plus à démontrer. Encore noté « grez » sur les cartes Cassini.
Le concept est connu dans toutes les régions de France avec des variantes orthographiques diverses (évoquées ci-dessus).

L'origine étymologique est à rechercher dans le phonème « grésum » probablement d'origine Celtes, voire pré-indoeuropéen dans le prolongement de « kar – car - gar) = roche.
Pour peu que le lieu représente une colline au profil d'escalier, la source latine « gradum » = degrés (marche d'escalier) peut être prise en considération.
Gré, dans ce sens, est totalement à écarter du sens de agréer - accepter – agrément.

***Extraits de Sacré Nom de Nom de Claude Georges Henri COUGOULAT, Volume II*** Page 159)

## **Gruère (la)** *(Couffé)* – (Voir l'étude au chapitre Gruelau)

## **Guillardière (la)** *(Couffé)*

Le village de (ou des) Guillard. Du nom de personne « Willihard » soit : vieux gothique « wilja » - vieux haut allemand « wille » qui désigne la volonté, pour le premier terme. « hard » = dur et fort pour le second.
C'est, par conséquent, un nom composé auquel s'est ajouté le suffixe « ière », du latin « aria », pour désigner la demeure de Guillard sans doute premier occupant du site.

## **Guinière (Ruines de la)** *(Couffé)*

Toponyme qui peut représenter une féminisation de Guinier nom de personne du germanique « wuinier » relevé en 888 de « winhari » = « ami et armé ». Sachant que le W germanique s'est transformé en G comme dans Warin = Guérin.

## **Haies (les) – Haie Moreau** *(Couffé)*

**- Haie**, en l'occurrence, fait état de la végétation avec le sens de haie vive par opposition à la haie morte qui est relative à ce qui est construit pour empêcher de passer. C'est généralement un ensemble d'arbustes, de ronces etc. qui forme un enclos. Il s'agit d'un terme issu du francique « hagia » et ancien haut allemand « « hagga » = palissade de verdure. Latin médiéval « haja » - vieux français « haie » apparu vers le IX° siècle.
**- Moreau** = appellation d'individus en raison de la couleur foncée de leur teint. Mais ce n'est pas là la seule étymologie valable :

Par habitude, plus que par preuve scientifique, les auteurs font des noms de lieux ou des noms de personnes commençant par *Mor*, des apparentés à *Maur(e)*, nom d'une peuplade Berbère, pour indiquer une personne brune de peau, à travers le latin *maurus*.
C'est oublier un peu vite l'existence :

- d'un fossile pré-indo-européen *mor* indiquant une hauteur géographique, que l'on retrouve dans des noms de lieux du genre Moras (Drôme - Isère), Mornas (Vaucluse), Morette (Isère)...etc.

- du Gaulois *Mor* qui correspond à mer. Les preuves géographiques sont pourtant présentes dans des noms de grandes contrées ou de grandes familles comme *ARMORIQUE MORBIHAN MORINI.*

- Une importante famille du Nord de la Gaule, les *Morins* ou *Morini*, occupait ce qui correspond sensiblement aujourd'hui, tout au moins pour la bande côtière, aux départements du Pas-de-Calais, du Nord et une partie des Flandres Belges. Capitale Thérouanne et *Portus Itius* (aujourd'hui Boulogne). Les latinistes sont peut-être peu enclins à parler de ces terribles *Morins* qui se sont soulevés à plusieurs reprises contre les Romains. En moins 56, ils étaient d'ailleurs les alliés de la confédération

Armoricaine dans le but de protéger les échanges maritimes avec la Bretagne (insulaire).

*Extrait de Sacré Nom de Nom de Claude Georges Henri COUGOULAT, Volume II* .Page 207 - réactualisé 2017.

## **Hardetenière (la) ex Hardinière)** *(Couffé)*

La première syllabe appartient au germanique « hard » = dur et fort, vaillant ou téméraire, d'où le français actuel « hardi » et ses dérivés. Il s'agissait d'une de ces appellations faramineuses dont aimaient à se parer les guerriers germains et qu'ont copiées beaucoup de familles gallo-romaines.

Ici le second terme se présente avec un avatar du Gaulois « tagzi » - vieux français « tenière ou tesnière » aujourd'hui « tanière ». A l'origine le thème avait le sens de « terrier » du blaireau. Puis a pris un sens générique comme : refuge de personnes en cavale (Voir Tessaudière).

En l'occurrence il faudrait lire « Le refuge d'un nommé Harde ».

Cependant, en prenant l'orthographe antique, on serait seulement en présence d'un village fondé ou occupé par le porteur d'une appellation Hardi.

## **Jarrier (le)** *(Couffé)*

Toponyme à mettre en rapport avec le sens de terre inculte ou de jachère. Dans nos régions le terme « jarre » n'apparaît que vers le début du XIII° siècle et semble provenir des parlers du sud de la France (Occitan « garra »).

Une « jarrie » est un lieu où l'on prélève la terre pour fabriquer des jarres (peut-être à mettre en rapport avec « garrigue » ou « jarrigue »).

Un « jarrier » est un fabriquant de jarres qui emploie une terre de gré (Noter que des lieux dits « grèe - la grée –les grées » existe sur la commune – voir ce nom).

Mais **il ne faut pas oublier** le fossile Gaulois **« *Gerrus*** », directement pour des régions ou le chêne poussait en abondance, ou indirectement à travers des noms de personnages qui ont laissé leur appellation à leur domaine. « ***Jarry – Jarrier*** » constituent, dans cette perspective, des dérivés de « ***garrigue*** ».

Outre Couffé des toponymes de ce genre existent en Eure – Indre et Loire – Nièvre – Orne – Sarthe).

Le nom du lieu a pu être laissé par un porteur de ce nom ou par l'exploitation qui était faite sur place.

## **Jounière (la). (ex Joullenière)** *(Couffé)*

La différence d'orthographe ne semble pas altérer l'étymologie.

Deux hypothèses de travail sont recevables :

- relativement à la couleur jaune. Soit de la nature, soit du teint d'un personnage, de l'habillement des habitants.
- Soit en fonction de la jeunesse (surnom désignant le dernier enfant d'une famille).

## **Ker Esther.** *(Couffé)*

Microtoponyme né d'une banale histoire récente dans le temps, présente de l'intérêt sur le plan de l'histoire des mots.

- on a raison de dire que « Ker » est un terme Breton désignant la maison. Mais il faut bien savoir que le mot est hyper antique. Il vient d'un fossile pré-indoeuropéen « caer ». Donc bien avant l'arrivée des Celtes dits continentaux (les Gaulois) et à plus forte raison des Celtes Insulaires (les Bretons). A l'origine le concept désigne la pierre d'une façon générique. Au cours des temps le mot prendra des sémantiques liées à son emploie : lieu fortifiés – châteaux - par l'usage le sens de village et hameau – et de

façon plus restrictive insinuera la maison dans le sens de « chez soi ». La maison étant généralement construite en pierres conserve le thème d'origine.
- Esther est un nom biblique et tout le monde connaît l'histoire de l'héroïne dont le comportement a sauvé le peuple.

## **Lande (la)** *(Couffé)*

Dans notre conception actuelle la *lande* se définit globalement comme une étendue de terre inculte laissant la place à une végétation sauvage comme : les genêts, la bruyère, les ajoncs..etc. Par extension les parlers de l'Ouest emploient *lande* comme synonyme de litière pour les animaux en raison du lieu de ramassage.
Le terme *lande* est tiré d'un mot Gaulois *landa*, dont on trouve des correspondants dans d'autres langues du groupe Celtique et Germanique : - Cornique *lan* - Irlandais - *land* - Cymrique *llan* - *landa*, tel que, est encore présent dans l'Italien ancien, le Catalan, l'Aragonais, le Navarrais, le Germanique ancien.... - Breton *lann* - vieux slave *ledina* - Allemand et Anglais = *land*....On peut, par conséquent soupçonner une source commune d'origine indo-européenne. Le mot, selon les régions et les époques, a pu s'écarter de l'idée que l'on se fait de son sens originel qui correspondait globalement à : plaine - terrain découvert - grand espace inculte.... Les pays de parler Germanique l'appliquent dans le sens de *terre*, puis de *circonscription administrative* (notamment l'Allemagne). L'Armorique, à partir des V° et VI° siècles, en fait plutôt une idée de lieu consacré à une église ou un monastère. Le reste de la France y voit un terrain boisé puis, par extension, terrain inculte, voire sauvage ou naturel. La toponymie est fortement marquée par la source *landa*, notamment la Bretagne en tant que territoire consacré à un saint, ou sanctuaire, avec : - un autre nom à valeur toponymique comme LANGOUET = *lan + gouet* = bois - LANNILIS = *lan + ilis = église* - un adjectif : LANMEUR = *lan + meur* = grand - un nom de Saint : LANDEVANT = *Lan* + *Dyfan* = saint Gallois - un diminutif : LANDEC = *lan + ec.* - de nombreux seconds termes restent sans explication.
Il en est de même pour le reste de la France où le concept de *lande*, quelque soit la forme, est souvent associé à un second terme (nom de personne - nom à valeur géographique - adjectif... « Lannesèque » midi = terre aride etc).

***Extrait de Sacré Nom de Nom de Claude Georges Henri COUGOULAT – volume II - page 174 - dépôt légal 2° trimestre 1996.***

## **Landreau(x) (le ou les)** (Voir le chapitre Le Landreau).

## **Landrouillère(la)** *(Couffé)* (voir la lande).

Probablement un composé de « lande » dans le sens de « terre libre ouverte, et du gaulois « drulha » = chêne.
Le mot « ***Drulhe*** » constitue l'appellation Gauloise du chêne « ***Derbos***. Ce mot évoque les immenses forêts de chênes qui couvaient notre région.

## **Launay** *(Couffé)* (Voir le chapitre Aunay – Launay).

Représente le lieu où poussaient les Aulnes. Ici «l'» s'est agglutiné avec le mot.
L'aune, ou aulne, est avec le saule l'arbre caractéristique des lieux humides en général et de la bordure des cours d'eau en particulier. Cette spécificité, ajoutée au fait que l'un et l'autre de ces arbres (dont l'osier dérive) ont été utilisés dans la vannerie, est-elle de nature à avoir produit une sorte de confusion dans la racine étymologique que l'on pourrait croire commune ? Ce n'est pas certain, mais le Gaulois "*Al*", emprunté au pré-indo-européen, est de nature à entretenir ce flou étymologique. "*Al*" semble désigner originellement la rivière puis, par dérive sémantique, va s'appliquer à la végétation qui borde celle-ci, dont le saule et l'osier, et probablement à l'Aulne. L'Aulne serait, pour certains chercheurs, l'arbre sacré des Gaulois et non pas le chêne comme on l'a cru

longtemps. L'Aulne vit au bord de la rivière qui elle-même est presque toujours une divinité chez les Gaulois. Pour témoin le nom de la famille Gauloise des *Alvergnes* (aujourd'hui Auvergne) qui voulait dire : *ceux qui vivaient parmi les Aulnes*.
Des chefs de guerres Vendéens ont vécu au manoir de Launay, les frères Louvel.

**Lhorie (la)** *(Couffé)* village limitrophe avec Oudon.
Hypothèse possible = agglutination du « l' » et de « ory ou orry». C'est-à-dire grenier à grains. Le « h » étant, en l'occurrence, une fantaisie de scribe.
Cependant on ne peut pas rejeter l'apparentement avec le nom de domaine « auriacum » qui renvoie à la notion de « couvert d'or » ? D'autant que le nom antique est « *l'aurie* ».
De même on ne peut négliger que « horie » constitue parfois une forme de « Faurie » (une quarantaine de hameaux recensés). Dans cette hypothèse il y a lieu de consulter le § Forge.

**Marière (la)** *(Couffé)* (mahière ou marrière dans certains ouvrages)
Voilà un type de lieu qui se rapporte, le plus probablement, à la géologie. Il s'agit de zones qui, à travers les siècles si, ce n'est les millénaires, ont subi des accumulations.
Un peu comme les zones pétrolifères il y a eu une sorte d'agglutination de roches (tumulus) de cendre, de charbon et débris divers. Un mélange qui, après un processus de putréfaction, de transformations chimiques d'une durée indéterminée, a eu pour effet de produire une terre riche en phosphate. L'italien traduit le même concept par « terramare ».
L'hypothèse d'un lieu consacré à la dévotion mariale, comme « mariotte » et autres, ne doit pas être retenue sauf s'il y a des écrits antiques ou des traces archéologique.

**Mazeries (les)** *(Couffé)*se rattachent le plus probablement au latin « macer » et même peut-être d'une manière plus lointaine encore au pré indoeuropéen « mis – mes ».
Le concept de base tourne autour d'une notion de marécage, de terre inculte, terrain pauvre et maigre. Terre, par conséquent, plus apte à la macération pour le torchis ou la fabrication de briques etc.
Avec la finale, ou le suffixe « erie », qui dénote généralement une activité, on peut imaginer que ces lieux dits ont fait l'objet d'extraction de terre pour divers usages.
On tiendra compte du fait :
- qu'il a eu un nom de personnage « macer » qui a pu laisser son appellation au lieu-dit;
- si le latin « măcer » désigne une terre pauvre et maigre, son complémentaire « măceria » évoque un mur en pierres sèches et, primitivement, une sorte de torchis. Dès lors une interconnexion avec le concept voisin de « mas - mazure » n'est pas à écarter.

Le toponyme Mazerie n'est pas exclusif de la région et il est permis d'en trouver assez loin de Couffé.

**Métellerie (la)** *(Couffé)* suggère un sens de travail du métal (voir le suffixe « erie »). Ce nom en lui-même n'est pas évoqué dans les dictionnaires y compris de vieux français. L'hypothèse la plus probable est qu'il s'agit d'une variante orthographique de métallerie.
Le toponyme n'est pas exclusif de la commune de Couffé. Il en existe plusieurs dont en Loire-Atlantique. Certains ont été actualisés en « métallurgie ».
L'idéal serait de trouver des textes anciens ou des preuves archéologiques. Mais il est probable, que dans un passé plus ou moins lointain, il y a eu en ce lieu une activité en rapport avec le métal : lieu d'extraction, mine – fonderie - endroit ou l'on épurait la loupe de métal par martelages – atelier de forge etc. Souvent ces lieux ont hérité d'une trace que l'on retrouve dans les nombreux endroits appelés « Ferrière ». Mais le fer n'est pas le seul métal à avoir été extrait du sol et travaillé (Cf. les mines d'Abbaretz).
La phonétique joue parfois des tours…. N'y a-t-il pas eu confusion avec métairie ou méteil.
A savoir aussi qu'il existe un nom de famille Métel qui peut avoir eu des prolongements.

**Meslière (la)** *(Couffé)*
*Melos*, nom d'homme Gaulois, comme *Mellius*, est relatif au néflier qui constitue la forme moderne de *mêlier* encore appelé *épine blanche*. Latin *mespila* - Grec *mespilion*. Mais l'origine lointaine est inconnue. Vieux français *mesle, nesple* - ancien Provençal *nespola*....
Le *néflier* ou *mêlier* est largement représenté en toponymie là où ce type d'arbuste poussait abondamment, ou sur d'anciens domaines de personnages Gaulois titulaires d'appellations de ce genre.
Ici avec le suffixe « ***aria*** » donnant la notion de fief ou propriété.

**Monie (la)** parfois **Moinie** *(Couffé)*
Correspond en principe à une activité religieuse, voire monacale (Cf. 1080 – Roland). Moinie est un couvent et aussi la règle de Cîteau (XIII° siècle).
L'apparentement avec un lieu de culte géographiquement rapproché peut s'expliquer par l'histoire locale. Ancienne léproserie. Le N.F **Moiné** en est un dérivé direct parmi d'autres.
"Monie" peut représenter un nom de métier, variante de l'ancien français « monier », dans le sens de monnayeur ou changeur de monnaie.
"Moinie" peut être une variante de moine, du nom de dignité employé comme sobriquet

**Noue (la) – Les noues** *(Couffé)* (Voir le chapitre Noue).
Noue, dans sa globalité, désigne un endroit humide et l'étymologie est tirée du fossile Gaulois « nauda »
Les nombreux lieux-dits : *noue - la noue - noë - la noë*, qui en découlent, indiquent des prairies humides voire endroits marécageux.
Il existe une large prolifération de toponymes de ce type dans la moitié Nord de la France et, en particulier dans le Centre et l'Ouest.
Dans une commune voisine, au lieu-dit « les Grandes Noues » on extrayait il y a encore peu de temps de l'argile.
Par extension et par imagerie c'est aussi une auge pour recevoir les eaux de pluie, puis une gouttière, (dans le vieux français, voir : *noed noete nochier* et dérivés peut-être tirés d'un latin *nauca* apparenté au Gaulois *nauda*).
La tentation serait grande d'assimiler à ce thème ce qui est relatif au patriarche *Noé*..? en imaginant dans quelle *noue* gigantesque ce vénérable personnage s'est trouvé à l'issue du déluge. Là, toutefois, le sens du sémitique *noah* correspond à <repos>. A travers la chrétienté naissante, puis le retour des croisés, le nom s'est quelque peu propagé en France et des noms de famille ***Noé*** sont issus des noms de baptême.

**Omblepied (moulin de)** Toponyme emprunté à une zone de la commune voisine comprenant en particulier un Château et un petit cours d'eau.
La première syllabe correspond à «ombre» souvent employé d'après la situation du domicile (dans un endroit ombragé) dont, par exemple, Ombras en Corrèze. Ici une lecture dans l'ordre logique des mots insinuerait « le pied à l'ombre ».
Ombre a pu, parfois, indiquer un personnage au caractère ombrageux.
Historique du château : Villa néo-classique influencée par le palladianisme (imitation de palais), construite en 1841 pour Charles-Jacques Fleuriot d'*Omblepied*, peut-être par François-Léon . La chapelle est dédiée à Ste Catherine.
En résumé ce nom de lieu paraît prendre naissance à partir du nom d'une famille noble très ancienne (à une certaine époque apparentée avec la famille de Charrette). Mais l'inverse est tout à fait admissible. (Ancienne seigneurie des Saffré et des Bruc).

En héraldique « ombel ou omble » (d'où ombrelle) = sorte de parasol, formé de larges feuilles ou de plumes, employé principalement comme ornement extérieur ; les doges de Venise, par exemple, en plaçaient un au-dessus de leurs armes.

## **Ousselière (l')** *(Couffé)*

Le radical **« ousse »** est une variante orthographique de Houx (ou un diminutif). Généralement le thème s'explique par un endroit où poussaient le houx (naturellement ou cultivé - plutôt qu'un marchand de housses évoqué par certains chercheurs naïfs).
Le houx est très connu en qualité d'arbre toujours vert aux feuilles brillantes armées de piquants. La longueur de sa croissance en a fait un symbole de longévité dans les civilisations Celtes, en particulier chez les Gaulois qui le définissent par ***« kolino ».***
Le mot racine est attesté dans les langues Germaniques :

- ancien bas francique = *hulis.*
- ancien haut Allemand = *hûliz, huls*.
- moyen Néerlandais *huls*.

Le vieux français disait : *hos* et *hous*, puis houx à partir de la fin du XII° siècle. Une *houssière* est un lieu où prolifère le houx – *houssineus* lieu plein de jeunes pousses de houx (à baguette) – *houssoi* au masculin et *houssoie* au féminin = *houssière – houssel* = houx - *housson* = petit houx – *houssu*, par imagerie = touffu, hérissé – *houssoir* = balai de houx – *housseur* = balayeur, ramoneur – *housser* = verbe : tracasser, corriger avec une verge de houx (d'où *houspiller*).
Parmi les mots à valeur académique à emploi plus ou moins tombé en désuétude, on peut relever : *houssaie* = lieu où il croît beaucoup de houx – *houssine* baguette de houx à divers usages, fouet de charretier - *housser* = utiliser une *houssine*, battre quelqu'un ou un tapis – *houssoir* = balai de houx – *houx*, outre l'arbre, canne ou fouet de houx … etc.
La toponymie (science des noms de lieux) laisse apparaître que de nombreux endroits sont restés marqués par le houx : outre les nombreux microtoponymes *Houssaie(s)* – Houx (Eure-et-Loir) encore *Hous* en 1235 – Housset (Aisne) - La Houssay (Loir-et-Cher) – La Houssaye (Seine-et-Marne) – La Houssoye (Oise) – Le Housseau (Mayenne) – La Houssière et Housseras (Vosges) … Ousselière (Loire-Atlantique – Couffé) etc. En Bretagne ces toponymes peuvent être des francisations du Gaulois *kolino.*

*(Extrait de Sacré Nom de Nom de Claude Georges Henri COUGOULAT – Volume II - Page 171 – révision 2017)*

## **Pas (le haut ou le bas) (moulin du pas).** *(Couffé)*

Ce terme, appliqué à la toponymie, est simplement synonyme de passage et n'a rien à voir avec son homophone de négation.
Ici il s'agit du Haut passage et du Bas passage (pour franchir un obstacle par exemple).
Le nom de famille Dupas indiquait celui qui demeurait près **du pas**sage
Il existe en France quantité de noms de lieux de ce genre. « Pas » s'est parfois agglutiné avec un nom de famille comme = Pasgrimaud qui vient de « ***passage à Grimaud »***…etc.
L'idée de *passer* ou de *passage* a nécessairement laissé des traces en toponymie (science des noms de lieux) pour des raisons évidentes. Ce sont les : PAS-en-Artois (Pas-de-Calais) où s'est agglutiné le nom du peuple régional - LE PAS DE JEU (Deux-Sèvres) - LE PAS (Mayenne) - LES PAS (Manche) - LE PASSAGE (Isère - Lot-et-Garonne) - LA PASSE (Dordogne) - LEPASSET (Pyrénées-Atlantiques) - LE PAS NANTAIS à MESANGER (Loire-Atlantique) etc, sans compter une multitude de petits lieux-dits locaux.

***Extrait de Sacré Nom de Nom de Claude Georges Henri COUGOULAT, dépôt légal 2° trimestre 1996****. Volume I synthèse 209 - révision 2017.*

## **Pauvardière (la)** anciennement **la Pauverdière.** *(Couffé)*

La racine « pauvert » exprime la pauvreté dans les langages anciens. Il existe d'autres noms de lieux de ce type en France.
La pauvreté, en l'occurrence, pouvait être celle de l'occupant des lieux ou relative à la pauvreté du sol sous entendu « un sol peu vert » ou « peu » fertile ».

## **Perauderie (la)** *(Couffé)*

Ancien fief d'un nommé « Peraud ou Pérraud ». La racine constitue un hypocoristique de ***Père*** en tant que forme ancienne de Pierre.
La terminaison «*erie*» aurait pu faire penser à l'exercice d'une activité. En l'occurrence cela n'est pas concevable.

## **Pichaudière (la)** *(Couffé)*

Correspond à village de (ou des) Pichaud dérivé de « Pic ».
Pic, est surtout pris par imitation du manège de l'oiseau "Pivert" (pic vert), latin classique *picus*. Chez les Romains, le martèlement du Pivert était de bon présage. C'est encore cet oiseau qui alimentait Remus et Romulus enfants. Il était consacré à Mars. Le bec de ce volatile a inspiré la dénomination des divers outils pointus. Puis, par extension naturelle, le nom de l'outil s'est fixé sur certaines personnes qui en faisaient grand usage : forgerons - commerçants - agriculteurs - terrassiers - mineurs etc.
Ainsi "*pioche*", en ancien Français, a aussi été une façon de désigner le passereau *Pic*. De même *Pic* a parfois été assimilé à une variété de "coucou" (Sanskrit *Pikah*). *Picaud*, en Normandie, correspond au dindon (qui picore).

## **Pichonnière (la).** *(Couffé)*

Village créé par un nommé Pichon ou une famille de ce nom.
Deux idées directrices au moins peuvent être retenues :
1 - Dérivé de ***Pic*** (outil).
2 - Vase, cruche, pichet. - Mais l'histoire des mots offre aussi d'autres possibilités qui seront examinées.

**1** - Généralement on accorde à *Pichon* le sens de petit pic en tant qu'outil de travail. Outil dont la dénomination s'est projetée, d'abord comme surnom, sur les travailleurs qui en faisaient un usage intensif. Et le moment venu le surnom deviendra patronyme héréditaire. C'est par conséquent dans Pic qu'il faut rechercher l'étymologie (voir la synthèse *PIC* - *PICAUD*). Mis à part un possible pré-indo-européen *Pikk*, la notion de sommet pointu est tardive en France. C'est par analogie avec le bec pointu de l'oiseau *PIC* (plus tard associé à *vert* pour former pivert) que le rapprochement avec la pointe des outils sera faite à travers le latin *Picus*. Pris dans ce contexte, *Pichon* constitue un diminutif de *Pic*.
**2** - En qualité de récipient, Pichon est à rapprocher de *Pichet* terme antique particulièrement connu dans l'Ouest et issu du vieux Français *Pichier (*1170) - *Picher (*1188) - bas latin *Picarium*. Des textes plus anciens encore font état de *bicarium*.... Les recherches actuelles révèlent des similitudes dans des parlers antiques : Grecs - Germaniques Egyptiens.... Pichet est un mot dialectal bien attesté (1288). Pichon est attesté en France en 1235 (Huon de Mery - tournoiement Antéchrist). Chez nos ancêtres le concept s'applique à tout pot "ventru" quel qu'en soit l'utilisation : lampe (à huile) - mesure à grains ou à liquides, amphore etc. Le mot *pichet* au sens strict de pot à vin ou à cidre est plus récent.
L'éventail des possibilités est largement ouvert quant à l'origine possible des noms de famille comportant le radical *Pich.* Concernant l'outil, le premier porteur du patronyme pouvait être : fabricant de "pic" (forgeron) - marchand de cet outil - utilisateur comme cultivateur terrassier mineur etc... En relation avec le vase ou pichet = potier -

commercent - utilisateurs divers. On y ajoutera les autres conceptions : ***Pichon,*** dans l'Est, peut avoir le sens de "petit enfant" alors que dans le centre de la France il peut représenter un équivalent de "pigeon". Un dérivé "Occitan" de *piech* (colline) n'est pas impossible. Il y a eu aussi un Saint Pichon (Picio) qui, sans avoir créé le nom, peut avoir joué un rôle dans la multiplication de l'appellation à travers d'éventuels noms de baptême ...etc..

*Extrait de Sacré Nom de Nom de Claude Georges Henri COUGOULAT, dépôt légal 2° trimestre 1996. Volume I – Synthèse 216 – révision 2017.*

## Pinetière (la) *(Couffé)*

Village d'un nommé, ou d'une famille, **Pinet**. Nom qui lui-même constitue un continuateur de Pin l'arbre si connu et extrêmement fréquent en toponymie. ***«et»*** est un suffixe latin (de ittus).
Le suffixe « *ière* », équivalent de « ***ac*** », indique la propriété ou le fief de Pinet.

## Plantes (les) *(Couffé)*

Aux sens toponymique le lieu n'a pas de spécificité étymologique. Il s'agit le plus probablement de l'endroit où un agriculteur mettait ses plants en nourrice. Au pire d'une exploitation spécialisée comme on dirait aujourd'hui une jardinerie. La commune, dans le passé a exploité la vigne, un lieu de ce genre pouvait correspondre à l'élevage des jeunes ceps.
On ne trouve pas de nombreux noms de lieux de ce genre mais des apparentés comme : Le Plantay (Ain) du latin ***« planta »*** - tout comme : Les Plantiers (Gard) – Le Plantis (Orne) – Le Planty (Aube) de ***« plantiniacum »***.

## Poussaudière (la) (hautes ou basses) *(Couffé)*

Lieu-dit à l'origine d'un nommé « Poussade – Pousse – Poussot etc. » ou d'une famille de cette appellation ayant occupé le village.
En vieux français « poussée » désigne un personnage impétueux. A contrario le verbe neutre « pousser » correspondait au concept « d'être essoufflé ». Dans le midi = qui suscite des querelles.
Etymologie : vieux français = verbe transitif « poulser » tiré du latin « pŭlsäre ».
Voir aussi pour comparaison le sanskrit : अज् (ajati) « mener, pousser, conduire » - latin *agere* « faire avancer ».

## Ramée (la) *(Couffé)*

Le concept est très large et comporte une quantité de mots relatifs au sujet. L'idée de base reste cependant le branchage, de bosquets, de branches de petite taille s'entrelaçant. L'utilisation de ces rameaux sera multiple à travers les âges au point d'en arriver à une sélection voir plantation.
Le dernier usage retenu semble se rapporter à la culture et qui consistait à ramer certains végétaux.
Etymologie = latin « rāmālis ».
Le pigeon «ramier» vivait dans les rames.

## Renaudière (la) *(Couffé)*

Correspond au village de Renaud (ou des).
La racine est germanique et résulte de l'association de deux mots :
- « rad - rat - ragin» qui correspondent à « conseil ».
- « hard » = dur et fort.

Soit en composition « raginwald.

De nombreux noms de personnes Germaniques ont d'ailleurs été adoptés par la bourgeoisie gallo-romaine, alors même que leur sens n'était plus connu dans le langage courant. Puis, petit à petit, cette vogue a touché toutes les classes de la société y compris dans les campagnes.

## Richevardière (la) *(Couffé)*

Est un nom composé de :
- Riche qui, pour les germanistes, se prend toujours dans la racine « ric » ? Mais le « rix » Gaulois, de même sens, lui convient tout aussi bien.

Le concept désigne une personne fortunée, puissante…..
- Verdier, une « verdière » ou « verderie », était une étendue de bois placée sous la juridiction d'un « verdier ». Verdier ou verdeur était une sorte d'officier des forêts.

On a aussi appelé verdière (sensitif féminin) un petit oiseau, le bruant, et une sorte de grenouille.
Le concept d'ensemble est tiré de la notion de vert (ancien français « Verde ») = ce qui a de la sève. Verdier fait aussi état de jardins et vergers productifs.

## Rillouse (la) *(Couffé)*

A défaut d'attestation ancienne « Rillouse » pourrait être une dysorthographie de « rioux », en l'occurrence féminisée.
L'ex « rivus » du latin a pris une quantité de formes.
Globalement « rieu et riou - avec ou sans X » indique un ruisseau ou un simple « ru ».
Cours d'eau – ou modeste rigole artificielle ou non qui, à un moment donné a pu donner l'impression de vivacité de gaité. Il faut voir que le village est à 63 mètres d'altitude avec une descente assez rapide notamment vers le N.E.

## Rinière (la) *(Couffé)*

Provient le plus probablement de «rin - rinn » = rigole, canal, chute d'eau, sens global de s'écouler. S'attache au vieux haut allemand « rinnen » passé dans le vieux français.
Par extension a désigné des cours d'eau plus importants comme le Rhin et le Reins affluent de la Loire à Rouanne (ex « renus fluvius » les lacs de « Rino » en Corse.
**Toutefois,** suite à des erreurs de transcription, **c**ette hypothèse de travail doit être remise en cause le village étant noté **Reinière** dans la cartographie antique.
Le vieux français « raine – rainoille puis reinoille » = grenouille, paraîtrait mieux adapté.

## Roche (la) et Château de la Roche – Rochettes (les) *(Couffé)*

Roc (ou son continuateur Roche) est d'origine très lointaine et fait penser à un fossile pré-Indoeuropéen. (étant donné qu'il ne peut se rattacher à aucune des langues indoeuropéennes). Son aire d'expansion n'est pas limité à la France ni même à l'Europe.
Néanmoins, actuellement, le mot est synonyme de pierre, de rocher dont le volume est indifférent et peut même représenter la montagne.
En l'occurrence la roche objet du toponyme de Couffé est composée de « grès » c'est à dire amas constitués de sables consolidés par une cimentation naturelle, de grains agglomérés. Pour obtenir une macération de manière à fabriquer des poteries, des éléments de construction etc. il faut d'abord broyer cette pierre et la mélanger avec du sable fin. Voir la composition toponymique et anthroponymique ROCHEMACÉ.
Si les fées (les Mainsbertes), bien connues sur le site, peuvent achever le travail entrepris le jour, qu'elles massent le grès selon leur bon plaisir.
Rochette est simplement une petite roche.

### **Rondier (le).** *(Couffé)*

En topographie le terme « rondier – rondière » correspond à une mesure agraire antique survivante en Angleterre.
Dans le domaine des noms de famille désignerait une personne présentant de l’embonpoint.

### **Roseraie (la) – Roserie (la)** *(Couffé)*

De « rosier » arbuste épineux et par extension les lieux où l’on cultivait ces fleurs. Rosier semble être entré dans le français vers 1175.
Le terme *ros* est attesté en vieux Breton et peut-être peut-on y trouver une racine Gauloise à travers le nom de la divinité *Rosmerta* (à la reine et à Rosmerta – Lezoux), quand on connaît la vénération que nos ancêtres portaient aux hauteurs géographiques. Le Gallois *rhos* définit la lande et le vieil Irlandais *ros* évoque un tertre boisé.

Le Breton-armoricain utilise toujours *roz* pour définir un tertre ou une colline. Par extension un terrain en pente couvert de fougère ou de bruyère, de végétation diverse dont l’églantine = *roz-agroaz,* et la rose proprement dite = *rozenn*. De là, certainement, un certain nombre de confusions lors de traductions ou de francisations. Le français *rose*, qui définit la fleur bien connue, est tiré du latin *rosa*, peut-être d’origine celtique ou étrusque.

### **Rougeaudière (la).** *(Couffé)*

Considérant qu’il y a un toponyme errant (en campagne non habitée) il faut admettre que le nom du village est un emprunt à celui-ci.
Le thème de base (latin « rubeus ») se rapporte à la couleur rouge d’une végétation particulière (d’automne par exemple) ou encore à la teinte du sol, terre ou roche.

### **Sables (les).** *(Couffé)*

Site réactivé en habitation qui a probablement pris le nom cadastral du terrain. Rien d’étonnant à trouver du sable dans cette région celle-ci étant, à l’aire planétaire tertiaire, un vaste dépôt de débris arrachés aux massifs granitiques. Loin des limites actuelles de la mer, des fouilles peuvent permettre la découverte de fossiles marins.

### **Simonière (la) – Simonetière (la)** *(Couffé)*

Avec le radical **Simon** ces noms de lieux ont été créés par des porteurs de patronymes de ce genre.
*Simon* est un nom d'origine biblique que l'on trouve déjà dans la genèse sous la forme originale de *Siméon,* dont le second fils de Jacob et de Léa qui sera le chef de file de l'une des douze tribus.
D'une manière générale l'ancien testament dit *Siméon* et le nouveau testament donne *Simon*. Mais il s'agit d'une seule et unique appellation même si le sens donné à celle-ci diffère de : <dieu a entendu> à <action d'exaucer>. Les orthographes bibliques diffèrent selon le traducteur, d'où les variantes : *Schimehon - Schimhon - Shim'on - Simôn*....
Le *Simon* vénéré sous ce nom par l'église chrétienne n'est pas le *Simon-Pierre* de l'évangile mais un apôtre martyr du 1° siècle. Il s'agit en l'occurrence de Simon dit le zélote (d'une secte politico religieuse à laquelle appartenait également Judas appelé pour cela *Iscariote,* de même sens).
Véhiculée par les premiers chrétiens, l'appellation est devenue nom de baptême puis, en fonction des circonstances, nom de famille ayant pu générer des noms de villages (voir créateurs du site ou existence d’une famille dominantes).

## Taunière (la) *(Couffé)*

Ce nom est en fait une dysorthographie de **Tannière** (selon l'étude des cartes de périodes antérieures). Il est donc intéressant de se reporter, pour son interprétation, au paragraphe **Tessaudière** ci-dessous**.**

## Tessaudière (la) *(Couffé)*

La racine « tesse » constitue un des nombreux avatars du fossile « tagzi – tagzo », qui représente le blaireau.

Ces noms de famille ou de lieu sont à mettre en relation avec le Gaulois ***Tagzi*** relatif au blaireau et à sa tanière.

*Tagzi* ou *tagzo* définit le blaireau et sa tanière. Le bas-latin reprend *taxo* pour blaireau et produit aussi *taisson* - latin populaire *taxonaria* = le terrier du blaireau - pour comparaison voir l'ancien haut Allemand *dahs* et l'Allemand *dachs* - Italien *tasso* - Espagnol *tejon* - Le vieux français disait : *tesnière* - *taisnière* - *tasnière... etc.*

Par extension le terme s'est appliqué au gîte de tous les animaux sauvages vivant plus ou moins enterrés. Par exagération les parlers désignent par *tanière* le *repaire* de personnes en cavale.

L'importance du blaireau, pour nos ancêtres, n'est plus à démontrer ne serait-ce qu'à travers le pinceau de poils de blaireau servant à savonner la barbe. On utilise la graisse de blaireau (*taxea). Tascos* est relevé à plusieurs reprises (en graffites) sur des poteries d'origine Gauloise. La peau de l'animal est tannée et utilisée à divers usages et on peut voir là l'origine du mot *taxidermie*, mot composé de *taxi* = blaireau, et *dermie* = derme ou peau, aussi admissible que le grec *taxis/taxo* qui aurait le sens de *classement rationnel ?*

Blaireau, du Gaulois *blaros* (bas-latin *bladarius),* a supplanté l'ancien français *taisson* au cours du XIII° siècle, mais le terme est resté en application en ce qui concerne le refuge du mammifère carnassier dont l'odeur est réputée.

Les noms de lieux relatifs au repaire du blaireau donnent une infinie variété et sont représentés sur l'ensemble du territoire. A titre d'exemple :

TACHOIRES (Gers - à travers le Gascon *tachoère* et le latin *taxon-aria* - LA TAGNIERE - (Saône-et-Loire) - TAISNIERE (Nord) et autres TANNIERE - TASSENIERES - TESSONNIERE - TAISNIL - TAXENNE - TASSO (Corse) - TEYSSIERE (Drôme) - TEYSSODE (Tarn - de *taxodio* en 1384) - TESSON (Charente-Maritime).

***Extrait de Sacré Nom de Nom de Claude Georges Henri COUGOULAT, dépôt légal 2° trimestre 1996*** - synthèses 242 Volume I et 207 Volume III.

## Thivières (les) *(Couffé)*

Peut-être d'un nom d'homme latin «tibérius » à l'instar des Thiviers ou Tiviers du Cantal et de Dordogne.

Un thème en relation avec les travaux des champs est aussi concevable. En prenant le vieux français « estive » pour ce qui est relatif à l'été ou « estivier - mestivier» = moissonneur ou journalier loué à l'été. Par phénomène d'aphérèse ces deux fossiles sont devenus Tivier ou Thivier avec l'influence réciproque sur les noms de lieux qui se rencontre souvent.

## Tonduère (la) *(Couffé)*

S'agit-il d'un lieu créé par un personnage nommé «Tondu » ? Ce n'est pas impossible.

En langue d'oc le thème représentait un homme qui avait reçu la tonsure (religieux ou laïc). Comme tel il a produit des noms de personnes comme Tondu – Tondut en Gascogne qui, à leur tour, ont engendré des noms de lieux.

**Tonnerie (la)** *(Couffé)*
En l'occurrence la finale « erie » de ce toponyme ferait penser à une activité relative au tonneau = exercice de la fabrication ou de l'usage intensif de tonneaux.
*Tunna*, latin médiéval emprunté au Gaulois, figure toujours dans notre parler sous la forme *tonne* = récipient de grande taille généralement fait d'assemblage de lames de bois. Comme sa sœur, la barrique, c'est une invention des Gaulois qui préféraient ce système de transport des liquides à l'amphore des Romains.
A l'origine le sens de *peau* semble avoir prévalu (ancien Irlandais *tonn* = peau). Ceci sans doute parce que le matériau des premiers contenants à liquide étaient faits de peaux d'animaux divers parallèlement à la gourde faite de courges séchées.
**Toutefois** il faut noter que ce village est indiqué **Tannerie** sur les cartes antiques et que par conséquent, l'étude étymologique est différente.
Dans cet exemple la racine française est à rechercher dans le fossile Gaulois « tann » = chêne dont on utilise l'écorce pour préparer le cuir. Puis, dans le vieux français «tanneur» (1268) et à suivre tous les mots qui en dérivent. Mais « taner » c'est aussi lasser – ennuyer – tourmenter quelqu'un.
Les sources germaniques trouvent « tanna » dans sapin en raison d'une différence d'apport pour le travail (voir « Tann » dans le Haut Rhin).

**Tricotière (la)** *(Couffé)*
Donne à penser, à première vue, à un lieu où l'on exerçait l'art du tricot, certes !
Mais Tricot constitue un nom de famille assez ancien tiré du vieux français « tricote » = bâton gros et court du jeu de paume principalement – par extension = bâton que l'on passait sur une mesure, un boisseau, pour faire tomber le trop plein (en grains, farine…). De là le surnom de mesureur.
Le concept ancien de « tricoter » se rapporte surtout à la notion de battre quelqu'un avec un gourdin qui, par conséquent, tricote des jambes pour se parer des coups. Puis par imagerie populaire les danseurs tricotent des jambes.
Par métaphore « tricoter » des aiguilles prendra le sens actuel vers le XVI°. Donc un peu tardivement pour avoir joué un rôle dans le panthéon anthroponymique.
En résumé, la naissance du nom de lieu provient le plus probablement du nom de personne Tricot, auquel s'est ajoutée la finale « ière », du latin « aria » pour indiquer le fief.

**Veillarderie (la) (ex Villardière)** *(Couffé)*
Le suffixe « erie » indique souvent l'exercice d'une activité. Or l'anthroponyme qui parait à l'origine est relatif à l'exerce de guetteur (celui qui fait le guet la nuit).
Le lieu a pu être considéré, autrefois, comme stratégique.
Seconde solution = village des « Veillard » dérivé du nom de famille « Veilleux – Veilleur » avec la finale péjorative « ard ».
L'appellation antique de ce village préfèrerait une étymologie tirée du latin « villare » lui-même dérivé de « villa ». Les formes anthroponymiques Vilar –Villar – Villard désignent plus volontiers une partie, un écart, de la villa principale.
Villardière apparaît désormais comme un lieu crée par un nommé Villard, ou occupé par une famille de ce nom.

**Verdière (la)** *(Couffé)*
Une « verdière » ou « verderie » était une étendue de bois placée sous la juridiction d'un « verdier ». Verdier ou verdeur était une sorte d'officier des forêts.
On a aussi appelé verdière (sensitif féminin) un petit oiseau, le bruant, et une sorte de grenouille.

Le concept d'ensemble est tiré de la notion de vert (ancien français « Verde ») = ce qui a de la sève – zone verte.
(Voir le chapitre Vaire – Verdière)

### **Veronnière (La)** *(Couffé)*

Lieux, à l'origine, habitation d'un nommé Veron où d'une famille de ce nom. Deux hypothèses de travail :

- de Veron (Ou Vairon) ce qui est relatif aux changements de couleur, notamment des yeux.
- Inspiration de Sainte Véronique connue pour avoir essuyé le visage du Christ. En Bretagne Veron se dit pour véronique.

Le suffixe « ière » indique la propriété d'un nommé Véron. (Voir le chapitre Vair et Verdière).

### **Vigneau (le)** *(Couffé)*

Est un diminutif de Vigne. Désigne un emplacement où était exploitée la vigne ou le nom du créateur des lieux. Le terme vigne connaît de nombreux dérivés dans les noms de famille ou de lieu. D'un fossile pré-indoeuropéen « ***woino – wajn*** » plus tard repris par le latin « vinéa ».
Vigneau est aussi une petite clochette ponctuant le début et la fin du travail (sans doute dans les vignes), de même qu'elle avertissait les consommateurs d'avoir à quitter les tavernes.

### **Villejegu(t) (Château de la).** Encore appelé château du pont.

Erigé en fief en 1724 avec moyenne et basse justice.

- Villa = du Latin « villa » = maison – ferme etc. qui prendra de l'expansion vers village et ville.
- Jégu(t) : parmi d'autres apparentés = constitue la forme Bretonne de Jacob, lui-même tiré du « Iacobus » biblique (Cf. « Iagu » cartulaire de Redon – 833).

L'appellation ancienne de château du Pont fait référence au passage voisin sur le Havre à la limite du Donneau. Si l'ouvrage actuel est du XIX° siècle il ne fait aucun doute que d'autres l'ont précédés à travers les temps.

## Les lieux dits « errants » (par opposition aux lieux d'habitations)

Ils peuvent désigner : d'anciens lieux habitations – des particularités géographiques – des lieux d'exploitation – des noms de propriétaires – la végétation etc.

#### **Béchardière (la)** *(Couffé)*

Nom du propriétaire du lieu – Emplacement d'un moulin dont ont entend les cliquetis.. ?
Le thème dérive de « bec »
Autres interprétations : personne qui a le nez pointu – raisonneur – railleur – binette de jardinier.

#### **Brémaudières (les)** *(Couffé)*

Une propriété d'un nommé Brémaud, dans le sens de fief. Le vieux français fait état de « brémart » = bière forte de Brême… ?

**Brûleaux les).** *(Couffé)* Certainement un lieu ou le brûlage ou un essartage a été effectué. A moins qu'il ne s'agisse d'un doublet tautologique le fossile « brulot », du Gaulois » « brogilo » français « breuil » définit un petit bois.

**Cheminée (la).** *(Couffé)* Concept imaginaire produit par l'aspect géographique du lieu.

**Chiendent (le).** *(Couffé)* Terres envahies par cette plante nuisible aux cultures.

**Chochas (les)** *(Couffé)*
Probablement une appellation ancienne de Choucas. Désignait un espace où nidifiait ce type d'oiseaux. Vieux français « choue ». Fréquemment appellation d'origine onomatopéique.

**Close de la Roche** *(Couffé)*
Du vieux français « closeïs » adjectif pour ce qui est fermé – « closement » = lieu clos. A l'origine lointaine le Gaulois « cléda » = fermeture.

**Combes (les)** *(Couffé)*
Ces noms sont des descendants directs du Gaulois *Cumba* = vallée.
Si le français *"combe"* n'a pas l'honneur de la reconnaissance académique le terme a toujours, dans le parler courant, le sens de "vallée" et plusieurs dictionnaires contemporains citent encore ce nom qui appartient tant à l'histoire qu'à la géographie de notre pays.
Gaulois *"cumba"* - Gallois *"cwm"* - Breton "*komm"* - Occitan "*comba"* ou *"coma"* - Français *"combe"*..... le thème a partout le sens de **"vallée sèche".** Toutefois, dans certains langages, à des périodes déterminées, "combe" peut s'intégrer dans la conception latine "d'avéa", c'est-à-dire tout simplement "creux". Ceci pas seulement dans le sens topographique mais avec une application aux ustensiles creux du genre "auge" ou "fond de navire" (Saint Isidore).
Il ne semble pas nécessaire d'évoquer l'énorme impact, ni toutes les formes, de "combe" sur l'ensemble de la toponymie de notre pays. (Voir le chapitre Campbon).

**Coteau Robin** *(Couffé)*
D'après le nom d'un propriétaire (homme de robe).

**Coulées (les).** *(Couffé)*
Fréquent dans la région. Géographiquement c'est une sorte de vallée, naturelle, de dimension variable permettant l'écoulement de l'eau.

**Drouillaux (le)** *(Couffé)* du gaulois « drulha » = chêne. (voir la synthèse Landrouillère)

**Erables (les)** *(Couffé)* lieux où poussaient les arbres dits « érables » composition d'un fossile « acer » peut-être pré-gaulois et du Gaulois « abalo » arbre au sens générique avant de devenir le pommier.

**Essarts (bois des)** *(Couffé)* défrichement de bois ou forêts.

**Farineau (le bois).** *(Couffé)* Du nom de son propriétaire. Surnom de meunier.
**Fourchereaux (les)**
Géographiquement liés avec les possibilités de passage des charrois = emplacement d'une fourche – intersection de voies.

**Grunches (les)** *(Couffé)*
Une variante orthographique de «grincher-grincer» appliquée à des conditions géographiques particulières ou au tempérament du propriétaire. Du francique «grîpjan».

**Houmeau (l')** *(Couffé)* : variante orthographique de Oulmeau. C'est-à-dire lieu planté d'ormes.

**Moreaux (bois des).** *(Couffé)* Lieu plantés d'arbres appartenant à une famille de ce nom (voir l'explication de Moreau dans le § Haie)

**Motte(s) (la ou les).** *(Couffé)*
Motte est tiré d'un fossile Gaulois et même peut-être pré-Gaulois. Le plus souvent il s'agit de buttes artificielles élevées pour pourvoir opérer une surveillance éloignée. Des Bastides, des Châteaux ont parfois été édifiés sur ces monticules. (voir le chapitre château de la Motte Glain).

**Osier (l').** *(Couffé)* Désignait une plantation d'osier naturelle ou cultivée.

**Pâtis (le)** *(Couffé)*
Espace où le pacage des animaux était libre ou organisé. Du latin « pastus » = pâture.

**Planchette (les)** *(Couffé)*
Une allusion probable à la planimétrie du terrain ou à la forme de culture par petites planches (avant le labour en « boustrophédon » que permet le brabant).

**Poux (bois des vieux).** *(Couffé)* Pou(x) dans les langages anciens avait le sens de «peu» « à peine». Terme qui s'emploie encore dans le parler Gallo.

**Rigaud (bois)** *(Couffé)*
Nom du propriétaire à un moment donné (un lointain dérivé de Richard).

**Rojais (les)** *(Couffé)*
Un dérivé de rouge « roge » applicable à la végétation ou au sol.

## Les cours d'eau de Couffé.

**Beusse (ruisseau de la)**
Synonyme de rivière « boueuse ». Par comparaison avec d'autres cours d'eau.

**Bitière (la)**
Nom associé (par métonymie) avec le village du même nom. Voir le § Bitière.

**Donneau (le)**
Est un diminutif de Don = rivière profonde. Le phonème « on » est particulièrement fréquent dans les noms de cours d'eau Gaulois : Don (la genèse du Don des cosaques est la même et le nom a été laissé par nos ancêtres les « hyperboréens » leur de leur passage) – Oignon (L-Atl) – Oudon (M&L) – Redon (I&V) et quantité d'autres. Ce sont des hydronymes dérivés du Gaulois «onno-onna» = nom générique des cours d'eau.

**Havre (le)**
Havre signifie simplement « port ou abri ».
Terme qui supplantera celui de « Old » « ould », puis de Oudon, sans doute par la force des choses, par la pratique locale. Par extension naturelle le nom s'est transmis au cours d'eau jusqu'à la rencontre avec les autres rivières au pied de la colline où est construit l'actuel bourg de Couffé. En somme sur la partie navigable qui, de façon certaine, a au moins servi de moyen d'exportation des mines de charbon de Ligné-Mouzeil et aussi bien avant.
A l'origine le concept de « havre » ne concerne que l'embouchure avec la Loire qui présente un espace portuaire jugé aménageable ou s'est réalisé spontanément.
Etymologie = germanique « hafn » - moyen néerlandais « haven ». Peut-être y a-t'il eu, à l'instar du Havre (S-M), un fossile « hable » de même sens (toponyme qui était antérieur à la fondation).
Difficile de parler du Havre sans évoquer le tracé dit romain qui traversait le cours d'eau quelque part entre l'embouchure de la Loge au Moine et l'actuel pont de l'autoroute.
Question intéressante : s'agissait-il d'un pont ou d'un gué ? Les avis sont partagés. On ne fait pas un gué avec du bois, même de noyer. D'autres dise qu'on y voit encore les pavés dans le lit de la rivière ?
Le dictionnaire de Bretagne (l840) dit *« « «  à peu de distance du bourg on trouve les vestiges d'un chemin pavé que l'on croit avoir été fait du temps de César. Il parait que c'était la route de Nantes à Ancenis ou peut-être à un camp romain où se trouve aujourd'hui le bourg d'Anetz » » ».*
Cette voie serait connue, localement, sous l'appellation de Chemin de Main Berthe ou madame Berthe, dite encore Berthe au grand pied. Que l'on juge de l'affabulation que ne freinent pas les dyschronologies ni l'espace historique et géographique. Il est connu que les légendes n'ont pas d'âge ni de repaire géographique. Peut-être une confusion, ou un prolongement avec les fées de la Rochemacé, petites créatures bienfaisantes qui descendaient la nuit par les cheminées des chaumières pour « évacuer » le travail des villageois.
L'idée même que l'immense roche où s'est construit le nouveau Couffé ne soit le résultat d'une colère des Maimberthes contre ceux qui avaient entrepris de les chasser, n'est pas à exclure.
Accepter l'idée d'un pont justifierait au moins l'utilisation de bois, de noyer ou autres.
Le terme « pont » lui-même n'est pas exclusivement romain. Provenant du védique « panthàh » il appartient au groupe des langues indoeuropéennes. Dans les civilisations ou religions antiques les responsables et les prêtres, qu'ils soient « brahmanes » ou « druides » doivent, lors de leur voyage initiatique, traverser un pont. Initiation qui semble être l'équivalent de la transfiguration pour les Chrétiens.

**Loge au moine (la)**
Dans les temps antiques « loge » représente un abri sommaire, de branchage, une construction rudimentaire, une niche. Peut-être même un creux dans une falaise (soit « celle » d'où cellule – cellier etc.).
Loge avait souvent un emploi forestier. L'usage par un moine, évangélisateur défricheur ou créateur d'un centre religieux,  en bordure d'un cours d'eau est tout à fait concevable.
L'étymologie germanique « laube » est contestée au profit du latin « logium » d'un lointain emprunt au grec.
(Voir le chapitre Loge)

**Verdière** (la)

S’explique par la notion de nature verte (voir le chapitre La Verdière village).

**Noues (ruisseau des noues)**
Voir au chapitre Noues village.

**Péginière (ru de la).**
Marque la limite Nord de la Commune et prend le nom d’un toponyme de Mouzeil.
Se rapporte étymologiquement à Pège = récoltant ou marchand de poix.

## **Les lieux consacrés** (hagiotoponymes) de Couffé.

L’habitude de désigner un bourg, un village, par le nom d’un Saint qui était censé le protéger date du VI° siècle environ. Mais c’est au XI° siècle que le système pris son essor. Parfois même la dévotion à un Saint a fait disparaître un nom de lieu antique.
Actuellement on estime qu’une commune sur huit, porte le nom d’un Saint.

L’église, consacrée à Saint Pierre et Saint Paul, était un prieuré dépendant de l’abbaye de Saint Aubin d’Angers (ordre des Cisterciens).

A Saint Symphorien (voir le § La Monie) la chapelle dépendait du prieuré de Saint Méen (dont il subsiste une chapelle au Cellier). Elle est dédiée à St Symphorien martyrisé à Autun en 179. C’est une ancienne léproserie.

Saint Joseph, qui ne semble pas avoir de chapelle, apparaît comme un simple éponyme œuvre d’habitants anciens en raison d’une vénération particulière.

Saint Philbert = nom de l'abbé créateur du monastère de l'Il d'Her (Noirmoutier). En quittant leur île devant les invasions normandes, les moines philbertins édifièrent en l'an 815, une importante église abbatiale, où fut déposé en 836 le sarcophage contenant les reliques vénérées de leur saint fondateur. A Déas qui devint Saint Philbert de Grand Lieu en 1119.
Saint régional, Philbert ou Philibert, est honoré par de nombreuses paroisses qui sont devenues des communes et, géographiquement, des toponymes ou noms de lieux officiels.
Les habitants de Couffé ont certainement noté, qu’au niveau de Saint Philbert, une commune voisine fait une avancée territoriale non négligeable. Au point qu’un village nommé Bas St Philbert échappe à Couffé. Il faut voir là de simples querelles de frontière lors de l’établissement des limites respectives, de lutte d’influence dont le motif profond n’est pas évident à découvrir.

## ***Sacrés Noms de Lieux***

***C’est l’histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de***

***lieux toujours d’actualité.***

## Coglais (35) - Cougou (44) - Cugand (85)

En l’occurrence il s’agit de fossiles linguistiques pré-indoeuropéens de type *kuk* ou *cuc* relatifs au relief géographique. Il existe des quantités d’exemplaires en Europe, en Asie, en Afrique du Nord, etc. du genre : Cucq, Cocumont, Montcuq qui ont longtemps interpellé les chercheurs. Ce sont en tous points des équivalents de Coguen (35) ou de Cogolin (83) des Kugelberg ou Kouguelberg d’Alsace. C’est un cas typique, chez certains auteurs, de confusion entre l’ornithologie et l’oronymie

Pour une recherche exhaustive voir : ***"les Noms de lieux témoins de notre histoire"*** d’Alain Nouvel – et ***les Alpes et leurs Noms de Lieux*** de Paul Louis Rousset.
Albert Dauzat, pourtant peu enclin à reconnaître le pré-indoeuropéen, disait en 1939 à propos de ces fossiles : """"***j’en suis arrivé à la conclusion qu’il s’agissait de radicaux pré-indoeuropéens*** """". Cf. son étude de géographie linguistique – 3° série p 26-40 reproduit en 1939.

Le ***Coglais*** ou ***Coglès*** est une région où existe toujours un certains nombre de petits sommets, de monticules, de tertres. Pour cette raison l’archéo-linguistique, rattache cette zone à une racine « *kuk* » laissée par nos grands ancêtres les pré-indoeuropéens. Il reste donc impossible de donner une date ou une notion d’ancienneté de la fixation au territoire, si ce n’est que ces fossiles n’appartiennent à aucune des langues connues, même mortes.

***Le Cougou*** (l’***Qegeù*** du parler Gallo) est un microtoponyme de la commune de Guenrouët (44). Il s’agit d’un monticule proéminant de quartz et dominant le cours de l’Isac (aujourd’hui canal de Nantes à Brest). Des lieux-dits semblables existent dans d’autres départements, dont la Vendée (Cougoul – Cougoulette qui représentent aussi, selon les fossiles pré-indoeuropéens, des sommets-capuchons).

***Cugand*** (Vendée), en bordure d’un plateau dominant la Sèvre, offre la même étymologie historique et présente une configuration géographique semblable à celle des microtoponymes évoqués ci-dessus.

# ***Chêne***
# ***Derval – Rouvre – Blaca – Garrigues – Tan …***

Chêne ou Chênaie qui, avec une multitude de dérivés, sont des avatars du Gaulois « ***Cassanos***». C'est-à-dire une des appellations du chêne, à côté de « ***dervos*** » « ***gerrus*** » « ***blaca*** » « ***tanno*** » et autres appellations locales …..

Le chêne, se devait d'avoir un rayonnement prolixe dans le domaine des noms de lieux. D'abord parce qu'il était l'arbre sacré de la religion druidique, ensuite par qu'il est l'arbre de prédilection du climat de la Gaule. L'emploi intensif de "***cassanos***", et de ses descendants, est de nature à avoir barré la route au latin "quercus".
Le chêne est un arbre monumental à feuilles lobées, atteignant 20 à 4O mètres de hauteur, de la famille des "cupulifères".
Le latin populaire employait les formes : cassanus attesté en casnus à l'époque médiévale. Le vieux français disait "***chasne***" puis "***chaisne***" et "***chesne***". Le terme chêne, tel que nous le connaissons aujourd'hui, est relevé au milieu du XII° siècle. Son évolution est parallèle à celle de "***fresne***" devenu "frêne".
Une racine plus antique (voire indo-européenne) n'est pas évidente à démontrer. On observe cependant que la première syllabe « ***cass*** » est fréquente dans plusieurs dénominations de tribus Gauloises et dont le sens serait « touffu enchevêtré – bouclé.. » : badiocasses (Bayeux) – durocasses (Dreux) - veliocasses (Vexin) etc. A moins de concevoir une racine commune avec « quercus ».
L'enchevêtrement des hautes branches du chêne et le fait que les feuilles soient souvent roulées aux extrémités constituent probablement la cause de cette appellation.
Les noms de lieux tirés de "***cassanos***" sont infiniment nombreux et variés. Il serait vain de vouloir tous les citer. Pour mémoire, quelques formes :
Caisne - Cassagne - Cassaneuil - Chaigny - Chasseneuil - Chêne - Chênaie - Quesnes - Le Quesnel – Le Quesnoy ...etc.
Selon Pline *les Druide n'avaient rien de plus sacré que le gui et l'arbre qui le porte* (allusion au chêne rouvre où le gui est justement rare).

# ***Derval***

***Derval*** est tiré du Gaulois « ***dervos*** » qui constitue une des multiples appellations données au Chêne, à côté de : ***cassanos – gerrus (garrigue) – blaca*** – ***tanno…***
Sans doute, du sanskrit « ***dãru*** » lui-même très proche de l'Avestique « ***dãuru*** » et à l'origine du grec « ***doru*** » à travers l'indo-européen « ***daru*** » - dérivé Breton « ***dero*** » (derv-enn) – bas-latin « ***derulla*** »….
Le nom de Derval semble avoir pour origine le fossile gaulois « ***dervos*** » ci-dessus = « chêne », auquel est associé le suffixe *-alis (d'un latin tardif – supposé avoir le sens de bien communautaire* »). Ce nom de la localité est attesté sous les formes *in condita Deruualinse* en 819, *Darual* au IX$^{e}$ siècle, *Derval* en1239, *Dervaul* en1245, *Dervau* en1258, *Der wall* en1334, *Dervallum* en 1371.
Il s'agit par conséquent d'un lieu où, à l'époque, devrait exister une forêt de chênes dont une partie avait été essartée pour la culture et l'habitation.

Le thème « ***dervos*** » qui, dans le temps où l'appellation s'est collée aux lieux, a laissé de nombreuses traces sur l'ensemble de la France, comme :

**DERVAL** (Loire-Atlantique) et Les Dervalères à Nantes - DARVOY (Loiret - deux noms de lieux) - DARVOY (Loir-et-Cher) - ex Derwalinse en 819) - DREUILHE (Ariège) - DRULHE et DRUELLE (Aveyron) - DREVANT (Derventum en 1217) - pour le dernier terme : MONTIER-en-DER (Aube) - forêt du Der (Haute-Marne)….

## ***Rouvre***

La conjonction de la notion de solidité de l'arbre avec celle de rouge, est à l'origine de cette variété de chêne dit *chêne rouvre* ou *quersus sessiliflora* (dont le gland, qui présente une peau intérieure de couleur rouge, est inséré directement sur l'axe sans support). Or ce chêne *Rouvre* est à l'origine d'une quantité de noms de lieux (toponymes ou microtoponymes) difficiles à énumérer dans un travail de synthèse, pour mémoire :

ROUVRE (Deux-Sèvres) – ROUVRES (Aube) – Gros ROUVRES (Meurthe-et-Moselle) - RAVOIRE (La) (Savoie) - RIVOIRE (St Sulpice des...Isère) - LA ROUVIèRE (Gard) - ROYèRE(S) (Creuse - Haute-Vienne) - REUVRE (Marne) - ROUVRAY - ROUVROIS - ROUVROY...... et une multitude d'autres.

## ***Blaca***

A l'opposé « ***blaca*** - ***blacha* »** désigne l**e** chêne blanc. Appellation fréquente dans l'Ardèche, où l'on trouve aussi la forme Blacher. Du Gaulois « ***blaca*** » ce sont des lieux où existaient des bois de chênes blancs présents sur les sols calcaires. Correspond souvent à des taillis de chênes.

Dans les régions qui s'y prêtent le chêne blanc (scientifiquement le Quercus pubesns) est considéré comme un des meilleurs truffiers.

De nombreux hameaux portent un nom dérivé de ***blaca*** : Blacas dans plusieurs départements - Blache (26 – 08) – Blachier (07) – Blacheyre (42) Blachette (07 – 26) Blachère (12 – 48 – Laquière (12)….

Parallèlement un fossile Gaulois « ***derulla*** », associé à « ***dervos*** », désigne le chêne noir à écorce rugueuse (variété de chêne dont le gland a la cupule hérissée de petites pointes – Mistral) lequel serait à l'origine de quantité de microtoponymes comme :
Droulhio Droui Drui Dreuille Druille Druilhe Dreuilhes Drouil Drouille Droulhé Druillard Druye ….

## ***Garrigue (Jarrige)***

Garrigue, qui passe généralement pour un terme du pourtour méditerranéen sur la base d'un latin garrica/garriga, dépasse en fait de beaucoup cette aire géographique.
C'est le nom issu de l'occitan « ***garriga*** » dérivé d'un mot gaulois « ***garric*** » qui veut dire chêne, est mentionné dès 1355.
Le terme est attesté tardivement en français (1544) *garrigues* « landes ». C'est un emprunt au provençal *garrigo* « garrigue », qui à travers *garric* désigne : « le chêne

kermès » auquel correspond, dans le sud du domaine d'oïl à « ***jarrie*** ou ***jarry*** ».
On peut suspecter une autre façon Gauloise de désigner le chêne, parallèlement à ***Cassanos - Dervos - Tanno*** (voir ces paragraphes). Les manifestations toponymiques sont nombreuses, parfois à travers des noms d'hommes Gaulois comme ***Géricius, Geritius***, ou Germaniques du genre ***Géricho, Gerizo***......etc., sur la base d'un mot Gaulois ***Gerrus*** = chêne, sur tout le territoire de la France, dont :
GERCY (Aisne) GERGY (Saône-et-Loire) - GERZAT (Pas-de-Calais) JARCIEU (Isère) JARNIOUX (Rhône) JARRIER (Savoie) JARZé (Maine-et-Loire) - JARSY (Sarthe) - JASSEINES (Aube)....etc. Et les îles anglo-normandes de JERSEY de GUERNESEY dans laquelle on peut deviner la définition bois d'aulnes. Entrent forcément dans cette catégorie les nombreux Garric ou Garrigue du midi, avec de nombreux dérivés.
Par extension le chêne qui, dans le midi de la France, l'Espagne et L'Italie du Sud, pousse dans des zones désolées et caillouteuses, a donné son nom à ces plateaux arides et incultes. De là le choc étymologique, voire l'aspiration ou la confusion entretenue avec un préroman « ***carra*** » = pierre.
Le chêne, arbre sacré des druides, maître des arbres et dieu de la forêt, se présente généralement avec une haute silhouette. Il n'en est pas de même avec les chênes de garrigues qui sont assez rabougris. Le nom de kermès qui leur est attribué est récent (XVI° siècle) et provient de ce que les cochenilles dites kermès y trouvent refuge.
Les sols pierreux donnant naissance à une végétation rabougrie et épineuse d'où une confusion de fait entre le pré-indo-européen ***Kar*** = pierre et ***karr*** = chêne.
Parmi les toponymes ou microtoponymes de cette famille :
Jarrie – Jarier - Jarrier - Le Jarrier – Le Jarriel - Les Jarris – Jarrige - La Jarige - Jarry – La Jarry….

## ***Tann***

***Tann***, ou ***tanno***, pour les Gaulois c'est le chêne parallèlement à ***cassanos*** et à ***dervos*** ….(voir éventuellement ces paragraphes).
Des traces de ce fossile se relèvent dans le Breton « ***tann*** » - cornique « ***tannen*** » - ancien Irlandais « ***tein*** ou ***tinn*** »...etc. Très proche l'allemand « ***tann »*** définit le sapin.
De « ***tann*** » partira tout un ensemble lexicologique pour ce qui est relatif au ***tan***, au ***tanin***, à la tannerie toujours d'actualité dans notre langage contemporain. Le ***tan*** est l'écorce pulvérisée du chêne - le ***tanin*** est une substance contenue (avec d'autres végétaux) dans l'écorce de chêne - le ***tannage*** est une intervention par laquelle on combine des matières végétales astringentes avec le principe gélatineux des peaux d'animaux.
Quelques noms de lieux font allusion à des endroits où le chêne poussait en abondance : TANNAY (Ardennes) - TANUS (Tarn) - THENEUIL (Indre-et-Loire) ........ Pour la Bretagne ce sont les nombreux : DANOT (29) - TANET (29) - LIENTAN = sommet du chêne ((29) - ROSTAND (29) = composé du Breton Ros = colline ou tertre, et le descendant du Gaulois ***Tann***...etc.

## ***Domptière (44 – Ligné)***

C'est bien **Domptière** qu'il faut entendre et lire et non pas Demptière ou Dampière comme l'ont écrit et commenté certains auteurs.

Contrairement aux attentes « ***dom petrus*** » ne semble pas non plus devoir entrer en ligne de compte dans cette étude.

Si l'histoire et l'origine antique du site restent dans l'ombre celle de l'étymologie ne pose pas d'équivoque. C'est bien le sens de dompter qui doit être retenu. Toutefois avec le particularisme qu'il ne s'agit pas nécessairement de dompter des personnes ou des animaux.

Le sens originel de « dominer » prévaut en matière toponymique et c'est le contexte géographique qui, en l'occurrence, doit être pris en compte. Il faut donc imaginer la position haute (hauteur des édifications elles-mêmes ou implantation sur un tertre ou un simple mamelon) d'un village ou d'une maison par rapport aux autres. Il faudrait pouvoir se reporter au moyen-âge ou avant, ce qui n'est aisé en l'absence de témoignage archéologique.

Au pire un site pouvait être « dominant » même sans construction. D'où l'éviction dans certaines études de la notion stricto-sensu de « maison » (voir δόμος, dómos = maison).

Le concept de dompter sort des entrailles des parlers les plus lointains étant donné que le sanskrit « ***dāntāh*** » en fait état sous le signe संयमिन् - hittite « ***damašzi*** » - indo-européen commun « ***demh*** » - grec « ***damazein*** » - vieux français « donter » ou « domter » avant l'adjonction du « P » parasitaire par analogie avec « compter ».

A rapprocher avec précaution « dompnier » de l'ancien français « ***domnier*** ou ***dominier*** » qui aussi, à un moment donné, recevra un « p ». Le sens est généralement attaché à l'idée de « terre seigneuriale ».

## ***Donges (44)***

Le site doit son nom au concept de « ***donjon*** ». Ce qui veut dire que, dans une forteresse, c'est la tour maîtresse constituant généralement la demeure du seigneur en même temps que le dernier point de résistance éventuel.

On imagine aisément que, dans une position stratégique aussi évidente (bords de Loire – dans l'Estuaire) l'édification d'un point de surveillance, et même de défense, s'imposait à un moment donné.

Le terme « ***donjon*** » est, le plus souvent, donné comme une continuité du gallo-romain « ***dominio*** », tirée de l'idée de « ***dominus*** » : le « ***maître*** ». Toutefois des recherches plus élaborées permettent d'évoquer une source linguistique plus ancienne dans l'indo-européen (langue commune des Celtes – latins – germains etc.) « ***dheng*** », dans le sens de protection.

Le nom de la localité est attesté sous les formes « ***Dongia*** » en 1104 – « ***Dongio*** » en 1070 – « ***Dongium*** » au XIe siècle – « ***Dongiacum* »** en 1115.

Même si le site est occupé depuis l'époque préhistorique et qu'il y a pu y avoir des constructions plus antiques (de bois sur une motte), son nom résulte des ruines d'un château- fort élevé sur un éperon rocheux au XI° siècle.

Puis, sous l'influence des moines, une population est venue s'agglutiner dans l'environnement de la forteresse. D'où la naissance du bourg de Donges.

Au moment des premières invasions saxonnes, vers 276, un trésor monétaire est enfoui sur l'île d'Er. Or, curieusement, le proto-germanique « ***dunghio*** » qui s'inscrit dans l'évolution du terme « donjon », définit aussi le trésor.

## ***Douette – Douve***

Douette et Douve sont deux mots souvent retrouvés en microtoponymie, parfois devenus simples noms de quartier, voire de rue avec l'emprise des agglomérations.
L'un et l'autre correspondent à des dispositifs servant à l'écoulement des eaux.

► Douette viendrait de l'indo-européen commun « ***dheu̯es*** » apparenté au grec ancien θεός, *theós* (« esprit divin, dieu »), ou au gaulois « ***dusius*** » (« esprit de *genius loci*, dont le caractère est double, bienveillant et malveillant à la fois, a un intérêt particulier – latin « ***ductus*** » au sens de cours d'eau.
Ces trois étymons devant servir à aboutir tous à la même forme médiévale = ancien français : « ***dois*** – ***doit - doitel - doiz*** **»** etc.
Dont des formes régionales de France, en équivalence de « Douette » : Le Douet et Le Douhet (17) – Le Douit (Normandie) – La Doix, La Douix (Côte-d'Or) des microtoponymes comme : Aduy Doye Doys Dhuis Dhuys Duire Duis Duisette Duit Duy etc.

► Douve est un mot qui n'indique pas uniquement le pourtour des châteaux forts garnis d'eau. La distinction avec « ***douette*** » n'est pas aisée ! D'autant que ce nom est parfois traduit par « ***douvette*** » ou petite douve (aussi pour la planche utilisée par le tonnelier).
A la base peut-être le latin « ***ductilis*** – bas latin « ***doela*** », diminutif de « ***doga*** » qui donne douve.
L'emploi le plus souvent relevé concerne les fossés servant de limite aux champs et en même temps d'écoulement des eaux.
Le Bourguignon moderne emploie « Douix » = source.
Notons, dans la multitude : La Doue un ruisseau de Marthod (Savoie) – Douba et Bonvillard : lieu-dit et cours d'eau – Doue et Douve cours d'eau de la Mayenne – Doux Duex Doite……
Le nom de Douvres/*Dover* tirerait son origine du Celte « ***dubruis*** ou ***dubron*** » indiquant l'eau ?

La palme d'or reviendrait à Doué-la-Fontaine (49) à qui les recherches nouvelles peuvent restituer son étymologie réelle. Voir Verrier et Onillon qui mentionnent à la fois le terme *Doue*, aphérèse de douve, et le terme *Douet* pour désigner un lavoir. Dans le cas de *Doué-la-Fontaine*, le *doué* peut faire référence à la source de la commune connue dés l'antiquité.
D'où il ressort que l'indispensable personnage « germanique », systématiquement imposé par les grands dictionnaires, peut prendre sa retraite étymologique.

## ***Doulon (Nantes)***

Probablement d'un fossile « ***dol*** » continuateur du pré-indoeuropéen « ***tûll*** » = éminence, difficulté de terrain … prévaut dans de nombreuses circonstances.
Cette variabilité thématique suggère de ne pas assimiler systématiquement les descendants de lieux comme : Dolo (Côtes-Armor – ex Dolou au XIII° s.) qui devient le « dulcis locus = doux lieu » des latinistes) - Dol de Bretagne (35 – ex *dolum* –atlt. 15 m) – Dole (Jura – alt. > à 1600 m) – Dolus (Charente-Maritime – ex *dolum*). ***Dolum = Accusatif singulier de dolus.***

Toutefois les choses s'expliqueraient si le Mont-Dol (élévation de 64m) était le site d'origine de Dol.

« Dol » qui entre en composition dans « dolmen » = élévation de pierre rappelant une table est un mot Celtique (Gallo-breton + Cornique « tolmen » qui n'est pas sans rappeler le Pré- indoeuropéen « ***tûll*** » = éminence, évoqué ci-dessus).

L'altitude n'est pas seule en cause. Il conviendrait de s'en tenir à la notion de « dolent ». C'est-à-dire ce qui présente une difficulté d'accessibilité dont : les hauteurs, les méandres, les zones humides etc. Cf. Doulon ex commune de Loire-Atlantique, en bordure de Loire. Site souvent inondé avant les travaux de rives. L'arrivée du chemin de fer (sur remblais) avait nécessité la mise en place d'immenses portes pour retenir les débordements du fleuve impétueux.

Les « Champdolent » que l'on trouve dans ces régions (Bretagne – Charente-Maritime – Eure et de nombreux microtoponymes dont 04 – 43 – 69 – 77 – 85….) sont d'anciens « campus dolens » et se rapportent à la douleur parce que difficiles d'accès, pénibles à travailler, peu fertiles… et donc également trompeurs !

La racine étymologique étant cernée c'est sans doute en Bretagne, en tant que région naturellement continuatrice des parlers Celtes, que l'on trouve quelques noms de lieux en « Dolo » (Salles-Dollo – Croix Dolo etc..).

## ***Dreneuc (Le) - Fégrac (44)***

En concurrence avec ***sparno*** (voir le chapitre Epine), le Gaulois ***drageno*** se rapporte à la notion d'arbres à épineux. Vieil Irlandais ***draigen*,** Gallois et Breton ***draen/drein****....*

***Drageno*** est à l'origine d'une multitude de microtoponymes en Bretagne et en Pays Gallo. Les plus représentatifs de ces noms de lieux sont, sans doute, caractérisés par les toponymes LE DRENEC et LE DRENNEC (Finistère). Le Dreneuc à Fégréac (44) d'où le Château de ce nom et l'appellation d'un cours d'eau.

Il existe de nombreux ***ker-drain - ker-dreigne - ker-drein - ker-dren*** etc (hameau des épineux). DRAIN = localité du Maine-et-Loire en limite de la Loire-Atlantique.

Généralement ces noms de lieux sont des équivalents de ***l'épinaie*(*ay*)** (voir le paragraphe ***agranio*** = prunelles).
Parallèlement le Gaulois « ***Agran(i)o*** » correspond à : prunelles.......d'où le Provençal « ***Agrena*** » - le Breton « ***irin*** » = *prunellier/**irineg*** = lieux où abondent les prunelliers - et le Gascon « ***aragnou*** et ***aragnouet*** » avec le suffixe collectif "ET" ....etc.

« ***Agrener*** », verbe relevé vers 1220, est en relation avec le mot "graine", comme : produire des grains en abondance - fournir des grains.... Le lexique de l'ancien Français de Frédéric GODEFROY, note : « ***agrené*** » = adj. pour ce qui est teint en graines ou kermès.

L'approche thématique peut être poursuivie avec le Gaulois *bellucea* (ou *pellucéa*), relatif à la prune. Fossile linguistique vraisemblablement d'origine Pré-Indo-Européenne (avant les Celtes, le Latins, les Grecs … etc.). Repris par le bas latin *bulluca*, tiré de *belluces*, le terme Gaulois s'est évanoui dans la nuit des temps au profit du méditerranéen *prunum*.

Cependant des traces subsistent à travers les nombreux hameaux et lieux-dits du genre: *Blossac* (Château de Blossac Ille-et-Vilaine) - *Blossaie Blosserais* - *La Blosserie* (Ambrières-les-Vallées - Mayenne) - *Blossiers*, de Bretagne, de Normandie, du Centre de la France, du Poitou... etc. Les avenues, allées ou cours Blossac que l'on trouve dans certaines villes (Poitiers-Châtellerault...) peuvent indiquer un lieu où poussaient les *belosses* (Parfois Peloz – Polos Pelorze – par exemple Bot-Pelorze = touffe de pruniers sauvages à Pluvigner - 56)

# ***Epine - Lépine - Espinay***

Les noms de lieux, petits ou grands, nés du fait de la végétation agressive sont nombreux. L'histoire de notre département peut aussi en témoigner. Voir le chapitre Aigrefeuille.

Le plus lointain des termes connus dans cette thématique apparaît dans le Gaulois sous la forme « ***sparn sperno*** », probablement tiré de l'indoeuropéen « ***skunro*** » latinisé « ***spina*** ». Peut-être une origine pré-indoeuropéenne ?

Thématiquement seulement on peut relever le Grec *akantha* = épine - latin *ancanthus* - vieux français *achante* (voir la synthèse n°1 du Volume I de Sacré Nom de Nom du même auteur). Concept tiré du sanscrit कण (épines-vinettes = arbustes à épineux = *kaṇṭaka* [*kaṇṭaka*] m. épine, écharde; pointe, aiguille; aiguillon, arête, avec extension dans le sens de personnage rebelle, bandit, ennemi.

Les noms de lieux contenant cette racine sont difficilement énumérables. L'épine au sens, trop restrictif, de *«épine blanche»* ou aubépine est nettement dépassée. L'idée prend en compte tous les végétaux piquant dont les principaux sont peut-être les ronces, les genévriers, les églantiers et de nombreux autres.

Toutefois des cas de roches piquantes ont été relevés. A tort, semble-t-il, le toponyme *Roncesvalles* (ancêtre de Roncevaux) est traduit par « vallée de l'aubépine » ou de « vallée des ronces ». D'autant que pour certains chercheurs les piquants de la roche de la trouée de Roland seraient aussi en cause (éperons aigus par exemple d'où Esperon Lespéron Lesperon = Ardèche Landes Gard).

Par imagerie on dit que les patronymes ***Epine Espine Epineux Espineux Lépine Lespine*** peuvent suggérer le caractère aigu du premier porteur de l'appellation qui aurait laissé son nom aux lieux ? L'inverse est aussi concevable en vertu d'une loi onomastique de réciprocité bien connue et, dans la majorité des cas ce sont les noms de lieux (épineux) qui ont servi, à défaut d'autre identification ou sobriquet, à désigner les personnes qui en provenaient.

Dans le fossile sanscrit « *kantaka* » le double sens est concevable.

Voyez ce que disaient les bénédictins de Saint Maur sur la religion des Gaulois avec les épineux. (Extraits) :

Le troisiéme Canon du Concile d'Auxerre parle aussi des Ronces & des Epines, où les Gaulois du sixiémes siécle alloient offrir des vœux & des sacrifices, *inter sentes . . . vota exsolvere.* Si l'on en croit le Pere le Cointe, ces vœux & ces sacrifices ne s'addressoient point aux Ronces ni aux Epines, mais aux Divinitez que les Anciens appelloient *Termini*; qui étoient des pierres, qui servoient de bornes aux champs, & qui étoient le plus souvent si couvertes de ronces & de brossailles, qu'elles y étoient comme ensevelies.

Eperon est aussi relevé en tant que pointe de terrain (notamment découverte archéologique, de digue à Ancenis au lieu-dit l'Eperon, qui se dirigeait en travers de la Loire vers l'île verte).

## ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Gacherie (La) - Gachet***

Avec un accent circonflexe ou avec un *"S", GâCHE* ou *GASCHE*, et les applications supposent au moins trois directions de recherches :

- - sens de *guetteur.* ***(thèse la plus probable).***

- - surnom de *serrurier*.

- - sens de *jachère* ou de terre malaxée.

❐ - Le sens de *guetteur* ou de *sentinelle* est tiré de l'ancien Occitan *gachar* qui, originellement, semble s'être appliqué à la surveillance en cachette (sur un sommet permettant une vue lointaine - au coude d'une rivière ... etc.). Dans le même esprit, mais cette fois sans se cacher, l'édicule affecté à une sentinelle s'appellera une *gâchette.* Une *gâcherie* désignait un poste de guet. Toutefois on notera que les toponymes issus de *gachar* ne sont pas l'exclusivité de l'Occitanie- Des noms de lieux de ce type sont relevés aussi en pays d'Oïl (Loire - Loire - Atlantique - Loiret etc.).



- La Gacherie (Chapelle-sur-Erdre – 44) - La Grande Gâcherie / Saint-Mars-du-Désert (**44**) – Nantes (Hôtel Biord) – Gachet Nantes – Vieux Gachet Carquefou…..

- Dans le Puy-de-Dôme : La Gacherie à Murat le Quaire – Les Gacheries à La Crouzille – Le Gachet à Bruxières-sous-Montaigut.

- Dans le Lot : Gachenie (la) Soulomès - Gacherie (la) Sarrazac - Gaches (les) Bagnac.

- Gacherie, près le bourg de St-Ay (Loiret.

- La **Gacherie**, à Annappes, relevant du comté de Croix.

**- Gacherie**, près le bourg de St-Ay.

❐ - Que gâche puisse être un surnom de serrurier provient du fait que la *gâche* est une pièce de métal à usage divers comme : boucle - crochet - crampon etc. Mais l'histoire des mots a surtout retenu la pièce mortaisée qui permet à une serrure de jouer véritablement son office de condamnation, et dans laquelle s'engage le pêne. Le vieux français (1294) présente l'ancêtre de *gâche* sous la forme *gaiche* du francique *gaspia* ou *gahaspia* équivalent de boucle. En fait la serrure antique était un verrou et la g*âche* était une boucle forgée.

❑ Gâcher, dans le concept de malaxer ou pétrir, procède d'une étymologie différente. Du vieux français *gaschier* (1160 - Roman de Troie Benoît de Sainte Maure) lui-même tiré du francique *waskan* (Allemand *waschen*) - *gascher* au XV° siècle. A cette époque il ne peut s'agir que de pétrir de la terre, faire du mortier. Cette idée est probablement à l'origine de

l'amalgame fait entre la notion de terre pétrie d'une part, et la boue du marais d'autre part (de *gaschel* = marécage - bourbier - jachère au XII° siècle).

Dans cet esprit une *gachère* est synonyme de *jachère* (terres improductives). De même *gastine* ou *gâtine,* c'est-à-dire étendue inculte ou déserte, est très proche. Le vieux français a retenu *Gascheeur* (rôle de la taille de Paris, 1292) = celui qui délaye quelque chose. La *gâche* est un outil de maçon = genre de rame pour remuer l'eau (1376 - Du Cange). Mais le sens figuré de *gâcher* (bâcler un travail - ne pas réussir - perdre son temps.) est trop tardif pour avoir eu un impact sur la formation des noms de lieux. L'expression provient de ce que, en *gâchant* le mortier, l'ouvrier éclaboussait ses vêtements.

Ces trois hypothèses de travail sont, peut-on dire, à égalité de chance dans l'origine des noms de lieux comportant le radical *gach.* Qu'il s'agisse de noms de métiers ou d'activité (guetteur - maçon - serrurier) ou encore d'une origine géographique? Certains toponymes ont plusieurs sens tel *GACHERIE* qui peut représenter : un lieu de guet - une construction proche d'un marais - la propriété d'un nommé *Gache* qui, à son tour, produira des noms dits "d'origine".

## ***Gâte - Gâtine***

A l'origine le concept paraît provenir d'un radical *gas* ou *vast* observé dans différentes définitions relatives aux terres non mises en valeur. C'est bien déjà le concept de « gâter » qui est perceptible dans le sens de « privé de beauté, de rentabilité, de qualité quelconque et inexploitable ».

Du gaulois = « *gansko* » parallèlement au sanskrit क्लिन् *klinna* pour exprimer ce qui est humide - mouillé – putréfié – pourri - inexploitable ….

De là, très probablement, le latin *vastus vastare*, qui appartiennent à une famille de mots clés d'origine indo-européenne avec un ***w*** à l'initiale et dont le sens générique correspond à vide, dépeuplé, désert.

En français l'adjectif *vaste*, qui constitue une réfection de *wast* lui-même issu de formes plus antiques comme *guast* et *gast*, n'est admis qu'au XV° siècle avec le sens d'immensité. Auparavant, comme son complément *dévaster*, il est synonyme de ruine, de vide et, par extension, de terre inculte ou non mise en valeur.

Le même radical est visiblement à la base de *gaster* ou *gâter* = dévasté et par conséquent non rentable en culture (soit un désert). Il est désormais aisé de comparer le latin *vastare* au germanique *wost*, l'irlandais *gesca*, avec le Gaulois *gansko*. (italien = *guastare* - espagnol = *gastar* - langues germaniques = *wôstjan –wuostan – werwüsten*).

Tous ces concepts linguistiques, encore très présents dans la géographie, amènent à comparer le fossile *wast, guast,* ou *gas*.... avec les notions très connues de :

- \- jachère ex-*gascheria* qui, au départ, désigne une terre labourée mais non ensemencée, au repos, dont les ancêtres se définissent par : Gacquerre - Gaisquière - Gaquère - Gesquière - Gheskiere - Guequière.

- \- gâtine ou gastine = lieux en friches – non défrichés parce que sans potentiel de culture.

- \- guéret qui a sensiblement le même sens que jachère et procède d'un vieux mot *guaret*, ancien provençal *garag*.

- \- vascogne ex-*vasconia* puis Gascogne (d'où Basque) = *vaste* région du Sud-Ouest autrefois non mise en valeur.

- \- *dégât*, d'abord *degast*, qui constitue l'état des choses qui ont été *gâtées*.
- \- *gâteur* = de *gasteur* au début du XIII° siècle, pour celui qui gaspillait. Le sens actuel, relatif à l'état sénile, est trop récent (XIX° s.) pour avoir joué un rôle dans la toponymie.

- \- *Gâtine*, anciennement *gastine,* pour désigner un terrain dont l'inaptitude à la culture le met au rang de ce qui a été ravagé. (l'accent circonflexe remplaçant le « S »).

- - *gaspiller*, ancien français *gaspiller* ou *gaspailler* ou l'on peut percevoir le sens de *gâter* la paille ou rejeter les déchets. Le radical *gaspail* pourrait être d'origine Gauloise. Le sens de dépenser sans discernement est trop récent (XVI° s.) pour avoir joué un rôle en toponymie.

- - *gâteau*, anciennement *gasteau*, du gallo-roman *wastellum*, revient au sens de *pétrir*, apparenté à l'idée de tacher (par éclaboussures), d'abîmer, de ***gâter***. De là l'ancienne appellation des pâtissiers en *gat(h)etlier* ou *gastelier*.

Dans l'hypothèse où des délaissés de défrichage ou de culture correspondraient à des amas, des accumulations plus ou moins naturelles de pierres, les lieux pourraient linguistiquement relever du pré-indoeuropéen « ***kar – Ker*** » = pierre. D'où le « ***carn – karn*** » celtique, vieil irlandais « ***carn*** » – le gaëlique « ***cairn*** » tas de pierres, tumulus, ou lieu sacré - breton « *karn* » = tas de pierres. Le second élément est sans doute le suffixe *-acum*

*C'est, par exemple le cas de Carnac (56) pour la première syllabe alors que le « **ac** » est le suffixe « **acum** » révélant l'idée de « propriété ou fief ».*

Le thème a laissé de nombreuses traces en toponymie (science des noms de lieux), et l'on relève par exemple : GASTE (Landes) - LE GAST (Calvados) - Les Grands GÂTS (L-Atl) - GASTINS GÂTINES ou GASTINES avec un grand nombre de microtoponymes - VASTEVILLE et LE VAST (Manche) où la première lettre marque une résurgence du latin *vastare* - GÂTELLES (Eure-et-Loir) où se sont confondus *castel* = château, et *gast* = ruine. Sans compter les nombreux lieux-dits « Gâtine(s) ou Gastine(s), les Jonchères et dérivés, les Gachet Gascherie Gâcherie, Etc.

## Sacrés Noms de Lieux

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## Gauferrière (La) 44

Ce n'est pas là un toponyme fréquent. Voir cependant La Gauferrière (nom officiel) à Louisfert (44). Lieu interprété « la Gaufrière » par des chercheurs sans doute non aguerris aux faux amis onomastiques. D'autant que le site de la paroisse d'origine est qualifié, par une bulle du pape Urbain III du 28 décembre 1186, de ***Sancti Petri de Loce Ferri*** ou ***Saint Pierre du Lieu du Fer***. Voilà qui offre un sujet de méditation.
Le nom de la localité est attesté sous les formes *Leoferri* en 1150, *Locus ferri* en 1156, *Locoferri* en 1186, *Louyfert* en 1469, *Loüifer*en 1731, *Louifert* en 1779.

On note aussi, dans un inventaire notarial du Vigan (Gard) de 1505 évoquant un partage, que l'une des parties se nommant « Goffre » demeure un lieu-dit « Gauferrier » paroisse de Saint Martial.
Dans son ouvrage « la toponymie Celtique » Jean-Marie Ploénis cite : un microtoponyme « Foenn-Ar-Goff » à Scrignac 29 – c'est-à-dire le foin ou la prairie du forgeron.

Cet ensemble de faits amène à penser que Gauf constitue une forme de l'antique « ***goff*** » évoquant le forgeron et que Ferrière est le lieu d'où on extrait le fer ou le transforme par martelages.

**(Ci-dessous un extrait de « « Mon expérience dans les métiers du fer » » - de votre auteur – 2002 – document familial non édité)**
**Gauf.** Les recherches onomastiques, généralement sous la haute main des latinistes, buttent immanquablement sur latin faber. Mais l'art existait bien avant.

Le terme Forgeron *constituerait* la forme moderne du latin ***faber***, c'est-à-dire artisan qui travaille les matières dures. Le concept de "forgeron", tel que le décrit le français actuel, est relatif à l'ouvrier qui transforme le fer, à chaud, par martelages. Mais le terme, refait assez tardivement, ne date que de 1538 où il apparaît sous la forme *forjeron*. Vu sous cet angle restrictif il cache tout le passé fantastique des fondeurs-forgerons de l'antiquité. Dans les récits mythiques on attribue généralement des pouvoirs cosmogoniques au forgeron. S'il n'est pas dieu il est capable de forger le monde. Il est en relation avec le monde souterrain, le centre de la terre, le feu des volcans : Héphaïstos – Vulcain – Caïn qui, pour les biblistes, aurait été le premier forgeron – Gengis Kân et Saint Eloi aussi, étaient forgerons ? Dans la mythologie Celte, le personnage est ambivalent. C'est à dire à la fois démoniaque et inquiétant. Il est le maître des arts de la guerre de par son activité métallurgique. Il porte différents noms dont, en Gaule, Gobnios qui semble être la version antique de « ***Goff*** ».

Les indo-européens en général, et en particulier les Hittites pour la branche orientale, dont les Celtes paraissent les héritiers, maîtrisaient parfaitement le métal. D'abord le bronze puis le fer, depuis des temps si lointains qu'il n'est pas possible de dater avec précision. A l'époque un nombre important d'ateliers était disséminé sur l'ensemble du territoire, souvent sur le lieu même d'extraction du minerai. Parfois le même personnage extrayait le minerai, procédait aux opérations de fonderie, purgeait la "loupe" par martelages successifs, transformait le produit à la demande. A l'arrivée des Romains, les Gaulois, très en avance techniquement, savent depuis longtemps ferrer leurs

chevaux, même si la pratique du cloutage est plus tardive. **(Sanskrit** अश्वखुरत्रं **= fer à cheval**) Ils ont créé la charrue à roues, la moissonneuse, la tarière, le pas de vis etc. Leur matériel agraire comportant du fer est très avancé (ne perdons pas de vue que les civilisations maîtresses du Hallstatt et de la Tène sont l'œuvre des Celtes). Les Romains amplifieront cette industrie en construisant des fourneaux de fusion, principalement pour leur matériel de guerre. Les forges-fonderies dites à bras (volantes au hasard des filons de métal), cohabiteront longtemps avec les fourneaux. Puis, dans les campagnes notamment, se fixeront de nombreux ateliers de forgerons-maréchaux qui subsisteront jusque vers les années 1960. Etymologiquement le latin *fabrica*, parfois *faverge*, qui désigne l'atelier (principalement de forge), est un dérivé de *faber* = celui qui transforme la matière dure. Mais il ne faut pas négliger ***"Gobios",*** le forgeron Gaulois tiré de **"*Gobnios*"** nom du dieu Celte de la forge**)**. Dans le monde Celtique le terme inspirait même les anthroponymes puisque César affirme que l'oncle de Vercingétorix s'appelait ***Gobannitio***.
De cette histoire « métallique », qu'il faut clore, sont nés des quantités de noms de lieux dus à l'exercice du métier ou à l'origine de l'incroyable quantité de toponymes créés par les multiples sites d'extraction.
Le phonème « *gof » (ou gauf)* apparaît dans tous les dialectes, toutes les langues, Celtiques, dont par exemple :

- Gallois ***Goffanon – gof : pl. gofein.***

- Gaule ***Gobnhios.***

- Irlande ***Goibhniu (et aussi Culan Lochan).***

- Bretagne Armoricaine ***Goff,*** avec des quantités de dérivés, qui constitue le continuateur du Gaulois ***Gobnhios (Cf. Saint Gobrien)***

Le Celtique continental nous restitue la forme ***« gobed – gobed-bi »*** pour désigner le forgeron.

Les formes Armoricaines antiques présentent : vieux Breton « ***gob-gov-gof-gô-gouf-gauff*** » le plus souvent précédé de l'article « ***le*** », dont ***Le Gauff*** à Quimper en 1690.

## ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles ou des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

### ***Gavre (le) 44***

Ces toponymes font référence à la notion de "gorge". Ce mot pouvant être pris tant dans le sens anatomique qu'hydronymique.

Il existe, dans le domaine hydronymique (science des noms de cours d'eau), une très vieille racine pré-indo-européenne « ***gab*** » présente dans de nombreux parlers antiques. Globalement elle fait référence à des accidents de terrain sur le trajet des cours d'eau : creux - cavernes - fosses torrents etc., qui engendrent des tourbillons, une étroitesse de passage avec des bruits, amplifiés certes, assez semblables à ceux émis par une gorge prise dans le sens anatomique.

Force nous est de constater que, dans notre parler de tous les jours, le terme "gorge" désigne à la fois : pour l'homme, la partie antérieure du cou, le gosier - géographiquement le passage étroit de montagne, d'un cours d'eau etc.

Le fossile linguistique « ***gab*** » est, par conséquent, synonyme de gorge qui lui se rattache à la racine indo-européenne « ***gwel*** ou ***gwer*** » et parviendra dans notre langue à travers le latin classique « ***gurgues*** » - latin populaire « ***gorga*** ». ***Gab*** est toujours présent dans le français ne serait-ce que par le verbe *gaver* et toutes ses applications. L'ancien français nous restitue les formes « ***gaure gauer gaba gava*** », puis « ***gave*** » (1288 Godefroy, dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX° au XV° siècle) - l'ancien Gascon « ***gave*** », le Béarnais « ***gabe*** », le latin médiéval « ***Gabarus*** ».
Dans la même thématique « ***gaba*** » qui correspond aussi à gorge, cavité, creux. Lequel est à l'origine du nom de "***gaves***", donné aux torrents encaissés des Pyrénées. Des équivalents existent au Caucase avec « ***xab*** » ravin, en zone dravidienne de l'Inde avec « ***kavi*** » vallée encaissée et jusqu'en japonais avec « ***gawa,kawa*** » = rivière.

Outre le sens de torrent de montagne, dans les Pyrénées, on doit aussi à *gave* ou *gava*, des noms de lieux du genre JAVIE (Alpes de Hautes Provence) et GAVARNIE (Hautes Pyrénées). Notion voisine : *Gavre* du Gaulois *vobero*, qui indique un cours d'eau souterrain, et qui a laisse des noms de lieux (Loire-Atlantique - Morbihan). De la même manière, sur la base de "gorge", la toponymie présente des noms de lieux : GORGE(S) et Le GAVRE (Loire-Atlantique - Somme - Isère - Hautes-Alpes etc.) – La Gaude (06) – La Gaudière (07) (35) - Probablement l'île de Gavrinis (56) et bien d'autres encore.

L'aspect anatomique a laissé des traces, particulièrement en Provence Montagneuse, avec les « ***gavottes*** » qui, peut-être par un effet de consanguinité, présentaient un goitre proéminent (certains ouvrages parlent encore du *goitre endémique des vallées des Alpes dû au manque d'iode – en Suisse la consommation obligatoire de sel aurait relevé, à la longue, le Q.I des individus. En son temps Napoléon s'était alarmé de cette affection endémique).* En terme plus élégant on peut suggérer le synonyme *Gorgu* qui, en tant que sobriquet, désignait les personnes ayant une forte gorge. Dans ce même esprit on relève d'ailleurs l'ancien Occitan *gavina* pour certains oiseaux à la gorge importante. A l'opposé une petite gorge justifiait une appellation du type *gorgeon.*

A ces racines potentielles il faut ajouter l'action de *gaver* notamment les animaux (le gavage des oies relève d'une très vieille pratique) – à rapprocher avec la forme prélatine pour gorge d'oiseau.

## ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles ou des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Gorges (44)***

Notre topographie laisse encore apparaître des séquelles d'une racine Pré-Indo-Européenne « ***Gar*** », parfois dérivée en « ***Gor*** et ***Gur*** », avec le sens de hauteur.

Presque toujours en relation avec la roche et l'eau. En l'occurrence le thème mettrait en évidence géographique une notion de resserrement du cours d'eau, ici la **Sèvre Nantaise**, de "défilé", de goulot d'étranglement sur des rives rocheuses (non pas la ***Sévre Niortaise*** évoquée, sans doute par erreur, par d'autre auteurs).

De fait le nom de la localité est attesté sous les formes de « ***Gorgio*** » en 1179 et « ***Gorgia*** » au XIV° siècle.

Le nom de la Sèvre Nantaise est tiré de la racine préceltique *Sab*, *Sal* ou *Salm* désignant un élément liquide, que l'on retrouve dans toute l'Europe et du suffixe *ara*, également préceltique. La première apparition du nom dans un texte date de 1085, sous la forme *Sevria*. On trouve encore la forme *Separa* en 1189 (sous jacent le concept de « ***sevrer*** – séparer » sans doute d'un environnement déterminé).

Voir le Dravidien «***sala***» = couler et le Basque «***sarria***» = lieux humides).

***Sam*** = tranquille, tant à l'adresse des personnes que des éléments comme un cours d'eau paisible par exemple.

Eléments de comparaison :

***Gorges 50.*** Le nom de la localité est attesté sous les formes *De Gorgie marisco* en 1082, *Gorgues* en 1198, *De Gorgiis* en 1293.

Ce toponyme est vu en tant que pluriel de l'oïl *gorge* dans le sens de « dépression dans le lit d'un ruisseau (le Briquebost plus ou moins canalisé), pièce d'eau profonde et boueuse, gouffre ». Issu de l'ancien français gorge « gosier », apparemment employé au pluriel au sens de « fossés ».

***Gorges 80.*** Pluriel de l'oïl *gorge* dans le sens de « dépression dans le lit d'un ruisseau, pièce d'eau profonde et boueuse, gouffre ». Un ravin profond traverse la commune dans toute sa largeur. Il est admis, par les chercheurs locaux, que le village tient son nom de ce ravin marquant son relief.

***Gargas.*** (31) du fossile « ***gar-g*** » indiquant la roche, la gorge. Site bordé par le cours d'eau « ***Giron*** » c'est à dire celui qui tourne (qui *gire*), est tortueux et présente des défilés ou gorges, des roches.

***Gargas.*** (84) même type de site que ci-dessus. Traversé par L'Urbane.

Voir aussi :

- le Breton et le Gallois « ***gored*** » = pêcherie en rivière - vieil Irlandais = « ***cora*** ». Peut-être parallèlement le Germanique *gard.*

- En toponymie : C'est peut-être la Bretagne qui compte le plus de noms de lieux de ce type, parmi lesquels on peut évoquer :

LE GORET à PENMARC'H (Finistère) à DOUARNENEZ (Finistère) - Dans de nombreux hameaux du Morbihan dont l'île aux Moines - parfois *Gored ou Gorred* - d'autres fois avec *Ker*. Le sens global à retenir est celui de "pêcherie aux pieux".

Il en est de même pour GORD (Le) dont plusieurs agglomérations sont relevées dans le Nord-Ouest ainsi qu'en Charente - Sarthe - Loir-et-Cher - Eure-et-Loir.... où la racine *gard* est évoquée. Mais la source Pré-Indo-Européenne est la même.

GORRON (Mayenne) *Gorran puis Gorram* en 1198 = barrage sur une rivière selon un fossile *gor* du patois manceau.

Il faut aussi prendre en compte les nombreux *gur, gour, gourgue* ou *gourc*....etc. qui, en zone de montagne, désigne une *marmite* ou un *gouffre* naturel formé par le creusement de l'eau.

## ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Grave Gravelle Gravier Grève***

Ces noms de lieux constituent des avatars de « ***graua*** **»**, mot d'origine Gauloise indiquant la grève et synonyme de rive ou plage. Par extension : sable, pierre ou gravier. Sanskrit शर्करा ( śárkarā ) : gravier , cailloux , galets , moisissure graveleuse ou sol – granulé (extension vers le concept de Sucre ( *chimie* ) glucose , saccharose.

- proto-indo-européen * *ḱorkeh₂* ( « gravel ») grec ancien κρόκη ( *krókē* , " cailloux " )
(Voir le chapitre **Gar** dans "***Survie du langage Cro-Magnon***" du même auteur).

Les termes français « ***grave*** » et « ***grève*** » se partagent la source Gauloise « ***graua*** »*,* Cymrique « ***gro*** » = sable - vieil Irlandais « ***griän*** » = gravier - Breton « ***gro*** » = grève-plage - parler Gallo « ***grou*** » = grève. Peut-être même d'origine préceltique (voir ci-dessus), ce qui expliquerait son aire d'expansion géographique, le mot semble désigner la plage, le rivage, la berge. Globalement c'est le lieu où l'on trouve du sable, des cailloux. Ceci justifie pourquoi il s'est étendu à ce que notre langage actuel qualifie de *gravier*.

Toujours par extension le terme *grève*, ou sa variante *grave*, s'est appliqué aux espaces dont le sol est composé de sable ou de gravillons, tels : place de *grève* - la région vinicole de *grave* - une quantité de toponymes comme GRAVE (La) - GRAVELLE (la) - GRAUVES etc., répartis sur l'ensemble du territoire. Sans oublier les nombreux cours d'eau auxquels s'applique un descendant de « ***graua*** » parce qu'ils charrient du gravier. *Grève* est parfois rapproché du latin *gravis* avec le sens de : lourd, pesant, dur ou difficile, sans doute par allusion avec la dureté de la pierre.

Le latin *grava* est encore relevé en 876 dans le sens de plage. *Grève* est authentifié en 1190 (La vie de Saint Thomas le martyr - Garnier de Pont Sainte-Maxence - *gravelle* est relevé en 1120). Toutefois le sens médical de ce mot, aujourd'hui abandonné pour *calcul*, est beaucoup plus tardif (XVI° siècle) - *Gravier,* vers 1130, mais il existe bien d'autres formes dans le vieux français.

Le mot *grève* appliqué à la cessation du travail, provient de ce que les travailleurs se regroupaient sur la plage de *grève*. Cette acception, du XIX° siècle, est sans influence sur la création de noms de lieux.

En conclusion l'impact du Gaulois *graua*, sur les noms de lieux, est important.

## ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Grivelière – Corbinière – Grolière - (la ou les)***

Ces noms de lieux, ou simples microtoponymes, marquent tout simplement des emplacements où des oiseaux de ces familles ornithologiques se rassemblaient ou se réfugiaient pour la mauvaise saison. Bien souvent ces espaces ont disparu de la nature absorbés par les agglomérations. Toutefois on en trouve souvent la résurgence à travers les noms qui ont été donnés ou sont restés aux rues ou aux quartiers.

➢ Généralement la grive commune fréquente les bois résineux, mais aussi les taillis bas, les boqueteaux les haies et jardin, les parcs dans les villes. Il s'agit d'une espèce bien connue en France mais moins dans le Midi. Le nom signifie « de Grèce », parce que nos grands ancêtres pensaient que ces oiseaux migrateurs provenaient de ce pays où ils étaient sensés hiverner.
Les « Grivelières » constituaient par conséquent les endroits où nidifiaient les grives pendant leur séjour sur notre sol.

Qu'on se le dise : **Faute de grives on mange des merles** ! Grives et merles sont comestibles, mais la grive reste, selon les dires de certains amateurs, sans comparaison et bien supérieure au merle ! D'où ce dicton qui invite à se contenter de ce que l'on a, à toujours vouloir plus... En se rappelant que, aussi, il existe des microtoponymes « Merlerie ».

On trouve encore des lieux-dits « La Grivelière » dont plusieurs exemplaires en Loire-Atlantique ainsi que dans la Drôme, la Dordogne etc. Mais la Grivelière en Guadeloupe est une transposition de l'auteur en souvenir de son lieu de naissance près de Montrigaud dans la Drôme.

La grivèlerie constitue un autre thème à caractère judiciaire. C'est le fait, par exemple, de ne pas payer après avoir consommé au restaurant ou fait le plain dans une station de carburant, etc.

➢ Les « Corbinières-Corbières-Grollières » sont des endroits fréquentés par ces oiseaux et différents de leurs lieux de nidifications. Ces lieux de rendez-vous ont laissé des traces en toponymie, et ils existent toujours.
Ces différents oiseaux, avec quelques dissemblances de taille et de forme du bec, appartiennent à la même famille ornithologique. Ils sont réputés intelligents, travaillent ou chasses en bandes concertées.

L'appellation « grolle » pour corbeau ou corneille était connue dans tout la France mais ne semble ne s'être maintenue que dans l'Ouest.

Leurs nids sont généralement édifiés au sommet des hautes arbres (peupliers – platanes) où ils rentrent après une journée passée aux champs, à se nourrir. Au cœur de la ville ils sont à l'abri de leurs rares prédateurs : les rapaces, surtout des faucons, et des mammifères qui en veulent à leurs œufs.

Grolle, en l'occurrence, est à distinguer des homophones relatifs aux souliers ou un récipient Savoyard de bois servant à boire un mélange de café et d'eau de vie dans les grandes occasions.

## Sacrés Noms de Lieux

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## Gruélau – Gruère (La)

Les premières lettres de ces toponymes inciteraient à exercer la recherche dans quatre directions :
- gruau surnom de meunier – gruyer une sorte de garde forestier – gruyer couturier ou savetier – lieux ou posent les grues ?
La distinction est une question de circonstances, de lieux tels qu'ils pouvaient être à l'époque où ces toponymes sont nés (présence de forêts – de cours ou de plan d'eau – de l'exercice d'une profession.

► L'ancien français, du XII° siècle, définit « ***gruel*** » (diminutif de « gru ») comme un grain de froment d'orge ou d'avoine battu. Par conséquent dépouillé de son enveloppe et déjà entre les mains des meuniers, des boulangers. On parle alors de farine de gruau, de pain de gruau, de bouillie de gruau et même de boire du gruau (en l'occurrence des tisanes faites à base de ces grains). Gruau est un dérivé de *gru(e*) avec le suffixe *-au*.
*Gruau* figure dans le recueil de vocabulaire en français ayant pour thème : farine. (toutefois il faut noter la possibilité de confusion avec « ***gruau*** » qui représente parfois, à côté de « ***gruon*** », le petit de la grue).
A partir de là ont pu se créer des appellations, pas forcément péjoratives, pour désigner tous les intervenants de cette chaîne alimentaire.

► L'ancien français définissait le garde forestier ou le prévôt chargé de la juridiction des délits relatifs aux bois forêts et cours d'eau par *gruier*, de même que le droit d'usage d'un seigneur sur les bois de ses vassaux. A l'époque, le thème est à l'origine de tout un langage spécifique, comme : *gruage* = droit sur les forêts - *gruerie* = juridiction du *gruier* et privilège du roi sur les bois - gallo-roman *grudiarius* = maître forestier.
*GRUYER*, pour désigner ce qui est relatif à la forêt, est toujours dans le français. Même s'il est peu usité, il bénéficie de la reconnaissance académique.
Le mot *gruoli* ou *grodi*, d'origine francique, désigne à l'origine ce qui est vert. Par extension il s'est appliqué aux concentrations d'arbres.

► Les sources Bretonnes font de ***Gruyer*** ou ***Le Gruyer*** un nom de métier relatif à la couture et à l'art de la cordonnerie. Les textes anciens de cette région donnent, dont le *Catholicon* (l'universel) de Jehan LAGADEUC, le plus vieux dictionnaire connu (Breton-Français-Latin édition imprimée de 1499), qui dit :

- ***-*** *gruyer* ***.g.*** *(français) cousture* ***.l.*** *(latin) hic (masculin singulier) sutor/oris* (soit en réalité cordonnier ou homme du bas peuple plutôt que tailleur)....
- *- gruyeres* ***.g.*** *(français) cousturiere* ***.l.*** *(latin) haec écrit hec = féminin singulier sutrix (littéralement faire des souliers) - petite couturière - item hoc (neutre singulier)* ***sutrinum*** *(qui en réalité définit le métier ou l'échoppe du cordonnier)*.

La traduction de ce texte permet de comprendre que ***Gruyer*** et, par extension ***Le Gruyer***, définit plus les métiers de la chaussure (cordonnier savetier) que le travail de tailleur d'habits.

► Toujours dans le vieux français une certaine collusion a pu se produire entre *gruier*, pour ce qui est relatif à la forêt, et un homonyme *gruier* pour ce qui concerne la grue et le dressage des faucons à prendre la grue (faucons gruiers).
Avec la présence de plans d'eau il est permis de penser à des lieux fréquentés par les grues *(Ornithologie)* Gros oiseau voyageur, de l'ordre des Échassiers, qui vole fort haut et par bandes. (Voir par exemple l'étang de *Gruélau* à TREFFIEUX Loire-Atlantique etc).

Le petit de la grue est appelé « ***gruon*** » mais parfois « ***gruau*** ».
Par imagerie « grue » peut être un surnom donné à des personnes à longues jambes.

Le thème traité dans ce court exposé n'a rien à voir avec son homophone *gruyère* qui définit un fromage fabriqué en Suisse dans une localité de ce nom (Canton de Fribourg).

# ***<u>Guérande</u>***

Avant de parler de Guérande, qui ne semble pas encore exister à la période strictement Gauloise ni même gallo-romaine, il convient d'établir autant que faire se peut la situation de ce vaste territoire allant de la Vilaine à la Loire ou, tout au moins, jusqu'au Croisic inclus.

De par sa position géographique ce qui devait devenir la presqu'île guérandaise se trouve à la frontière des influences territoriales des grandes familles Gauloises des <u>Namnètes</u> et des <u>Vénètes</u>. Evidence qui semblerait, dans un contexte pré-breton, se confirmer par l'existence nettement antérieure d'un site majeur nommé « *<u>Clis</u>* ». Or ce toponyme constitue une forme de « Claie » avec toutes les acceptions énumérées au § Clisson. Dont le concept de limite, frontière, qu'il y ait ou non des constructions spécifiques à un changement de territoire (forteresses – claies – fascines etc.). En outre, l'existence d'une autorité régionale Clivus ou Clivius (= mauvaise augure – celui qui interdit de faire) viendrait en confirmation du rôle de « Clis » comme frontière.

La présence de mégalithes sur la presqu'île témoigne de l'occupation humaine depuis le Néolithique. Celle des Celtes est évaluée à 1000 ans avant notre ère. Encore faut-il souligner que certains chercheurs pensent à une identité ethnique entre les Vénètes d'Armorique, de l'Adriatique et de la Baltique et estiment leur arrivée à une période bien antérieure à celle des autres Celtes.
Même si l'influence Vénète est marquante dans la Nord-Ouest de cette zone l'ensemble de la presqu'île est mentionné par les auteurs antiques comme un territoire Namnète. Mais d'une manière globale c'est le cours d'eau « la Vilaine » qui constitue la limite entre ces deux grandes familles Gauloises.
La présence romaine fait suite à la bataille navale livrée contre les Vénètes (On peut dire contre la fédération Armoricaine puisque toutes grandes familles de cette région ont participé à la construction des navires) en 55 avant notre ère. Bataille aux résultats funestes pour les Armoricains qui, jusque là, constituaient le cauchemar de César.

La présence des Bretons (qui ont quitté leur île sous la poussée des saxons) se manifestera beaucoup plus tard. Soit après l'effondrement de l'Empire Romain (476/486).
Le comte Waroch, un tailleur de fief Breton avec ses troupes, passe la Vilaine en 570 et étend sa domination à l'ensemble de la presqu'île.
Or, pour des raisons d'interventions militaires, il n'installe pas ces quartiers principaux au site déjà recensé de « Clis » mais un peu plus au Sud-Est au futur Guérande. Existe-il déjà un toponyme ou un lieu nommé à cet endroit ? L'histoire connue ne permet pas de le savoir.
Les Bretons auraient donné le nom de Wen-Ran à ce nouveau territoire.
Que la région ait mérité son titre de « pays blanc – dévasté – en friche…» ne fait aucun doute :

- L'exploitation du sel, même si elle est loin de constituer la ressource principale, est pratiquée.
- Les dévastations, les friches, les ruines et autres figures malfaisantes, sont l'œuvre des différents envahisseurs pillards et pirates dont principalement les normands, vikings, saxons, qui séviront encore longtemps dans la région. Même si l'on pense que Saint Félix, évêque de Nantes, aurait baptisé les

derniers saxons au Croisic 558, c'est Alain II de Bretagne, dit « Barbetorte » qui en chassera les derniers à Nantes en 937, dont fera sa capitale.
D'une manière ou de l'autre l'appellation de « pays blanc » est justifiée. Qu'elle soit due au sel ou aux friches de la dévastation.

Même s'il existe un château de Grannos près de Clis (dédié à une divinité Gauloise équivalente à : barbe ou soleil), le site de Grannona, nom parfois donné à une forteresse côtière anti-pirate, n'est pas véritablement localisé. Plusieurs ports maritimes en revendiquent la paternité dont Cherbourg (50) – Grainville (76) – Granville (50) etc. pourquoi pas Guérande ?

Le Wen-Ran des premiers Bretons est-il le géniteur du toponyme Guérande ? On note, selon Gildas Buron, qu'en 854, un composé Breton indique « *la parcelle consacrée* » traduction de « *ecclesia quae dicitur* Wenran ». Il faut se rappeler que Waroch est arrivé avec ses prêtres pour lesquels le premier reflexe sera de construire un édifice permettant la pratique religieuse.

Puis le nom de la localité est attesté sous les formes *Uuenran* en 857 – *Guerran* au IX° siècle – *Wuerran* en 864 - *Guerranda* en 1050 - 1059 – *Guerranda* jusqu'au XVII° siècle -

Dans tout cet échantillon d'hypothèses proposées par les chercheurs il semble plus réaliste de retenir le concept Gaulois de « *Vindo-randa* » repris par le Breton « *gwenn-rann* » qui préfigure nettement le toponyme actuel en Guérande.

---

- la proposition relative à la couleur blanche globale de la presqu'île reste présente dans tous les cas de figure (qu'elle soit due au sel ou à la désolation générale, à l'état de friches).

---

- « *randa* », sans faire double emploi, confirme le sens de « *clis* » évoqué ci-dessus dans l'idée de « *frontière – limite* » et ne dément pas le vieil irlandais *rann* ou le gallois *rhan* qui signifient « part » considérant que chacun dispose, dans l'absolue équité, de sa part d'un côté ou l'autre de la limite.

---

Toutefois, sans doute pour une certaine prise en considération de l'histoire ancienne, voire antique, plusieurs communes du Sud de la Vilaine seront rattachées au Morbihan lors de la constitution des départements. Dont La Roche-Bernard (1790) (1). Peut-être un simple problème linguistique pour séparer la Bretagne Gallèse de la Bretagne bretonnante ? Limite très réduite aujourd'hui et qui naît à l'Ouest de Saint Brieuc et se perd au Nord de Vannes.

En Gaule des quantités de toponymes utilisent le fossile « *randa* » dont, par exemple **:**Aiguirandes **(36) –** Aygurande **(19) -** Chamarande **(91) –** Chamérande **(03) –** Eygurande **(19)** – Iguerande **(71) ex-limite entre les Eduens et les Ségusiaves** - Ingrandes **(49) ex-limite entre les Namnètes et les Andecaves etc. Il s'agissait toujours de points de contacts entre les civitas gauloises, gués, ponts, simples frontières entre tribus…**

Souvent dans ces toponymes, comme le confirme la première syllabe « *equo* » évoque l'équité, la part juste à de chacun de son côté de sa frontière.
En breton moderne, *Guérande* s'écrit ***Gwerrann*** ou ***Gwenrann***. Et ***Gèraund*** en parler gallo.

---

La Loire-Atlantique compte aussi un autre microtoponyme « Guérande » sur la Commune du Loroux-Bottereau.
Situé à peu de distance d'un ancien *gué* de la Goulaine, affluent de la Loire. À cet endroit la rivière doit son resserrement à un *goulet d'étranglement*, créé par la nature, entre deux imposants reliefs granitiques. Lieux desservis par un pont dit de « ***Louan*** » ou « ***Louen*** » qui peut représenter « ***Elouan*** » du nom d'un moine irlandais du VI° siècle évangéliste de la région et contemporain de l'édification du premier pont connu.
Le premier terme de ce second Guérande est supposé faire référence au gué ayant précédé à l'édification d'un pont. Le deuxième mot représente le gaulois « ***randa*** » = limite que, immanquablement, le cours d'eau devait marquer dans l'influence entre les habitants d'un bord ou de l'autre. D'autant que Le Loroux Bottereau était administré par Poitiers depuis que César avait fait avancer ses alliés Pictons sur le territoire des Namnètes. Ce n'est qu'en l'an 800 que ce secteur sera rattaché à la Bretagne et que l'administration retrouvera sa juridiction jusqu'à Clisson (Voir ce toponyme).

Il existe d'autre toponymes Guérande, dont : Toulon-sur-Allier (03) - Arfeuilles (03) -Lacalm (12). L'étymologie de ces microtoponymes reste découvrir.

---

(1). La création des départements vise à faire disparaître les provinces de l'Ancien régime, et entraîne la mise en place de nouvelles entités. Le découpage territorial a fait l'objet de négociations. Vannes exige, au Sud de la Vilaine, La Roche-Bernard et six paroisses rurales.

---

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C’est l’histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d’actualité.***

## ***Houssaie (La) 44***

Les noms de lieux de ce type sont assez fréquents peut-être avec une plus grande intensité dans le Nord de la France où ils poussent plus facilement.
Le Houx est un arbuste qui atteint 4 à 6 m de hauteur et qui peut vivre plusieurs centaines d'années. Il est très connu en qualité d’arbre toujours vert aux feuilles brillantes armées de piquants. La longueur de sa croissance en a fait un symbole de longévité dans les civilisations Celtes. Les druides coupaient les branches piquantes pour en faire des bâtons de vie.
Les Gaulois définissaient le houx par « ***kolino*** » mais ce mot ne semble pas avoir fait de percée dans le français.
Le mot racine est attesté dans les langues Germaniques :

- ancien bas francique = *hulis.*
- ancien haut Allemand = *hûliz, huls*.
- moyen Néerlandais *huls*.

Le vieux français disait : *hos* et *hous*, puis houx à partir de la fin du XII° siècle. Une *houssière* est un lieu où prolifère le houx – *houssineus* lieu plein de jeunes pousses de houx (à baguette) – *houssoi* au masculin et *houssoie* au féminin = *houssière* – *houssel* = houx - *housson* = petit houx – *houssu*, par imagerie = touffu, hérissé – *houssoir* = balai de houx – *housseur* = balayeur, ramoneur – *housser* = verbe : tracasser, corriger avec une verge de houx (d’où *houspiller*). Comme faux ami *houx* est un sensitif masculin constituant une sorte de mesure ?

Parmi les mots à valeur académique à emploi plus moins tombé en désuétude, on peut relever : *houssaie* = lieu où il croît beaucoup de houx – *houssine* baguette de houx à divers usages, fouet de charretier - *housser* = utiliser une *houssine*, battre quelqu’un ou un tapis – *houssoir* = balai de houx – *houx*, outre l’arbre, canne ou fouet de houx … etc.

La toponymie (science des noms de lieux) laisse apparaître qu’une multitude d’endroits sont restés marqués par le houx : outre les nombreux microtoponymes *Houssaie(s)* – Houx (Eure-et-Loir) encore *Hous* en 1235 – Housset (Aisne) - La Houssay (Loir-et-Cher) – La Houssaye (Seine-et-Marne) – La Houssoye (Oise) – Le Housseau (Mayenne) – La Houssière et Housseras (Vosges) … etc.

En Bretagne ces toponymes peuvent être des francisations du Gaulois *kolino.* Même si l'histoire des mots n'a pas retenu la forme Gauloise pour *houx*, le Celtique ***Kolino (kol enno)*** a laissé des traces dans le Gallois ***Celyn*** et le Breton moderne ***Kelen*.**

Bon nombre de noms de lieux portent l'empreinte de ce fossile, en particulier la Bretagne avec ses nombreux ***Quelen Quelaine Guelen*** utilisés, le plus souvent en composition, comme dans :
- BOT-QUELAINE = avec le sens *touffe de houx* - COAT-QUELEN = *le bois de houx* - CRECH-QUELEN = *la colline aux houx* - KERGUELEN = ici avec la notion de maison ou hameau. Ce nom s'est d'ailleurs transposé géographiquement à un archipel montagneux du sud de l'océan Indien à travers l'anthroponyme du navigateur bien connu KERGUELEN DE TREMAREC. Une île de la Loire, dans la région d'Ancenis (Loire-Atlantique), porte aussi ce nom.

On peut être assuré que l’appellation de ces antiques toponymes n’a rien à voir avec les marchands de housses indiqués par certains auteurs.

# Sacrés Noms de Lieux

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## Indre : *Basse-Indre - Haute-Indre – Indret (44)*

A l'origine connue il s'agit de trois îles distinctes là où, à peu près, commence à s'élargir l'estuaire de la Loire.
Dans le passé historique existent trois îlots de granit qui, à la suite d'aménagements du lit du fleuve, de sont ancrés sur les rives : Basse-Indre et Haute-Indre sur la rive Nord et Indret sur la rive Sud.
Les dits îlots naturels se sont probablement formés du fait du réchauffement climatique commencé il y a environ 12 ans. En raison de l'augmentation du niveau de la mer l'estuaire de la Loire s'est comblé de sédiments ou les dernières buttes du massif Armoricain se sont isolées.
L'appellation de ce site global s'apparente au concept de refuge sommaire. C'est-à-dire « ***antre »*** dans l'idée large de « caverne – grotte – vide – trou ou simple refuge d'animaux, lieux mêmes seulement recouverts de branchages - creux dans les arbres etc.
Les étymologistes rattachent généralement ***Indre*** au latin ***antrum***.
En fait l'origine proto-indo-européen ***h~énteros*** apparaît beaucoup plus antiquement dans : Sanskrit अन्तर ( *antara* ) - Hindi अंदर ( *andar* ) d'un fossile persan – (proto-indo-aryen *Hántaras)* - grec ancien ἄντρον ( *ántron* ), " cave " et, par extension, le *sens figuré* de « *âme* » - latin antrum - latin ancien *interus* (d'où *intérieur* latin).

En 840 le site s'appelait Antrum et Antrinse monasterium, l'Andra en 1144 fut rebaptisée Aindre, Indre, Basse-Indre. Le moine « Hermeland » (appelé suivant les circonstances Herblon Herblain) apercevant une petite île qu'il appela ***Antricinum*** (petite « antre ») d'où ***Aindrette*** et la modernisation en ***Indret***.

Hermeland n'est pas le premier occupant du site. A son arrivée il trouve des vestiges chrétiens (un oratoire) probablement édifié par Saint Friard, au VI° siècle, le premier solitaire connu qui avait appelé la petite île « ***Vindruret*** » dont ***Indret*** pourrait être une sorte de contraction.

Le thème **« *antre* »** est à distinguer de son homophone **« *entre* »** fréquent en toponymie et souvent aussi relatif aux cours d'eau dont, par exemple dans l'Ouest Entrammes (53) Antrain (35).

Indre (44) n'a non plus aucun rapport avec son homophone hydronymique, le cours d'eau Indre qui viendrait de « *Innara* », voir *Ain, Inn*, pour la première partie du mot et de *Aar, Isara* pour la seconde. Le département tient son nom de la rivière.

## *Sacrés Noms de Lieux*

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## *I s s é (44)*

La localité, attestée dès 1123 sous la forme latinisée *Isiacum*, présente :

- pour « Isia » un homme Gaulois nommé « ***Iccius*** ».
- le suffixe « ***acum*** » exprimé « ***é*** » en l'occurrence, indique que l'homme Gaulois cité était probablement propriétaire du site nommé.

Dans grande majorité des cas un nom de lieu qui dénote une origine Gauloise concorde avec un personnage également Gaulois, ou gallo-romain, qui en est le premier occupant voire même le créateur du site.
Ou tout au moins a joué un rôle important ayant impressionné la population au point de marquer, pratiquement définitivement, l'endroit.

- ***Iccius :***

La racine « ***icio*** », dont procède l'appellation « ***Iccius*** », parait très ancienne et pourrait relever d'une antique vénération à la déesse égyptienne « ***isis*** » qui eu cours dans les civilisations romaine et gallo-romaine encore après l'an 500 de notre ère. L'extension de la chrétienté ayant probablement joué un rôle.

La mythologie Gauloise ne s'est pas cantonnée à « ***Isis*** » ou a trouvé des déesses équivalentes dans :

- *Ico(r)* qui est un préfixe signifiant le sang sorti de la déesse-terre. On peut rapprocher ce préfixe du mot hérité du grec, Ichor, soit le sang des Dieux.

- le gaulois « ***ixo*** ou ***issor*** », proche du latin « ***exire*** », sortir (ancien français « ***isir*** »). Ici une expulsion divine.

La fin de certaines pratiques religieuses n'a pas forcément fait disparaître les appellations appliquée à des personnes. Dont « ***Iccius*** » parmi d'autres.
De plus il faut se garder de confondre le moment où s'est fixé un nom de lieu, généralement inconnu, avec l'apparition écrite de celui-ci sur un document.

***""""Iccius*** est un nom de personnage Gaulois plusieurs fois cité par César et Cicéron (voir *Iccius Portus* ou *Itius,* port des Morini aujourd'hui entre Boulogne sur Mer et Calais - Les Romains n'ayant pas de double w, l'auraient ignoré et, avec une terminaison latine, en auraient fait ***Itius, Itcius***).

Le nom est resté attaché à la toponymie à travers des noms de lieux comme :

- HIESSE (Charente - ex-*Iccia Villa* du nom Gaulois *Iccius*). ISSEL (Aude). ISSIGAC (Dordogne) - ISSIRAC (Gard) - ISSOR (Basses-Pyrénées). ISSOIRE (Puy-de-Dôme) dans lequel le nom d'homme Gaulois *Iccius* entre en composition avec *dunum* autre terme Gaulois pour forteresse. Issy-les-Moulineaux (92), où résidait Charles le Simple suivant une charte de 907, le

Versailles de l'époque - USSON-en-Forez (Loire) - USSON-du-Poitou (Vienne) dans lesquels on retrouve le nom de *Iccius* avec *magos* autre terme Gaulois pour marché......etc*.""""*

***Extraits de Sacré Nom de Nom de Claude Georges Henri COUGOULAT, Volume III - Dépôt Légal 1° Trimestre 2013 – Actualisé 2017.***

- ***Le suffixe :***

Le suffixe « *é* » de Issé est une forme dérivée de « ***ac - acum*** » que l'on observe dans l'original « ***Isiacum*** ».
Il s'agit d'un suffixe célèbre entre tous, issu du gaulois « ***acon*** », forme neutre d'un Celtique continental « ***acos*** ».

Il existe d'autres terminaisons dérivées comme : ey – ay - y – ais….

« ***acum*** » synonyme de « domaine » a été un des plus productifs des suffixes toponymiques (un vingtième des noms de lieux selon certaines source). C'est à l'origine le suffixe gaulois « ***acon*** »*,* latinisé en « ***acum*** » *ou* « ***acus*** *»* qui a connu la plus brillante fortune à l'époque romaine et gallo-romaine.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Joué-sur-Erdre***

Il peut exister une étymologie trompeuse se rapportant à la joie, du style :

►Le thème se puise dans les références latines : *gaudia / gaudium* = joie - *gaudere* puis *gaudire* = se réjouir......

►Le vieux français est riche en expressions relatives à la réjouissance. Le lexique de Frédéric Godefroy (dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous les dialectes du IX° au XVI° siècle, le plus considérable répertoire du parler du moyen âge), dit :

➢ - *gaudechere* : sensitif féminin = joyeuse vie - *gaudel* : sensitif masculin = se réjouir - *gaudete* : adj. f = qui aime la joie - *gaudie* : s.f = folâtrerie - *gaudin* : chanson commençant par un *gaudéamus* - *gaudine* : s.f = femme joyeuse - *gaudoier (se)* : verbe = se réjouir, etc....

➢ - *joi* = nom masculin encore au début du XI° siècle et *joie* nom féminin, procèdent de la même source et sont d'abord relevés en *goie* = aise, plaisir, volupté.... - joyeux est l'aboutissement de *goiuse (1050) et joiuse (1080)*.

Dans l'ancien français : une *joyeuseté* est une disposition à l'amusement - la *joiance* = un plaisir - *joieler* = un accueil joyeux - *joyeux* = un bouffon.....etc.

*Joyau* (bijou) et *jouir*, parce qu'ils apportent le plaisir ou l'allégresse, sont des prolongements du latin *gaudere (gaudire)*.

Un nombre non négligeable de noms de lieux est tiré de personnages antiques *Gaudiacum - Gaudiacus - Gaudiaco - Gaugiacus - Joiacus - Joyacum* etc... Nom d'homme latin *Gaudius* avec le suffixe gallo-romain *acum* du Gaulois *acos*. Ce sont les nombreux GAUDENS, GAUDENT ou GAUZENS (Haute-Garonne - Tarn - Vienne) - GAUGEAC (Dordogne) - GAUJAC (Gard) - JOYEUX (Ain) - GOUY dans plusieurs départements - les nombreux JOUé et JOUY aux Arches....etc.

Or **JOUÉ** (Loire-Atlantique) semble exprimer la même joie par sa première graphie exprimée « Joseio » en 1186, mais pour une autre cause.

On note que, dans certaines circonstances, la joie des habitants, qui devait s'imprégner sur le nom de lieu, était due à la confiance que ceux-ci portaient à leurs murs, à leurs fortifications. Justement dans ces moment là, afin de contenir les vagues d'invasion normandes, une « ***motte castrale*** », est élevée dans un bras de l'Erdre.

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Landreau (Le) (44)***

Si l'on pense pouvoir entendre « le landereau » il convient de traduire par petite lande du Gaulois « ***landa*** » = espace en sens générique. (voir le § Lande).
Le vieux français restitue « ***landelle*** ou ***landete*** » comme diminutif de lande.
**Sinon** il convient d'étudier un diminutif de André d'où l'Andreau puis Landreau après chute de l'apostrophe et Le Landreau. En germain *landrald*, en latino-germain *Androwald*.

André provient, le plus probablement, de l'appellation du premier apôtre du Christ (chronologiquement, d'où son titre de « protoklite ») le frère de Simon-Pierre qui fut d'abord un disciple de Jean Baptiste. Ce nom a été véhiculé dans notre région d'Europe par les premiers chrétiens puis par les croisés. Il deviendra un nom de baptême, un prénom, assez rependu et souvent un nom de famille le moment venu.

Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, un nom biblique tiré du judéo-araméen, la langue contemporaine du sauveur. Même si notre vénérable André est né à Bethsaïde en Galilée. Les sources, étymologique et historique, sont à rechercher dans le grec. Il n'en est pas moins vrai que, concernant l'apôtre, l'origine géographique est issue de Canaan/Israël. Il s'agit d'un vestige linguistique de l'hellénisation passée du pays des descendants d'Abraham.

La chrétienté a fait une place importante aux Saints André, mais le plus connu reste celui qui a été crucifié sur une croix en X à laquelle il a laissé son nom.

Le grec nous restitue ***« Andréas »*** tiré d'un thème large du type ***« androclês »*** dont il constitue un abrégé à côté d'emplois multiples ou d'associations comme *« andromaque andromède »*.

Le sens profond, qui semble vouloir marquer l'histoire thématique, s'apparente à la virilité de l'homme, son audace, son énergie dans le combat (la transcendance des demi-dieux, héros et nobles…).

La cité Nantaise aurait détenu des cendres de l'apôtre André. Ce qui explique une ancienne chapelle Saint André et un monastère (dans l'ex-rue saint André aujourd'hui Préfet Bonnefoy). La chapelle dite Saint André de l'Erdre, où des sarcophages mérovingiens ont été découverts, a été détruite assez récemment et il ne reste plus de cette période que le cours Saint André. Votre serviteur a eu le grand honneur de fréquenter 11 ans l'école laïque Saint André (Nantes a toujours cultivé les paradoxes). D'autres cendres du Saint homme ont été restituées par l'église catholique à l'église Orthodoxe qui le vénère comme son illustre patron.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Laurier – Loret (44)***

Le laurier, qu'il soit décoratif ou alimentaire, n'a pas attendu César, ses légions et son décorum, pour être connu de l'humanité.

Déjà, dans la Grèce antique, le laurier était l'arbre sacré du dieu Apollon. Lui-même d'ailleurs décida d'en faire son emblème après l'épisode avec la nymphe Daphné.

A Delphes les grecs croyaient que Pythie pouvait prévoir l'avenir après avoir mâchonné des feuilles de laurier.

On sait que César se coiffait d'une couronne de laurier pour cacher sa calvitie et qu'il en récompensera ses alliés de la même manière.

Aujourd'hui encore, on appelle *lauréat* quelqu'un qui a réussi un concours ou une épreuve ; le mot « lauréat » vient de *laurier.*
Certains disent que « baccalauréat » viendrait du cumule de « laurier et sa baie » soit : ***"baie de laurier"*** qui se disait ***"bacca laurea".***

C'est dire l'importance de cette plante. Rien d'étonnant que celle-ci ait laissé quantité de noms de lieux là où elle a sans doute proliféré à volonté à travers les temps.

Sans chercher à se reposer sur ses lauriers il parait difficile de vouloir localiser ou citer tous les toponymes et microtoponymes se rapportant au thème.
Toutefois il reste intéressant de faire remarquer que bon nombre d'entre eux se cachent sous des graphies intéressantes :

Lauragais région historique et culturelle du sud-ouest de la France due au nom d'homme Gaulois Laurus - Lauraët (Gers) – Laurie (Cantal) – Lauris (Vaucluse) – de nombreux Laurière – Lauroux (Hérault) à bien distinguer de ses quasi-homophones Loroux (Oratoire) – Le Lorey (Manche) – puis dans le même groupe de villages à Sion-les-Mines (Loire-Atlantique) le Laurais-Chailleux – Petit Loray, Le Grand Loray, Le Loray-Bertin. Dans la première et la dernière version on peut penser que le nom du premier occupant du site s'est ajouté à celui du village.

# <u>***Sacrés Noms de Lieux***</u>

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## <u>*Ligné (44)*</u>

Les chercheurs s'accordent à dire que Ligné (Loire-Atlantique), comme Ligné (Charente), évoque le nom d'un personnage gallo-romain « ***Lemnius*** » (M.T Morlet notamment). Thème relatif à l'exploitation forestière. D'ailleurs le toponyme de Charente apparaît sur les registres sous le nom de Ligné les Bois (De « ***Leigniaco***).

Ligné (44) apparaît en 1123 sous la forme « ***Lingiacum*** ». Soit la notion de « bois » suivi du suffixe « ***acum*** » indiquant la propriété du personnage cité ou la terre de…. D'autres disent de « ***linius*** = propriétaire ou « ***lignum*** » = bois.
Le latin « ***lignum*** » voulant dire bois dans le sens du produit végétal, sur pied, et « ***ligneus*** » donnant plutôt l'acception de ce qui est en bois.

L'ancien français « ***Ligne*** voire ***Lignée Laigne Leigne*** » désignait plus généralement de bois de chauffage et une « ***lignade*** » constituait la réalisation d'une provision de bois de chauffage. De même « ***Linier*** » désignait le fagot de bois à bruler et, par extension, le grenier ou le lieu de stockage de ceux-ci. Marchand ou débardeur de bois de chauffage se définissait par « ***lignereux*** ».

La vigilance ici impose de bien faire la distinction avec ce qui peut relever des activités diverses relatives au lin.

Des chercheurs pensent trouver une racine indo-européenne dans « ***legno*** ». Mot qui apparaît encore en italien et en langue d'Oc.

L'héritage sanskrit nous a laissé **वन**- Translitération vana - एधं, Substance dure et fibreuse des arbres - aire boisée, plus grande qu'un bosquet, mais plus petite qu'une forêt.

Le suffixe « ***acum*** » de « ***Lingi<u>acum</u>*** » est devenu « ***é*** » dans l'orthographe finale « Ligné ».
Ce suffixe du Gaulois « ***acon*** » remonterait à un celtique commun «*-āko(n)* ». En Pays d'Oïl, c'est-à-dire Grand Ouest dont la Bretagne et le Pays Gallo, il s'est formé en « ***ey - ay - é - y*** ».

Il est généralement indicatif de propriété du personnage nommé, de la terre, du site ou en est réputé le premier occupant, le géniteur. Dans les faits c'est souvent l'inverse à savoir qu'un lieu ***générique*** comme « forêt ou Ligné » colle sur le dos de celui qui y active ou y demeure. Par les circonstances la dénomination se fixe définitivement dans la géographie avec le suffixe « ***acum*** » notamment pour fixer un toponyme au moment de la création des paroisses.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Limouzinière (La) 44***

Les recherches sur l'origine de ce toponyme supposent une double démarche :

- Limouzin (géographiquement aberrant dans cette région à l'époque).
- la finale « ***ière*** ».

A l'origine la limite Sud de ce l'on a appelé (à tort ou à raison) la confédération Armoricaine, relevait du territoire des Namnètes (Nantes). Espace sensiblement coupé en deux horizontalement par le cours de la Loire partagé avec la famille Gauloise des Ambilatres.

La *frontière* sud se situait au niveau de l'actuel Clisson, dans lequel on relève « ***Clis*** » synonyme de « ***Claie*** » en tant que palissade ou fermeture, de limite, de frontière (Mot tiré du Gaulois « ***cléta*** » et, bien avant, de l'indo-européen « ***klei*** » d'où le vieux français « ***cloie*** » puis « ***claie*** »). La seconde syllabe « ***on*** » étant tirée du Gaulois « onno » = cours d'eau. (La Sèvre).

Au-delà de cette « ***Claie*** » était le territoire des « ***Pictons*** ou ***Pictavi*** » (les rusés) et « ***Limonum*** » leur capitale (Du Gaulois *lemo* = orme). Soit aujourd'hui Poitiers et, approximativement, les limites des départements de la Vendée et de la Vienne.

Voisins des « Pictons », au Sud, les « *Lémovices* » une autre grande famille Gauloise au nom proche à travers le nom de l'arbre **Orme.**

Aujourd'hui Limoges dont le nom d'origine constituait un composé de : « ***lemo*** » = nom de l'orme + « ***uices*** » = vaincre. Soit le sens de : *Ceux qui vainquirent avec l'orme*. Expression qui s'explique par le fait que l'orme a dû être utilisé dans la confection des hampes de lances (Voir du même auteur Vestiges du parler Gaulois dans les noms de famille. Editions du Petit Véhicules Nantes - 1997).

Or il se trouve que contrairement à de nombreuses tribus Gauloises, dont celles de la confédération Armoricaine (une épine dans le pied de César), les familles des Pictons et des Lémovices étaient des alliées du conquérant Romain.

Lorsque se profile la fameuse bataille navale entre les Armoricains et la marine romaine (Vers 56/55 avant notre ère - dont on pense qu'elle s'est déroulée au large du Morbihan) César fait avancer ses alliés, jusqu'à la Loire, pour empêcher les Namnètes d'y construire des navires et de pouvoir y faire construire les siens). A la suite de cette avancée sur la Loire les alliés de César pourront édifier un port important sur la rive gauche = Rezé.

Ceci explique : que l'on ait retrouvé des traces de tribus dites de « ***Lémovices-Armoricains*** » dans l'Ouest. Parallèlement, et pendant des

temps immémoriaux - que le Sud Loire sur les cartes ait été attribué au Poitou (persuasion qui persiste encore dans certains esprits).

Cette région ne sera rattachée au groupe des familles Armoricaines que vers l'an 800 lors des conquêtes Bretonnes.

Ces explications autorisent à penser que le nom du toponyme **LA LIMOUZINIÈRE** (*Lemovicina* 1059 – *Limozineria* 1119 – *La Limoziniere* 1287) constitue une survivance de l'époque relatée ci-dessus, comme pour la Limouzinière (Vendée) et autres sites.

Beaucoup plus tard des ordres religieux, pratiquant l'aumône, s'installeront sur le site dont l'appellation pourra se confondre avec le bas latin « ***almosna*** » dont on a fait « ***eleemosyna*** ».

Cette région du Sud Loire restera sous l'autorité de Poitiers jusqu'en l'an 800.

C'est l'arrivée des Bretons qui va retracer les limites. Même si ceux-ci, au départ des réfugiés des îles Britanniques des IV° et V° siècles de notre ère, se fixent essentiellement sur la pointe de l'Armorique, leurs successeurs de la seconde vague partiront à la conquête des territoires voisins. Par incidence, le pays Namnète Nord et Sud, comme le pays des Redones (Rennes), deviennent Bretons. (Voir éventuellement **L. Maître** dans « les villes disparues des Namnètes – et des Pictons »).

Le suffixe « ***ière*** », en toponymie, sert le plus souvent à former un nom de domaine à partir d'un nom de personne ou d'un groupe.

La finale « ***erie*** » est fréquemment observée en rapport avec l'exercice d'une activité.

Par exemples :

- La Martin**ière** serait le village des Martin (une famille dominante) ou le nom du premier occupant du lieu, peut-être du conquérant ?

- La Martell**erie** représenterait plutôt le lieu, l'atelier, où l'on travaillait le métal au marteau. Peut-être plus antiquement dans les combats « charger à coups de marteau »

Mais cette loi onomastique n'est pas impérative et connaît beaucoup d'exceptions.

Dans le cas de La Limouzinière, le toponyme peut avoir un caractère ethnique s'il s'agit d'une survivance de l'époque ou César avait fait avancer ses alliés « ***Lémovices*** » jusqu'en Armorique.

Sinon un nommé Limouzin, ou une famille dominante de cette appellation, a créé ou occupé plus tardivement un site qui a hérité de son nom.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C’est l’histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d’actualité.***

## Loges (Les)

Les Loges sont à l’origine de nombreux toponymes et de microtoponymes, notamment dans la partie septentrionale de la France.

Dans les temps antiques « loge » représente un abri sommaire, de branchage, une construction rudimentaire, une niche. Peut-être même un creux dans une falaise (par comparaison voir le « ***pré-indoeuropéen*** **Kal** - **Kel** » d’où est né le concept de cellule – cellier etc.).

Dans l’évolution de l’humanité la « loge », si rudimentaire soit-elle, constitue déjà une construction.

Même si, à l’époque féodale, on donnait ce nom à une cabane ou toit de feuillage d’où l’appellation ponctuelle de « feuillée » à côté des diminutifs de « ***loge*** » comme « ***logette*** », « ***logerie*** ».

Pour les déshérités la loge pouvait constituer le « gite » habituel. Mais le plus souvent il s’agissait d’un habitat ponctuel relatif à l’exerce d’un métier, parmi lesquels on peut citer :

Les essarteurs ou défricheurs qui évoquent la conquête de nouvelles terres cultivables – les bûcherons – les charbonniers – les sabotiers, etc.

Sans omettre : probablement les ermites divers – les moines évangélisateurs. Un petit cours d’eau de Loire-Atlantique (8 Km 5 – traversant trois communes et se jetant dans le Hâvre) se nomme « La loge aux moines ». Sans connaître l’origine exacte de cette appellation on peut la considérer comme acceptable compte tenu du nombre de monastères dans cette région.

Au moyen-âge, à défaut de léproseries construites, les malades seront éloignés des agglomérations et cantonnés dans les forêts sous des abris légers de feuillage. Ceci explique pourquoi le nom de « ***loge*** » est si souvent relevé dans des zones forestières.

Les **bagaudes** (bagaudæ en latin) étaient le nom donné aux bandes armées de brigands, de soldats déserteurs, d'esclaves et de paysans sans terre qui vivaient aussi dans des huttes de forêts. Ils rançonnaient notamment les voyageurs.

Aujourd’hui l’étymologie germanique « ***laube*** » est contestée au profit du latin « ***logium*** » qui viendrait d’un lointain emprunt au grec.

Le sanskrit nous offre un quasi synonyme dans « *prana śālā* » qui correspond à hutte. Surtout en tant que demeure d’un moine bouddhiste.

Loge, comme beaucoup d’autres mots, a connu une évolution sémantique.

Par imitation de l’étroitesse d’origine on parle « loge » de concierge, d’artiste etc. Puis dans le sens spirituel, voir religieux ou politique, de loge d’un groupe de pression. C’est le concept de caverne initiatique que certains chercheurs associent au sanskrit « ***Lok*** - ***Loka*** » लोक् = voir – percevoir….

Il est évidemment douteux que ces conceptions aient laissé des noms de lieux.

*Enfin pour les latinistes de la loge, cela a donné «* Locus *» c’est à dire : lieu.*

*Selon René GUENON la loge serait la caverne initiatique – rapprochement avec le sanskrit : «* LOKA *». Etymologiquement, le mot «* Loka*» vient du sanskrit «* LOK *» : voir, qui veut dire aussi plus largement : «* Le monde *» et se représente par un caractère en forme de rectangle ou carré long, appelé aussi le «* Hikal *» dont la longueur est de l’orient à l’occident et la largeur est du nord au midi signifiant ainsi : le caractère spatial et cosmique du lieu.*

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***La Loire (*hydronyme*)***

**LIGURES – LIGERE (Loire) - Loirière:**

Dans les conceptions classiques de cette thématique il peut paraître osé de faire un rapprochement entre Ligures et Ligère (La Loire = fleuve). Les linguistes classiques n'admettent pas que le « **e** » du Lig**e**r puisse avoir engendré l'**u** de lig**u**s. C'est peut-être vrai à la condition de ne pas se croire déjà dans la phonétique des langues romanes ou même indoeuropéennes quelconque.
Contrairement à une idée répandue les Ligures ne se sont pas cantonnés dans le Sud de ce qui correspond à notre hexagone. A Massalia (Marseille) ils sont pré-grecs. On les voit à la conquête du bassin parisien contre les Ibères – ils sont en Espagne, en Armorique, sur les côtes de la Manche etc.
Le fait qu'il subsiste, au Nord-Ouest de l'**Italie** et limitrophe avec la France, une province appelée **Ligurie**, ne doit pas fausser les esprits et limiter les recherches.

Vouloir toujours séparer les Pré-indoeuropéens en couches d'origine méditerranéennes et ouralo-altaïques n'est pas forcément valable.
Les ligures ont laissé, dans le Limousin, des noms de lieux typiques de leur héritage, que personne ne semble contester : ***Ligoure*** à Saint Jean de … Saint Priest sur…..
Dans le Rhône le toponyme **Loire** est tiré du terme latin *Liger* dérivant lui-même probablement du gaulois « ***liga*** », issu d'un plus ancien « ***lega*** », désignant la vase ou le limon (d'où, probablement, notre mot « ***lie*** »).

Des chercheurs comme d'Arbois de Jubainville émettent l'idée que les noms de montagnes, de cours d'eau, bosses, les vallées, plans d'eau etc. qui ne s'expliquent pas par des origines linguistiques indoeuropéennes… sont ligures (ou de leurs prédécesseurs).

La ***Ligoure*** (de "liga", boue ou lie) est une petite rivière française de la Haute-Vienne.

Le ***Loir***, sous-affluent de la Loire, nommé *Ledo* par les Gaulois et une attraction de « Ligère » n'est pas certainement pas à écarter. L'imagerie du rongeur paresseux qui se prélasse sur les rives n'a plus cours.

L'adjectif « ***ligérien*** **»** définit ce qui est « relatif à la Loire », d'après le nom du fleuve en latin, Liger, lequel a donné le nom français Loire. En patois riverains on dit la Loère ou la Louère et les noms occitans Léger et Leire.

Le Loiret, en tant que cours d'eau, est une résurgence de la Loire. En 1790 il donnera son nom au Département. Si la rivière Loiret peut avoir suggéré des anthroponymes il n'en est pas de même pour le département.

La forme bretonne de Geoffroy de Monmouth mérite l'examen.

On sait en effet que Liger a donné, en plus du nom de la Loire, d'autres hydronymes comme Léguer, fleuve qui passe à Lannion, et dont la phonétique bretonne est restée figée dans le nom de commune Ploulec'h = "*plebis Legor-ensis*".

Ou encore dans Liger (prononcer à la française : *lijé*), rivière affluente de la Bresle.

## ***Loir – Loirière :***

*On oublie le petit rongeur végétarien et nocturne de nos rivages. Loir est parfois un sensitif masculin relatif à l'argent.*

*Si en Anjou un Loirier est un habitant des bords de Loire il n'en est pas de même partout.*

*Loirier est synonyme de dresser, instruire, en terme de fauconnerie et, par extension : tromper leurer.*

*Les microtoponymes « Loirière », dont en Loire Atlantique : Le Bignon – Montbert – Mésanger, correspondent le plus probablement à des espaces où évoluait la fauconnerie.*

*Ces lieux peuvent aussi évoquer une végétation dense en lauriers et « leurer » sur la richesse du sol.*

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont produit des noms de lieux toujours d'actualité.***

# ***Mabonnière (la) (44)***

Ces toponymes constituent des descendants du terme *Maponos* (Nom d'une divinité Gauloise) dont la première syllabe a laissé des traces encore visibles en Breton = *Mab* ou *Map* - Gaélique = *Mac*, avec la valeur de : *fils de......*

Littéralement Mabonnière indiquerait le village des Mabon. Il est possible qu'un porteur de ce nom soit à l'origine du site, à la création. Mais cela ne constitue pas une loi onomastique impérative. Il suffit qu'à un moment donné de la vie de ce village y ait vécu une famille Mabon (peut être dominante). Pour désigner le hameau s'est alors ajouter le finale « ***ière*** » qui, vers le XII° siècle, s'est substituée à « ***ac*** »indiquant ce particularisme d'occupation.

Dans le moyen Gallois *mad* s'oppose à *matr* = mère, dont on trouve trace encore dans le nom de la rivière **Marne** (*Matrona)* ou à *tad* = père.......

Le *Maponos* Celte est l'équivalent de l'Apollon Grec et le *Mabon* Irlandais en représente la forme évoluée.

Des traces sont encore très visibles dans le panthéon anthroponymique Breton à travers le radical *MAB - MAP*, ou encore des réductions du type *AB (Ap)* qui correspondent à fils de ...... termes équivalents au Gaélique *Mac* toujours en vigueur et à rapprocher, probablement, du moyen haut allemand *mâc* ou *mâge* qui évoque la proche parenté.

Le second terme *-on-* est un dérivé du Brittonique *-ono-*, *-onà-*, plus particulièrement propre au Gallois moyen dont la fréquence est importante : *Matrona* - *Modron* (mère de MABON) - *Mabon* - *Rhiannon* = royauté....etc.

En qualité de préfixe *-Mac* est encore très présent dans les noms de famille Irlandais, par opposition à *-O* qui marque un lien parental plus éloigné (grandfather ou autre ancêtre plus lointain)

- La toponymie de l'Ouest porte nettement l'empreinte du dieu Gaulois *Mapomos*, tels : Kermabon ou Kervabon dans le Finistère - Rumabon et Lesmabon (Côtes d'Armor) - en Pays Gallo les *Mabonnière,* commune de Mouzeil Oudon Le Cellier (Loire-Atlantique), indiquent que ces villages, ces lieux dits, ont autrefois été occupés par des familles MABON qui y ont laissé leur nom.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Machecoul (44)***

L'histoire ne dispose pas de repère étymologique antique sur ce site qui, connu sous le nom « d'***Oppidum Sancte Crucis*** », suppose déjà l'ère chrétienne.
L'Oppidum de Machicolle, construit vers 1083 sur la paroisse de Sainte Croix, remplace un château de bois plus antique édifié sur une motte. La nouvelle forteresse construite, en pierres, sur un sol probablement plus rocheux, a-t-elle innové un système particulier de défense au point de marquer la terminologie de l'architecture militaire ? La question est intéressante.
Le type de défense dont il est question permet d'écraser l'agresseur verticalement, sans avoir à se découvrir. La meurtrière, protégée de face, étant à usage vertical. C'est le fait de pouvoir ***mâcher le col*** de celui qui est au pied de la forteresse. Or le verbe *mâcher*, au cours de son histoire, n'a pas eu que le sens contemporain, que nous lui connaissons, de *mastiquer* ou de *broyer* avec les dents. Parmi les propositions conçues par nos lointains ancêtres :

- instrument à broyer, meule ;
- massue ;
- masse d'armes – pic – faulx (voir la survivance d'anthroponymes Macheboeuf Machefaux etc.).
- par extension naturelle laisser tomber un bloc de pierre sur la tête de son adversaire dans le but de lui ***mâcher le col***.

Le concept de *machier* est encore relevé au XIII° siècle dans le sens de broyer, froisser, meurtrir, qui du même coup s'applique à la guerre, à l'emploi des armes. Alors que, parallèlement, les textes anciens évoquent *maschier* pour ce qui est de l'action de la mâchoire.

Si le second est tiré du latin *masticare* (→ mastiquer) – le premier s'est formé sur un radical onomatopéique *makk*, peut-être d'origine germanique, que l'on peut retrouver dans l'Occitan *macar* = frapper. Le mot s'est, par conséquent, construit par imitation du bruit que produit un objet, un corps, que l'on écrase, que l'on broie.

Auguste Vincent, en son temps, aurait vu juste. Dauzat et Rostaing ont d'ailleurs adopté ce point de vue.

On notera que, jusqu'à plus ample informé, le toponyme Machecoul (44) semble unique. En revanche le terme « mâchicoulis » est employé à chaque fois que le type d'ouvrage est crénelé de la sorte. Machecoul a un temps été la capitale du Pays de Retz.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Maisdon-sur-Sèvre (44)***

Voilà un toponyme composite à étudier sous trois aspects : « ***Mai - Don – Sèvre*** ».
Toponyme relevé : ***Maidon 1287 - Maesdon 1427***

### ***Med :***

A défaut d'autre source le premier terme semble évoquer la situation moyenne du site placé en l'occurrence entre deux cours d'eau, la Sèvre et la Maine. Ce n'est pas un cas d'espèce rare et les exemples géographiques sont nombreux.

Med est un fossile pré-indoeuropéen évoquant une notion de centre, de milieu. Que ce soit dans le temps ou dans l'espace, une situation intermédiaire. Être : à la mi journée - entre deux cours d'eau - situé au milieu de la plaine (comme Milan – Italie – ex *Mediolanum* du Gaulois medios - *Mésopotamie* = "entre deux fleuves" du grec mesos - latin ***medius*** dont indirectement ce qui est médiéval = du ***moyen***-âge.

L'exemple des enfants d'Abraham et de Kétura (Quetuwrah – Genèse 25.4) la seconde épouse) est intéressant. Sur six, ceux du milieu se nomment Médan et Madian – savoir Zimran, Jokschan, ***Medan, Madian***, Jischbak et Schuach.

Sur notre sol, parmi d'autres :

- **Metz** capitale de la famille Gauloise des ***Médiomatrici*****.** Le nom ancien de METZ, Chef lieu de département de la Moselle, est intéressant. *Médiomatricum* ou *civitas Médiomatrocurum* au VI° siècle (après la chute du nom *Divodurum* = divin + forteresse) en raison du nom de la tribu dont le futur METZ est la capitale. Comme dans les autres régions, la famille des *Médiomatrices* ou *Médiomatriques*, qui couvre sensiblement les départements actuels de La Moselle, la Meurthe-et-Moselle et la Meuse, a laissé son nom à la cité principale. Primitivement, les *médiomatr-ici* semblent avoir été installés à «***mi-cours***» de la Modère (affluent du Rhin) d'où leur appellation. Au temps de César ils étaient déjà implantés dans la région actuelle de METZ.

- **Médoc** Le nom s'est formé sur le nom du peuple local, *Meduli* (Médules), dont le nom serait de caractère hydronymique du fait que ces familles demeuraient « entre les eaux » *In medio aquæ*. Voir la pointe de Grave, cap où se croisent les eaux de l'Atlantique et de la Gironde.

- **Medis** (17) un peu plus au Nord. L'origine du nom de la commune viendrait de ce que le village antique était situé à l'intersection de deux voies

romaines. Les toponymistes attribueraient ce nom de lieu à une racine Celtique ***Med*** (mais plus vraisemblablement pré-indoeuropéenne).

## ***Don :***

**Don,** en excluant son aspect « offrande », est un terme incontestablement récupéré par les Celtes dans les langages pré-indoeuropéens correspondant au Gaulois ***« don »***= profondeur.

D'où les noms de cours d'eau, principalement dans l'Ouest : D**on** **Don**neau Ou**don**. Dans le sens vieux Celtique de vallée ou eau (Gaulois ***"dudnos"*** = profond), est perceptible dans le toponyme. **Don** (Nord) (creusement d'un cours d'eau au XIII° siècle pour amener l'eau à Lille) – **Don**ville (Manche) dont le monastère, à l'origine de la cité, était dans un vallon. Associé au latin « villa ». Le complément « les Bains » ayant été ajouté en 1907 (on aurait peut-être eut Dunville si le site primitif avait été sur un monticule) – **Don**gevin, commune de Meurthe-et-Moselle. **Don**nant, en Bretagne, est un sillon creux dans le sol.

**Don** a aussi le sens générique de profond (voir encore le Breton « *dum* » = profond. En qualité de cours d'eau dans le vieux Celtique (Russie et France) il fait aussi référence à vallée profonde. Pour exemple en Armorique **Don**nant révèle le gaulois *don* = profond et *nantos* = vallée. Le **Don**neau, petit cours d'eau (44) est un diminutif du **Don** (même département) – le Petit **Don** (44).

Voir aussi le **Don** affluent de l'Orne.

L'apparentement avec le Don de Russie est envisageable mais la piste indo-européenne doit être prise en considération. En effets les Scythes, aussi d'origine Iranienne, appartiennent au même groupe linguistique que les indoeuropéens.

L'hypothèse géographique de « Hauteur » pourrait être recevable. Le bourg se situe à environ 60 mètres d'altitude. Soit plus 50 mètres au dessus du niveau moyen des deux cours d'eau qui le bordent. Toutefois les graphies anciennes du site ne laissent pas de doute entre « Don », générique de cours d'eau, et « Dun » = hauteur.

## ***Sèvre*** ***(Nantaise en l'occurrence)***

Le nom de la Sèvre Nantaise est tiré de la racine préceltique *Sab*, *Sal* ou *Salm* désignant un élément liquide, que l'on retrouve dans toute l'Europe et du suffixe *ara*, également préceltique. La première apparition du nom dans un texte date de 1085, sous la forme *Sevria*. On trouve encore la forme *Separa* en 1189 (sous jacent le concept de « sevrer – séparer » sans doute d'un environnement déterminé).

Voir le Dravidien «sala» = couler et le Basque «sarria» = lieux humides).

***Sam*** = tranquille, tant à l'adresse des personnes que des éléments comme un cours d'eau paisible par exemple.

Les Chroniques Gallo-romaines de Paul Marie Duval disent :

*Laŭdosa* (la Sèvre Nantaise) signifie la Bavarde, la Babillarde (cf. irl. *luadim* « je mentionne, je célèbre »), comme la Liepvre et la Liepvrette. La même rivière s'est appelée ensuite *Separis* ;

***Main***, l'autre rivière, est un nom fréquent de cours d'eau (France Allemagne Portugal). En France on peu le rattacher à la famille Gauloise des Cénomans » → voir *Le Mans* d'où la province du Maine.

# Sacrés Noms de Lieux

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## Marais

Le nom Marais est fréquent en toponymie. Des lieux marécageux existent sur tout le territoire et sans doute sur toutes les communes. Notre région est bien servie notamment avec les marais Bretons et Poitevins et une multitude de microtoponymes indiquant des endroits humide, vaseux.

Parfois le terme marais personnalise, ou localise, une ancienne paroisse (devenue commune), comme dans La Chapelle-des-Marais (44) – Chaillé-les-Marais (85) etc.

Pour beaucoup de chercheurs l'origine linguistique du nom de fait pas de doute, soit :

- Une racine indo-européenne (langue ancienne commune à presque tous les pays européens et au-delà) « ***merk-merg*** » : pourrir.

- Et à suivre :

- Gaulois « ***mercasius*** ».

- Latin médiéval « ***mariscum*** » - latin ecclésiastique « ***mariticum*** ».

- Gallo-roman « ***marcasium*** ».

- Ancien français « ***marchage – marescage*** ». Dont les mots contemporains de maraîchage et maraîchers sont issus, pour activité de maîtrise et d'exploitation de ces lieux au départ. Voir, dans plusieurs sites : <u>Chemin des Marèches.</u>

Voir aussi, parmi tant d'autre des toponymes comme :
MARCHAIS (Aisne - Yonne) - MARQUAIS (Somme) - MARCHESEUIL (Côte-d'Or - ex-*marcasolius* en 858) - MARESTAING (Gers = probablement un doublet tautologique avec étang). - MARESQUEL (Pas-de-Calais - ex-*Maraculum* et *Maresquellium* diminutifs du Gaulois *mariscus*).......

Les germanistes préfèrent y voient le gothique « ***marei*** » : mer intérieur – lac – eau stagnante, d'une racine indoeuropéen « ***mori*** », et le francique « ***maresc*** ou ***marisk*** ».

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Marne (La) – 44***

La paroisse de ***La Marne*** (Loire-Atlantique), dont l'église est consacrée à Saint Marie, est mentionnée pour la première fois en 1062, dans un acte de l'abbaye de Redon sous le nom de *Sanctoe Marioe de Marnis* et devient, par conséquent, Sainte-Marie de La Marne. L'antériorité de ce dernier terme, à l'origine du toponyme, suggère les observations suivantes.

La marne, une sorte de boue, est issue d'une roche sédimentaire mélangée de calcite et d'argile. Dans certaines régions se manifestent des marres de marne, des flaques, d'authentiques carrières de surface et de profondeur variables. Parfois situées après le retrait de l'eau ces formations marno-calcaires peuvent produire des surfaces fragiles, des ravinements, des glissements de terrains..etc.

Hindi मर्त (márta) - Proto-Indo-Aryan *« márati »* - Proto-Indo-Iranian *« márti »* - Proto-Indo-European *« mer »-*

Dans les profondeurs de notre histoire linguistique le parler Gaulois nous offre plusieurs possibilités pour définir la boue visqueuse charriée ou laissée par les retraits de l'eau *:* ***marne*** (Le mot *marne* est attesté pour la première fois sous cette forme en français en 1287, de l'ancien français *marle* - du latin *marna*, lui-même emprunté au gaulois ***margila***) - ***marle marga*** – d'où le bas latin ***margila*** - Breton ***merl*** - Allemand ***mergel*** - Espagnol ***marga*** - Anglais ***marl......*** tous de l'Indo-Européen « ***mer »***

Le terme ***marne***, dont de nombreux dérivés sont rencontrés en toponymie, suppose une double démarche, à savoir :

- le culte de la déesse-mère ***Matrona*** se retrouve dans MARNES (Deux-Sèvres - ex-***Madrona*** encore au VII° siècle - MARNES LA COQUETTE (Hauts de Seine - ***Materna*** encore en 1525) - MARNAZ (Haute-Savoie) - le cours d'eau LA MARNE, même si le fond est composé de ***marne***, relève de la même étymologie - MARNAZ (Haute-Savoie) - MOTHERNE et NIEDERMODERN (Bas-Rhin) sur la rivière Moder - METEREN (Nord)....etc.

- Ce concept de boue, de glaise, ou d'argile s'est aussi fixé, en français, sous le vocable de ***Marne*** toujours d'actualité. En ancien français on disait ***marler*** ou ***marner*** dans le sens de travailler la vase d'une manière quelconque (extraction - épandage dans les champs). Par imagerie, le parler populaire actuel dit toujours ***marner*** pour travailler dur. Une ***marnée*** correspond à une quantité de ***marne*** pouvant être prise avec une fourche qui d'ailleurs portera ce nom. *Marnéor* est celui qui exploite la ***marne*** et au XVI° siècle on dit ***marneur*** pour celui qui travail la marne. ***Margouiller***, terme récent, indique celui qui se salit avec la boue (***marga***) et plus tard le concept s'étendra à : combiner - manœuvrer de manière subtile (margoulin) ..etc.

Il faut savoir que, avant la découverte des engrais, les cultivateurs amendaient leurs sols, non seulement avec les fumiers naturels de la ferme, mais avec de la ***marne*** trouvée sur les sols environnants. C'était la technique des amendements marneux.

Bon nombre de noms de lieux doivent leur existence à cette matière visqueuse :

- sur la base de ***marle :*** MARLES (Aisne - Pas-de-Calais - Seine-et-Marne) - MARLHES (Loire)…
- sur la base de ***marne :*** LA MARNE (Loire-Atlantique) et de nombreux hameaux dispersés sur l'ensemble de la France….

# Sacrés Noms de Lieux

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## La Marrière quartier de Nantes Est – lieu-dit de Couffé.

**Marière (la)** (mahière ou marrière dans certains ouvrages).

Voilà un type de lieu qui se rapporte, le plus probablement, à la géologie. Il s'agit de zones qui, à travers les siècles si, ce n'est les millénaires, ont subi des accumulations.

Un peu comme les zones pétrolifères il y a eu une sorte d'agglutination de roches (tumulus) de cendre, de charbon et débris divers. Un mélange qui, après un processus de putréfaction, de transformations chimiques d'une durée indéterminée, a eu pour effet de produire une terre riche en phosphate. L'italien traduit le même concept par « terramare ».

L'hypothèse d'un lieu consacré à la dévotion mariale, comme « mariolle » et autres, ne doit pas être retenue sauf s'il y a des écrits antiques ou des traces archéologique. Voir ci-dessous.

**Mariolle (la)** dont un quartier d'Ancenis.

►Mariol offre un aspect généralement toponymique. Comme le nom de lieu de l'Allier (Marioli en 1377) qui relève d'un double thème Gaulois, à savoir : « ***maros*** » = grand et « ***ialum*** » = clairière.

►Mairole ou Mariolle qui correspondent souvent à l'attitude de certains personnages que l'on qualifierait aujourd'hui d'éroto-maniaques. Ce sont généralement des individus turbulents qui aiment à attirer l'attention sur eux. Des pseudo-délurés et fanfarons. A l'excès ils peuvent être agresseurs et délinquants.

La croyance populaire conduit à admettre que sont souvent des gens qui se croient protégés parce que porteurs d'une image de la vierge Marie ou que leur rue ou leur quartier comporte une statue de cette sainte. De là tient la naissance de noms de lieux. Le plus souvent des noms de rues, de microtoponymes.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Mars (Petit)***

À l'origine le site s'appelle « ***Mars*** » seulement. La réduction en « Petit » n'étant que plus tardive (1560). Peut-être pour distinguer de Saint Mars du Désert (qui pourtant ne résulterait que d'une erreur graphique de « Médard »). Ou encore en raison du peu d'importance de la paroisse lors de la visite d'un ecclésiastique important.

Doit-on y voir « ***Mars*** » en tant que déformation de « ***Médard*** » comme dans :

- Saint Mars du Désert (44) où l'église est consacrée à Saint Médard et qui constitue une forme graphique erronée de Médard. Dont, au moins pour l'Ouest, l'église mère semblerait être Saint Médard de Doulon où était implanté un monastère bénédictin.

- Saint Mars la Jaille (44).

- Saint Mars de Coutais (44).

- Saint Mars La Brière (72), …… et sans doute de nombreux autres.

La réponse n'est pas aisée. Les mots antiques se ressemblent parfois. Leurs sémantiques arrivent à se confondre à travers les temps ou les lieux.

***MARS*** divinité ?
Que les romains aient fait défricher les marais et construit des édifices, ne pose pas d'équivoques. L'archéologie de ment pas. Dans la mythologie romaine, ***Mars*** est le dieu de la guerre ainsi qu'un stratège hors-pair. Or, selon toute vraisemblance, les romains ont établi, dans un secteur stratégique, leur camp nord de leur dispositif afin de surveiller la cité des Gaulois « Namnètes » toute proche.
De même ils ont établi toutes les infrastructures nécessaires à la vie de leurs troupes et à la population gravitant autour de celle-ci. Dont un hippodrome (lieu-dit Le Breil, mot Gaulois pour enclos à animaux) et un théâtre très proche de l'actuel marais. Ceci vers le II° siècle de notre ère).
Qu'ils aient consacré ces lieux à leur divinité (fils de Jupiter et de Junon) est une hypothèse tout à fait recevable mais difficile à démontrer.

***MARS*** marais ?
« marais » semble provenir d'une racine indo-européenne « ***merk – merg*** » c'est-à-dire « pourrir » « ***mori*** » = mer, eau stagnante -

- Gaulois *« **mercasius*** – gallo-roman *« **marcasium** »* - latin médiéval *« **mariscum** »* - latin ecclésiastique *« **maraticum** »* - Moyen-Age *« **marchesium** »* puis *« **maresche** »,* français « ***marchage, marescage*** »*,* terrain où il y a des marais – germanique « ***môra*** » - francique « ***maresc – marisk*** »……
La région est infiniment marécageuse à cette époque. Il en reste encore de grandes étendues de nos jours.
Les travaux exécutés au VI° siècle par l'évêque de Nantes, qui deviendra Saint Félix, ont pu réduire la surface des marais et augmenter le niveau du cours d'eau « l'Erdre ».

***MARZ***, apparaît vers l'an 1000 dans l'identité d'un seigneur local.

« ***Marz*** » suggère l'idée de marge – muraille – ruine – mazure…. que rappellent des appellations locales comme : Mazerolles (dont de nombreux exemplaires en France comme dans les départements 16 -17 – 19 – 25 – 54 – 80 – 86 etc. qui sont des équivalents de Mézière – Mazière…) – Marzelière – Mazure…

Généralement il s'agit de noms "toponymiques" évoquant une notion de "marge" dans le sens de : limite - frontière - bordure – murette - ruine.... (पालि en pāli frontière, limite, marge, bord, bordure, raie).

C'est dans *margelle,* terme encore bien connu dans le langage contemporain, qu'il faut aller rechercher le sens de « ***marzelle*** **»** qui n'est autre qu'une forme antique. Toutefois le sens actuel de margelle est trop étroit pour expliquer l'origine exacte des noms qui en dérivent.

Dans nos dictionnaires contemporains une margelle est généralement définie par *"assise de pierres qui forme le rebord d'un puits"*. Mais dans les parlers antiques la conception est beaucoup plus large et il faut entendre margelle : diminutif de *marge* du latin *margo,* avec le sens général de bord - bordure - borne - frontière - limite - rive... etc, dont l'application *margino* consiste à border, entourer d'une bordure, ensabler les rives d'une route ... Au moyen âge on relève : *marzel(l)e* 1170 Benoît de Sainte Maure (Roman de Troie) et *margel(l)e* sensiblement à la même époque dans le roman d'Alexandre. Le latin n'est pas la seule source car, de *marge (*ou *marce)* à *marche*, qui a le même sens, il n'y a qu'un pas. Et ce second terme est relevé dans les sources Germaniques à travers le francique *marka* (Allemand *mark*= borne - signe) qui indique une frontière une limite.

L'ancien scandinave donne *merki* pour *marquer* - ancien français, région Nord, = *merquier* (1190 - Garnier de Pont Sainte Maxence). Cette multiplicité de références pourrait laisser penser qu'il y a encore, plus loin dans le passé des langues, une souche du tronc commun Indo-Européen. D'autant que le Celte n'est pas absent de la compétition. On en trouve toujours des séquelles dans le Breton-Armoricain : ***marz*** = marche - *marzek* = qui a une marge - *marzel* = marginal... (l'influence de l'adstrat germanique est assez limitée dans cette région).

**Les trois hypothèses évoquées restent en compétition. Heureux ceux qui peuvent avoir des certitudes.**

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Mauves-sur-Loire (44)***

Vers le milieu du moyen-âge, en tout état de cause après le déclin de l'Empire romain d'Occident, le site s'est trouvé titulaire du nom d'une plante naturelle qui proliférait sur les bords de la Loire. Les clochettes, comme les régionaux l'appelaient souvent. C'est la Mauve appelée ainsi en raison de sa couleur.

Le lieu est identifié en tant que « *Ecclesia sancti Dyonisii de Malva en 1123*, *Malvam* en 1123 - *De la consécration de l'église de Saint-Denis » (de Mauves)*.

Mais Mauves (Ardèche) se recommanderait d'un fossile pré-indoeuropéen « *nauve* » (devenu Mauves sous l'action des scribes). Terme cependant indicatif de terrain plat et humide entre deux hauteurs. Certains y voient une prolongation dans le Gaulois « ***noue*** » également lieux humides, marécages, vallons humide.

Cependant il existe des toponymes, des cours d'eau, des microtoponymes se référant à la plante mauve :

- Huisseau-sur-Mauves.
- Mauves-sur-Huisne.
- Mauvière (Indre).
- Port des Mauves (La Chapelle Basse Mer – aujourd'hui Saint Simon sur la rive opposée de la Loire face à Mauves-sur-Loire).
- Les **Mauves** sont un ensemble de trois petites **rivières** françaises qui coulent dans le département du Loiret. La **Mauve** principale ou **Mauve** de la Détourbe.
- Mauve de Saint-Ay, affluent aussi de la rive droite de la Loire.

Toutefois il faut établir une distinction entre les différentes fleurs dites « mauves ».
Le plus souvent il s'agit de la ***Malva sylvestris*** titulaire de propriétés phytothérapiques connues :

- calmantes, adoucissantes et anti-inflammatoires.
- apaise les gorges irritées ou enflammées et calme la toux sèche.
- elle améliore également certains troubles digestifs bénins (inflammations des muqueuses de l'estomac et de l'intestin) et prévient les infections urinaires chez les personnes à risque.

- action laxative légère. Même si Martial, ***Ep. 10, 48, 7***, parle de mauves laxatives. Que d'autres appellent « herbes à lavements ».

- elle permet de traiter la constipation chronique, notamment chez les sujets fragiles comme les jeunes enfants, les personnes âgées ou les femmes enceintes.

De la mauve comestible est même plantée dans les jardins.
Mais, à Mauves-sur-Loire, il ne s'agit probablement pas de la mauve en entonnoir évasé, comptant 5 pétales en forme de cœur. Au contraire celle-ci est forme un calice fermée, en clochette comme la tulipe mais tombante. D'où son appellation régionale de clochette. C'est la fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*), qui poussait autrefois en abondance dans la *Prairie de Mauves*, sur les bords de la Loire.

Ces Fritillaires qui tirent leur nom du latin *fritillus*, lequel renvoie à un petit gobelet dans lequel les joueurs secouaient les dés avant de les lancer. En outre, la robe de ces clochettes rappellerait le plumage tacheté de la Pintade. Plante à tige unique dont la fleure est d'un mauve soutenu.

Cette mauve ne présente pas les propriétés médicinales de la ***Malva sylvestris***, au contraire. Toute la plante (plus particulièrement le bulbe) renferme un alcaloïde, l'impérialine, qui peut s'avérer **mortel** pour l'homme en cas d'ingestion (risque d'hypotension et d'arrêt cardiaque).

On notera que la mouette, oiseau généralement maritime (côtier), est aussi appelé Mauve avec un diminutif en mauviette (d'un mot ancien « *mauwette*).

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***La Mée***

Le « **Pays de la Mée.**
Souvent évoqué il n'en pas moins inconnu de plus part des résident régionaux.
Quel est le sens de son appellation.
S'agit-il d'un délaissé de territoire livré à lui-même ? Quelle était sa superficie ?

***Le nom de la Mée :***
Pays de la Mée c'est, littéralement « **le Pays du Milieu** ».
Mée, en tant mot ou nom est un descendant du fossile pré-indoeuropéen « ***Med*** » évoquant une notion de centre, de milieu. Que ce soit dans le temps ou dans l'espace, il s'agit d'une situation intermédiaire, comme :
Être à la mi journée - entre deux cours d'eau - situé au milieu de la plaine (comme Milan – Italie – ex *Mediolanum* du Gaulois medios - *Mésopotamie* = "entre deux fleuves" du grec mesos - latin medius dont indirectement ce qui est médiéval = du ***moyen***-âge.
Sanskrit मध्य màdhyah : au centre.
L'exemple des enfants d'Abraham et de Kétura (Quetuwrah – Genèse 25.4) la seconde épouse) est intéressant. Sur six, ceux du milieu se nomment Médan et Madian – savoir Zimran, Jokschan, ***Medan, Madian***, Jischbak et Schuach.

Sur notre sol, parmi d'autres :

- **Metz** capitale de la famille Gauloise des ***Médiomatrici*.** Le nom ancien de METZ, Chef lieu de département de la Moselle, est intéressant. *Médiomatricum* ou *civitas Médiomatrocurum* au VI° siècle (après la chute du nom *Divodurum* = divin + forteresse) en raison du nom de la tribu dont le futur METZ est la capitale. Comme dans les autres régions, la famille des *Médiomatrices* ou *Médiomatriques*, qui couvre sensiblement les départements actuels de La Moselle, la Meurthe-et-Moselle et la Meuse, a laissé son nom à la cité principale. Primitivement, les *médiomatr-ici* semblent avoir été installés à «***mi-cours***» de la Modère (affluent du Rhin) d'où leur appellation. Au temps de César ils étaient déjà implantés dans la région actuelle de METZ.

- **Médoc** Le nom s'est formé sur le nom du peuple local, *Meduli* (Médules), dont le nom serait de caractère hydronymique du fait que ces familles demeuraient « entre les eaux » *In medio aquæ*. Voir la pointe de Grave, cap où se croisent les eaux de l'Atlantique et de la Gironde.

- **Medis** (17) un peu plus au Nord. L'origine du nom de la commune viendrait de ce que le village antique était situé à l'intersection de deux voies romaines. Les toponymistes attribueraient ce nom de lieu à une racine Celtique ***Med*** (mais plus vraisemblablement pré-indoeuropéenne).

- Plus près de nous nos voisins des Mauges étaient aussi des gens du milieu, sous entendu de la Loire. Plus exactement de son arrière pays

situé à la frontière des tribus Gauloises des Andécaves (au Nord Loire) et des Ambilatres (au sud).
Très exactement le mot gaulois "medioligeriaco", signifiant habitant de la "Loire médiane". Mauges partage la même étymologie ou histoire des mots que « Mée ».

***Territorialement :***

A l'origine « La Mée » est une zone recouvrant presque toute la partie nord de l'actuel département de la Loire-Atlantique avec dépassement sur l'Ille-et-Vilaine (jusqu'au cours d'eau le Semnon) - le Maine-et-Loire (Candé est un moment Candé en la Mée ou Lamée) – La Mayenne dont Craon – Le Morbihan notamment La Roche-Bernard – Nantes dont deux paroisses Saint Emilien et Saint Nicolas…

Aujourd'hui limité à l'environnement de Châteaubriant à titre traditionnel ou historique.

Il ne s'agissait pas vraiment d'un état mais le spirituel et le temporel, avec des inévitables situations ambivalentes, ont toujours régnés. Zone titulaire d'une réalité officielle au Moyen Âge, qui exista en tant que circonscription féodale.

En quelque sorte c'était une zone tampon, une « marche » entre les différentes Provinces ou pouvoirs.

Elle serait dû, au départ, à Nominée et a pris fin sous Saint Louis.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Meilleraye (la) de Bretagne 44***

La confusion semble s'être installée dans les sources étymologiques ayant apporté leur concours à l'édification du toponyme « ***la Meilleraye*** » auquel s'ajoutera, le moment venu, « ***la Bretagne*** » pour établir une distinction purement géographique.
En fait, en tant que toponymes ou microtoponymes, le nom est fréquent même si des variantes orthographiques peuvent être observées.
L'histoire des mots, que l'on y ajoute ou pas une intention hypocoristique, conduit à évoquer le fruit sauvage « nèfle ou mêle ».
Il ne semble pas très objection de suivre ceux qui pensent que César aurait introduit cette variété de fruitiers sauvages. Avec le miel, le fruit du néflier aurait plutôt servi de rations de survie à ses légionnaires.
La nèfle, « ***mesle, amêle***, ou ***mêle*** », vient du grec « ***mespillon*** » d'où l'italien « ***mespolo*** » - l'espagnol « ***nispéro*** » etc. Mais, pour le traducteur de Pline, le mot « ***nèfle*** » serait un nom primitif d'origine « ***celto-scythe*** » (on relèverait un mot Gaulois « ***vibia*** » pour néflier ?).
Pline dit aussi que le néflier n'était pas connu en Italie du Temps de Caton.
Quant au changement éventuel de « M » en « N », ou l'inverse, lorsque ces nasales sont initiales, il est extrêmement rare mais s'est justement produit entre « ***Mesple*** ou ***Nefle*** » pour le latin « Mespilum ».
Il n'est pas impossible que :

- les ermites ou moines se soient nourris de ces fruits sauvages (qui se consomment à un état de maturité dépassée (dit « blet »).
- l'appellation du monastère créé plus tard ait gardé la thématique et, par extension se soit communiqué à toute à la paroisse ? A moins que ce soit l'inverse les moines s'étant installés sur un site déjà titulaire d'une appellation relative aux « ***mesliers*** ». Qui peut le dire ?

On devrait pouvoir retirer des hypothèses de recherches :

- suggestion de ruche sans trouver de trace du Gaulois « ***rusca*** » (ou ***rusco***) qui représente l'écorce de l'arbre des ruchers primitifs en général - le Catalan *rusc* désigne en particulier l'écorce du chêne liège, souvent mise en œuvre, avant que ne soit connue l'utilisation de la paille tressée - Latin médiéval « ***rusca*** » - ancien Provençal « ***rusca*** » - ancien Irlandais « ***rusc*** » - Gallois « ***rhisg*** ». L'ancien français disait = ***rusche*** et ***rosche*** puis ***rousche*** et ***rouche***, pour déboucher sur ***ruche*** au XVI° siècle.

(***Extrait de Sacré Nom de Nom de Claude Georges Henri COUGOULAT – Volume I – dépôt légal 2 ° trimestre 1996 – actualisé 2017***).

- rien ne permet de s'orienter vers le Gaulois « ***marga*** » = boue, ou « mercasius », marne ou marais. A moins de pouvoir établir une relation avec le culte de la déesse-mère ***Matrona.***
  Les recherches archéologiques auraient plutôt tendance à démontrer qu'il existait, dans des temps indéterminés, des exploitations de mines d'extraction de matériaux solides (fer).
- Le rapport tenté d'approcher « Meilleraye » avec « ***maladrie*** » en tant que demeure des « ***mézeaux*** » ou lépreux, d'où « ***mezellorum*** ».

# Sacrés Noms de Lieux

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## Mélo (à Besné – 44)

Ce fossile *Mal-Mel* est présent sur toute la surface de la France, de l'Armorique à la Corse…. Et par ailleurs, aussi bien dans les parlers Sumériens que Basques, ce qui ne permet pas de douter de son caractère pré-indoeuropéen. Les apparences laissent penser que les peuples successeurs en ont perpétré l'usage. Ce qui explique, pour nous français, la récupération faite par les ligures, puis les Gaulois, et la présence dans leur parler du terme « melo ».
Le microtoponyme « ***Mélo*** » à Besné (44), toujours indiqué en tant que ***tertre*** sur les cartes, ne pose pas d'équivoque. Il aurait même un cas de doublet tautologique étant donné que les deux termes veulent dire la même chose : élévation géographique.
***Melo*** fait partie du vocable oronymique pour désigner une hauteur géographique le plus souvent composée de roches.

Un éventail sommaire de noms de lieux, souvent devenus agglomérations, permet d'appréhender la répartition géographique :
- Meilars (29) où l'on note la présence d'un tumulus et d'un dolmen – Meilhac (87) - Meillac (35) Meilly/Rouvres (21) = colline et, pour le second terme, une variété de chênes (De teinte de rouge).
- Meillon (64) = pierres ou roches – Mela (Corse) où peut-être qu'un temps des auteurs y verront le latin « *melum* » = rondeur d'une pomme ? Mais il s'agit là que d'un avatar de passage laissant ressurgir le pré-indoeuropéen « hauteur-colline ».
- Melles 31 et Melles sur Béronne (79) présentent sensiblement les mêmes processus oronymiques et linguistiques.
- Mélan (64) affecté au Ligure ne lui retire pas son aspect pré-indoeuropéen, et rien ne permet de douter d'une antériorité encore plus grande.
- Melguen (29) = Mel fossile Pré-indoeuropéen avec le Breton « guen » blanc tiré du Gaulois « windo » - Melrand (56) = le premier terme est pré-indoeuropéen « mel » = hauteur et second = probablement aussi, soit « *ranc* » = pierres ou rochers, voir le chapitre Ranc.
- Melun (77) les *Meclosedum Mellosedum Metiosedum Metlosedum* de Jules César ne constituent que des avatars tardifs. Mieux vaut y voir les fossiles « Mel et Dun ». Soit un redoublement de la notion de hauteur.
- Melve (04) dans un contexte géographique certain de montagnes et peut-être de conifères (vraisemblablement de mélèzes dit « seigneurs de la montagne »).
- Millevaches (19) = plateau Limousin qui donnera son nom à une commune. Le nombre de bêtes à cornes n'entre nullement dans la dénomination. Le premier terme correspond au pré-indoeuropéen à travers le Gaulois « ***melo*** » = hauteur (Comme Melle – 79) et le second au latin « ***vacua*** » = vide.
- Vignemalle pour le second terme.
- Mail n'est pas toujours apparenté à maillet (masse) et désigne parfois un lieu « grand » sous entendu haut comme Melhoc (81).
- Maladeta (Pyrénées-Espagne) = hauteur ou malédiction ? Le cumul thématique n'est pas incompatible.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Mérimont (Fay-de-Bretagne)***

Comme l'indique la syllabe finale le toponyme évoque une hauteur géographique. Dans son milieu environnant le « ***Mérimont*** » constitue une sorte de « barre » (voir le pré-indoeuropéen « ***bar*** » au chapitre « ***Vue*** »), orientée Nord-Sud, de plus de 2 Km, et d'une altitude atteignant 80 mètres environ.

► « ***Mon***t » vient d'un fossile linguistique ***«men»*** des parlers de nos très grands ancêtres, qu'ils aient été Méditerranéens – Ouralo-altaïques – Turco-mongols ou autre. Le ***mons*** latin, immanquablement évoqué, ne constitue qu'une récupération tardive de langages antiques. Les hommes parlaient bien avant que l'on puisse soupçonner qu'un jour existerait le peuple italique des latins. Tous les envahisseurs, les conquérants, sans exception ont recyclé des mots appartenant aux parlers des couches précédentes. Pour leur part les latins ont récupéré et latinisé environ 60% du langage des Gaulois qui eux-mêmes avaient certainement puisé largement dans le langage de leurs prédécesseurs qu'ils aient été ligures, cromagnoïdes ou homo-néanderthalis.

Depuis longtemps, on a constaté que de nombreux noms de cours d'eau, de montagnes ou même de localités en Europe romanisée n'avaient rien de latin ni de celtique.

Le fossile ***«men»***, comme bon nombre de ses synonymes et apparentés très âgés, évoque la roche, la montagne et, par conséquent, l'élévation géographique. Sa présence est manifeste dans de nombreuses langues non indoeuropéennes et son antériorité ne pose pas d'équivoque. On peut définir « ***men*** » comme **Pré-indoeuropéen**. (Voir les exemples comparatifs dans le chapitre Montluc).

►« ***Méri*** » pose peut-être plus de problèmes d'historicité linguistique. Deux hypothèses peuvent cependant être envisagées :

- Terme en provenance du Gaulois « ***méro*** » qui indique l'envahissement par les ronces comme par exemple Mureils (Drôme) un ex « ***Mirul*** » en 1100 et « ***Merueyl*** » en 1283, ou encore « Mereuil » (Bouches-du-Rhône). Cas de figure qui n'a rien d'impossible. En tout état de cause il n'y a pas de personnage germanique à l'origine de ce toponyme.
- Un lieu de culte antique comme beaucoup d'oroymes. Peut-être au soleil à l'origine et plus tard celui aux déesses mères largement pratiqué par les Celtes. Puis avec récupération pour le culte Marial lors de l'apparition de la chrétienté.

***"""La triade des déesses-mères était fréquente chez les indoeuropéens auxquels appartenaient les Celtes. Avec la naissance de la chrétienté cette « trilogie » ne pouvait qu'être récupérée et apparaître dans des noms de lieux du genre évoqué ci-dessus""".***

(Voir le cas de Sainte Anne d'Auray au chapitre « ***Anetz*** »)

Des traces de populations antiques sont relevées à Fay-de-Bretagne. Notamment à l'actuel lieu-dit l'Alnais, pratiquement aux pieds du Mérimont. (Voir une quarantaine de vases ou gobelets de terre cuite estimés à 50 ans avant notre ère – de même que des scories laissant présumer une activité dans le métal).

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Moisdon la Rivière (44)***

Le nom de la commune est attesté sous la forme *Maedon* en 1083 et sous une forme pseudo latine *Maldonium* dès 1123.

L'étude de la première syllabe dans la version « ***mae***don » laisserait présumer que l'auteur pensait à un nom évoquant la position du site entre deux cours d'eau. Alors que dans « ***Mal***donium » apparaît plutôt le concept de hauteur géographique.

En quelque sorte il y aurait concurrence entre deux fossiles toponymiques. C'est-à-dire : « ***med*** » : milieu ou entre…. et « ***mal*** » pour ce qui est relatif aux hauteurs géographiques.

Il faut se mettre à l'évidence que les deux thèmes peuvent s'appliquer étant donné que la position géographique de Moisdon est à la fois entre deux cours d'eau et constitue un sommet.

La seconde syllabe est liée à la rivière la plus important. En l'occurrence le « ***Don*** ».

L'examen du toponyme global implique l'étude des trois pôles antiques : ***Med – Mal – Don.***

### ***Med :***

Le premier terme semble évoquer la situation moyenne du site placé en l'occurrence entre deux cours d'eau soit : le Don et le Gravotel suivit du Tertre (nom d'un hameau voisin). Ce n'est pas un cas d'espèce rare et les exemples géographiques sont nombreux.

***Med*** est un fossile pré-indoeuropéen, par conséquent issu du parler des hommes préhistoriques, évoquant une notion de centre, de milieu. Terme qui s'est naturellement incorporé dans le langage des nouveaux arrivants (Celtes – Latins – Germains etc.).

Que ce soit dans le temps ou dans l'espace, le thème évoque une situation intermédiaire, comme : être à la mi journée – être entre deux cours d'eau ou situé au milieu de la plaine (comme Milan – Italie – ex ***Mediolanum*** du Gaulois medios - ***Méso****potamie* = "entre deux fleuves" du grec mesos - latin ***medius*** dont indirectement ce qui est médiéval = du ***moyen***-âge.

L'exemple des enfants d'Abraham et de Kétura (Quetuwrah – Genèse 25.4) la seconde épouse) est intéressant. Sur six, ceux du milieu se nomment Médan et Madian – savoir Zimran, Jokschan, ***Medan, Madian***, Jischbak et Schuach.

Sur notre sol dans les cas cités parmi d'autres :

- **Metz** capitale de la famille Gauloise des ***Médiomatrici*****.** Le nom ancien de METZ, Chef lieu de département de la Moselle, est intéressant.

*Médiomatricum* ou *civitas Médiomatrocurum* au VI° siècle (après la chute du nom *Divodurum* = divin + forteresse) en raison du nom de la tribu dont le futur METZ est la capitale. Comme dans les autres régions, la famille des *Médiomatrices* ou *Médiomatriques*, qui couvre sensiblement les départements actuels de La Moselle, la Meurthe-et-Moselle et la Meuse, a laissé son nom à la cité principale. Primitivement, les *médiomatr-ici* semblent avoir été installés à «***mi-cours***» de la Modère (affluent du Rhin) d'où leur appellation. Au temps de César ils étaient implantés dans la région actuelle de METZ.

- La région dite du ***Médoc*** dont le nom s'est formé sur celui du peuple local, les *Meduli* (Médules), parce que ces familles demeuraient « entre les eaux » *In medio aquæ*. Voir la pointe de Grave, cap où se croisent les eaux de l'Atlantique et de la Gironde (qui comme le Gravotel rappelle la présence de graviers).

## ***Mal (mel)***

Ce fossile *Mal-Mel* est présent sur toute la surface de la France, de l'Armorique à la Corse…. Et par ailleurs, aussi bien dans les parlers Sumériens que Basques, ce qui ne permet pas de douter de son caractère pré-indoeuropéen (voir la transmission ci-dessus). Les apparences laissent penser que les peuples successeurs en ont perpétré l'usage. Ce qui explique, pour nous français, la récupération faite par les ligures, puis les Gaulois, et la présence dans leur parler du terme « melo ».

***Mal*** ou ***Mel*** fait partie des désignations oronymiques pour évoquer les hauteurs géographiques le plus souvent composée de roches.

La dénivellation entre le sommet du bourg actuel et le niveau moyen des deux cours d'eau est d'une trentaine de mètres (dénivellation évaluée sur une distance de 1 km environ). Il s'agit bien par conséquent d'une hauteur géographique notable justifiant le fossile évoqué.

Un éventail sommaire de noms de lieux, souvent devenus des agglomérations, permet d'appréhender la répartition géographique de ce type de hauteurs en France :

- Le microtoponyme « ***Mélo*** » à Besné (44), toujours indiqué en tant que ***tertre*** sur les cartes, ne pose pas d'équivoque. Il constitue le type du doublet tautologique étant donné que les deux termes veulent dire la même chose : élévation géographique.

- Meilars (29) où l'on note la présence d'un tumulus et d'un dolmen – Meilhac (87) - Meillac (35) Meilly/Rouvres (21) = colline et, pour le second terme, une variété de chênes (De teinte de rouge).

- Meillon (64) = pierres ou roches – Mela (Corse) où peut-être qu'un temps des auteurs y verront le latin « *melum* » = rondeur d'une pomme ? Mais il s'agit là que d'un avatar de passage laissant ressurgir le pré-indoeuropéen « hauteur-colline ».

- Melles 31 et Melles sur Béronne (79) présentent sensiblement les mêmes processus oronymiques et linguistiques.

Et quantité d'autres

## ***Don :***

***Don,*** en excluant son aspect « offrande », est un terme incontestablement récupéré par les Celtes dans les langages pré-indoeuropéens correspondant au Gaulois ***« don »***= profondeur.

D'où les noms de cours d'eau, principalement dans l'Ouest : D**on** **Don**neau Ou**don**. Dans le sens vieux Celtique de vallée ou eau (Gaulois ***"dudnos"*** = profond), est perceptible dans le toponyme. **Don** (Nord) (creusement d'un cours d'eau au XIII° siècle pour amener l'eau à Lille) – **Don**ville (Manche) dont le monastère, à l'origine de la cité, était dans un vallon. Associé au latin « villa ». Le complément « les Bains » ayant été ajouté en 1907 (on aurait peut-être eu Dunville si le site primitif avait été sur un monticule) – **Don**gevin, commune de Meurthe-et-Moselle. **Don**nant, en Bretagne, est un sillon creux dans le sol.

**Don** a aussi le sens générique de profond (voir encore le Breton « *dum* » = profond. En qualité de cours d'eau dans le vieux Celtique (Russie et France) il fait aussi référence à vallée profonde. Pour exemple en Armorique **Don**nant révèle le gaulois *don* = profond et *nantos* = vallée. Le **Don**neau, petit cours d'eau (44) est un diminutif du **Don** (même département) – le Petit **Don** (44).

Voir aussi le **Don** affluent de l'Orne.

L'apparentement avec le Don de Russie est envisageable mais la piste indo-européenne doit être prise en considération. En effet les Scythes, d'origine Iranienne, appartiennent au même groupe linguistique indo-européen.

# Sacrés Noms de Lieux

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## Montluc (St Etienne de) (44)

Saint Etienne est un rajout de la chrétienté. Par conséquent récent eu égard à l'âge des fossiles Mont et Luc objets de cette étude.

### Mont (men) :

Ce fossile linguistique est tiré des parlers de nos très grands ancêtres, qu'ils aient été Méditerranéens – Ouralo-altaïques – Turco-mongols ou autre. Le ***mons*** latin, immanquablement évoqué, ne constitue qu'une récupération tardive de langages antiques. Les hommes parlaient bien avant que l'on puisse soupçonner qu'un jour existerait le peuple italique des latins. Tous les envahisseurs, les conquérants, sans exception ont recyclé des mots appartenant aux parlers des couches précédentes. Les latins ont récupéré et latinisé environ 60% du langage des Gaulois qui eux-mêmes avaient certainement puisé largement dans le langage de leurs prédécesseurs qu'ils aient été ligures ou cromagnoïdes.

Depuis longtemps, on a constaté que de nombreux noms de cours d'eau, de montagnes ou même de localités en Europe romanisée n'avaient rien de latin ni de celtique.

Le fossile ***«men»***, comme bon nombre de ses synonymes et apparentés très âgés, évoque la roche, la montagne et, par conséquent, l'élévation géographique. Sa présence est manifeste dans de nombreuses langues non indoeuropéennes et son antériorité ne pose pas d'équivoque. On peut définir « ***men*** » comme **Pré-indoeuropéen**. Quelques exemples :

- Armorique « men » est présent tant en Pays Gallo qu'en Bretagne. La toponymie est imprégnée de ses dérivés de « menez – miné - minez », comme Mennenezeg = massif montagneux. Menesguen peut se traduire par montagne blanche tout comme son inverse Guémené. Celtique ancien « moniyo » - Gallois « mynydd ».

- Menerdes (Vaucluse) est un toponyme bâti sur un oronyme évident constitué d'un éperon rocheux (Luberon). Ex « Menerba », la consécration aux divinités de l'époque ne pose pas de surprise. D'où la récupération des romains pour Minerve, leur déesse de la Sagesse et de l'intelligence.

- Minerve (Hérault). L'appellation apparait tardivement sur la base du pré-indoeuropéen ***«men»*** et consiste aussi en un petit village perché sur un éperon rocheux, véritable oppidum naturel pré-Gaulois et forcément pré-Latin.

- Le basque « mendi » est présent dans de nombreux oronymes de cette région : « ***men***dibel = montagne noire – ***men***dibile montagne ronde – ***men***dichaharra = avec taillis – ***men***dikao = petite montagne ……. ».

- Menton (06) Menthon (74) Mentonne (83) et d'autres …. partagent la même histoire.

- Monaco. Malgré toutes les interprétations intéressantes qui ont été données, il est plus vraisemblable que ce nom soit tiré de l'émergence du fameux rocher, sur la base du fossile ***« men-man** ou **mon »*** avec, à proximité du ***monte*** Carlo de même sens. La famille Ligure des « ***Mon***oïkos », authentifiée VI siècles avant notre ère, n'y a-t-elle pas laissé une partie de son nom ?

- Montcucq (46) constitue un doublet tautologique étant donné que les deux fossiles indiquent la notion de hauteur.

## ***L U C :***

L'antériorité linguistique de « Luc » est, en tous points équivalente, à celle de « ***mont*** ». La liaison entre ces deux pôles réside dans le fait que la vénération divine, la dévotion, à la lumière ou au soleil, se pratiquait le plus souvent sur les sommets. Luc évoque la lumière (sous entendu du soleil).

En fait, dans notre langage actuel, ces lieux en hauteur deviennent des hagiotoponymes (récupéré par le grec *hagios* +*topos* « lieu » et *ónuma*, variante dialectale d'*ónoma* « nom »). C'est-à-dire à dire, en l'occurrence, des lieux de culte préhistoriques et peut-être même historiques jusqu'à ce que se mette en place les pratiques de la chrétienté. Pour l'exemple la Sainte Anne vénérée à Auray (56) pourrait n'être qu'une récupération de la chrétienté (d'ailleurs assez tardive), d'un lieu destiné en fait à Ana ou Dana Déesse mère de tous les autres dieux et archétype des Matrones protectrices. Les Celtes, et encore moins les Bretons, ne paraissent à l'origine de ce lieu saint beaucoup plus antique.$

Cette thématique est en rapport avec des lieux de vénération, par extension la religion quel qu'en ait été l'objet. Depuis l'apparition de la chrétienté ces lieux sont généralement précédés du mot "saint" suivi du nom de la personne vénérée.

Dans l'antiquité ces lieux se révélaient souvent, en même temps, de caractère oronymique (ce qui se rapporte aux sommets – aux hauteurs géographiques quelconque) parce que la vénération s'adressait généralement au soleil. Par exemple, des formations en Montluc - Mont-Luc - Montluçon - Montlahuc. Dans ces conditions le latin « ***mons*** » s'est substitué tardivement au Pré-indoeuropéen « ***men*** ». On a parfois « ***la motte*** » (qui signifie aussi hauteur) comme « ***petit Luc*** », aux « ***Lucs***-sur-Boulogne » (Vendée) qui est très antique. A défaut de rattachement au Pré-indoeuropéen un autel de pierre de période druidique a été découvert.

Dans la formation « ***lugdunum*** » (sanctuaire en hauteur), le premier terme « ***Lugus*** » représente la divinité solaire et de la lumière. Thèmes à l'origine de toponymes comme Lyon (Rhône) Laon (Aisne) et l'ancienne appellation de Saint Bertrand de Comminges (Haute-Garonne).

Le second terme, jusqu'à plus ample informé, représente le Gaulois « ***dunum*** » également évocateur d'une hauteur géographique. Sur les toponymes ***dun*** seront souvent édifiées des forteresses parce que les sites s'y prêtaient tant pour la défense que pour voir arriver l'adversaire.

Luc et ses dérivés s'inscrivent sans équivoque dans l'étude des dieux solaires.

Des quantités de noms de lieux se répartissent sur l'ensemble de notre territoire : (sans volonté exhaustive) :

Luc (12 – 26 - 48 – 65) – Le Luc (83) – Les Lucs/Boulogne (85) – Lucq (64) – Lucerne (50 – Suisse) – Le Luot (50) – Lugan (12) – Lugo (2 B) – Lutz (27) - Lux (21) – Luxeuil (70) ici avec le Gaulois « *ialo* » = clairière – Luz (65) - Montlahuc (05 – 26) et bien d'autres encore.

***Lucerne*** = lumière divine puis flambeau par extension – Soit la Lucerne d'Outre Mer (Manche) plus tardif mais en raison de l'implantation d'un grand monastère qui recevait ou diffusait la lumière divine (à cette époque c'est le continent qui constituait l'Outre-mer par rapport à la terre Sainte).
***Luzerne***, dont un toponyme dans l'Eure, constitue une déformation de Lucerne. L'analogie avec le fourrage vient de ce que celui-ci présente une certaine brillance de la tige.
***Lucifer = «le porteur de lumière»*** n'est l'anti-dieu que dans la tradition chrétienne. C'était l'un des noms que les Romains donnaient à l'étoile du matin (la planète Vénus).
***Luçon Lusson – Luchon*** (Pyrénéen *Luisshon* – dans la continuité des pré-indoeuropéens les romains évoqueront une divinité *llixon*).
***Luisans*** (25) ***Luisant*** (27) probablement des continuateurs du verbe *luire* (ancien français *luisir*) = émettre une lumière authentique ou spirituelle. Peut-être à mettre en relation avec « Lusitanie » dont le peuple était composé de Celtes venant des Alpes (des sommets éclairés).
***Lutz*** (27) ***Lux*** (31) ***Luxe*** (64) ***Luxeuil*** (70) ici avec le Gaulois ***ialo*** : clairière***….***
***Luz*** (65). On notera toutefois que, dans le Pyrénées, Luz correspond parfois à des cours d'eau (dont la brillance n'est pas exclue).
***Montluçon***. Il s'agit selon toute vraisemblance, d'une formation médiévale en *Mont*, tirée du pré-indoeuropéen « ***men*** » - suivi d'un toponyme également antérieur au gaulois et rattachable au concept de lumière et de vénération à celle-ci. Ce que semblerait confirmer la devise de Montluçon, « ***Mons lucens inter montes*** » (mont étincelant entre les monts), ou « ***mons lucens*** » qui évoque la colline de Lucius.

On peut aussi étudier les noms hébraïques et bibliques « Loukas – Loukos » qui correspondent à « ***donner la lumière*** ». Puis faire le rapprochement entre Luc, nom d'un évangéliste symbolisé par le taureau l'animal du sacrifice, et Luc concept antique pour lieu de vénération des hommes préhistoriques et à suivre des Celtes qui, probablement, sacrifiaient aussi.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Motte Glain (La) – 44***

La ***Motte Glain*** (Loire Atlantique). Sur le territoire de ce qui est aujourd'hui la Commune de La Chapelle Glain, Pays de la Mée, une tour de bois avait été construite, comme une sentinelle, sur une motte érigée dans une vallée. Remplacée par le château toujours actuel.
On peut imaginer qu'à cette époque les lieux, situés sur les marches de Bretagne, nécessitaient une surveillance accrue.
L'étude de ce composé nécessité une double démarche étymologique.

### ***Motte.***

*Motte*, radical de base, relève du pré-indoeuropéen «***mat-mut-mutta***», Dravidien «***moddu***». Thème repris par le Gaulois puis le latin. Occitan «***mota***».

La sémantique de base concerne exclusivement la topographie dans laquelle *la motte* représente une levée de terre, un tertre ou un monticule. Au départ c'est une éminence naturelle mais, à défaut, les hommes ont pu en élever artificiellement. Ce n'est que beaucoup plus tard que le parler courant y verra le sens de position militaire. Puis de forteresse ou château que les hommes en édifieront sur ces tertres.

Par imagerie populaire avec cette boule que forme la motte géographique, le langage quotidien reprendra la définition dans une multitude de circonstances comme : motte de beurre - petite motte de terre formée par le labour - motte de terre d'argile des potiers ....etc. Motter (se) verbe intransitif qui correspond à se cacher derrière une motte est admis officiellement en 1622 - Emotter = entourer d'une motte de terre en 1690..... Le vieux français employait toute une lexicologie aujourd'hui disparue : *motage* = obligation de réparer les fossés du château seigneurial, ou droit de creuser des canaux - *mote* = tertre ou colline - *motel* = petite motte, réunion... mais le sens actuel relevé dans l'hôtellerie n'a aucun rapport étymologique ou historique (voir plutôt le sens de hôtel pour ceux qui emploient un *moteur*) - *moter* les prés = faire des petits tas de fumier...

Les toponymes et microtoponymes : Motte – La Motte – Lamothe etc. sont infiniment nombreux en France. Bretagne Motreff.

### ***Glain.***

Glain « ***glana – glan*** » est une prolongation du Celtique « ***glanã*** » et le sens original correspond à « pure, claire, limpide » en faisant allusion au cours d'eau qui coule au pied de la Motte en question. En l'occurrence ***Le Petit Don***.

Voir le Breton « ***Glenn*** » ; vallée, terre profonde ou plaine » - « ***Glan*** » : bord ou rive – « ***Glein*** » : eau claire – pour le même thème le vieil irlandais glan.

De nombreux cours d'eau (France – Allemagne – Suisse – Espagne etc.) portent ce nom. Les chercheurs pensent ces cours d'eau ont été nommés ainsi il y a plusieurs milliers d'années. Ils ont conservé leur nom malgré la romanisation.

La ville de Gland (Suisse) est l'héritière du fossile « Glanã ».

# Mulonnière – Port Mulon – Melière - Turmelière

**Mulonnière** est un terme, assez prolixe en toponymie notamment dans l'Ouest, qui provient le plus probablement d'un mot Gaulois de type « ***mula*** » (comparer avec l'irlandais « ***mul*** » et voir aussi l'apparentement avec le pré-indoeuropéen « ***Mel – Mal*** » qui évoque les hauteurs géographiques ou oronymes). Grec « ***mulos*** » qui révèle une concordance avec le concept biblique du mot – latin « ***mola*** » »
De là les mots français « ***môle – meule*** » - l'allemand « ***meiler*** » - l'albanais « ***malli*** ».
Toutefois il faut se rendre à l'évidence que le concept présente deux sémantiques ou thématiques diverses. A savoir :

- l'idée de meule en tant qu'agglomération de choses ou de produits, dépôts divers, réalisant une hauteur quelconque même modeste, presque toujours en forme de cône.

- Celle de matériels ou outils qui écrasent, effacent, rectifient….

► Une meule, dont « mulon » constitue le diminutif, représente généralement un « tas » de quelque chose, voire un cône. Par exemple :

- les mulons de sel que les paludiers forment ou élèvent dans leur marais.

- les mulons de sables constitués par les multiples professions utilisant ce matériau.

- les meules de paille, de foin, ou de végétaux divers qu'élèvent les professions agricoles et qui, le plus souvent, ont un caractère de stockage (les meules de paille – de foin etc.).

Il en était ainsi de microtoponymes comme : Port Mulon (Nort/Erdre) et probablement Port Meleu (Préfailles) où devaient être élevés des mulons attendant leur transbordement.

► Une meule rentre aussi dans l'espace d'outils, de matériels divers.
- C'est le cas des meules des moulins chargés de broyer les végétaux divers. Généralement celles-ci étaient constituées de deux énormes pierres rondes. Celle de dessous était fixe, celle du dessous au contraire tournante. Peu importe la force motrice (le vent – un cours d'eau – un animal…). (Voir aussi le sanskrit शिला śilā f. pierre, rocher = pierre inférieure d'une meule.

Topographiquement il en résulte que les lieux-dits « ***meulières*** » sont des endroits où l'on extrayait une pierre à caractère spécifique (appelée pour cela « pierre meulière ») pouvant correspondre aux finalités des moulins à « moudre » le grain. Généralement des pierres présentant une certaine

agressivité permettant le broyage. Plus tard ces pierres seront régulièrement démontées afin d'y retailler une sorte de sculpture ravivant leur agressivité.

- De même il était nécessaire d'extraire des pierres de nature différente, dont l'Emeri pour gros travaux des métaux – de grés fins pour les finitions, d'affutage etc. Ces carrières étant différentes des « ***pierres meulières*** ».

Plus tard les pierres-meulières interviendront dans la construction des maisons à titre d'embellissement des façades.

Certains auteurs pensent que les Toponymes « ***Turmeulières*** » feraient état d'un nombre important en moulin à vent dans un site donné et qui auraient été définis par « Tours Meulières) ?

Sans oublier, cependant que la première syllabe peut évoquer un fossile pré-indoeuropéen évoquant un oronyme. Lequel peut, en même temps, avoir un sol apte à la pierre meulière.

## ***Mulonnerie***

La finale « ***erie*** » a souvent pour fonction de désigner le lieu d'exploitation d'une activité. Par conséquent ferait ici penser à un équivalent de « meunerie » ou faire des « ***mulons*** ».

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Nantes***

La cité Gauloise de ***Contigwic,*** mentionnée par Ptolomée, latinisée ***Condoviconum***, habitée par les ***Namnètes***, devient ***Portus Namnetum*** par décision de César. C'est le futur ***Nantes***.

L'appellation du site original indique que, approximativement sur les hauteurs de la ville actuelle, rive droite de la Loire, existait un « vicus » (ou plutôt une ville indigène) situé dans un confluent (condate) qui ne peut être que celui de la Loire et de l'Erdre.

« ***Namnètes*** » nom de ce peuple Gaulois apparaît comme une extension de « ***nant*** » tiré du Gaulois « ***nantos*** » et évoquant le concept géographique de vallée (Cf. « ***nanto*** » vallée et « ***nantu*** » rivière – tirés d'un thème Protoceltique). Plus exactement « ***nant*** » se révèle comme une contraction de « ***Namnètes*** ». Appellation qui semble désigner « ***ceux de la vallée*** ».

Le site est caractérisé par l'importance de la Loire à cet endroit – sa largeur – le nombre et la surface des îles, probablement habitées – le double confluent constitué : au nord avec l'Erdre et au sud avec la Sèvre, deux cours d'eau non négligeables au plan de la navigation. Sur les noms de ***Loire*** et de ***Sèvre*** voir les chapitres Loire et Maisdon-sur-Sèvre.

Nantes, avec ses quantités de bras de fleuve et ses îles, a longtemps été appelée la Venise de l'Ouest. Elle ne mérite plus cette gloire aujourd'hui depuis le comblement de la Loire et de l'Erdre dans son centre ville.

***Contigwi***, dans l'immense travail géographique de Ptolémée, fait probablement partie des 8000 points principaux répertoriés d'Europe, d'Asie et d'Afrique.

C'est peut-être là une analyse rapide mais tout semble y être.

Pour autant nous n'en somme pas encore à la capitale des Ducs de Bretagne.

La famille des ***Namnètes*** voisine avec d'autres familles Gauloises :

- Au Nord avec les ***Vénètes*** (Vannes) et les ***Redonnes*** (Rennes).
- À l'Est avec les ***Andecavi*** (Angers).
- Au Sud avec, probablement, les ***Ambilatres***.
- L'ouest est en bordure de mer.
- Contrairement aux idées reçues et à ce que restituent certaines cartes de la Gaule, le territoire des ***Pictaves*** (Poitou) est très éloigné du sud de la

Loire. Il faut attendre César pour que ceux-ci et les ***Lemovices*** (Limoges), ses alliées contre la fédération Armoricaine, avancent et occupent tout le territoire situé sur la rive gauche de la Loire.

Le site de Rezé existait-il avant que César ne prenne cette mesure ? (Voir le chapitre Rezé).

A cette époque la confédération Armoricaine (sensiblement la zone géographique correspondant à la Bretagne à cinq départements) pose des problèmes aux conquérants Romains. Dans la perspective d'avoir à affronter la flotte romaine, les ***Namnètes*** construisent des quantités de navires sur la Loire et dans les ports maritimes. Pour y mettre fin, César fait occuper tout le Sud Loire par les tribus Gauloises ralliées à sa cause. En ces temps là cette zone sud Loire était le territoire des familles Gauloises ***Namnètes*** et ***Ambilatres*** (globalement la Vendée actuelle et une partie de l'Anjou) alliées des ***Vénètes*** la plus grande famille d'Armorique.

Même après la chute de l'empire Romain cette région restera sous la tutelle de Poitiers jusque vers l'an 800 et même après. C'est-à-dire jusqu'à ce que la Bretagne par extension territoriale (Continentale désormais) veuille reconquérir le territoire des ***Namnètes*** (Voir la proclamation du royaume Breton par Nominoë).

Plus d'un siècle après Alain Barbetorte défait les derniers pillards normands à Nantes en 937. Fait Duc de Bretagne, il désigne Nantes pour capitale.

Les toponymes ou microtonymes comportant la racine « ***nant*** » = vallée, sont infiniment nombreux en France du Nord et aussi représentés en Occitanie.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Noues - Noé***

Les nombreux lieux-dits : ***Noue - la Noue – Noë***
***- la Noë*** indique des endroits gras et humides, des prés, des prairies, des pâturages. « ***Nausa – La Nausa – Nauza – La Nauza »*** (Occitan) – D'où aussi des toponymes comme : ***Lanaud - Lanauze*** (Ain - Auvergne - Bourgogne - Gers - Gironde).

Il arrive que les toponymes Noue ou Noë soient suivis du nom du propriétaire, ou d'un particularisme quelconque : *noue grasses - noë du puits - noë violin - la naie - la nouette – Noë la Barre* pour peu qu'il y ait un obstacle dans l'environnement..etc.

Par extension ***Nouex – Nods – Notz – Noc*** (l). Il existe aussi la version « ***Belle Noue*** » et son opposée « ***Malnoue*** (la) ».

Ces noms tirent leur histoire étymologique du Gaulois ***nauda*** pour lieux humides (sans rapport avec le proto-balte *naudā-* , du proto-indo-européen - *nowd-* qui correspond à « saisir, prendre pour usage » ).

(Les biblistes ont-ils copié les Gaulois ? l'origine de Noë pourrait aussi être tirée du concept de ""*cette terre que Dieu a maudit*"". C'est-à-dire l'évocation de la situation "***boueuse***" après le déluge qui obligera ***Noé*** le patriarche à envoyer des colombes à la recherche d'endroits secs. Allez donc savoir !).

(l) D'où par imagerie : auge pour recevoir les eaux de pluie, puis gouttière,

(dans le vieux français : v*oir* ***ned noete nohe nochier nochère*** et dérivés).

# ***Sacrés noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymes qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Orvault – Le Cens***

- A Orvault, généralement traduit par « ***la vallée de l'Or*** » il n'y a pas plus d'or qu'ailleurs.

- Le nom du cours d'eau le Cens, résulte d'une erreur de scribe.

### ***Orvault :***

Pour donner un nom plausible à ce toponyme il semblerait plus opportun de dire « ***la vallée des Laurier***s ».

Il n'y a pas d'équivoque concernant le sens géographique de vallée mais l'aspect « aurifère » doit être remis en question. Fréquente un peut partout en France cette appréciation semble désigner des lieux où le laurier était abondant.

En outre la finale « ***vault*** » inspire l'idée de « ***volte*** » ancien français, qui a le sens de voûte. Remarques qui amèneraient à penser, plus raisonnablement à voûte formée dans une forêt intense (de lauriers), dans la vallée où serpente un cours d'eau.

On ne peut pas oublier l'importance du laurier que, chez les anciens, on attribuait à ce qui représentait la valeur. Soit en récompense aux vainqueurs, aux lauréats…

Les Celtes avaient donné le nom de « ***blawr*** ou ***lawr*** » à cet arbuste très connu aujourd'hui sous le nom de « laurier » qui connaît de nombreuses espèces (dont les feuilles, pour certaines variétés, peuvent donner une impression de couleur d'or).

Les feuilles de laurier pouvant atteindre, à un moment donné, une couleur rappelant l'or une grande valeur honorifique était donnée à cet arbuste. En outre la phonétique a pu jouer un rôle : Provençal ***laur*** – Portugais ***louereiro*** – Italien ***lauro*** – d'un latin fictif ***laurarius***, dérivé de ***laurus***, qui avait donné directement en français « laure ou l'or » ! Dans la mythologie grecque, Daphné *Δάφνη/Dáphnê*, signifiant « *laurier* » est une nymphe d'une très grande beauté, fille du dieu fleuve Pénée.

Le nom de cette paroisse apparaît pour la première fois sous une forme en « ***ormedo*** » 848-849 – puis « ***Orsavaldum*** en 1028 et 1123 après un passage sous une forme Bretonne en « ***Oisraldum*** ». Constatations qui, en quelque sorte, confirment les développements ci-dessus.

En conclusion il y aurait bien eu une vallée d'or mais seulement au

figuré. En l'occurrence par la végétation abondante modestement constituée de lauriers.

## ***Le Cens :***

A l'origine le nom de ce cours d'eau, dont il existe d'autres exemplaires en France, est « ***Ozanz – aulxence – Auzance*** puis ***Aussance*** ». Le thème est tiré d'une racine pré-celtique « ***Alz*** » (associée à plusieurs variétés d'arbres dont l'aulne). En 1038, il s'appelle « ***aqua Alsentiae*** ». Un titre de 1242 mentionne aussi « ***Aussance*** ». Soit « ***Potem Aussanciae*** ». Ici on note l'adjonction du suffixe « ***antia*** » (Suffixe de nom qui indique généralement une action, un état ou un comportement, en l'occurrence « couler »). Ce lieu correspond aujourd'hui à « Pont du Cens » à Nantes.

Puis un jour un scribe, ne se fiant qu'à la phonétique, écrira « ***au Cens*** » au lieu de « ***Aussance*** ».

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Oudon (44)***

Pour les chercheurs celtisants Oudon viendrait du Celte « ould - old » nom de la rivière qui se jette dans la Loire et où s'est bâtie l'agglomération. Ce qui constitue la plus grande probabilité. D'une racine pré-indoeuropéenne « ***ul*** = eau, ou ***ol*** = couler (à cette époque le Lot était l'***Olt***, d'une racine occitane – Aussi une rivière Roumaine porte ce nom). ***Old*** ou ***Ould*** était le nom que les auvergnats donnaient au Lot.

Là où les « germanistes » voient une racine dans un personnage « Vuld » ou encore = Citation : « **Oudon** = nom de Saint, en latin Oudo, forme du vieux germanique Audo. De « aud » = possesseur, qui a fait aussi Houde Houdon Odo et Eudes. Oudon et Hothon ne sont par le fait qu'un seul nom …. ? » ».

C'est plutôt que Oudon, le moment venu, a donné son nom à des seigneurs particuliers, des descendants d'envahisseurs ou de tailleurs de fief d'origine germanique, dont les plus anciennement connus sont : Amauricus, Radulfus et Johannes de **Odiono** au XI° siècle. Puis Hervé d'Oudon au XII° siècle. Un Guillaume de Oudon (Wilelmus de Uldone) apparaît dans les mêmes temps.

Oudon apparaît en fait comme un composé d'***Ould*** (ci-dessus) et de ***Don***. Ce second terme désigne aussi un cours d'eau. Peut-être avec une notion de profondeur. Il y aurait en l'occurrence une sorte de doublet tautologique sur le thème « cours d'eau ». Qui pourrait être dû au fait, qu'à cet endroit, se situe la rencontre de l'Ould avec la Loire.

Oudon est aussi un cours d'eau du Maine-et-Loire.

On parle de ***don*** comme d'un Celtique primitif, *doun* en gallois (peut-être d'origine pré-indoeuropéenne).

En tant que cours d'eau ***Don*** apparaît en Russie. Fleuve qui était connu en Grèce antique et des romains sous le nom de *Tanais* (Τάναϊς en grec ancien).
Or, selon Plutarque et Eustathe de Thessalonique, le nom grec dérivait du scythe *don* ou *dan*.

Les Scythes étaient-ils apparentés aux Celtes ? De fait, les grecs assimilaient ces régions habitées par les Scythes, dites hyperboréennes, comme dépourvues de soleil (C'est-à-dire au Nord tout comme pour les Celtes appelés également « hyperboréens » par les grecs – on peut penser à un ensemble indo-européen). De fait les Scythes, descendants aussi des iraniens, appartiennent à la même famille linguistique que les indoeuropéens.

***Don***, rivière ou fleuve, existe aussi en Loire-Atlantique, en Ecosse….

Le *Donneau* (diminutif de Don) rejoint le Hâvre au niveau de Couffé (44).

## ***Havre (le) (cours d'eau) :***

Havre signifie simplement « port – avec le sens de lieu d'abrité ».

Terme qui supplantera celui de « Old » « ould », puis de Oudon, sans doute par la force des choses, par la pratique locale. Par extension naturelle le nom s'est transmis au cours d'eau jusqu'à la rencontre avec les autres rivières (Le Donneau) au pied de la colline où est construit l'actuel bourg de Couffé. En somme sur la partie navigable qui, de façon certaine, a au moins servi de moyen d'exportation des mines de charbon de Ligné-Mouzeil et aussi bien avant.

A l'origine le concept de « havre » ne concerne que l'embouchure de l'*Ould* avec la Loire qui présentait un espace portuaire jugé aménageable ou s'est réalisé spontanément un ***port-abri***.

Etymologie = germanique « hafn » - moyen néerlandais « haven ». Peut-être y a-t'il eu, à l'instar du Havre (S-M), un fossile « hable » de même sens (toponyme qui était antérieur à la fondation).

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Paulx (44)***

C'est dans la notion de *palissade* qu'il faut rechercher les origines de ce toponyme.

La localité est attestée sous les formes ***Palus*** au IX$^{e}$ siècle, *Paulus* XI$^{e}$ siècle, *Paux* en 1287. Mais la thématique est beaucoup plus ancienne même si la cause de cette appellation reste difficile à percer (peut-être une question de roche particulière à la région).

A l'origine connue du concept, le mot Gallo-roman ***peliceum*** dans lequel on peut supposer le Gaulois (Lépontique) *Pala* = pierre levée ou stèle plus ou moins confondu avec le Latin *palus* = pieu. Voir cependant le Gaulois « ***cippos*** » apparenté « ***scipio*** » et au grec ancien σκήπτω, *skêptô*, d'un mot indo-européen commun *(s)kep*. (Sens de tronc d'arbre enfoncé dans le sol pour former une palissade – terme emprunté aux Gaulois par les légionnaires de César).

*Palissade* prendra une sémantique plus large pour désigner, en définitive, tout ce qui constitue une clôture quelconque, qu'elle soit de matériaux de végétaux.

Le matériau de base d'origine des pieux est le bois. Cependant, dans certaines régions particulières, le schiste ardoisier est aussi utilisé (Anjou - Pays Gallo notamment). Dans ces larges zones géographiques la pierre d'ardoise, qui sert aussi à la construction des maisons et pas seulement pour les toits, est utilisée : en plaques pour délimiter les jardins - fermer les soues à cochons - en bardage de hangars - en pieux de clôture, mais aussi en piquets de vignes, soit en poteaux équarris ou en chutes longilignes. En Pays Gallo le terme *palis* (parfois *paw*) est d'usage courant. Au pluriel = *paulx.* En français la clôture de *palis* a fini sa course dans le mot *palissade*, ancien Provençal *palissada*. Dans les mots du vieux français on relève aussi : *pâler* = garnir de pieux - *palestoc* = piquet - *palet* = pieu, bâton - *paleteïs* = combat au niveau d'une palissade - *palier* ou *palisson* = pieu...

Les noms de lieux font état de leurs palissades ou haies passées à travers des toponymes :

LAPALISSE (Allier) - PALICE (Doubs) - PALISSE (Corrèze) LA PALLICE (Charente-Maritime) PÂLE (Aube) - PALEY (Seine-et-Marne) - PAU (Pyrénées-Atlantiques - encore *Pal* au XII° siècle) - PELET (Aube) - LES PIEUX (Manche)....

A côté de *pel*, associé au suffixe *is*, l'ancien français emploie *pal* = sensitif masculin pour : pieu - poteau bâton - échalas etc. D'où le mot actuel *palis* toujours en vigueur. La plus antique signification semble correspondre à : ensemble de pieux fichés dans le sol à des fins défensives. Par extension le *palis* définit un enclos de pieux, et une palissade est une clôture de *palis.*

Or le fossile « ***Pal*** ou ***Pel*** » relève d'une racine pré-indoeuropéenne (avant les Celtes – les Germains – les Latins etc.) relative au rocher, à la hauteur**.** On le retrouve dans le Pelion (Grèce) - en étrusque, en égéen, en italien, en sarde et en occitan. Comme il est aisé de le constater « ***Pal*** ou ***Pel*** » est un mot récupéré sur le langage de nos très grands ancêtres préhistoriques.

Voir aussi - le Piz-Palu, en Suisse (formé de trois pics de plus de 3 800 m).

La France témoigne de ces avatars antiques par des oronymes comme :

- Les montagnes de la Palle dans la Drôme.
- Tuc de *la Pale* (Ariège) – doublet tautologique avec *Tuc* (hauteur).
- Col du Pal (Lozère).
- Col de la *Paille* (Haute-Loire).
- La *Pâle* (Drôme).
- La *Pale* sommet arrondi à Chaudesaigues (Aveyron) et à Allanche (Cantal).
- Sommets du *Pal* en Ardèche et en Aveyron (dont **Le Suc du Pal** où l'on retrouve un autre fossile synonyme de hauteur.
- le Puech de la *Palle* Molompize (Cantal).
- Piapala = doublet tautologique (latin "podium" + ***Pala*** hauteur rocheuse – voir aussi le Mont Palatin une des sept collines de Rome – d'où il dérivera peut-être le sens de Palace et de Palais… ?).

Il parait vain de vouloir différencier ces fossiles du latin *Palus* qui correspond à pieu. De tout temps les ancêtres ont utilisé des pieux taillés dans la pierre à défaut de bois. D'autre part la roche pouvait souvent prendre la forme de pieux et en tout état de cause, de palissade.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Pellerin (Le)***

Le Pellerin est un toponyme qui s'est construit par les circonstances, les instincts ou les besoins que les hommes ont manifestés depuis des temps immémoriaux.
La conjonction entre la nécessité de traverser le fleuve ***Loire***, la possibilité de le faire à cet endroit et peut-être la disponibilité et la compétence des riverains, en sont les raisons profondes.

Il faut être conscient de ce que le passage d'une rive à l'autre est aussi antique que l'homme lui-même. En tout état de cause bien avant que ne naisse le concept de personne qui va visiter des hauts lieux de piété dans un but essentiellement religieux.

Toutefois les circonstances étymologiques sont là. Le nom du site est attaché au passage des pèlerins et les premières manifestations écrites (1030) le désignent sous le vocable incontestable de ***<u>Sancta Maria de Peregrino</u>*** puis, avec des évolutions diverses, ***Peregrini, Peregrinum*** vers1065, ***Pontage, Pontello, Pontellum, Pelerino, Pèlerin*** et finalement ***Le Pellerin*** (une erreur ou une fantaisie de scribe y mettra deux « L » et le site se fixera ainsi).

Mais, auparavant, l'étymologie antique de « pèlerin » n'est pas évidente à déterminer.

On peut y voir le proto-indo-européen « ***par – per*** » soit à travers ou au-delà (Voir le sanscrit « ***parah*** » et le sens de यात्रा « ***yātrā*** ») = plus loin ou éloigné – le Hittite « ***para*** » = à l'extérieur – Vieil irlandais « ***ire*** » = plus loin – le Grec « ***pera*** » = à travers ou au-delà – Provençal : ***pelegrin, pelegri, pelleri, peleri*** - picard « ***<u>prinage</u>*** » - catalan ***pelegri, peregri*** - espagnol ***peregrino*** - italien ***pellegrino*** du lat. ***peregrinus*** = étranger, de ***pereger***, parti pour un pays lointain, de ***per***, outre, au-delà, et ***ager***, champ (dans le concept de territoire d'autrui). Sanskrit अजति = conduire. Le dérivé *<u>peragrare</u>* (« parcourir ») a conservé le sens initial et n'a aucun rapport sémantique avec le sens de « champ cultivé » qu'a pris *ager* (De l'indo-européen commun ***<u>h$^2$éǵros</u>*** qui donne le grec ancien ***<u>ἀγρός</u>***, « ***agrós »,*** l'anglais « ***<u>acre</u> »***, le vieux norrois « ***<u>akr</u> »***, l'allemand « ***<u>Acker</u> »***, le néerlandais « ***<u>acker</u> »***. (En 1104 les croisés donnent le nom de Saint Jean d'***Acre*** à **Acre** l'aboutissement maritime de leur voyage en Terre Sainte. Faut-il faire un rapprochement thématique ?).

Les pèlerins, même religieux, ont de tout temps emprunté des voies de communication ouvertes par d'autres voyageurs (marchands, artisans, clercs, gens d'armes...). Les conditions de leur voyage n'étaient sans doute pas différentes de celles des autres « ***pérégrinants*** ». Ils étaient soumis aux mêmes aléas. Selon leurs possibilités financières ils utilisaient les moyens de

transport existants (en particulier les fleuves) et les hébergements communs à tous ceux qui se déplaçaient. Avec l'arrivée du christianisme les maisons Dieu accueillaient les pauvres, passants et pèlerins et ceux qui le pouvaient logeaient à l'auberge.

Le sens originel de pèlerin était semble-t-il plus large : troupe grossière – vagabonds. Certainement à distinguer du concept religieux. Toutefois il faut souligner la présence de « coquillards ». C'est-à-dire de ceux qui se garnissaient d'une coquille pour tromper et détrousser les authentiques pèlerins. Parfois l'Eglise ordonnait aux grands coupables des pèlerinages ou des pénitences publiques. D'où le fait que certains pèlerins étaient chargés des chaînes leur ayant servie au meurtre objet de leur punition.
*Catherine de Médicis, fit vœu que, si elle terminait heureusement une entreprise, elle enverrait à Jérusalem un pèlerin qui en ferait le chemin à pied, en avançant de trois pas et reculant d'un pas à chaque troisième*
Nota : *Tant dans la religion chrétienne que dans les religions antiques, la coquille représente le tombeau provisoire en attendant la résurrection ou la réincarnation. Thème né peut-être de la légende de la naissance d'Aphrodite, la perle, sortie d'une coquille ? Dans quelques représentations de la résurrection de Lazare on voit un limaçon sortant de sa coquille. A Marseille un sarcophage offre, au lieu de la coquille, le limaçon qui en est sorti.*
*Ainsi s'explique la coquille des pèlerins. Du même coup on comprend pourquoi, dans de nombreuses églises, le bénitier est représenté par une coquille. Parfois même le bénitier est constitué d'une authentique coquille de tridacne géant, que d'ailleurs pour cette raison, on appellera familièrement bénitier (le tridacne géant peut atteindre jusqu'à 250 kg). La cathédrale de Saint Jaques de Compostelle est ornée d'une immense sculpture représentant un couvercle de coquille Saint Jacques*).

Le Pellerin (Loire-Atlantique aujourd'hui), en son temps, a dû voir passer ; des « Jaquets » (ceux qui pérégrinaient, à l'aller comme au retour, à Saint Jacques de Compostelle) – Les « Romieux » allant à Rome – Les pèlerins de Saint Michel, se rendant, en sens inverse, au Mont Saint Michel – Les pèlerins, les Croisés se destinant à la Terre Sainte via le port de Saint Jean d'Acre, Etc.

Plusieurs points de passage de la Loire ont existés. On ne sait pas ce qu'était le lit du fleuve à cette époque, l'état des rives et leur accessibilité. La fréquentation laisse supposer que le Pellerin était le meilleur endroit. Celui le plus fréquenté au point de s'imposer définitivement à la toponymie.

Le site aurait pu se référer à « ***sanctus peregrinus*** » (évêque d'Auxerre, mort en 304) et devenu, en français, **Saint Pèlerin**.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Pen – Penne - Pannecé***

Dans le sens toponymique le thème « ***Pen*** », (ou ses nombreuses variantes), représente une pointe géographie quelconque dont par exemple hauteur ou avancée dans la mer.

Ces noms de lieux s'inscrivent logiquement dans la continuité du Gaulois « ***penno*** » (lui-même tiré du Pré-indoeuropéen « ***Pan-Pen »***) synonyme de sommet, ou pointe, dans le sens géographique et parfois des personnes (guide - dirigeant...).

« ***Pennos*** » tête : Breton « ***penne*** » - Gallois « ***pen*** » - Irlandais « ***ceann*** ». Une forme protoceltique a pu être observée en « ***cipnos/cepnos***. D'où la possibilité d'un thème indoeuropéen commun « ***kaput*** » = tête – pot, qui a donné aussi l'allemand « ***haup*** », et l'anglais « ***head*** ».

Le Gaulois « ***penno*** » est synonyme de : sommet, extrémité (rocheuse), bout, tête etc. (tant au sens propre qu'au figuré) et pas seulement pour la Bretagne contrairement aux idées préconçues. Les applications toponymiques se retrouvent sur l'ensemble de la France avec, certes, une plus grande proportion dans l'Ouest où le parler Celtique s'est maintenu.

➢ - PANNECÉE (44) « ***Paneceacum*** » en 1110. Au plus logique et en l'absence d'autre source, pourrait être un cumul de « Pan » + « ac » :

- « ***Pan*** » une des versions de « ***pen*** » = pointe que permettraient d'une part des monticules comme : la Butte Saint Jacques et la Butte des Gas – la forme globale en « coin » du territoire, d'autre part ? Il est sûrement valable de ne pas se fixer uniquement sur l'emplacement du bourg actuel.

- Avec le suffixe « ***ac*** » dit gallo-romain, qui concède une notion de propriété. Il s'agit d'un suffixe célèbre entre tous, issu du gaulois *-acon*, forme neutre de *–acos*.

Pour le Midi les latinistes, souvent réfractaires par principe aux références Gauloises, préfèrent y voir une origine Ligure et latine..?

Quelques applications toponymiques :

➢ - PAIMBOEUF (Loire-Atlantique) - ex-*Penbo* : le premier terme est égal à extrémité (de terre) et le second probablement à *bo* = séquelles des envahisseurs Saxon pour *abri*, puis aspiré par le Breton *Bro* = Pays.

➢ - PEN AR RAN - PIRIAC 44 : Pointe devant la Roche.

- - PENCHATEAU – Le POULIGUEN 44 : La pointe du Château.

- - PENHOËT (44) : Pen avec une variante de Coat = Bois du Gaulois « ***ceton*** ».

- - PAIMPOL (Côtes-d'Armor) = pointe + le Breton *Poull* = mare, trou..

- - PAIMPONT (Ille-et-Vilaine) que les latinistes traduisent par *Caput Pontis* répond à : *Pointe* + le latin *pons.*

- - PEN-BRON - LA TURBALLE 44 : est une pointe allongée dans la mer et un massif dunaire avec une forêt de pins maritimes.

- - PENCHREACH (Bretagne) = doublet tautologique de la notion de hauteur.

- - Dans PAINBLANC (Côte d'Or) la ressource alimentaire n'a rien à voir. La thèse la plus crédible est qu'il s'agit probablement d'un composé, dit doublet tautologique ou pléonastique. Le premier terme est un descendant du Gaulois « *penno* », et le second, aussi d'origine Celtique, est une continuité de *blein* = hauteur (cf. montagnes de *Blein* dans les Alpes Maritimes - voir le chapitre *BLAIN*).

- - PANNES (Loiret) - PENNE (Lot-et-Garonne) - PENNES (Drôme) LA PENNE (Alpes-Maritimes) PENOL (Isère) - PANOM (Sarthe).... et une multitude d'autres.

- - Les formes méditerranéennes de pointe peuvent se manifester par « ***Pan*** ou ***Ban*** ».

- - La variante « ***Pin*** » pour pointe est perceptible dans « La Pinéa » point culminant de Chartreuse (2082 m) avec son éperon rocheux élancé vers le ciel.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Pibordel à Vay (44)***

***Pibordel*** constitue le cumul de deux pôles : ***Pi*** = Pic – ***Bordel*** = bordure.

### ***PI :***

La position de « ***Pi*** » sur le terrain apparaît comme une version écourtée, par le temps, de « ***pic*** » et évoque un oronyme, c'est-à-dire une hauteur géographique, un lieu élevé, un sommet. Toutes proportions étant gardées entre les zones de montagnes ou pas.
Linguistiquement l'expression « ***pic*** » est un fossile des parlers de nos très grands ancêtres les « pré-indoeuropéens ». Probablement du langage des ouralo-altaïques le phonème « ***pikk*** » a été récupéré par les indo-européens, dont les Celtes, qui semblent en avoir perpétré l'usage dans le même sens de hauteur géographique.

### ***Bordel :***

C'est dans une notion de *périphérie, d'éloignement*, en bordure du fief central que *bord* prend tout son sens profond.

Puis ce sens a été détourné parce que ces *éloignés* vivaient dans des conditions déplorables dans de misérables cahutes de planches. Par extension, et par imagerie sordide, *bord* est devenu synonyme de cabane en planches, de masure dans le concept péjoratif actuel.

Le temps aidant, *bord*, à travers différentes graphies, a pris le sens de : maison champêtre - chaumière - petite ferme - métayer tenant une *borde* - exploitation rurale soumise au droit de *bordage*...etc. D'où les acceptions toponymiques de : *bordel - bordèle - bordèlerie - bordelage – bordeaux*. L'acception de maisons closes ne constitue qu'un accident exceptionnel dans la masse.

Certaines de ces propositions ont pu, au courant de moyen-âge, se transférer sur le dos de personnages et devenir des noms de famille qui, à leur tour, formeront des noms de lieux même de dehors des oronymes.

Pour bien suivre l'évolution il faudrait retourner au terme francique « ***bord*** ». Ou au gaélique « ***bòrd*** », par le moyen irlandais « ***bord*** », mais lui-même emprunté au vieil anglais « ***bord*** »*!*

## ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***La Pierre Percée (44)***

Sauf informations nouvelles il n'y pas de rapport commun entre « ***La Pierre Percée*** » à la Chapelle Basse Mer, Commune Nouvelle de Divatte-sur-Loire (Loire-Atlantique), et la Pierre Trouée de Peyrehorade dans les Landes.

Dans ce second site interviennent des fées qui voulaient construire un pont à Dax. L'une d'elles ayant fait tomber l'une des pierres devant édifier ce pont ne pu la relever. Folle de rage de ne pouvoir la soulever elle troua la pierre de sa quenouille, si bien que le village qui se trouvait à côté prit le nom de « pierre trouée », ou Peyrehorade (en Gascon).

A La Chapelle-Basse-Mer, sur ce site des bords de Loire, pas de pierre ou de rocher de cette sorte. Le sens à prendre en considération serait plus réel et, en vertu des découvertes faites par les archéologues il s'agirait « « ***d'une percée de pierres faite pour traverser la Loire*** » » ». Pratiquement c'est le ***pavage*** d'un gué pour permettre la traversée aux attelages, ce que ne permet pas un gué proche accessible seulement aux personnes.

Pour les non-initiés il faut savoir que, si la Loire étale son majestueux cours aux pieds de la Chapelle-Basse-Mer, celui-ci subit les changements de niveau dus aux marées de l'Océan Atlantique. Avec quelque retard dû à la distance il y a donc le rythme régulier des marées hautes et des marées basses (jusqu'à un peu au-delà d'Ancenis).

En outre le fleuve ne doit pas être considéré tel que nous le connaissons aujourd'hui. Tant dans le domaine de son niveau, de sa profondeur, que de son cours ou l'emplacement se son lit. L'ampleur des travaux antiques reste totalement hypothétique. Ce que nous appelons aujourd'hui ***la levée de la Divatte*** n'existait évidement pas et n'était même pas concevable.

Si la marée haute était plus favorable à la navigation, la marée basse semblait permettre le passage à Gué. Peut-être d'ailleurs que cette notion de ***basse-mer***, est intervenue dans la construction du toponyme LA CHAPELLE-BASSE-MER ?

Les découvertes archéologiques révèleraient l'existence antique de deux points de passage vers Mauves au Nord Loire, soit l'un depuis Saint Simon et l'autre depuis la Pierre Percée. Le second aurait permis le franchissement par des attelages. C'est le sens d'une « ***percée pavée de pierres*** » dans le lit du fleuve qu'il semble devoir être retenu même si le sens du microtoponyme reste « ***La pierre percée*** »).

L'histoire nous révèle d'ailleurs que, dans ce lieu du Nord de la Loire, aujourd'hui Mauves-sur-Loire, existait un vicus routier avec un sanctuaire de ***l'eau guérisseuse*** comme à St Barthélémy en face ! Là une voie

protohistorique franchissait la Loire, sur un guet pavé, au niveau de La Pierre Percée en La Chapelle Basse Mer.

Dans son évocation de 1886 Léon Maître présente un tracé : venant de La Chapelle Basse Mer et aboutissant à Mauves dans une Coulée (la coulée du ruisseau) vers le lieu dit La Barre.

Citation de la Carte archéologique de la Gaule de Michel Provost (1988) :

« « *Un vicus routier avec un sanctuaire de l'eau guérisseuse situé à l'Est du bourg actuel, sur un vaste coteau surplombant la Loire de 4O m, et limité à l'ouest par le ruisseau des Coulées et à l'est par le ruisseau de la Voie-Manteau. Ce site correspond, de plus, au carrefour d'une vieille voie poto-historique nord-sud entre les lieux-dits Pierre-Percée et le Port, suivait le « chemin pavé » jusqu'à la Barre, avant de se diriger vers Blain…..* » ».

La Pierre-Percée étant située sur la commune de la Chapelle-Basse-Mer et le port de Mauves (de cette époque à l'Est des ponts actuels) implique que cette « percée, pavée de pierres » traversait la Loire.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C’est l’histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d’actualité.***

## *Quilly (44)*

Le nom de la localité est attesté, originellement, sous la forme « ***Quillic*** » en 1189, pour finalement se stabiliser en **Quilly.**

Breton « ***killi*** » du vieux Breton « ***celli – cilli*** » parallèlement au Gallois « ***celli*** » **-** cornique « ***kelly*** » et au latin « ***callis*** ».

Ce thème antique semble correspondre à bois – pâturage forestier - bocage. Ce que ne peut que confirmer le microtoponyme du même espace géographique « la Garenne » (Pour complément d’informations voir le chapitre Varenne).

Mais le latin « ***callis*** » est donné aussi comme provenant de l’indo-européen « ***kalni*** » signifiant passage étroit.

A distinguer de « ***kili*** » qui peut apparaître en tant que pluriel de « ***kael*** », et relatif à la clôture.

La toponymie Armoricaine est riche en noms de lieux issus de cette notion :

Quily (56) dans la nouvelle commune nouvelle de Val-d'Oust.

- Des microtoponymes existent avec une adjonction thématique comme :
- Quilli-Houarne = bosquet+fer (une ferrière dans un bocage) – Quilli-Ouarn dans plusieurs communes du Finistère soit le bosquet du Renard.
- On observe aussi des cas de mutation de la consonne initiale (passage du « Q » en « G ») d’où Guilly ou Le Guily de nombreuses fois.
- QUILLIEN Ecrit aussi Quillian au XVIIe siècle, ce toponyme est un diminutif du breton ancien kili « bois, bocage » (en gallois celli). Commune d’Argol. Plougastel-Daoulas, a été trouvée une statue de dieu **gaulois**. .... au XVIIe siècle, ce toponyme est un diminutif du breton ancien **kili** « bois, bocage ».

Même si certains auteurs pensent que le « ***kili*** » en cause représente une colline, cette découverte ne supporte pas la comparaison le « ***kili*** » africain d’où vient le « **Kili**mandjaro ». Mais il est vrai que le toponyme de Loire-Atlantique se situe sur le flanc d’une colline (modeste) d’une différence d’altitude de 6 à 37 mètres sur 3 Km environ. Le bourg actuel étant à 15 m de moyenne.

## ***Sacrés Noms de Lieux***

***C’est l’histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d’actualité.***

## ***Raitière – Retière***

Ces deux noms sont fréquents en qualité de microtoponymes.

Le français antique nous offre une profusion de termes susceptibles d'être à l'origine de ces noms de lieux, à savoir : *reise* - *roise* – *rei* (vers 1120) - *roi* (vers 1130) - *reiz* (vers 1155) - *roi*s ou *roit* (vers 1160) - *rete* (XIV° siècle). Après avoir changé de genre le mot a pris la forme évoluée en *RETS*, masculin, au XVI° siècle. Le latin *retis* (féminin) constitue la référence logique de cette cascade de mots, mais l'origine lointaine est obscure.

Cependant voir : l’Indo-européen « ***prkā*** » - Gaulois « ***rica*** » = raie, sillon – latin « ***riga*** » – provencal « ***riga*** » - gallois « ***rhych*** » – irlandais « ***rech*** » – basque « ***erraka*** ».

D’où l’ancien français « ***rille*** » = trace – sillon – puis le français raie et ses dérivés comme : rayer – rayure…

Les langues d’origine indoeuropéenne, avant que ne s’élabore une sorte de différenciation finale, comme tous les parlers primitifs et forcément non écrits, se révélaient d’une consistance sémantique assez flottante.

D’où l’étendue des conceptions constatées, comme :

- tracé d’un cours d’eau – sillon tracé sur le sol – filets tendus – arme d’attrapage….

Le sens global est conservé et restitue toujours une notion de raie de file ou de filet.

Pour qu’un site, surtout s’il a toujours été rural, soit retenu sous cette appellation il a suffi qu’un ruisseau donne l’impression d’un tracé rectiligne - qu’un cultivateur ait préparé son sol en sillons relativement droits - qu’un chasseur ait tendu des filets pour attraper des oiseaux…..

Il apparaît que le sens restitue toujours une notion de filet, de fibres, de capillarité, de tissus, de mailles. D'ailleurs, entre autres choses, il donnera naissance aux mots : *réseau* = entrelacement de fibres diverses avec les extensions modernes que nous connaissons (médecine - transports etc..) - *résille* = petit filet à cheveux - *réticule* = petit filet dont on relève un emploi spécial en astronomie (attesté en 1682). Cependant le *rets*, dans son concept originel, est avant tout un filet, un ensemble de mailles, servant à la capture : des poissons - des oiseaux - du gibier. Son importance était donc extrême au quotidien.

*Retiaire*, tel que, est attesté en 1578 en tant que nom commun mais le sobriquet appliqué à l'homme ne peut être qu'antérieur. En termes d'antiquité *retiaire*, latin *retiarius*, désignait le gladiateur sans cuirasse qui, pour immobiliser son adversaire, employait un filet (*rets*). En ce sens *rets* est comparable à une arme. Le « ***rétiaire*** » (*Retiarius* pluriel *retiari*) c’était littéralement le « combattant au filet » en latin.

Au figuré *rets* représente le moyen d'agir sur l'esprit d'autrui : prendre quelqu'un dans ses *rets* = le piéger par ruse - l'Evangile serait un ***rets*** pour attraper toute sorte de poissons... etc. Au moyen âge, ce pouvoir sur l'esprit des autres était considéré avec une certaine crainte et il n'était pas toujours facile de faire la distinction avec la sorcellerie.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Ranroüet (Herbignac – 44)***

Manque d'éléments plus précis il n'est pas facile de trouver l'étymologie exacte de Ranroüet.
Que le château fort, dont des ruines encore existantes, ait été construit au XIII° siècle, même s'il a pris la relève d'une « motte » féodale du X° siècle édifiée par des descendants de vikings, ne résout rien.
Effectivement très différent des châteaux habituels perchés sur des hauteurs, la forteresse de Ranrouët se situe, au raz du sol, en bordure des marais de la Grande Brière, qui lui servent de défense naturelle.
L'appellation du lieu pouvant être bien antérieure à cette période.
On doit d'ailleurs se garder d'identifier systématiquement le moment de l'occupation connue du lieu avec la naissance potentielle du microtoponyme.

### ***Ran :***

La première syllabe « ***ran*** » n'est pas sans rappeler le fossile pré-indoeuropéen évoquant la roche qui, sans être courant, apparaît encore dans un certain nombre de noms de lieux. Edifiés dans la grande Brière, ou aux limites de celle-ci, il est douteux que les points forts militaires qui se sont succédés aient été élevés dans la boue. Immanquablement les constructeurs de ces périodes ont cherché un sol stable, un enrochement.
« ***ran*** » ou « ***ranc*** » peut en même temps indiquer une notion de cercle, de cirque, dont le Néerlandais « ***ring*** » = circuit, constitue une application. C'est peut-être la forme de l'îlot rocheux sur lequel ces points d'appui militaires ont été construits. En outre cette évocation de quasi cercle est de nature à rejoindre la définition du second terme « ***rouet*** ».
Cette approche pourrait justifier le premier terme « ***ran*** », ancien provençal « ***ranc*** » = pierre – rocher - **Grec : *Ραχία*** = récif, rivage rocailleux).
On notera, quelques kilomètres à l'est de Ranrouët, un microtoponyme Ranretz. Si la première syllabe semble identique à Ranrouët, la seconde pourrait évoquer, à un moment donné, la présence d'un personnage Celtique de la famille des « ***Boïns*** » (de Retz Bohème-Moravie aujourd'hui Autriche) ou un personnage germanique « Ratizo » (Conseil).

### ***Rouët :***

Ce mot évoquerait normalement une roue. Or le « rouet » ou la roue, surtout connu pour filer la laine ou le lin, n'est pas d'usage exclusif. Il donne aux artilleurs du moyen-âge l'idée d'une mise à feu simplifiée qui, par la rotation d'une platine, d'une roue, produisait l'inflammation de la charge. C'est un embryon de technique qui commence à se faire jour au moment où Guy de Rochefort renforce son dispositif, notamment en canonnières.
Il fait aussi creuser des douves et fait ériger un boulevard « **circulaire »** de défense.
Ces éléments sont de nature à justifier « ***Rouët*** » si l'adjonction du second terme du toponyme coïncide dans le temps.

***Rouet***, en hydronymie, (peut-être un diminutif de « ***ru*** ») est parfois synonyme de ruisseau. Bien avant leur aménagement canalisé les ruisseaux sont par essence nombreux dans la zone particulièrement humide de la Grande Brière.
Voir aussi les mots d'origine Celtique « ***rot*** » au XII° siècle « ***rouilh*** et ***rozille*** » au XIII° et « ***roil*** » au IV°, dans le sens de passage.
Faire le rapprochement avec le chapitre Ranzay.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Ranzay (Le) 44***

Le « ***Ranzay*** » est un quartier de l'Est de Nantes – sur l'ex-commune de Saint Joseph de Portrick (puis Porterie) et avant cette période sur le territoire de la paroisse de Saint Donatien.

La racine lointaine semble relever du francique « ***hring*** » = cercle – anneau et, par extension naturelle, bouclier du guerrier germanique, puis ligne de guerriers (sous-entendus bouclier en avant). Encore en 1170 se mettre en « ***renc*** » - Cf. « ***ring*** » = cercle – anneau – circuit ….etc. dans les langues d'origine germanique.

Sanskrit : **शिला** (cakrá) n = roue – cercle – disque – cycle – mouvement circulaire.

Vieux français : « ***renc*** » = assemblée réunie en cercle par exemple – « ***renge*** » anneau d'épée – ceinturon-baudrier – courroie etc.

Dans certains environnements linguistiques le terme évoluera en « ranc » puis, « rang » d'où le français « ***rang*** - ranger - rangement » etc. (objet d'une autre étude).
Ranc est un fossile pré-indo-européen relatif à la roche. Voir éventuellement formant une barre coupant l'accès ou la vue. Quelques fois avec ce particularisme de donner l'impression de l'amorçage d'un cercle, rappelant de ce que l'on nomme, géographiquement, un « cirque » exemple Gavarni (Pyrénées). (Cf. ancien provençal « ***ranc*** » = pierre – rocher - **Grec :** ***Ραχία*** = récif, rivage rocailleux).

Extraits de ***Survie du langage de Cro-Magnon à la Tour de Babel***, du même auteur.

*""""*<u>*Ranc*</u> est aussi un terme oronymique très répandu dans le Sud de la France. Le <u>*Ranc*</u> Rouge (07) - <u>*Ranc*</u> Pointu a la sortie des gorges de l'Ardèche - <u>*Ranc*</u> de la Nible (30) - <u>*Rang*</u> de la Baume (83) - <u>*Ranc*</u> de Malsezer (43) - Plateau de la <u>*Ranc*</u>arède a Paiolive (Ardèche).
Mistral (TDF) donne : <u>*Ranc*</u> = roche escarpée dans les Cévennes et le Vivarais.
D'où des toponymes typiques de cette racine qui fleurissent toujours la géographie française :
Ranchal (69) – Ranchette (39) – Rancon (87) – Rang (25) – Rans (25) – Ranc Pounchut (48) – Le Ranquet (12) – Le Ranzay (44) (proche du cours d'eau l'Erdre) …..

*Ran,* ou *Rank,* prend parfois des formes au vocalisme plus caractérisé comme : *Ron* ou *Ronc* : Ron de la Lebre (Lozère et Ardèche) - Ron de la Tride - Ron de Coucoulude (où l'on observe simultanément un descendant du fossile « Kuk » évoqué ci-dessus).

L’hydronymie n’est pas absente ne serait que le cours d’eau Armoricain « La Rance » qui, probablement, doit son nom aux rochers qui la domine.""""

Le fossile « ***ranz*** », même s’il a pu faire une percée en toponymie et en anthroponymie, n’a plus aucun autre sens que dans cette locution Ranz ou ***Rans***-des-Vaches. Nom donné à diverses mélodies populaires que chantent les bergers suisses où ils jouent sur le cor des Alpes, lors de la rentrée (***alôbâ***) ou la montée (***poya***) des troupeaux. Ranz des vaches, est aussi le nom donné à des airs suisses que les bergers et les bouviers jouent sur leur cornemuse en gardant leurs troupeaux dans les montagnes, et qui se répercutent d'échos en échos. (Sur ce point on peut consulter l’ouverture de Guillaume Tell de Rossini – et Jean Jacques Rousseau à la page 443 de son Dictionnaire de la musique).
C’est par glissement sémantique que s’est produit le passage de Reihen, Reigen, pris au sens de « danse, air, chant » - dans Kühreihen - reihen a probablement été pris lors de l'emprunt en français, pour l'allemand « ***Reihe*** = file, rang », d'où sa traduction par rang, écrit ranz en Suisse romande.

En fait la pratique de mettre les troupeaux de vaches en rang et d’accompagner cette manœuvre de musique est très lointaine et se relève déjà chez nos ancêtres communs les indo-européens *""""**gospātami*** : où Krisma est promu au rang de gardien de troupeau – les vache sont honorées, lavées, ornées de fleurs*""""*….

La toponymie, science des noms de lieux, a aussi joué un rôle. Des personnages portant ces appellations ont pu les laisser à leurs fiefs. A l’inverse des personnes peuvent avoir été désignées par le lieu dont elles provenaient.
La toponymie française révèle une vingtaine de noms de cet ordre répartis sur l’ensemble du territoire. Le « ***Ranzay*** » de Nantes constitue peut être une transposition (Cf. l’ancien château du Ranzay).

La finale :

- ***Ranzay*** s’explique par l’adjonction, à « ***ranz*** » du suffixe « ***iacum*** » (devenu ay ou ey par l’usage et selon les régions) et qui donnait une notion de propriété (les plus anciennes formes représentent un nom de personne Celtique).
- « ***ière*** » de Ranz***ière*** (55), qui appartient au même contexte, est relevée dès le XI° s.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Redon (35) – Saint Nicolas de Redon (44)***

A l'origine le toponyme Redon s'applique à un site à forte densité hydronymique et il paraîtrait logique que le nom retenu par l'histoire en soit imprégné. Redon, dans l'Ouest, c'est avant tout le nom d'une ville carrefour de cours d'eau, et dont le Monastère a eu un rayonnement extraordinaire (Voir le Cartulaire de l'Abbaye Saint-Sauveur de Redon).

Le nom de la localité est relevé dans le cartulaire de l'Abbaye Saint-Sauveur de Redon sous les formes « ***Roton » 832*** – « ***Rodono*** » 838-839 - « ***Roton*** » 861-867…..

Non compris le canal de Nantes à Brest, Redon est à l'intersection de la Vilaine, de l'Oust, de l'Isac et pas très loin du Don. L'hypothèse de **Re+don,** au sens de « multiplication de vallées », de cours d'eau, est dès lors admissible. Le toponyme tirant clairement son nom de sa situation d'intersection fluviale.

La conversion, du « ***t*** en ***d*** », intervocalique aboutissant à la forme définitive Redon que nous connaissons suggèrerait une origine Gauloise. Soit un préfixe celtique « ***red*** - ***re*** » indiquant l'intensité (en l'occurrence de cours d'eau) ou la répétition. Avec des substantifs, il peut exprimer une cassure, un accident de terrain, une multiplicité de rivières….

Concept repris par le latin.

De là des relevés géographiques comme « ***recoin – recreux – rehaut – replat*** » etc. Pourquoi pas Redon sachant que « ***on*** », dérivé du Gaulois « ***onno*** » exprime le cours d'eau et Don le cours d'eau profond (voir deux rivières proches s'appelant « ***Don*** » et un diminutif « le ***Doneau*** »).

L'hypothèse de « *rotondus* » = rond, parfois envisagée dans des homophones, n'offre pas de logique géographique et ne semble pas devoir être retenue. Même s'il est vrai, qu'en France, il existe des quantités de toponymes en relation avec des mouvements de terrain, des rondeurs topographiques. Entre les : Puys – Camps – champs – bois – monts – halliers – combes - grottes etc. entrant en composition avec **Redon** ou un dérivé, on peut compter par centaines. Toujours des lieux qui représentent des monticules, des dômes. Cette fois dans la conception de « rebond » de « rotonde ». La répartition s'opérant essentiellement dans les régions de langue d'Oc. (Cf. l'Occitan *redon* = rond)

Le rattachement ethnique (Redon – redonnes – redonas) n'est pas envisageable (Citation : Dès l'an 400 ou 401, le rédacteur de la *Notice des Dignités* employait, dans une acception purement géographique, l'accusatif pluriel féminin *Redonas* : «Præfectus Lætorum Francorum, Redonas, Lugdunensis tertiæ»).

Certes le toponyme Redon pourrait facilement engendrer la confusion avec ***Redonnes***, nom du peuple Gaulois qui a donné plutôt donné Rennes. *Redones* = nom d'une famille Gauloise de l'Armorique, dont l'emprise territoriale correspondait sensiblement à l'actuel département de l'Ille-et-Vilaine mais ne descendait pas aussi bas et ne comprenait pas le site de Redon.

L'appellation antique semble avoir signifié "ceux qui vont en char" (cf. le Gaulois latinisé *rheda,* qui correspond à voiture légère – l'Irlandais *riad* = aller en voiture - la monnaie battue par les *Redones* et qui représentait le cheval et la roue).

Rennes, capitale des *Redones* et ex-*Condate* = confluent, a pris le nom de la famille Gauloise qui l'occupait vers l'an 4OO (Redonas - civitas des *Redones***.**

L'apparentement avec Rouen est douteux la sémantique de cette ville n'ayant jamais été déterminée de façon stable.

A partir du Gaulois *ritos* = gué ?

Considérant le nombre de cours d'eau existant sur le site global de Redon l'aménagement de « gués » est compréhensible à condition d'en trouver des traces. Le Gaulois « ***ritos*** » est-il le géniteur de « ***roton*** ». La question reste posée.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Remouillé (44)***

Malgré les divergences apparentes le toponyme REMOUILLÉ (Loire-Atlantique) ne semble pas poser de problème.
Dans un document, qui aujourd'hui n'offre plus qu'un intérêt culturel, Albert DAUZAT y voyait le nom d'un propriétaire gallo-romain « ***Romulus*** »*.*
Dans la seconde édition corrigée de son collaborateur Charles ROSTAING, du Dictionnaire *étymologique* des noms de lieux en France, l'alinéa concerné renvoie à Remollon et, pour Remouillé (44) précise ""de ***Romula*** (villa)"".
Il faut se mettre à l'évidence que cette féminisation ne change rien au fait que le site est relevé sous la forme « ***Remouillé*** » dès 1123.

► De prendre Remouillé à la lettre laisse conclure à « mouillé de nouveau ». Thème qui selon le lexique du vieux français de F. Godefroy ferait penser au verbe « Remoillier » v. n.
Même si le bourg contemporain, juché sur une butte, semble à l'abri il ne faut oublier que nos ancêtres ont aussi utilisé et occupé les berges des cours d'eau. Or la Maine qui serpente sur ce territoire connaît, comme beaucoup d'autres rivières, des fluctuations saisonnières de débit très marquées. L'idée de « mouiller » et de « remouiller » n'est peut-être pas aussi farfelue que le disent certains auteurs.

► Villa de Romula, ou de Romulus, évoquerait le fait qu'un personnage aurait laissé son nom au site. Ce n'est souvent là qu'une apparence qui a facilité le travail à bon nombre de chercheurs qui généralement évitent de détailler étymologiquement ce nom. La solution de simplicité consiste toujours à trouver un tailleur de fief, un conquérant héroïque, un premier occupant qui baptise le lieu de son appellation. Cela n'est pas totalement impossible mais parfois une recherche plus profonde permet de découvrir l'inverse. A savoir qu'un conquérant s'est attribué le nom du site ou que la population, plus ou moins tacitement, lui a concédé.

La chance ici s'est d'avoir à faire à un personnage gallo-romain car, dans la majeure partie des cas, il s'agit de personnages germaniques.
La terminaison « é » de Remouillé constitue un aboutissement du suffixe « ***ac*** » dit gallo-romain, qui concède une notion de propriété. Il s'agit d'un suffixe célèbre entre tous, issu du gaulois *-acon*, forme neutre de *–acos*.
Un nombre respectable de toponymes de France présente une étymologie semblable.

A l'origine, la famille Gauloise des Ambilati (ou Ambilates) qui occupe le territoire, est alliée de la confédération Armoricaine. Cette zone subira par conséquent l'avancée des Pictaves et Lémovices que César fera avancer jusqu'au rives de la Loire.

Lorsque se profile la fameuse bataille navale entre les Armoricains et la marine romaine (Vers 56/55 avant notre ère - dont on pense qu'elle s'est déroulée au large du Morbihan) César fait avancer ses alliés Poitevins et Limousins, jusqu'à la Loire. Ceci pour empêcher les Namnètes d'y construire des navires et de pouvoir y faire construire les siens). A la suite de cette avancée sur la Loire les alliés de César pourront édifier un port important sur la rive gauche de la Loire = Rezé.
Ceci explique que :

- l'on ait retrouvé des traces de tribus dites de « ***Lémovices*-*Armoricains*** » longtemps après dans l'Ouest.

- Parallèlement, et pendant des temps immémoriaux le Sud Loire, sur les cartes, ait été attribué au Poitou (persuasion qui persiste encore dans certains esprits). Le territoire des « Ambilati » sera longtemps ambivalent entre les pouvoirs administratifs et religieux de Nantes et de Poitiers.

Cette région ne sera rattachée au groupe des familles Armoricaines que vers l'an 800 lors des conquêtes Bretonnes.

***Et si, pour couper court à ces différentes approches sur l'origine du nom de Remouillé, on imaginait que les habitants de l'époque ont simplement voulu vénérer Sainte Romula (du 6° siècle). On dit d'elle que "" "Pauvre de biens dans le monde, elle fut riche des vertus de patience, de silence et d'oraison avec des compagnes romaines, sainte Redempta et sainte Herrubdo"" "***

# Sacrés Noms de Lieux

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## Rezé – Retz

Le site de Rezé existait-il avant que César, quelques temps avant notre ère, ne fasse avancer ses alliés « ***Pictons*** » (Poitevins) et « ***Lemovices*** » (Limousins), jusqu'aux rives de la Loire ? Cela n'est pas certain. L'agglomération a pu cependant succéder à un bourg indigène.
A cette époque la confédération Armoricaine (sensiblement la zone géographique correspondant à la Bretagne à cinq départements) pose des problèmes aux conquérants Romains. Dans la perspective d'affronter la flotte romaine, les « ***Namnètes*** » construisent des quantités de navires sur la Loire et dans les ports maritimes. Pour y mettre fin, César fait occuper tout le Sud Loire par les tribus Gauloises ralliées à sa cause. En ces temps là cette zone sud Loire est le territoire des familles Gauloises « ***Namnètes*** » et des « ***Ambilati*** » (globalement la Vendée actuelle et une partie de l'Anjou) alliées des « ***Vénètes*** » la plus grande famille d'Armorique.

*Raeds*, de sa dénomination antique, même si l'on retrouve plusieurs orthographes au cours des temps (Retz Rets Rais Rais Rayz…) apparaît plutôt comme un nom ethnique probablement tiré d'une famille Celtique identifiée à l'origine en Bohème-Moravie. En l'occurrence les Boïens dont certains ont émigré en même temps que les autres familles et ont laissé des traces toponymiques pas seulement dans l'Ouest (Boïens, un peuple celtique de l'Europe centrale), comme :

- La Forêt de Retz qui est une forêt domaniale de l'Aisne en forme de croissant autour de Villers-Cotterêts et nom d'un cours d'eau.
- Saint-Genès-du-Retz, commune du Puy-de-Dôme.
- Puiseux-en-Retz (Aisne).
- Retz, ville autrichienne.

Mais la finale de Metz, évoquée par certains, est complètement indépendante. Primitivement, les « ***médiomatr-ici*** » semblent avoir été installés à "mi-cours" de la Moder (affluent du Rhin) d'où leur appellation. Au temps de César ils étaient implantés dans la région actuelle de METZ.

Et plus près

- Rezé
- Abbarezt (44)
- Microtoponyme Ranretz (44)

Des chercheurs anciens avaient imaginé que « Ratiate », le Rezé des Romains, était la capitale des « ***Lémovices*** » (gens du Limousin).
D'autres parlaient de « civitas ratiatum » ou cité-portuaire des « ***Ratiates*** », qui apparaissent alors comme une tribu secondaire des Pictons !
On découvre aussi que Rezé pourrait découler du nom d'une barque à fond plat spéciale à la région (Latin « ratis »). Mais d'autres zones de l'Ouest, aussi humides (grande Brière notamment) font l'emploi de barques identiques sans incidence linguistique de ce genre.

Retz peut aussi être un nom de personne germanique « ***ratizo*** » – ou du francique « ***ratto*** » les deux en relation avec « ***rad*** » concept de conseil. Albert

Dauzat avait sans doute pensé à un nom mérovingien (en raison de la découverte sur le site de monnaie mérovingienne).
La proximité de la Bohème-Moravie avec le territoire des germains est peut-être la Cause de cette approche. La ville de Retz est aujourd'hui en Autriche.

Le Celtique insulaire « ***ratis*** », qui semble indiquer un talus ou un mur, un retranchement, voire un enclos, n'est pas censé avoir fait son apparition à ce moment là dans la région, vieil irlandais « ráith » puis « rath ». Mais son continuateur est encore perceptible dans le Breton-Armoricain.
On retrouve ce fossile dans Ratisbonne (Ratisbonna) en Bavière.
Dans ce concept de constructions diverses (fortifications) la parole est aux archéologues. Or il ne semble pas que de telles découvertes aient été faites malgré l'inventaire fabuleux du passé de Rezé.

Un autre mot « ***ratis*** » mais Gaulois cette fois, évoque la fougère dont, par imagerie, la région humide du lac de Grand-Lieu (Herbauges) devait être particulièrement productrice. Ce qui invite à comparer la seconde syllabe de Herbauges avec d'autres toponymes comme Baugé (49) qui définit une région boueuse.
On peut y associer l'Ile de Ré, citée par Mercellus de Bordeaux, qu'il rattache au Gaulois « ***ratis*** » = fougère parce que l'île auraient été couverte par d'immenses fougeraies il y a plusieurs millénaires. De plus l'Ile de Ré aurait appartenue aux « lémovices » dont ont notera la présence au Pays de Retz et dont certains ont estimé même que Rezé était leur capitale (voir ci-dessus).
Trois toponymes de Dordogne et Rezay dans le Cher sont estimés, par Dauzat et Rostaing, comme découlant de la racine Gauloise « ***ratis*** » = fougère.

**En l'état actuel des connaissances c'est cette dernière thèse qui apparaîtrait comme la plus vraisemblable en ce qui concerne le Pays-de-Retz. Que, par la suite, des quantités de hauts personnages aient porté le nom de Retz ou apparenté, ne relève que d'une coutume nobiliaire ou bourgeoise (France et étranger), ne change rien à l'étymologie d'origine.**
Comparaisons intéressantes :

(Histoire du duché de Valois)

- La forêt de **Retz** en Île de France, parait être, dans son appellation la plus ancienne, « ***Retia – Sylva*** » pays de la famille Gauloise des Sylvanects (Ceux de la forêt) ! Les variantes orthographiques de Retz sont sensiblement les mêmes que pour la Loire-Atlantique.

- Peut-on comprendre la forêt des « ***rets*** » ce qui évoquerait l'usage de pièges sous forme de filets ? Cela n'est pas impossible.

- Notons aussi que Villers-Cotterêts (02) s'est, un certain moment, finalisé en Cotte**retz.** S'agit-il d'une attraction temporaire ou d'un autre Pays de Retz.

- Or, dans cette région, les fascines (assemblages de branchages pouvant constituer des pièges forestiers) sont affectées à un mot Danois corrompu « ***god tréhe*** » = bon bois (Apporté par les Normands lorsqu'ils descendirent dans la Neustrie).

- Puiseux-en-Retz (Aisne) est dans l'attraction géographique de Villers-Cotterêts.

(Région Nantaise)

Dans la sphère géographique Rezé – Bouguenais il existe un lieu-dit « Neustrie ». Peut-être un hasard. Une chose est certaine il n'a pas manqué de Normands et le dernier à finaliser leurs ardeurs sera Alain Barbetorte à Nantes en 937 (Voir le chapitre Nantes).

Les forêts ne manquaient pas non plus et l'on peut encore au moins en admirer les vestiges dans la forêt de Princé entre Chéméré et Rouans (585 hectares). Les pièges à gibier pouvaient y abonder.

Pornic et Machecoul (à l'époque Sainte Croix) ont aussi été des capitales du Pays de Retz et pas seulement Rezé.

Le menhir de la « Pierre-Levée » de la forêt de Princé supporte-t-il la comparaison avec la « Pierre Couise » de la forêt de Retz en Villers-Cotterêts (02) ? Les légendes sont différentes mais leur ancienneté les rapproche.

(Autriche)

Retz ville d'Autriche appartient déjà au massif bohémien De l'allemand *Retz*, attesté en 1180 sous la forme *Rezze*, du slavon *rěčica* (« eau – lieux humides - ruisseau ») → voir *řeka* en tchèque. Sans doute par attraction de Retzbach ville proche qui, en l'occurrence, formerait un doublet tautologique.

Or, notre Rezé (44) ne manque pas d'être, ne serait-ce qu'en partie, de cours d'eau de ruisseaux, à savoir : à proximité du confluent Loire et Sèvre Nantaise – le Seil – ses îles inondées – ses ensablements – les marais et leurs écoulements etc …. **L'analogie hydrologique mérite réflexion.**

# Ros – Rozet (44)

Ces microtoponymes sont synonymes de hauteurs géographiques et employés généralement pour désigner une colline.
En Bretagne, les noms de lieux tirés du fossile Celtique *ros* ou *roz* sont encore bien attestés dans le panthéon toponymique et désignent des particularités géographiques
Le Breton-armoricain utilise toujours la racine *ros* ou *roz* pour définir un tertre ou une colline. Mais, si l'Armorique révèle une grande quantité de toponymes inspirés de ce thème, elle n'en a pas l'exclusivité. On peut effectivement trouver des noms de lieux de ce type dans les départements 39 - 61 – 66 – 70 – 74.
Il peut y avoir une confusion des genres entre le concept de hauteur géographique « ***ros - roz*** » et rose en tant que fleur que l'on attribue généralement au latin « rosa ». Il faut tenir compte de l'indoeuropéen « ***wrdhos*** » désignant l'églantier dont est issue la rose. Cette fleur est connue depuis la plus haute antiquité même si on lui attribue la Perse pour origine (Cf. le vieux perse « ***wrda*** »).
Quelques exemples de toponymes :

►Roscouët avec *coët* = bois, du Gaulois *ceton*.

►Rostronen avec le Gaulois *drageno* = épineux. Soit le tertre couvert d'épineux qui peuvent être des églantiers.

►Rosuel constitue un doublet tautologique, les deux termes ayant le même sens. Soit *huel* du Gaulois *uxi* = hauteur.

►Roscoff (Finistère) avec le Breton *goff* = forgeron.

►Tal-Ar-Roz (Finistère) qui indique : le front de la colline.

►Rosberg (des noms composés de cette sorte prennent en charge un doublet tautologique celto-germanique synonyme de hauteur).
Il apparaît comme une évidence que l'églantier ait pu proliférer aussi sur les collines ou les tertres.

Le Breton contemporain ne contredit pas ces constatations :

►**roz** coll. **Enn** roses.

►**roz** m. –**ioù** terrain en pente couvert de fougère ou de bruyère ; tertre, coteau.

►**roz-agroas** coll. Eglantines.

►**rozeg** f. –**i**, **-où** roseraie.

# Sacrés Noms de Lieux

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## Rouans

Probablement victime d'une erreur de transcription Rouans ferait davantage penser à « ***ritu*** » : gué. Ce fossile s'intègrerait plus facilement dans le contexte géographique de son environnement. A savoir le passage dans les marais (voir le bourg actuel de Rouans et le raccordement avec son prolongement naturel de Messan. (Globalement entre les cours d'eau ***Le Tenu*** et ***l'Acheneau*** – mais ce dernier nom est récent***)***.

Il faut tenir compte de ce que : entre le moment où le site a été affublé d'une appellation par nos grands ancêtres et celui où il apparaît sur un écrit des siècles, si ce n'est plus, se sont écoulés laissant la porte ouverte à toutes les errements linguistiques possibles.

L'installation de la chrétienté, d'une paroisse ou pas, ne constitue nullement un parallèle à la naissance du toponyme. La religion nouvelle s'est installée sur des lieux occupés par les descendants de Gaulois qui, eux-mêmes, avaient probablement repris des fossiles préexistants.

Le sens généralement donné pour le Gaulois « ***roto*** », voire « ***rota*** », correspond à roue et course ; d'un présumé terme indoeuropéen « ***ret(h***) » qui correspond à courir, aller en char. Soit le Champ de la ***roue*** ou, plus exactement le Champ de Courses sous entendu un circuit, un cercle, un rond. Ce qui n'est pas incompatible avec les lieux. (Cf. ***Ring***).

L'installation des moines de Saint Serge a probablement dynamisé la contrée. Notamment par la mise en valeur des marais, la navigation et l'acheminement du sel par l'intermédiaire des cours d'eau existants à l'époque (Le canal de Buzay est beaucoup plus récent).

Même si les territoires de Retz ont un jour été inclus dans la Bretagne (Continentale) la langue Bretonne n'y a jamais été pratiquée. Cette région restera sous l'autorité de Poitiers jusqu'en l'an 800 et ce depuis que César y avait fait avancer ses alliés *Pictons* (Poitevins) et Lémovices (Limousins) jusqu'à la Loire. Il s'agissait pour lui, dans ces moments là, de faire avancer ses alliés afin d'empêcher la confédération Armoricaine de construire des navires sur la Loire (Dans la perspective de la Bataille navale de 56 avant notre ère au large du Morbihan). A la suite de cette avancée sur la Loire les alliés de César édifieront un port important sur la rive gauche de la Loire = Rezé qui, probablement, donnera son nom au Pays de Retz (Voir le chapitre Rezé).

Toutefois ces tribus parlaient la même langue que les occupants d'origine (le Gaulois). Il est donc peu probable que des changements aient pu être consécutifs à cette occupation.

En revanche la finale en « ***ens*** » de la graphie originale ***Rothoenge*** laisse présumer une empreinte wisigothique. Par conséquent plus récente. Il semble en être de même pour le site de Messan (Voir au XII " siècle : Chartre d'Isachar de Messant - Mescench) – abbaye de Buzay…. Par ailleurs « Glain (le Riche de Mescens) donne à St Serge et à ses moines deux parts de l'église de Rouans ». Difficile de dire qui, du lieu ou du personnage, a laissé son nom à l'autre.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Rousselière – Rouxelière (44)***

Ce sont là des toponymes, plus souvent des microtoponymes, relativement fréquents, notamment dans l'Ouest.

Les suffixes « ***ière*** et ***erie*** », issus du suffixe latin « ***aria*** » vers le XII° siècle, sont très usités en toponymie. Moins incisifs que le « ***ac*** » Celtique ils en sont la continuité et impliquent aussi le concept de propriété ou de fief, tout au moins d'occupants notoires. Il existe d'autres terminaisons dérivées comme : ey – ay - y – ais….« ***acum*** » synonyme de « domaine » a été un des plus productifs des suffixes toponymiques (un vingtième des noms de lieux selon certaines source). C'est à l'origine le suffixe gaulois « ***acon*** », latinisé en « ***acum*** » *ou* « ***acus*** » qui a connu la plus brillante fortune à l'époque romaine et gallo-romaine.

Dans l'imagerie La Rousselière est le village des Roussel – La Rouxelière est celui des Rouxel. Même si ceux-ci ne sont pas les créateurs ou les conquérants primaires du site.

Le suffixe « ***erie*** » connaît les mêmes emplois que « ***ière*** » mais il s'applique souvent à des lieux où se tenait une activité : boulangerie – bergerie – mercerie…).

Cependant ici la thématique concerne l'idée, à l'origine, d'une couleur rousse et, le plus probablement d'une personne à l'origine du lieu étudié.

L'imagination populaire pensait généralement que l'appellation de base **"*roux*"** désignait la personne à la chevelure rousse …? Même des chercheurs connus s'y sont laissé prendre.

Il s'agit là d'une vérité tellement évidente qu'elle en est suspecte par excès de limpidité, d'une étymologie de surface ! Les études en profondeur permettent d'élargir l'éventail des possibilités.

Le bon peuple pensait aux Vikings à la barbe ou à la chevelure rousse qui débarquaient sur nos rivages et que d'office on baptisait ROUX ? En fait, le mot « ***ros*** », identifié au XI° siècle, et dont *roux* est issu, n'avait peut-être pas tout à fait le sens actuel. A la lueur des recherches d'aujourd'hui il parait plus vraisemblable que le français médiéval « ***ros*** », du Gaulois « ***rudos*** » repris par le latin *russus* = rouge ou fauve, ait voulu désigner la personne rouge de figure. Ceci pour des raisons diverses qui peuvent tenir : à la présence de taches de rousseur - à une variété de couperose - ou, tout simplement, au teint d'un personnage exposé habituellement à l'air vif. Le tout sans oublier le sanskrit कद्रु kadru a. m. n. f. *kadrū* roux, brun; bronzé, tanné.

Mais, se peut-il que des personnes ne remplissant aucune de ces conditions aient hérité d'une appellation de ce genre ? Cette hypothèse n'est pas à exclure

totalement. Effectivement, souvent, nos ancêtres ont affublé certains des leurs en se basant sur le pelage de l'animal favori de ces derniers. Ainsi, le cavalier d'un animal "gris fer" a très bien pu se trouver appelé « ***ferrant*** » même s'il n'a jamais été maréchal – « ***saur*** », appliqué à un cheval d'un roux décoloré rappelant le blond, a donné « ***li sors*** » au moyen âge. Cette qualification s'est retransmise aux personnes utilisant un animal ayant cette robe. D'où, aujourd'hui, des patronymes comme LESORT et les dérivés SAURIN - SAUREL - SAURET etc. Cette hypothèse de travail doit donc être retenue aussi pour *ROUX*, même si elle n'est pas exclusive.

Les textes anciens nous donnent leurs témoignages : Chartres en langue Provençale = *1093 rusellus* et 1142 *ros* - Le rôle de la taille de Paris pour 1292 = *li ros - le ros*. Les textes emploient aussi, selon les lieux ou les époques : *ros - rous... Roux* apparaît au XVI° siècle. *Roux* a eu, au bas moyen âge, une connotation à tendance péjorative d'origine obscure. Peut-être par imitation des civilisations orientales qui voyaient, dans cette couleur, le feu impur. L'écrivain Grec Plutarque (50 à 125 de notre ère) raconte que, chez les égyptiens anciens, il était coutumier de rouler les hommes *roux* dans la boue, le dieu de la concupiscence étant représenté avec une chevelure *rousse.*

Effectivement les hiéroglyphes (dont transcription = « ***tmsw*** » correspond à injures, dommages) font référence au dieu maudit Seth qui était roux. Certaines mauvaises langues prétendent que Judas était *roux ?* En France, sous Saint Louis, on obligeait les femmes de mauvaise vie à se colorer en *rousse* pour être distinctes des autres femmes.

Les noms de lieux issus de *roux* sont assez nombreux en France. Beaucoup se révèlent, dans leurs origines, avoir été la possession d'un personnage latin, tel : ROUSSON (Gard), ou d'un personnage Gallo-Latin comme : LA ROUXIERE (Loire-Atlantique)...etc. Ou encore des lieux rendus roux par leur exposition au soleil. A leur tour ces noms de lieux ont pu servir à désigner des personnes qui en étaient originaires.

Mais, peut-être qu'après tout, ROUX et ses dérivés ne sont que des descendants des ***Ruthènes***, peuple Gaulois de la région de RODEZ et de l'actuelle Tchécoslovaquie, dont la signification probable est relative à l'éclat de la chevelure..? Cette tribu se teignait les cheveux en rouge.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Saint Julien de Concelles***

**pourrait pratiquement être traduit par Saint Julien des Ecluses**.

Il est évident que le territoire objet de cette appellation, fief, paroisse, selon les époques (beaucoup plus tard commune), se devait de réguler l'apport important de ses eaux et leurs produits.
Vers le XII° siècle cet espace, est attesté sous le vocable **Sancta Julianus cum aqua Cancella** (1123).

Cancellus et plus ordinairement « cancelli », son pluriel, est un mot de la bonne latinité (on le trouve dans Cicéron) signifiant proprement ***treillis, balustrade, grillage, barreau…..*** Un emploi antique souvent relevé est celui de « clos » ou propriété entourée de grilles. Parfois avec le concept de frontière entre fiefs = barrières, bornes, limites de territoires.
C'est le cas de Toponymes quasi-synonymes comme **:**

Champcella (H-A) (Chancelata XIII s.).
Chancelade (Dordogne) (Canselade XIII° s.)
Chanceau (S-&-L et Vendée)
Chanceaux (Côte d'Or) (Cancellis en 841)
Chanceaux près Loches (I&L) (Chanceas – XIII°s.)
Chanceaux-sur-Croisille (I&L) - (Villa cancellis X°s)
Chanzeaux (M&L) successivement : Concellis vers 1080 – Chancellis vers 1090-1120 – de Cancellis vers 1150).

A l'origine lointaine probable un fossile Indoeuropéen (groupe de peuples dont les Celtes – les Germains – les grecs, et d'autres) ***Karkar*** ou ***kankr*** tirés d'un sanskrit ***karkata***, grec ***karkinos*** ….

कर्कट *karkaṭa*, a form of **karkarta*,
Cf. Lat. cancer ; καρκίνος.
कर्कटक *karkaṭa* + *ka*, Cancer. Râm.

Le concept d'origine est très large et, dans l'esprit de ce qui est « grillagé mêlé ou entrelacé », sont contenues toutes des idées comme : ***fermer – obstruer – chanceler – chancelier - incarcérer – cancer – rayer – annuler*** **…..**

De nouveautés sémantiques en progressions techniques la notion de grille de propriété va évoluer, par exemple **:**

- dans le sens de lieu grillagé où était conservé le sceau de l'état et par extension, la clôture de chœur dans les églises (cancel puis c**h**ancel - de là vient la mission de chancelier gardien des sceaux).
- balustrade séparant les officiants ou les magistrats du public.
- Les grilles de prison = l'incarcération.
- de barrière au sens général (claies – piège à poissons – écluses) (Cf. la grille de fer qui protégeait une source appelée « Chancelade » en Dordogne).

- palis – palissade – bornes - limites territoriales
- rayer - supprimer – biffer – modifier un texte – barrer – raturer - annuler.

En revanche l'hypothèse de lieux où aurait prié Saint Martin, et par conséquent d'oratoires, reste dans le domaine du possible.

Concernant Saint Julien de Concelles il y a déjà amorce de confusion entre le Saint homme et Simon le lépreux guéri par le Christ. Selon la tradition c'est le seigneur lui-même qui l'aurait désigné comme évêque chez les Cénomans (ancêtres gaulois des Manceaux).

D'autres sources affirment que ce serait Saint Pierre… *"""" """"premier évêque du Mans qui aurait été envoyé en mission par Saint Pierre lui-même. Dieu seul connaît les détails de sa vie. S'il fut le premier évêque, ce serait plutôt au début du IV° s. que se placerait son existence.""""""""*

Pour la bonne cause l'impasse sera faite sur la chronologie.

Mais des Saints Julien… les canons de l'Eglise en reconnaissent une vingtaine. Plusieurs ont guérit des lépreux. Dont, en particulier, l'évêque du Mans et le Syrien Saint Julien l'hospitalier.

Dans le cas spécifique de Saint Julien de Concelles, il faut prendre en compte, par rapport aux autres toponymes utilisant le fossile ***« cancellis – cancella »***, de la présence de <u>l'eau</u> (**cum aqua**).

Situé entre la Loire et les marais de Goulaine ce territoire est véritablement « aquatique ».

Sur la face Nord, il est facile d'imaginer les débordements de la Loire dont les rives, non protégées comme aujourd'hui, arrivaient jusqu'à Saint Barthélémy. Les « boires » mobiles qui se formaient, les canaux, les îles parfois éphémères. Le bras principal n'étend pas toujours le même.

Sur le côté Sud le réseau tentaculaire des marais de Goulaine s'incruste dans la géographie locale. Deux communes sont nées du nom la rivière Goulaine qui, elle-même prend, vraisemblablement, son étymologie dans le sens de « goulet » que forme l'étranglement des marais au niveau de ce qui est, de nos jours, le pont de Louen. Par la butte de la Roche en particulier.

La géographie suggère sans peine l'idée que les habitants ont dû construire, au cours des temps, des quantités d'édifices sur leurs eaux, écluses ou pièges. Tant pour se protéger des inondations que pour capturer le poisson utile à l'alimentation des riverains.

Le fief historique, dès lors, aurait eu le sens primitif de **SAINT JULIEN avec les RESEAUX D'EAU** qui paraîtrait la traduction la mieux appropriée et, en raccourci, Saint Julien des écluses. Les landes, les marais et l'eau jouaient un rôle prépondérant.

Saint Barthélémy, lieu saint historique du territoire, pourrait être selon les données de l'archéologie, le siège antique de Saint Julien de Concelles, le vicus ?

Des vestiges importants, des monnaies, des tessons de céramiques, sont découverts sur le coteau de la Sablière et son environnement. Des habitations sur une vingtaine d'hectares selon Léon. Maître.

Or Barthélémy, comme pour confirmer la vocation aquatique ou hydrologique de Saint Julien de Concelles, signifie *« fils de celui qui suspend **<u>les eaux</u>** »*. Au sens spirituel cette fois. C'est-à-dire qui suspend les eaux de Dieu, qui élève l'esprit des docteurs en haut, afin qu'ils versent en bas les eaux de la doctrine.

De plus ce saint homme est connu pour ces actions bénéfiques sur les brûlures, les maladies de la peau. *Apôtre. Identifié généralement à Nathanaël, originaire de Cana en Galilée, il fut conduit à Jésus par Philippe; le Seigneur*

*l'appela ensuite à le suivre et le mit dans le groupe des Douze. Des traditions assurent qu'après l'Ascension du Christ, il annonça l'Évangile en Inde et qu'il y fut couronné du martyre.*
Une voie romaine (probablement même pré-romaine) passait devant l'emplacement actuel de la chapelle Saint Barthélemy. Sans doute celle qui traversait la Loire et dont on retrouve des traces à Mauves. L'histoire nous révèle d'ailleurs, dans ce lieu du Nord Loire, un vicus routier avec un sanctuaire de ***l'eau guérisseuse*** comme à St Barthélémy ! Là une voie protohistorique franchissait la Loire, sur un guet pavé, au niveau de La Pierre Percée en La Chapelle Basse Mer.
Et, qui sait, on peut peut-être trouver là l'origine du toponyme « la Chapelle Basse-Mer ». On notera que, effectivement, encore à cet endroit et beaucoup loin encore dans les terres, les effets de marée sont encore très sensibles. D'où la conclusion que nos grands anciens avaient pu édifier un gué, un passage utilisable à « basse-mer ». Quant à la présence d'une chapelle au début de la chrétienté… ? Aucun problème pour l'imaginer la Loire, entre autres choses, ayant été la voie de pénétration, dans l'Ouest, de Saint Martin de Tours.

Les Concellois se sentent-ils Bretons… ? Question à débattre. Mais, avant d'en arriver là il est mieux de reprendre un peu l'histoire des peuples régionaux et plus particulièrement du Sud Loire.
Le secteur marque, il est vrai, la limite entre plusieurs peuples Gaulois. Les Namnètes (Nantes) auxquels appartient le futur territoire de Saint Julien de Concelles - à l'Est les Andecavi (Angers) – au Sud les ***Ambilati***, plus loin les Pictons (Poitiers).

Or, au cours de la guerre des Gaules, la célèbre bataille navale de 55 avant J.C (dont on pense qu'elle s'est déroulée au large du Morbihan) a entraîné d'importants mouvements de populations du Sud Loire. A savoir que **:** César voulant empêcher les Namnètes de construire des navires au profit de la confédération Armoricaine (grossièrement la surface des cinq départements de l'Ouest d'aujourd'hui) a fait avancer, jusqu'à la Loire, ses tribus alliées des Pictons (Poitiers) et des Lémovices (Limoges). De manière à pouvoir lui-même faire construire ses unités navales sur le site.

Ceci explique que l'on ait retrouvé des traces de tribus dites de « Lémovices-Armoricains » dans l'Ouest – que le Sud Loire, sur les cartes, soit souvent attribué au Poitou.
L'arrivée des Bretons va retracer les limités. Même si ceux-ci au départ, des réfugiés des îles Britanniques, se fixent essentiellement sur la pointe de l'Armorique, leurs successeurs de la seconde vague partiront à la conquête des territoires voisins. Par incidence, le pays Namnète Nord et Sud, comme le pays des Redones (Rennes), deviennent Bretons. (Voir éventuellement **L. Maître** dans « les villes disparues des Pictons » - et, pour une période plus proche, **R-P Pétard** dans « Saint Julien de Concelles, Histoire d'une paroisse Bretonne avant et depuis1789 »).
Aves quelques dérives sémantiques dues à l'évolution technique le langage informatique utilise largement le fossile avec CANCEL CANCELED : biffer – résilier – résoudre – supprimer – annuler etc.

Les anthroponymes résultant de cette thématique sont développés dans l'ouvrage ***survie du langage Cro-Magnon*** du même auteur.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Saint Mars***

***« du Désert (44) » - « La Jaille (44) » - « de Coutais (44) » - « La Brière (72) »***

Les paroisses, objets de cette étude, sont toutes consacrées à Saint Médard. Par conséquent l'appellation Saint ***Mars*** est de nature à attiser la curiosité des chercheurs.

Toutes ces paroisses sont victimes d'une cacographie antique en « Saint-***Mars*** », attestée très tôt dans l'histoire des sites en questions et de bien d'autres certainement. A l'évidence il apparaît que l'orthographe ***Mars*** constitue, non pas un cumul d'erreurs ponctuelles, mais d'une déformation généralisée du nom hagiotoponymique de Saint ***Médard*** (comme d'une sorte de diminutif conventionnel ou tacite).

Ce phénomène est observable même dans des sites éloignés de nos « Saint-Mars » de Loire-Atlantique comme « Saint Mars la Brière » (Sarthe) ou « Cinq Mars la Pile » (Indre-et-Loire) etc.

Saint Médard (merdadus – et mard par évolution phonétique – transformé en ***mars*** par aspiration probable d'autres sites, souvent des marais, des prairies humides, consacrés en leurs temps au dieu mars par l'occupant romains, comme Petit-Mars -44- où la paroisse est consacrée à Saint Pierre) était surnommé le saint « pluvieux ». Rien d'étonnant, par conséquent, à ce que des paroisses, souvent en zones particulièrement humides, de marais, de brière ou bruyère, lui soient consacrées.

**Médard** est évêque de Noyon. Né en 456 à Salency en Picardie et mort le 8 Juin 545 à Noyon.

Il est connu pour les nombreux épisodes de sa vie ou l'eau, les pluies torrentielles, les sècheresses se manifestaient. On dit qu'il était protégé de la pluie par un aigle qui aurait déployé ses ailes au-dessus de lui. Il pouvait faire la pluie et le beau temps. D'où une quantité de dictons qui lui étaient attribués par nos ancêtres et ont qui encore cours. Il est invoqué à chaque fois qu'il est nécessaire, pour un manque ou un excès de pluie.

***Saint Mars du Désert (44)*** ne semble pas avoir fait l'objet d'une erreur spécifique de la part d'un scribe. L'orthographe du nom est semblable à celle des autres Saint Mars et de même sens soit « consécration à Médard ».

Le complément « ***désert*** » indique simplement que la région n'était pas particulièrement favorable à la culture. Probablement en raison des nombreux marais dus aux débordements de « l'Erdre » qui se jette dans la Loire à Nantes.

***Saint Mars La Jaille (44)***

« ***Mars*** » qui apparaît avant le XIe siècle, a subi le même sort orthographique que ci-dessus.

Alors que le complément « ***la-Jaille* »** est beaucoup tardif et n'apparaît qu'en 1745.

Pourrait-il s'agir d'une résurgence du Gaulois « ***gal*** ».

Deux termes Gaulois sont probablement à l'origine de ces appellations : *gali* = force et impétuosité - et *galli* = les furieux ou ceux qui jaillissent brutalement (nom par lequel les Romains désignaient les Gaulois).

L'interférence entre *gali* = jaillir, de *gal* = *étranger* et *galia* = force, n'est plus à démontrer. D'un côté ce qui est bouillant, qui explose, de l'autre la force ou l'impétuosité !

Jaillir ou *galir* encore au début du XII° siècle, puis *jalir* vers 1560 semble provenir d'une formation gallo-latine *galire* tirée d'un Gaulois *gali.* Gaillard pour sa part est construit sur un radical Celtique *gal*, d'où le Gaulois *Galia* qui connaît des équivalents dans les autres langues Celtiques, comme : l'Irlandais *gal* = bravoure - cymrique *gall* = fureur. Sans omettre l'indoeuropéen et le judéo-araméen «***gal - gall***» : étranger.

Par changement de la lettre initiale = JAL comme dans Saint Jal (Corrèze) = ***Jal****. Jal* qui est aussi un dérivé de *gallus* avec le sens de petit coq. Puis de toponymes en *JAILLE,* comme LA JAILLE (Loire-Atlantique) LA JAILLE (Maine-et-Loire) LE JAILLET (Ain - Drôme) LA JAILLETTE (Maine-et-Loire) dont le sens est tiré du nom d'homme gallo-romain *Gallius* de *Gallus* = Gaulois*.*

Dans l'Ouest *jaille* a aussi le sens de terrain bourbeux. ***Jallais*** = de JALLAIS (Maine-et-Loire - ex-*Galiscus*). Par extension ce qui n'a qu'une piètre valeur bon à jeter.

***Saint Mars de Coutais (44) :***

Le toponyme ne déroge en rien à ceux cités ci-dessus concernant la dévotion originelle à Saint Médard écrit Saint Mars. Coutais indique un village en côte.

***Saint Mars la Brière (72)***

Malgré la distance fait l'objet des mêmes différences. La Brière évoquant aussi la bruyère ou une zone humide.

# Sacrés Noms de Lieux

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## Sautron

On ne connaît pas d'existence étymologique pré-bretonne de Sautron même si le site, comme le démontrent les fouilles archéologiques (1), est occupé depuis la nuit de temps.

La localité est attestée sous la forme « ***Sul Traon*** » vers le X° siècle suivie de l'empreinte latine en « ***Salteroman*** » puis « ***Salterona*** » en 1123 – « ***Sautron*** » en 1277 repris en « ***Saultron*** – ***Soultron*** » en 1486.

L'évidence laisse entrevoir que l'interprétation d'origine en « ***Sul Traon*** » constitue l'authentique et correspondrait au Celtique (Breton en l'occurrence) « Vallée ensoleillée » (***sul*** : soleil – ***Traon*** ou ***trun*** : vallée) et confirmée en 1486. Malgré les graphies en « ***Satl*** » à l'initiale qui orienteraient vers le concept d'endroit boisé en y ajoutant un « ***rotondus*** » pour donner à cette forêt une forme ronde. Cette seconde version restant moins crédible.

(1) Aux lieux-dits ***Bésirais*** et ***Champs Gats***, sur le plateau des Croix au Nord de la Rivière du Cens, en1847 des ***tegulae*** et ***imbrices*** sur une distance de 750 m. etc. Voir Carte Archéologique de la Gaule « la Loire-Atlantique 1988.

***Le Cens*** (d°Orvault.

A l'origine le nom de ce cours d'eau, dont il existe d'autres exemplaires en France, est « ***Ozanz – aulxence – Auzance*** puis ***Aussance*** ». Le thème est tiré d'une racine pré-celtique « ***Alz*** » (associée à plusieurs variétés d'arbres dont l'aulne). En 1038, il s'appelle « ***aqua Alsentiae*** ». Un titre de 1242 mentionne aussi « ***Aussance*** ». Soit « ***Potem Aussanciae*** ». Ici on note l'adjonction du suffixe « ***antia*** » (Suffixe de nom qui indique généralement une action, un état ou un comportement, en l'occurrence « couler »). Ce lieu correspond aujourd'hui à « Pont du Cens » à Nantes.

Puis un jour un scribe, ne se fiant qu'à la phonétique, écrira « ***au Cens*** » au lieu de « ***Aussance*** ».

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Seilleraye (44)***

Seille, en tant qu'accessoire pour transporter l'eau, c'est-à-dire seau ou baquet, ne paraît pas vraiment étymologique ou historique concernant « la Seilleraye » à Carquefou (44).

Il est vrai qu'un fossile Pré-indoeuropéen « ***Sal*** », Dravidien « ***sala*** » = couler, évoque l'eau d'une manière ou de l'autre c'est-à-dire en tant que contenant comme : le lit d'un cours d'eau, une marre et, par extension un instrument fabriqué par l'homme qui aboutira un jour sous le nom de seille.

► En tant que cours d'eau la géographie nous offre :

La Seille une rivière française qui coule dans les régions de Bourgogne et de Franche-Comté, affluant de la Saône.

Il existe aussi une rivière de ce nom en tant qu'affluant rive droite de la Moselle qu'elle rejoint à Metz.

La Seille est aussi une rivière du Vaucluse, affluant de l'Ouvèze.

La définition de Seil ou Seille, au générique, est aussi appliquée comme à des sortes d'étiers de la Loire sans nom défini dans les environs de Nantes-Doulon-Rezé.

Ce qui n'est nullement le cas de la Seilleraye Loire-Atlantique

►En qualité qu'instrument de contenant et de transport de l'eau :

Une « ***seille »*** est un récipient en bois ou en métal, un baquet à la contenance variable. Rond ou ovale, semblable à un seau ou à une bassine de par sa forme. Or le monde entier utilise de tels accessoires et l'on devrait trouver des quantités de toponymes de la sorte ce qui n'est pas le cas. A moins de prouver que, à notre Seilleraye, il y aurait eu une fabrique de tels instruments dans les temps antiques ou un emploi dépassant la normalité ???

En toute impartialité pour rester dans le cadre d'une recherche objective sur les origines de ce microtoponyme, assez rare au demeurant, mieux vaut se référer à la géographie des lieux et plus particulièrement à l'Oronymie.

Le site, d'est en ouest, se trouve en bordure de la vallée dite « ruisseau du Gobert » se jetant dans la Loire indirectement à la boire de Mauves. De cette vallée, cotée à 14 mètres il faut monter à 73 mètres environ, sur une distance de 1250 mètres pour atteindre le lieu dit « La Poste » qui constitue à peu près le sommet. Le versant Est, en direction de l'agglomération du Chemin Nantais, étant en pente plus modérée. La position se trouve incontestablement sur un oronyme.

Pour les conducteurs régionaux « la côte de la ***Seilleraye*** » est bien connue.

C’est là la raison pertinente de la dénomination du lieu-dit « ***La Seilleraye*** » en se référent à un fossile pré-indoeuropéen, également phonétiquement « ***sal*** » mais dont la signification est différente et se réfère à une situation de hauteur géographique (pierre - montagne). Mot connu dans plusieurs langages méditerranéens et qui, par exemple, débouchera sur l’espagnol « ***sierra*** ». Il est évidemment impossible de juger si ces deux fossiles « ***sal*** » appartiennent à la même couche de population préhistorique ni quand ils ont pu se fixer sur le terrain.

Pour comparaison de la forme géographique voir des sites de la même famille exprimant une hauteur :

- Seillons toponyme du Var.
- Salerne Haute-Garonne.
- Salers Cantal.
- Salernes Var.
- Salon Bouches-du-Rhône……

Dans cette hypothèse de travail la présence d’un personnage, ou d’une famille Seille Seiller, se justifie par le fait d’occuper le site comme l’explique la présence du suffixe « ***aye(s)*** » équivalent de « ***ac*** » = propriété de…… En l’occurrence c’est l’appellation de l’oronyme qui s’est fixé le dos du (ou des) occupant. Cette éventualité est aussi possible que son inverse.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## *Sion (les Mines)*

Ce nom de lieu, qui pourtant topographiquement se présente comme un oronyme, devrait son nom à une herbe se développant sur les bords du cours d'eau la Chère qui traverse la commune.

En l'occurrence la **Sium** (***Sium berula***) qui constitue un genre de plantes herbacées de la famille des Apiaceae, dont il n'existe, en Europe, au moins deux espèces.

Cette « ***mache arche*** ou ***ache d'eau*** » (parfois confondu avec le céleri « ***Apium Gaveolens*** » aussi appelé "***arche des marais***" qui pousse à l'état sauvage au bord des ruisseaux et dans les endroits humides) est très proche du faux-cresson « *Helosciadium nodiflorum* » avec lequel elle a été longtemps associée.

Voir aussi la berle, du Gaulois « ***Berula*** » qui est son nom antique, plante aquatique vulgarisée sous la forme "cresson". Ce terme, dit bas-latin, est en fait un emprunt au Gaulois (Celtique « ***ber*** »). Le Breton-Armoricain le restitue toujours sous la forme ***beler***. Le terme académique ***berle*** désigne aujourd'hui, en botanique, une plante de la famille des ombellifères (sium, angustifolium) qui aurait des propriétés antiscorbutiques ? (Voir ***berwr*** ou ***bêr*** en gallois apparenté à l'espagnol ***berro*** (« cresson »).

Le nom de cette plante aurait été laissé en tant que racine toponymique par les Romains qui campaient sur les bords de la Chère qui coule à environ 1 km 500 du bourg actuel. D'ailleurs les recherches archéologiques confirment cette occupation ne serait-ce que par la découverte d'une statuette de Vénus en plomb au village des Grez assez près, etc.

Sion pouvait laisser penser à nom en relation avec sa situation de hauteur géographique comme c'est le cas par exemple pour :

► Saxon-Sion de Lorraine : un ancien « *Sedunum* » = assis sur le sommet puis « *Sego-dunum* », la « Forteresse de la Victoire ».

► **Sion-sur-l'Océan** est une station balnéaire (**Sion-sur-Mer** jusque dans les années 1930) située sur la Côte de Lumière qui fait partie administrativement de la commune de Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée). Sion forme une corniche rocheuse d'où on peut parfois apercevoir l'île d'Yeu.

► **Suin** (Saône-et-Loire) du Gaulois « sego », force, et « dunum » citadelle en hauteur.

► **Syon** (Haute-Savoie) qui présente la même histoire étymologique.

► **Sion** (Suisse) ex « *Sedunum* », dérivé du nom du peuple celte qui vivait là, les « Sédunes » (ceux qui sont assis sur la hauteur).

► **Sion**. Colline de Terre-Sainte. Sion qui, en l'espèce ne serait pas seulement un nom mais un mot signifiant hauteur en hébreux et peut-être, pas extension, à d'autres langues antiques à la vocation géographique incontrôlée.

Tous ces lieux constituent incontestablement des oronymes marqués tout comme Sion-les-Mines (au sud la différence d'altitude est de 46 m. environ pour 1 Km 600, partant du cours d'eau la Chère jusqu'au cimetière).

**LES MINES**, est ajouté à **SION** en 1930 en raison de l'exploitation de mines de fer sur la commune. Activité très ancienne comme le confirme Léon Maître dans son ouvrage « ***les villes disparues des Mamnètes*** ».

# Sacrés Noms de Lieux

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## Soulaine (44) – Soulaines (49)

Ce sont des noms de lieux, toponymes ou microtoponymes, prenant leur sens dans le soleil, considérant qu'il a au moins deux façons d'aborder l'étude :
- Soit en tant qu'hagiotoponymes (anciens lieux de culte).
- Soit en fonction de l'ensoleillement d'un lieu déterminé.

- ***Divinité :***

Le fossile Sol, en tant que divinité et en qualité de mot servant à désigner l'astre, est probablement aussi vieux que l'humanité elle-même. Il est encore présent, et pour longtemps, dans une quantité de langues.

Dans son ouvrage ***Quelle langue parlaient nos ancêtres préhistoriques ?*** l'auteur, Marcel **Loquin,** explique *"""on trouve le nom du soleil cinq mille ans avant notre ère en Ougaritique (Syrie actuelle) EL, en sumérien HEL, en hittite EOL, puis plus tard en grec HELIOS, ILIOS et PHŒBUS, en breton HEOL, en gallois HAUL, en celte LUC, en gaulois LUG, en italique LUX."""*

Le nom Sol**eil** est une spécificité du français à travers un diminutif non latin « soliculus » tiré de « sol » (d'où par exemple le provençal solelh – soleih…). En sanscrit ***Sûrya*** (सूर्य) d'où aussi, indépendamment, le grec ancien ***ἥλιος*** **(** ***Helios*** **) ,** le fossile ***Sol***, a laissé des traces non négligeables sur les personnes, dans l'édification des demeures et dans le domaine des noms de lieux. (Cf. Védique *sûra*, *sûr*, d'un radical védique *svằr*, lumière, soleil, ciel).
Cet astre est la source de la lumière et de la chaleur de la vie. De nombreuses civilisations l'ont divinisé. Notre roi Louis XIV l'avait imcorporé dans son blason et, le fait qu'il soit apparu déguisé en soleil dans un ballet (21/12/1653), lui ont vallu cette appellation élogieuse.

Soulaine (44) viendrait du nom d'homme Sollemnis. Concept qui se réfère à quelque chose de solennel, de consacré, de dédié à une divinité (un temps associé au ***Fulgur Conditum***). De même Soulaines-sur-Aubance (49)

Des quantités de toponymes partagent la même origine. Il en est ainsi de Soulanger (49) – Solesme (59 et 72) – Selommes (41)….

Dans l'antiquité les lieux de culte se révélaient souvent, en même temps, être de caractère oronymique (ce qui se rapporte aux sommets – aux hauteurs géographiques quelconque) parce que la vénération s'adressait généralement au soleil.

Prenons, par exemple, des formations comme Montluc (Saint Etienne de Montluc – 44) qui sera étudié au chapitre Montluc.

- ***Ensoleillement :***

Si la Gaule était vraiment couverte de forêts le seul fait de procéder à un essartage produisait l'ensoleillement

Il n'est pas impossible que, en raison de leur rayonnement culturel, leur amabilité ou leur accueil, des personnes aient hérité du surnom flatteur **de soleil**.

Toutefois, dans la généralité des cas, c'est à l'ensolleillement des lieux, l'exposition des espaces, que le thème s'applique. Les formes sont nombreuses.

Ainsi, souvent des emplacements bien exposés de nature à servir, en particulier, d'aire à battre :

►***Solaro*** (Corse) ***– Soler (le)*** (66) – ***Solers*** (77) - ***Solier*** (14) ***Solliès*** (83) – ***le Soulié*** (34) ***-*** ***Sollière*** (88) – ***Soulière*** (51) association du concept de sol (terre) et sol = soleil = emplacement bien exposé pour le battage notamment.

►***Soleil*** - ***Le Soleil*** = lieux ensoleillés dont des toponymes en 01-03-19-37-42-63 ***…***

►***Soleihac Soleihas Soleillant*** (42-43-63) = lieux ensoleillés***....***

►Maison à étage ou terrain élevé particulièrement bien exposé : ***Soler*** (64).***....***

►***Soula Soulac*** (33) ***Soulan*** (09) ***Soulagnet*** (65) ***Soulanet*** (09) ***Souleyras*** (63) ***Soularès Soulayrès*** (46) ***Soulat*** (16-23) sont des lieux où le soleil accorde ses bienfaits.

► ***Soulane Soulanne Soulana Solane Solanes Solana Solanas Solano***

►***Soulas*** = personne qui a le soseil dans cœur (ancien français = consolation) ***Sollaz Solans...***

►***Soulom*** (65) indiquerait un lieu abrité du soleil ?

►En revanche ***Soulier*** (sans préjudice de ce qui est relatif à la chaussure par ailleurs – (voir 1) indique une maison à étage, une chambre haute, un grenier à foin, un terrain haut etc. bien exposé au soleil***....***

►Péjoratif de lieux mal éclairés par le soleil : ***Soulard*** (1).

►***Solveig***, d'origine nordique, évoque le chemin du soleil***....***

(1) Malgré les apparences ces démonstrations n'ont aucun rapport avec les concepts de :

- soulier en tant que « chaussures ».
- Soûl ou saoul en tant que « excès de consommation quelconque »…

Sous peine de donner des interprétations aberrantes il faut toujours tenir compte de la spécificité du fossile géniteur, de sa sémantique d'origine et de son creuset géographique.

## ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Tagnais (la)***

La « ***Tagnais*** » est un microtoponyme de la commune de Saint Viaud (Loire-Atlantique).

Ce type de toponyme est à mettre en relation avec le Gaulois ***Tagzi*** relatif au blaireau et à sa tanière.

C'est en réalité de ce fossile qu'est issu le premier terme de « ***taxidermie*** » qui est l'art de donner l'apparence du vivant à des animaux morts. Le métier correspondant est celui de **taxidermiste** ou empailleur.

La seconde syllabe provient du grec ancien « ***δέρμα / dérma*** » (la peau). A l'origine plus lointaine le sanskrit कक्ष kakṣa m. repaire, tanière; broussailles, maquis, savane (parmi d'autres définitions). (Voir aussi : le suffixe Basque « ***anko*** » - le Sarde « ***kala*** » tanière.

*Tagzi* ou *tagzo* définit le blaireau et sa tanière. Le bas-latin reprend *taxo* pour blaireau et produit aussi *taisson* - latin populaire *taxonaria* = le terrier du blaireau - pour comparaison voir l'ancien haut Allemand *dahs* et l'Allemand *dachs* - Italien *tasso* - Espagnol *tejon* - Le vieux français disait : *tesnière - taisnière - tasnière... etc.*

Par extension le terme s'est appliqué au gîte de tous les animaux sauvages vivant plus ou moins enterrés. Par exagération les parlers désignent par *tanière* le *repaire* de personnes en cavale.

L'importance du blaireau, pour nos ancêtres, n'est plus à démontrer ne serait-ce qu'à travers le pinceau de poils de blaireau servant à savonner la barbe. On utilise la graisse de blaireau (*taxea)*. *Tascos* est relevé à plusieurs reprises (en graffites) sur des poteries d'origine Gauloise. La peau de l'animal est tannée et utilisée à divers usages et on peut voir là l'origine du mot *taxidermie*, mot composé de *taxi* = blaireau, et *dermie* = derme ou peau, plutôt que dans le grec *taxis/taxo* qui aurait le sens de *classement rationnel ?*

Blaireau, du Gaulois *blaros* (bas-latin *bladarius)*, a supplanté l'ancien français *taisson* au cours du XIII° siècle, mais le terme est resté en application en ce qui concerne le refuge du mammifère carnassier dont l'odeur est réputée.

Les noms de lieux relatifs au repaire du blaireau donnent une infinie variété et sont représentés sur l'ensemble du territoire. A titre d'exemple :

TACHOIRES (Gers - à travers le Gascon *tachoère* et le latin *taxon-aria* - LA TAGNIERE - (Saône-et-Loire) - TAISNIERE (Nord) et autres TANNIERE - TASSENIERES - TESSONNIERE - TAISNIL - TAXENNE - TASSO (Corse) - TEYSSIERE (Drôme) - TEYSSODE (Tarn - de *taxodio* en 1384) - TESSON (Charente-Maritime).

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Thouaré-sur-Loire***

A l'instar de nombreux toponymes, les origines sémantiques de ***Thouaré-sur-Loire*** feraient référence au surnom animalier de « taureau » (***Tauriacus***) porté par un seigneur local.

De tout temps l'homme a donné des noms aux lieux qu'il habite peut-être ici le « ***domaine du Taureau*** ». Soit, un tailleur de fief s'attribue le nom du lieu qu'il vient conquérir, soit il donne au nouveau site une appellation dont il est déjà titulaire. (*taurus*). Où encore c'est la population qui lui attribue un surnom d'origine géographique ou d'activité.

En France beaucoup de noms de lieux sont d'origine gallo-romaine. Entre le 1er et le VIe siècle le celte et le latin ont été parlés avec une intensité variable par toutes les couches de la population.

Mais, à l'origine, le thème peut représenter le gaulois ***« taruos-tarvos = taureau »*** influencé par le latin. Il a pu exister un type toponymique initial *« Taruacon »*. Peu à peu les gallo-romains ont mêlés les deux langues. En son temps la langue Bretonne adaptera le mot en ***Tarvieg*** (De l'indo-européen commun *tauro*).

A la suite de *Tauriacus* on observe les graphies : *Thouaire* en 1287, puis *Thoaré – Thoyré –Touaré – Thoaret - Thoairé*, puis enfin Thouaré. La finale d'origine « ***acum*** » étant indicative d'une propriété.

Ces évolutions, thématiques et sémantiques, étant à quelque chose près, semblable à celles d'autres toponymes, dont :

- **Thury** (89) où le village est connu depuis le VIe siècle sous le nom de **Tauriacus**. Les premières traces d'occupation du sol remonte à l'homme de **Néanderthal** -40 000 ans – des silex taillés retrouvés en sont la preuve.

- **Thorée-les-Pins** (72) qui, pour son second terme doit son nom aux vastes forêts de résineux présentes sur le territoire de la commune. Mais le lieu est mentionnée dès 1216 sous la forme latinisée *Thorreia* puis *Torrea* en 1258, *Thorreya* vers 1330 et Torrée en 1399.

- **Thoiré-sur-Dinan** (72). Vient du nom d'homme gallo-romain « *Taurius* », issu du mot latin *taurus* (« taureau – gaulois *tarvos* »), avec le suffixe possessif *« acum »*.

- **Thérouanne** (62) - francisation de *Terwagne* localité de Belgique). Probablement due à un nom de divinité du panthéon Gaulois comme le taureau à trois cornes.

- **Tarbes** (65). Vient de *Tarbelli*, nom Celtique qui indique *"les hommes du taureau"*, du Gaulois *tarvos* = taureau. Mais, la population à l'époque de César, est en majorité Basque. Cette zone géographique est au point de rencontre des Celto-ligures, des Celtibères, des Vascones (Basques).

Les exemples pourraient être multipliés.

Toutefois cette brillante démonstration n'interdit pas l'analyse d'autres sources linguistiques potentielles, comme :

➢ Phonétiquement très proche ***Thouars*** (Deux-Sèvres) ne partage pas la même origine étymologique et tire son histoire linguistique d'un cours d'eau. En l'occurrence le Thouet l'ex- ***Fluvius Toarum*** puis ***Thoer***, dont la signification reste obscure (peut-être le sens de « paisible »).

➢ **Touarcé** (49). Son étymologie viendrait du nom d'homme, d'origine germanique, *Theodoard* ou *Teodericus*, suivi du suffixe « acus » (marqueur de propriété). Par conséquent totalement différente de Thouaré.

➢ D'une altération du mot gaulois *Taranis* (le tonnant) équivalent à Jupiter qui se retrouve dans Entrains (*in taranis*) et Sementron (*Summum taranis*= rivière de Taranis).

➢ La racine prélatine « ***Turra*** » à l'origine des toponymes *Thury Thoires, Thorey, Thorigny, Thurey, Toury-Lurcy, Tharot.*

➢ Lieux dits parfois de formation ***celto-ligure et consacrées à Thor ou Tor***, le dieu tonnerre maître de la pluie. Souvent, même si cela n'est pas un critère absolu, il s'agit de hauteurs géographiques (oronymes) d'origine Pré-indoeuropéenne.

➢ Le thème appartient au monde pré-indoeuropéen et sera récupéré par les Gaulois – les Germains, et plus tard les Romains. Voir :

- **Thouron** (86) toponyme dû soit à l'occitan ou au catalan « *turon, turón* » = petite colline, dérivé de la racine prélatine ***tur***, soit il s'agit de l'occitan septentrional ***toron***, variante de ***teron*** (= source, fontaine). Variante : **Thouron** (Lot et départements voisins).

- Thorenc = hauteur abrupte des Alpes Maritimes. Le site porte des traces d'enceinte défensive de peuples pré-indoeuropéens (tout au moins celto-ligure).

- **Tourtour** (83) est implanté au sommet d'une colline (d'où son nom de Beau Soleil).

- **Le Thor.** Le nom de la cité s'est écrit *Torum*, en 1029, *Castro de Toro*, en 1125, *Thori*, en 1162, *Castro de* ***Thoro***, en 1171 puis ***Toro***, en 1253. Les toponymistes, sur la base de ses sources anciennes proposent deux hypothèses. La première, une racine prélatine *« **tor** »* ayant le sens de hauteur géographique, la seconde provenant du paléo-provençal ***toron*** désignant une grosse source.

- Le Theronet (83) entouré des sommets du massif des Maures.

- Turenne (19) sur un tertre (du Pré-indoeuropéen « *turra* »).

- Thorenc = hauteur abrupte des Alpes Maritimes. Le site porte des traces d'enceinte défensive de peuples pré-indoeuropéens (tout au moins celto-ligure).

Et quantité d'autres…..

➢ Le tout sans omettre ***Thor – Hor*** le dieu guerrier au marteau comme arme, de la mythologie nordique à travers les Vikings. Cette religion restera en vigueur bien après l'apparition de la Chrétienté. Le Thème est à l'origine de toponymes comme :

- Torqueville – Trouville où s'est agglutiné le latin « villa ».

## ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Touches (les) 44***

Le nom de la localité est attesté sous la forme *Tuschiae* au XIVe siècle – fossile linguistique probablement apparenté à une racine Gauloise « **tsukka »**, qui désigne le tronc d'arbre.

On retrouve la même forme antique sur un microtoponyme de Châtillon (Hauts-de-Seine) : « *Tuschiae* » en 1150.

Les noms de lieux dits «Touche», en France, sont très nombreux et assez bien répartis. Toutefois il faut reconnaître une forte concentration dans les départements de l'Ouest où l'on relève une grande quantité de micro-toponymes. Cette désignation se réfère toujours à des réserves de bois entre des zones de défrichements. D'origine Gauloise ou ligure cette source est d'évidence prélatine.

De nos jours le concept de « touche » est à mettre, en principe, en relation avec les réserves de bois sur pied.

Mais beaucoup plus loin la protection conférée par le bois était apparemment pratiquée par les Egyptiens et les Perses qui la communiqueront aux indoeuropéen et, par la suite, aux Gaulois.

Dans le mazdéisme le fait de *toucher du bois* permettait de se mettre sous la puissance protectrice des dieux du feu. D'autres imaginaient que le bois diffusait une forme de magnétisme bénéfique. Superstitions qui ont la peau dure et qui existe encore dans le fait de « toucher du bois » pour conjurer un mauvais sort.

Dans la même logique les chrétiens disaient que l'habitude de *toucher du bois* venait de ce que le Christ avait été sacrifié sur une croix en bois : *toucher du bois* était donc une forme de supplication ou de prière qui permettait de se protéger de l'adversité.

Étymologiquement, au final, le toponyme "les Touches" signifie « les petits bois ».

Aux moyen-âge les bois conservent encore leur sens sacré, au delà du concept de propriété proprement dit et du droit de chasse des seigneurs. Ce qui explique que le nom du propriétaire soit ajouté à la parcelle forestière. D'où le fait que plusieurs hameaux s'appellent le Bois Souchard, le Bois Geffray etc.

Le défrichement n'est pas une mince opération. Pour que soient opérer de grands essartages il faudra attendre l'arrivée des indoeuropéens mais surtout des moines avec le début de la chrétienté.

Hors sujet mais pour l'homonymie.

On n'oubliera pas que « touche » rappelle également la pierre de touche ou « touchau » qu'utilisaient, depuis des temps immémoriaux, les ancêtres professionnels de nos bijoutiers pour définir la nature exacte des métaux précieux. Un « touchau » ou pierre de touche est une petite tablette de pierre foncée. Généralement extraite de carrière de basanite (pierre noire que l'on peut trouver en France dans les Causses) ou d'ardoise. Son usage par les orfèvres est attesté dès le premier siècle (Voir Pline l'Ancien).

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Trentemoult (Rezé – 44)***

Si l'étymologie du site n'a jamais vraiment été percée le mot « ***moult*** » apparait sans équivoque dans le parler Gaulois.

Selon la tradition, le village devrait son nom à un exploit guerrier qui eut lieu lors du siège de Nantes par les Normands au IXe siècle, à savoir :

***"""trente braves auraient combattu contre des hommes du Nord""***.

Moins épique et peut crédible selon certains, « Trentemoult » pourrait être également issu de « trente moux » c'est-à-dire trente tertres (Ce qui ne veut évidemment rien dire étymologiquement même s'il s'agit de tertres de sable).

L'exploit guerrier reste cependant le plus crédible pour le terme « ***Trente*** ».

Mais « ***Moult*** » le second, est un fossile du parler Gaulois désignant le mouton. Cette langue de nos ancêtres a tellement été méprisée par les érudits latinistes que tout en est oublié aujourd'hui.

Les moutons en troupeau ne sont pas facilement dénombrables et, par extension, « ***moult*** » exprimait un nombre indéfini. Cette évidence explique le rapport qu'à pu faire un témoin de l'exploit guerrier en cause en disant qu'il avait vu « ***trente et moult chevaliers*** ». Ce qui se traduit par trente ou plus (voire une notion de trentaine).

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Turcaudais (la) 44 – Turquant 49***

L'appellation « ***Turc*** » désignait une proéminence topographique (butte ou tertre, voire sommet). Il s'agit de traces laissées par nos très grands ancêtres préhistoriques. Probablement les premiers occupants du sol sur lequel nous sommes aujourd'hui.

Ce fossile linguistique *Turc* s'inscrit dans l'importante lignée des descendants du pré-indo-européen (*truc – turc – duc - suc….*) que l'on retrouve sur une bonne partie de notre terre comme une marque indélébile de nos très lointains ancêtres. Encore que, sous certains aspects, il puisse apparaître comme un terme totalement autonome. On le retrouve en effet dans les langues du groupe "Touranien" (ensemble d'idiomes constitué principalement par le Turc d'Asie Centrale - le Mongol et le Toungouse). De même l'ouralo-altaïque nous offre *SUK* et le MAGYAR-SZOTAR *CSUCS* (finno-ougrien) parfois Stuck. En tout état de cause c'est un synonyme des *DUC* - *TRUC* - *TUC* - *TURC* - etc., avec lesquels il se partage les noms de sommets. (Voir, du même auteur « Survie du langage Cro-Magnon).

Quelques exemples :

- La Turcaudais, commune de Sainte-Anne-sur-Brivet (Loire Atlantique) se présente aussi comme une hauteur par rapport à son environnement géographique. L'antériorité du thème en comparaison des toponymes et microtoponymes qui l'entourent ne pose pas d'équivoque. La finale « Ais » est plus récente et s'inscrit dans la même logique que « ***ière*** ou ***erie*** »
- TURC (2801m - Savoie) - MONTURC (Cantal). Ici on constate un redoublement de la notion de hauteur d'époque différente, à savoir : Turc = pré-indoeuropéen et Mont continuateur du latin mons tiré d'un fossile plus antique « ***men*** ».
- TURQUANT (Maine-et-Loire) entre sites troglodytes d'une part, coteaux et falaises abruptes de tuffeau d'autre part pourrait tout aussi bien tenir son nom d'un oronyme pré-indoeuropéen dérivé de « turc » (ce que ne contredit pas la présence d'un personnage « Turcham » au XII° siècle qui constitue le réemploi du thème antique, les récupérations de toponymes étant fréquentes chez les tailleurs de fiefs). Ce sont les Côtes du Saumurois.
- Les TURQUESTEIN - TURCKHEIM Alsaciens pourraient avoir la même source (HEIM, second terme du nom composé, est égal à village ou hameau dans les langages Germaniques). Même si certaines de ces agglomérations sont aujourd'hui en plaine ou en vallée, des sommets sont plus ou moins proches et les peuplades anciennes, voire antiques, s'y mettaient à l'abri comme plus tard les oppida Gauloises. Les cas où des noms de lieux ont été transportés, par les habitants qui déplaçaient leurs habitations, ne sont pas exceptionnels.
- La Turque, commune d'Ampuis (69), représente également une hauteur.
- La dent du Turc à Girondas (Vaucluse). Même si la région a connu les raids Sarrasins, la dite dent se manifeste comme un sommet abrupte et semble plutôt tirer son histoire du pré-indoeuropéen.
- La Turche (74) – Tureau de Saint Denis (sommet en 89).
- Cette forme "Turc" abonderait en Italie, en particulier dans l'aire géographique de **TUR**IN..... Ce n'est pas un hasard.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Vair(e) - Verdière (La)***

En toute logique, historique, étymologique et sémantique, il apparaît évident que ***VAIR*** et ses nombreux apparentés s'inscrivent dans la longue lignée des descendants du Gaulois ***vernos (uernos).*** Thème tiré d'un fossile pré-indoeuropéen « ***vara*** ».

En l'occurrence ***vernos*** indique l'arbre des marais, des cours d'eau, soit l'aulne. ***Verne*** (voir l'exposé « vergne ») et son dérivé « ***vaire*** » ont laissé un grand nombre de toponymes. De même que l'aspect « chromatique », soit une relation avec la couleur verte, est inévitable.

Le rapprochement avec le pré-indoeuropéen « ***vara*** » = eau est imparable - voire avec le Gaulois « ***voberos*** » (Toponymie du Sud-Ouest dans la Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest - 1941).

De fait tous les Vair Vaire Vaires Vayre Vayres, dérivés ou apparentés divers, sont situés bordure de cours d'eau. Lesquels sont souvent bordés par les « ***vernes*** » et offre un fond vert (de verdure). **Vercingétorix «** *Uercingétorix* » était, avant toute chose, un Auvergnat (alvergne) ou les hommes qui vivaient dans, ou près des *« vernes »* (aulnes).

- Vaires-sur-Marne (77) viendrait du gaulois *verno* (« aulne ») et désignerait, donc, un lieu où poussaient ces arbres. L'adjonction de *-sur-Marne* vient du fait que la commune est bordée par ce cours d'eau.
-
- Vair-sur-Loire. Même si la Commune est de formation récente avec d'autres communes, le site géniteur est antique et de formation indéfinie Dans un passé plus récent existait, et existe encore même si des reconstructions se sont succédées, le château du Plessis-de-Vair (ou « château de Vair »), situé sur l'ex-commune d'Anetz. Là *Vair* se cumule avec le pseudo-noroît *plessis* qui signifie branchages entrelacés comme pour une sorte de défense naturelle (Voir la synthèse 232 Livre II de Sacré-Nom-de-Nom du même auteur)

- Le ***Vayre*** à Lignac (Lot) au confluent du ruisseau homonyme et du Célé.

- La ***Vayre***, commune de Tresques (Gard).

- ***Vayres,*** commune de la Gironde.

- Le cours d'eau « ***Vair*** », dans l'Est de la France, s'est agglutiné à de nombreux toponymes.

- L'Aveyron affluent du Tarn.

- Le Var fleuve côtier de la Méditerranée.

- L'étier de Vair, cours d'eau de l'estuaire de la Loire.

…..et quantité d'autres toponymes ou cours d'eau.

Vair ou Ver a influencé la notion de couleur verte généralement celle de la nature.
Notamment dans le domaine bien nommé des eaux et forêts.
Voir : ***Verdière (la)*** : ruisseau et hameau de Couffé (44) – La Verdière 83….
Une « verdière » ou « verderie » était une étendue de bois placée sous la juridiction d'un « verdier ».
Verdier ou verdeur était une sorte d'officier des forêts.
La Verderie étant principalement indicative de l'étendue juridictionnelle du Verdier (en droit et espace).
On a aussi appelé verdier ou verdière (sensitif féminin) un petit oiseau, un passereau de la taille d'un moineau, et une sorte de grenouille.

Le concept d'ensemble est tiré de la notion de vert (ancien français « Verde ») = ce qui a de la sève – zone verte.

Puis apparaîtra l'adjectif «vairon» ou «vairons» au pluriel qui ne s'emploie qu'au masculin. Et il ne désigne pas une couleur fixe mais plutôt un mélange pas très définisable.

Vairon est apparu vers la fin du douzième siècle, d'abord comme nom, puis comme adjectif, pour désigner un cheval vair, c'est-à-dire bigarré ou tacheté. Aujourd'hui, il désigne parfois un pelage de couleurs variées.

La notion de ***vairé*** est aussi appliquée à la peau *tacheté*e de certains personnages (1080 - Chanson de Roland). ***Vairé*** est relevé au début du XIII° siècle, du latin *varius*, soit : couleurs variées, nuancées, tachetées, bigarrées, mouchetées etc.

Mais quand on parle des yeux vairons, on fait référence à des yeux dont l'iris est cerclé de blanc ou à des yeux de couleurs différentes. On appelle cette particularité anatomique «hétérochromie».

L'héraldique a aussi pris, très tôt, des libertés sémantiques avec le mot « ***vair*** ».

- Terme de blason. Un des métaux composé ordinairement d'argent et d'azur en petites pièces égales disposées de telle sorte que la pointe des pièces d'azur est opposée à la pointe des pièces d'argent, et la base à la base. Porter de vair.

- Vair contre vair, se dit quand le métal est opposé au métal et la couleur à la couleur, ce qui est contraire à la disposition ordinaire.

- Puis, anciennement, fourrure de la peau d'une espèce d'écureuil, du même nom, qui était colombinée par-dessus et blanche par-dessous ; c'est ce qu'on nomme aujourd'hui petit gris.

- Par analogie, l'adjectif était utilisé pour parler d'une personne qui était changeante, inconstante, variable dans son comportement.

Remarque d'un chercheur ancien :

C'est parce qu'on n'a pas compris ce mot maintenant peu usité qu'on a imprimé dans plusieurs éditions du conte de Cendrillon ***souliers de verre*** (ce qui est absurde), au lieu de ***souliers de vair***, c'est-à-dire souliers fourrés de vair.

# <u>*Sacrés Noms de Lieux*</u>

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## <u>*Varenne (La)*</u>

Toponyme tiré de circonstances probablement indépendantes de la volonté de l'homme.
Vient de ***Vara*** qui est un mot extrait du parler Gaulois mais emprunté au langage des prédécesseurs les Pré-Indo-Européens. Le terme étant reconnu comme antérieur à leur arrivée. Le thème pourrait se confondre assez bien avec ***vabero*** puisqu'il en constitue, en quelque sorte, la continuité, une dérivation. Le Gaulois ***vabero*** qui correspond à fleuve - ruisseau - ravin, tiré d'un prototype Celtique ***wo-bero***, n'a pas laissé de trace dans le français parlé de nos jours. Cependant des marques indélébiles sont imprimées dans la toponymie et l'hydronymie).

***Vara*** indique un lieu bourbeux délaissé par le cours d'eau, en friches, et constituant un refuge de prédilection pour le gibier. Au départ c'est l'état sauvage, l'aspect naturel, des lieux qui devaient être remarquables. Une sorte d'étranglement sépare le cours d'eau de ce délaissé. Par analogie nos ancêtres appelaient *varaigne* l'ouverture laissant pénétrer l'eau de la mer dans un marais salant.
La qualité du sol n'intervient nullement dans le fait qu'une portion de terrain ait été délaissée par le cours d'eau principal. Peu importe qu'il s'agisse de sable ou de galets. Lors de la formation on peut imaginer que ces portions de sol sont restées en friches. L'aspect « inculte » ou l'inverse peut ne s'être révélé que longtemps après. D'où l'appréciation ponctuelle de bonne terre arable et limoneuse.
Par extension, et destination logique, ces parcelles de terre inculte sont parfois devenues synonymes d'endroits où l'on faisait paître les bestiaux.
L'hypothèse avérée de <u>domaine de chasse réservé</u> aux seigneurs ne pouvant être intervenue que plus tardivement (1268 selon certains auteurs).
Ces spécificités géographiques, véritablement antiques, ont laissé quantité de noms de lieux, dont pour notre région :

- La Varenne (en limite 44 – 49) aujourd'hui partie du regroupement de communes devenues Orée-d'Anjou. À distinguer de :

- <u>Varennes-sur-Loire</u> (49) autre commune ligérienne, se trouvant en limite de l'Indre-et-Loire.

- <u>Saint-Rémy-la-Varenne</u> (49) ancienne commune aujourd'hui de la commune de <u>Brissac Loire Aubance</u>.

Varenne(s), en tant qu'hydronyme, évoque le fait que ces cours d'eau présentaient une variabilité dans le parcours de leur lit et créaient facilement des délaissés de rivières.

***Garenne***, de même sens mais plus récent (selon le F.E.W), est une

déformation de ***varenne*** qui pourrait être d'une inspiration à travers le Germanique ***wardon*** = garder.

D'où lieu où l'on gardait le gibier ou réserve de chasse. Mais, tant dans les ***varennes*** que dans les ***garennes*****,** la chasse a généralement été très tôt réservée au Seigneur (voir la *Varenne* du Louvre que le roi se réservait pour la chasse). En l'occurrence certains chercheurs y voient l'adjonction d'un concept de clôture par pieux, poteaux, piquets. Soit avec le sens « d'étendue entourée de piquets ». Cependant on notera l'existence du mot gaulois « *varros* » pour équivalence de « piquets ». Constatations qui remettent en cause l'intervention du germanique.

Concernant le cours de la Loire, dont La Varenne est riveraine, son profil général est complexe, tumultueux. Des bancs de sable ou de galets se forment et semblent se déplacer. Lorsqu'ils atteignent une certaine masse ils peuvent dévier le lit majeur. A son tour celui-ci laisse des bras-morts, des poches d'eau (les boires ou bouères en parler local). Il peut en surgir des îles, des délaissés parfois ensablés ou envasés. Ainsi sont nées les Varennes dont certaines, vraisemblablement, deviendront des Garennes du fait de l'édification de clôtures.

Ces lieux ont laissé une infinité de toponymes à peu près bien répartis sur l'ensemble de la France à l'exception peut-être du Sud-Ouest et du Sud-Est.
La création récente de la commune nouvelle de « Les Garennes-sur-Loire » dénote l'attachement indéfectible des habitants à l'histoire, voire à la préhistoire, de leur pays.

En Loire-Atlantique voir à Clisson-Gétigné l'ex-terrain dit « bois de la Garenne » qui constituait une réserve de chasse réservée aux seigneurs de Clisson. Lieux devenus « La Garenne Lemot » suite à l'aménagement en 1805 par le sculpteur François-Fréderic Lemot.

## ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Vergne (La) - Auverné (44)***

Vergne est tiré du Gaulois « ***Vernos*** » = Aulne, et constitue un véritable pilier de l'anthroponymie française comportant des vestiges du parler Gaulois. Dans les régions où les fossiles linguistiques Gaulois ont persévérés ces noms de lieux marquent des sites où poussait cette variété d'arbres.

Evincé par le Germanique Aulne, le Gaulois Vernos n'en est pas moins prolixe en noms de lieux et microtoponymes dont la variété graphique témoigne de la richesse de notre langage. Seules les régions de l'Alsace et de l'extrême Nord ne semblent pas avoir hérité des descendants de Vernos qui, sur le reste de la France, se manifestent en :
(L'exemple est volontairement limité à quelques spécimens compte tenu du nombre important de ce type de noms de lieux). D'où, dans la multitude :

- le château et les seigneurs de « ***La Vergne*** » (BOUSSAY – Loire-Atlantique) – à CORCOUE-SUR-LOGNE « ***La Vergnière*** ».

- ARVERT (Charente-Maritime) = nom composé de deux termes Gaulois, soit : ar = près de ou devant, et verne = les arbres. Soit le sens global de : "parmi les marais" ou "ceux qui vivent au milieu des Aulnes". Cette définition est due au fait que les Arvernes (aujourd'hui les Auvergnats) étaient établis dans la vallée de l'Allier dont les nombreux cours d'eau étaient bordés d'Aulnes. Arvernes est le nom d'une des plus farouches familles Gauloises, dont Vercingétorix était le roi, et qui comportait plusieurs tribus.

- VAIRES (Seine-et-Marne) ex-Varnus en 700. - VARS (Charente) ex-Varno.

- VERNEUIL (Allier - Charente - Cher - Marne - Nièvre - Oise..) où Verne et en composition avec « ***ialo*** » = clairière.

*Verneuil,* en l'occurrence, se décompose en deux éléments gaulois : le terme *« uerno-vernos* « marécage et arbres » qui est resté dans les fossiles dialectaux *verne* et *vergne* = aulnes. Le second terme est également d'origine celtique *« ialo »*, latinisé en *-ialum*, et qui désigne soit une clairière naturelle soit espace dégagé à la suite d'un « essartage ou défrichement » puis, par l'installation de population, de villages, des toponymes ou microtoponymes se sont formés durablement. (cf. gallois *tir ial* « espace découvert ») et qui a donné les finales *-ueil / -euil* en langue d'oïl et *-(u)éjol / -(u)éjoul*, etc. en langue d'oc.

- VERNUSSE (Allier) -VERS (Saône-et-Loire) = Ver en 1320 - LAVERGNE (Lot) etc.

En Bretagne les descendants de vernos ont évolué en gwern, avec la forme usuelle guern. En incluant la microtoponymie, il existe des centaines de lieux dits de ce type, seuls ou en composition, parfois traduits en français =

LAUNAY. Mais, dans cette région, gwern ou vern, se confond parfois avec la notion de marais parce que l'aulne est l'arbre des marais. Dans la formule Hil + Vern, par exemple, il faut lire le long marais et Kervern peut traduire le village du marais.

Auverné (Grand ou Petit) en Loire-Atlantique constitue probablement un dérivé ethnique (implantation d'un Auvergnat ou d'une famille de cette origine). Le thème provient du Gaulois « ***ar vernes*** » soit : qui est près ou dans les ***Vernes*** (transformé en « aulnes sous l'influence des parler germaniques). A travers le nom d'homme *Arevenus* (*Alverniaco* en 1135).

Cette courte énumération donne une idée de la variété des toponymes et de leur expansion géographique. Pour plus d'information on peut consulter : le dictionnaire des Noms de lieux en France de A. DAUZAT et Ch ROSTAING, et la carte de Monsieur Eric VIAL dans son livre Les noms de villes et de villages en France à la page 56.

# *Sacrés Noms de Lieux*

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## *Vertou (44)*

VERT- VES : (extraits de ""**Survie du langage de Cro-Magnon à la Tour de Babel""**, du même auteur).

Voici deux fossiles jumeaux non datables dans le temps et géographiquement dispersés dans l'espace français.

Leur sens entretient la confusion. Ils sembleraient parfois faire référence à une notion de hauteur géographique, dans d'autres circonstances, à une notion de boucle de cours d'eau isolant pratiquement le site. Dans certains cas cumulativement.

Dans **Vertou** (Loire-Atlantique), la première syllabe provient le plus probablement du fossile Pré-indoeuropéen ***"vert – ves - veis"***. Le site n'est pas très élevé et se présente plutôt comme un plateau ondulé, dont la dénivellation évolue entre 20 et 45 mètres. Les lieux sont principalement arrosés par le cours d'eau La Sèvre (Nantaise) et peuvent paraître enroulés par des ruisseaux affluents (de l'avatar ***veis*** signifiant : courber, enrouler, contourner…(Cf. la Vertonne).

Que, dans les recherches au niveau indo-européen, Vertou trouve ses références dans le Celtique ***Vertaw*** et le latin ***Vertavum***, constitue une récupération tardive qui n'affecte en rien l'antériorité du thème.

Tout comme, d'ailleurs, le fait qu'un homme Gaulois ou autre ait été nommé à partir de son fief installé sur un site de ce type :

Vertou – Vertonne, en Vendée, offrent les mêmes perspectives linguistiques P.I.E.

La seconde syllabe, à défaut d'autres informations, se rattache au suffixe Gaulois ***avum avu avo(n)*** qui pratiquement aboutit à ***"on"*** dans l'Ouest.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Vesprées***

Les « ***Vesprées*** » : quartier de Nantes Est et de l'ancienne commune de Doulon.

**Vespré,** fossile de base, est tiré du proto-indoeuropéen « *wek* $^{w}$ *Speros* » = fin d'une période, d'une journée, de soirée, de ce qui est tard. Latin « *vêpres* » temps du soir. L'office des vêpres tire ses origines de la tradition hébraïque. Le schéma traditionnel juif « lecture - chant - prière » se trouve en effet depuis toujours dans la liturgie romaine et en particulier dans les vêpres.

Dans le français du moyen-âge, il est un sensitif féminin parfois masculin définissant un espace libre ayant le sens de soirée, veillée. On y célébrait aussi les vêpres ou offices du soir. D'où l'influence sur des toponymes qui devaient se créer.

Mais, tous autres rassemblements pouvaient y être effectués. Pour comparaison voir :- le latin classique *vespera* - l'Italien *vespero* - le grec *hespéra* = étoile du soir, le soir, ce qui est à l'ouest (au couchant), liée au Gk. ancien *Hesperos,* et finalement du Pré-indoeuropéen *wespero* à rapprocher du grec εσπερα (le soir) qui donne aussi le nom du jardin des Hespérides, lequel était situé à l'ouest ou l'occident, ce qui était l'autre sens du nom grec pour le soir. On le retrouve dans le - vieux gallois *ucher* - *hwyr* - le vieux slave *vecr*. Vêpres est la francisation du terme latin *vespræ*, office religieux célébré le soir. Il apparaît sous cette forme en 1207.

La forme au singulier a été employée dès 1080 au sens de « soir ». Elle a donné *bas vespre* pour fin de soirée (1175), et *bon vespre* pour bonsoir. Il était encore en usage à l'époque classique, mais il s'est ensuite spécialisé dans le domaine religieux (1636) pour désigner un temps de prières qui s'est déplacé dans l'après-midi, après les offices du matin.

Vesprée**,** est relevé notamment dans la chanson de Roland vers 1080, a été utilisé jusqu'au XVI° siècle. On peut encore le retrouver dans Ronsard.

# ***Sacrés Noms de Lieux***

***C'est l'histoire des fossiles toponymiques qui, dans la tourmente linguistique des siècles voire des millénaires, ont maintenu des noms de lieux toujours d'actualité.***

## ***Vue – La Barre de Vue (44)***

Les deux termes sont indissociables même s'ils appartiennent à des communes différentes. Nos grands ancêtres de cette époque là n'avaient que faire de nos limites administratives. Il faut tenter de se placer dans le contexte géographique de l'époque où ces appellations se sont collées au terrain.

Imaginer que la vue, notamment sur l'estuaire de la Loire, était imprenable pour ceux qui étaient installé sur ce qui est appelé aujourd'hui « ***la Barre de Vue*** », qui constitue un micro sommet, reste un peu facile comme explication. Même si, le temps aidant, une fontaine aurait donné l'impression de soulager les personnes atteintes de la vue.

Le concept ophtalmique semble devoir être totalement exclu de cette étude. En revanche deux points semblent sémantiquement utiles à développer. En l'occurrence : les concentrations d'arbres (bois – forêts) et les points oronymiques (hauteurs).

### ***Vue.***

Le plus vraisemblable, historiquement parlant, serait que ce terme constitue un avatar du Gaulois « ***vidua*** ».

Ce fossile est relevé dans une grande quantité de toponymes – microtoponymes, et noms de rivières parce que les arbres bordaient les cours d'eau. Si la densité des concentrations d'arbres est difficile à évaluer la généralisation géographique ne l'est pas.

Tout en conservant sa sémantique, « ***vidua*** » connaîtra de nombreuses adaptations orthographiques selon les temps et les lieux, comme : « ***Veud – Veude - Vouge (***de Vidublia***) – Viduae – Veuve(s) – Voves – Veufve – Vico – Veve*** etc. ».

« ***Vinci insula*** », pour Vue, indique que le lieu représentait une île. A défaut d'être dans l'estuaire de la Loire il s'agissait d'un îlot de terre ferme entouré de marais (qui n'étaient pas maîtrisés comme aujourd'hui). Ce bourg est défini par les archéologues comme une presqu'île entourée par les marais de l'Achenau. Y a été découvert un "***murus gallicus*** " large de 9 m et haut de 3 m.

La consécration de la paroisse à Sainte Anne s'explique par le fait probable que le culte a constitué la récupération d'une pratique préchrétienne….

L'hypothèse qui voudrait que l'origine des toponymes évoqués ci-dessus remontrait à une déesse Celte « ***Ana*** » n'est pas si innocente qu'il y parait ! On parle de la déesse ***Ana*** (Anna, Dana, Danu, Anu, Dôn ou Danann) qui serait l'équivalence de Gaïa pour les Grecs. Dans la mythologie grecque, Gaïa, Gaia, Gaya, Gaiya ou Gæa est une déesse primordiale identifiée à la « Déesse mère ». **Elle est l'ancêtre maternelle des races divines**.

***Ana*** ou ***Anna*** représente aussi la mère des Dieux chez les Celtes et en même temps la mère des Humains. Elle donnera son nom à une grande tribu

de la mythologie celte. Ce culte, très vivace chez les Gaulois, sera perpétré à l'arrivée des Bretons sans transition à travers la vénération à Sainte Anne. ***Ana*** est aussi la mère des lieux humides et des marais. Or il se trouve que, selon certains géologues, la région de Sainte Anne d'Auray est un ancien site marécageux, asséché, placé dans le prolongement de l'actuel golfe du Morbihan.

En France la dévotion à Anne est préchrétienne et n'a pas forcément de rapport avec l'hébreux Hannah mère de la vierge Marie. (Cf. le Mont *Anis*, de *Anicium* = Le Puy-en-Velay). On peut suspecter la même chose aussi à Sainte Anne d'Auray (Morbihan), le culte d'Anne ou Anna était antérieur à la chrétienté. La forme primitive correspondrait à *Dyanus Di-anus* (Déesse *Anis/Anus*).

Faire le parallèle avec le pèlerinage de Sainte Anne-la-Palud, établi vers l'an 500 sur un site après la submersion de la Ville d'Ys (Ce qui n'est pas sans rappeler Herbauges).

« ***Ana-anna*** » « ***ana*** » = mot Gaulois pour désigner le marais est présent dans des noms de lieux du type : ***ANET*** (28) ***ANNET*** (77) ***ANNEL*** (60) ***ANETZ*** (44).

## ***La Barre de Vue.***

Une barre ce n'est pas seulement une perche en travers du chemin !

La racine oronymique « ***bar*** » s'inscrit dans la longue lignée des thèmes les plus anciens auxquels ont peut donner un sens mais sans en connaître l'âge ou le parler d'origine.

D'une manière générale il s'agit de chaînes de montagnes qui barrent le passage ou, tout au moins, coupent l'horizon à la vue.

Il s'agit d'un fossile pré-indoeuropéen et, sur notre sol, c'est forcément le parler Gaulois qui a fait office de courroie de transmission de ces mots non identifiables. Disons que l'ensemble des peuples indoeuropéens a fait de la récupération et que depuis tous les langages en ont donné de multiples applications.

Le Gaulois « ***Barro*** » a aussi donné le nom du sommet dans d'autres parlers Celtiques comme l'Irlandais et le Gallois. Dans les langues romanes on observe : espagnol = *barrueco* = sommet - italien = *barr-anca* (ravin).etc. En France de nombreux toponymes sont issus de cette notion : - Barre-des-Cevennes (Lozère - *barra* en 1052) - LA BARRE (Hérault) - BARRES (Aveyron) - *BARR* (Haut-Rhin)....

« ***Barro*** », transmis en français par le latin *barra*, est nécessairement inspiré de « ***barr*** », mais prend le sens de barrière avec toutes les applications possibles :- limite - démarcation - séparation de pays ou simplement de propriété ou de champ - la cime d'un arbre - la barre de bois qui sert de barrière - barrière de péage - rempart - tracer des traits - rayure d'habit.... Le verbe *barrer* (vers 1144) signifie consolider avec une barre - faire un barrage. L'expression "tenir la barre" (d'un navire ou avoir barre sur quelqu'un) fait allusion, à l'origine, à la barre de bois du gouvernail, à l'action de direction que cela confère.

Outre les toponymes indiqués ci-dessus avec l'idée de montagne, ou sens apparenté, le thème "barre" a distribué, sur l'ensemble de notre sol, une grande quantité de noms de lieux et une myriade de microtoponymes.

Le toponyme MUR DE BARREZ (Aveyron) illustre à la fois la notion de "barre" (barro), soit : MUR du latin "mŭrus" = remparts - et BARREZ qui est

un descendant du pré-Gaulois « ***Barr*** » avec le sens de montagne, d'autre part. (Voir le chapitre Abbaretz).

Tout doit rester proportionnel. La Barre de Vue n'est pas une montagne. Mais, dans un ensemble vallonné, elle dépasse les autres tertres ou buttes de quelques mètres. D'où son surnom laissé par nos lointains ancêtres. Pour eux cette montée devait présenter un obstacle au franchissement ou à la Vue.

Pour information la Barre de Vue est bornée à 59 mètres – Le bourg de Vue culmine à 14 mètres – celui de Chéméré à 10 m.

# Principaux éléments de Bibliographie.

Atlas Ethnolinguistique (titre original The Atlas MANDKIND).

Dauzat, Albert – Noms de lieux (origine et évolution) – 1939 –
Editions 1951 1982 1989 (intérêt historique)

Dictionnaire étymologique de la langue latine (Histoire des mots)
A. Ernout et A Meillet.

Dictionnaire de l'ancien français et de tous les dialectes du IX au XVI° siècle
Frédéric Godefroy.

Dictionnaire des racines des langues européenne – Larousse 1949.

Dictionnaire Historique de la langue française – Robert.

Fonds des bibliothèques Monastiques et épiscopales – Fonds Bénédictin.

FOSTERMAN, E – ALTEDEUCHES NAMENBUCH – 1813.

Gendron Stéphane – L'origine de Noms de Lieux en France.

Locquin, Marcel – Quelle langue parlaient nos ancêtres préhistoriques.

Meyer, Lûbke – romanisches etymologisches wörterbuch – heidelberg 1935.

Nouvel, Alain – Les Noms de Lieux témoins de notre histoire.

Rousset P.L – les Alpes et leurs Noms de Lieux.

Vial, E – Les Noms de Villes et de Villages.

Marianne Mulon – ses différents ouvrages

## Inventaire des toponymes et hydronymes traités dans l'ouvrage